

LIVRE II

LES TEMPS PRIMITIFS

CHAPITRE PREMIER

LA CIVILISATION DE LA PIERRE⁽¹⁾

I

Les plus anciens témoignages de l'existence de l'homme dans l'Afrique du Nord sont des armes et des outils de pierre, trouvés avec des restes d'animaux qui habitaient le pays à l'époque quaternaire, pendant une période de chaleur humide⁽²⁾. Ces objets appartiennent aux premières phases de l'industrie paléolithique et ressemblent à ceux qui ont été recueillis dans d'autres contrées, surtout dans l'Europe occidentale: les pré-

1. J'ai adopté les grandes décisions indiquées par M. Pallary, dans ses *Instructions pour les recherches préhistoriques dans le Nord-Ouest de l'Afrique* (*Mémoires de la Société historique algérienne*, t. III, Alger, 1909) ; voir en particulier p. 39-56 (on trouvera une bibliographie aux p. 102-113). M. Pallary a donné plusieurs bibliographies très détaillées du préhistorique de la province d'Oran : *Association française pour l'avancement des sciences*, Marseille, 1891, II, p. 770-5 ; voir aussi *Revue africaine*, LI, 1907, p. 274-8. Bibliographie du préhistorique saharien par Flamand et Laquière, dans *Revue africaine*, L, 1906, p. 233-7. — Le musée le plus riche en antiquités préhistoriques de l'Afrique du Nord est celui d'Alger : voir Pallary, *Revue africaine*, LV, 1911, p. 306-325. Il y a aussi des collections importantes à Oran et à Constantine (musées municipaux), au musée de Saint-Germain et au musée d'ethnographie du Trocadéro.

2. Conf. plus haut, p. 100 et suiv.

historiens distinguent trois types, qui se rencontrent souvent ensemble, surtout les deux derniers : chelléen (« coups-de-poing » sommairement taillés), acheuléen (« haches » en forme d'amande, d'une technique plus soignée), moustérien (pointes, lames, racloirs, travaillés sur une seule face)⁽¹⁾.

A Ternifine, dans la province d'Oran⁽²⁾, on a découvert de nombreux instruments en pierre et des ossements, débris de chasse, se rapportant à une faune quaternaire chaude : *Elephas atlanticus*, rhinocéros, hippopotame, sanglier, zèbre, chameau, girafe, antilopidés, etc. Ils gisaient pêle-mêle⁽³⁾ au pourtour d'une colline de sable, haute d'une trentaine de mètres, constituée par des apports de sources artésiennes et recouverte d'une couche de grès. Beaucoup d'os présentent des incisions, ou sont cassés au milieu, sans doute pour l'extraction de la moelle. Les outils ou armes sont des coups-de-poing chelléens, en grès et surtout en quartzite, très grossiers, dont la forme est vaguement celle d'une amande, longue de 0 m. 15 à 0 m. 20, ou bien d'un rectangle; des galets de grès, ou des moitiés de galets, en partie bruts (du côté où on les tenait en main), en partie façonnés

1. Nous laisserons de côté les éolithes, pierres qui auraient été simplement accommodées pour l'usage. On sait que des préhistoriens placent avant l'industrie paléolithique une longue période éolithique. Que les hommes se soient servis, non seulement de pierres brutes, mais aussi d'instruments très rudimentaires, soit avant, soit après l'invention de la taille, c'est ce que l'on peut admettre, sans difficulté. Mais il faudrait pouvoir distinguer les éolithes accommodés et utilisés, des cailloux qui présentent un aspect tout à fait semblable et qui, pourtant, n'ont été façonnés que par des agents naturels. Dans l'Afrique du Nord, on a signalé, de prétendus éolithes à Chelma (près de Biskra) et à Gafsa : Chantre, dans *Assoc. Française*, Clermont-Ferrand, 1908, II, p. 688 ; Eylert, dans *Bull. de la Société archéologique de Sousse*, IV, 1906, p. 141 et suiv. : Schweinfurth, dans *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 150. Pour ceux de Gafsa, MM. De Morgan, Capitan et Baudy (*Revue de l'École d'anthropologie*, XX, 1910, p. 220) ont montré que ce sont des éclats qui se retrouvent dans des ateliers paléolithiques de la région, avec des pièces chelléennes, acheuléennes et moustériennes.

2. Près du village de Palikao, à l'Est de Mascara : Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 32, n° 14. — Sur ces trouvailles, voir surtout Pallary et Pomel, dans *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, XXII, 1888, p. 221-232.

3. Nous devons ajouter que toutes les trouvailles faites en ce lieu ne datent pas de l'époque quaternaire. Des restes de poteries grossières (*Matériaux*, l. c., p. 223-4) sont certainement beaucoup plus récents.

à grands éclats; des morceaux de silex et de quartzite, de dimensions moindres, simplement cassés, ou à peine travaillés, qui ont pu servir de pointes et de racloirs.

Des constatations analogues ont été faites au lac Karar, petit réservoir naturel situé au Nord de Tlemcen⁽¹⁾, et ont donné lieu à une étude attentive⁽²⁾. Le gravier qui constituait le fond de la nappe d'eau contenait le même mélange d'ossements (*Elephas atlanticus*, rhinocéros, hippopotame, sanglier, zèbre, etc.) et d'outils primitifs. Parmi ceux-ci, les uns, en quartzite, ont la forme d'une amande, avec une pointe plus ou moins effilée; les plus longs dépassent (0 m. 20. Ils reproduisent exactement les deux types chelléen et acheuléen, Les autres sont des silex de petites dimensions : soit des éclats, qui ont pu être utilisés, soit quelques instruments taillés sur une seule face, pointes et racloirs. Il est très probable que les deux séries sont contemporaines⁽³⁾.

Ces stations⁽⁴⁾ sont datées par la faune associée aux restes du travail humain. Surbiend'autres points⁽⁵⁾, au Maroc⁽⁶⁾, en Algérie⁽⁷⁾,

1. Près du village de Montagnac ; Gsell, Atlas, f° 31, n° 47.

2. Boule, dans *l'Anthropologie*, XI, 1903, p. 1-21, pl. I-II (découvertes de M. Gentil).

3. Conf. les observations de Boule, l. c., p. 18. Une hache polie et des pointes de flèches à ailerons, trouvés aux abords immédiats de la pièce d'eau, sont d'une autre époque.

4. Une troisième station de la province d'Oran, celle d'Aboukir, au Sud-Est de Mostaganem, a donné des catenaires taillés à grands éclats et des bouts de silex, en général non retouchés, avec des ossements d'*Elephas atlanticus*, de rhinocéros, d'antilopes, d'un grand bœuf, et des amas d'escargots. Ces objets étaient ensevelis dans des sables, charriés par une source artésienne. Voir Pomel, dans *Matériaux*, XXII, 1888, p. 232 ; Pallary, dans *Assoc. Française*, Marseille, 1891, II, p. 605.

5. Dans les notes qui suivent, je ne mentionnerai que les découvertes les plus importantes.

6. Rabat (chelléen) : Pallary, dans *l'Anthropologie*, XVIII, 1907, p. 309-310 ; XIX, 1908, p. 173-4, Oudjda (acheuléen) : Pallary et Pinchon, *ibid.*, XIX, p. 177-8, 427-9.

7. Ouzidane, au Nord de Tlemcen (acheuléen) ; Pallary, *Assoc. Française, Besançon*, 1893, II, p. 657-661. Aïn el Hadjar, au Sud de Saïda (acheuléen) : Doumergue, *Bull. d'Oran*, 1892, p. 347-350, fig. 2 et 3. Takdempt, à l'Ouest de Dellys (chelléen et acheuléen) : Reinach, *Bull. archéologique du Comité*, 1892, p. 496 ; Lacour et Tureal, *ibid.*, 1900, p. 313. Diverses stations dans la région de Tébessa, au Nord et surtout au Sud de cette ville (chelléen, acheuléen) : indications de M. Latapie ; conf. le même,

dans le Sud de la Tunisie⁽¹⁾, au Sahara⁽²⁾, on a recueilli, à fleur de terre ou dans des alluvions, des instruments chelléens et acheuléens, non accompagnés d'ossements Tantôt ils sont seuls, tantôt ils se trouvent avec des objets moustériens⁽³⁾, pointes, racloirs, auxquels sont souvent mêlés des disques à bords coupants⁽⁴⁾ et des galets dont la base est restée brute et dont le côté opposé offre des facettes concaves, alternées de manière à former une arête sinueuse : galets et disques devaient être des projectiles⁽⁵⁾.

Nous mentionnerons en particulier les découvertes faites aux environs de Gafsa, dans le Sud de la Tunisie⁽⁶⁾. Les outils chelléens, acheuléens et moustériens abondent dans cette région. Très fréquemment, ils sont confondus et paraissent être de même époque. Ils se rencontrent soit sur des emplacements de stations, situées d'ordinaire en plaine, soit dans des ateliers, établis aux lieux où il y a des gisements de silex utilisable ateliers qui étaient souvent importants, surtout sur les collines

Bull. archéol. du Comité, 1910, p. CCLXI ; Debruge, *Rec. De Constantine*, XLIV, 1910, p. 88 ; Reygasse et Latapie, *ibid.*, XLV, 1911, p. 351-4 et trois planches.

1. Oum el Bsob, au Nord-Ouest de Gafsa (acheuléen) : Pallary, *Revue africaine*, LV, 1911, pl. à la p. 312, fig. 1 et 2. Région de Redeyef, à l'Ouest de Gafsa (cheuléen, acheuléen) : Fleury, *Bull. de la Société archéologique de Sousse*, VI, 1908, p. 67-69. Région de Gafsa : voir plus loin. — On n'a pas encore découvert d'outils chelléen et acheuléens dans la Tunisie septentrionale et centrale.

2. Outils acheuléens. Ghardaïa : *Revue africaine*, LV, pl. à la p. 342, fig. 3. Région de Temassinine : Rabourdin, dans *Documents relatifs à la mission Flatters*, p. 254-5 et pl. VII A ; Foureau, *Documents scientifiques de la mission Foureau-Lamy*, pl. XXVI (conf. Verneau, *ibid.*, p. 1114) ; voir aussi Flamand et Laquière, *Revue africaine*, L. 1906, p. 213-4. A 400-500 kilomètres au Nord de Tombouctou : Caplan, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1911, p. 313-8

3. Oudjda : Pinchon, dans *l'Anthropologie*, XIX, 1908, p. 427-430. Ouzidane : Pallary, *Assoc. Française*, Besançon, 1893, II, p. 661, et *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1895, p. 92-93, Aïn el Hadjar : Doumergue, *Bull. d'Oran*, 1892, p. 547-550. Oum el Ksob : musée d'Alger. Redeyef : de Morgan, Capitan et Boudy, *Revue de l'École d'anthropologie*, XX, 1910, p. 270, Chabet Rechada, dans l'extrême Sud tunisien, *ibid.*, p. 339-342.

4. Voir par exemple, *Revue de l'École d'anthropologie*, XX, p. 273, fig. 69.

5. Pallary, dans *l'Homme préhistorique*, 1909, p. 179-180 ; le même, *Instructions*, p. 17-18. On trouve ces galets à éclats alternés et de ces disques dans les industries plus récentes, jusqu'au néolithique berbère.

6. De Morgan, Capitan et Boudy, l. c., XX, p. 110 et suiv.

d'El Mekta, au Nord-Ouest de Gafsa, et de Redeyef, à l'Ouest du même lieu. Les roches employées pour fabriquer les objets des trois types n'étaient pas les mêmes : les coups-de-poing chelléens étaient faits en pétrosilex (craie pénétrée de silice), matière moins cassante que le silex, mais ne comportant pas une taille aussi fine ; les haches acheuléennes sont en silex foncé ordinaire, les instruments moustériens, en silex très fin, de couleur claire. Il s'ensuit que, dans certains ateliers où les artisans exploitaient des gisements déterminés, ils ne se livraient qu'à l'une de ces trois industries, pourtant contemporaines.

Il est vrai que, près de Gafsa, dans une éminence formée de couches d'alluvions, on a cru reconnaître une superposition de divers types paléolithiques, qui permettrait de les attribuer des périodes successives : en bas, des coups-de-poing chelléens, plus haut, des outils moustériens, d'abord mêlés à des haches acheuléennes, puis seuls⁽¹⁾. Mais l'exactitude de ces observations a été contestée : M. de Morgan a montré⁽²⁾ que les objets dont il s'agit ont été enlevés par des pluies torrentielles faillit à un campement ou à un atelier, tantôt à un autre, et que leur place parmi les alluvions dépend des hasards du ruissellement. On n'a pas trouvé d'outils chelléens et acheuléens dans des cavernes de l'Afrique du Nord⁽³⁾. Les hommes vivaient en plein air ; il n'est d'ailleurs pas impossible qu'ils se soient abrités sous des huttes en roseaux ou en branchages⁽⁴⁾. Ils s'établissaient de préférence près des sources, près des rivières, surtout aux confluent, sur de petits plateaux ou des croupes d'où la

1. Collignon, dans *Matériaux*, XXI, 1887, p. 173-180 ; conf. Capitan et Boudy, *Assoc. française*, Lyon, 1906, II, p. 725-6. Je ne parle pas des prétendus éolithes. — Selon Couillault (dans *l'Anthropologie*, V, 1894, p. 531-3), une superposition analogue existerait dans d'autres couches d'alluvions, situées non loin de là, à 2 kilomètres au Nord du village de Sidi Mansour.

2. *Revue de l'École d'anthropologie*, XX, p. 216 et suiv.

3. Pallary (*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1895, p. 87-93) a prouvé qu'à Ouzidane des outils acheuléens, trouvés dans les parois des grottes artificielles, sont bien antérieurs au creusement de ces grottes.

4. Peut-être enduites de terre.

vue s'étendait au loin et où il leur était plus facile de se défendre⁽¹⁾. Dans les pays où le gibier abondait, où l'eau coulait en toute saison⁽²⁾, ils n'avaient sans doute guère besoin de se déplacer. Nous connaissons trop mal cette période de la préhistoire africaine pour pouvoir dire quelles étaient les régions les plus peuplées, et nous ignorons l'importance des groupes d'individus associés dans une vie commune : on constate cependant qu'autour de Gafsa, les campements étaient nombreux⁽³⁾, mais en général peu étendus⁽⁴⁾.

Ces primitifs avaient peut-être des objets en bois, massues, gourdins, piques dont la pointe était durcie au feu⁽⁵⁾. Des os pointus ont dû leur servir d'armes⁽⁶⁾ ; des peaux, de vêtements et de récipients. Les découvertes ne nous renseignent que sur les instruments en pierre. Il y avait des armes et des outils de fortune, simples éclats utilisés comme pointes ou racloirs, sans parler des pierres brutes qui pouvaient être employées comme projectiles, massues, broyeurs. Les instruments chelléens et acheuléens étaient fabriqués en silex dans les hautes plaines de l'intérieur de l'Algérie et dans le Sud de la Tunisie⁽⁷⁾ ; en quartzite, en grès et en calcaire dans le Tell algérien, où les galets de silex de bonne qualité sont généralement trop petits pour la confection d'un gros outillage⁽⁸⁾. Les uns ont probablement servi à des usages multiples, d'autres avaient sans doute une destination particulière. D'après leurs diverses formes, ils

1. De Morgan, l. c., p.112. Pallary, *Instructions* p. 62-63.

2. il ne faut pas oublier que le climat était plus humide qu'aujourd'hui : voir plus haut, p. 51.

3. Ce qui s'explique par la proximité de gisements importants de silex.

4. De Morgan, l. c., p.110.

5. A l'époque historique, divers peuples africains ne servaient encore de javelots appointés de cette manière : Hérodote, VII, 71 ; Périple de Scylax, 112 *Geogr, gr. min.*, I, p. 94) ; Silius Italicus, III, 303-4.

6. A Ternifine, des cornes d'antilopes et des défenses d'hippopotames ont peut-être rempli cet office : Pomel, dans *Matériaux*, XXII, p. 231 ; Pallary, dans *Assoc. française*, Marseille, 1891. II, p. 600.

7. Dans le Sahara, les outils acheuléens sont soit en silex, soit en grès, soit en quartzite.

8. Pallary, *Instructions*, p. 53.

ont pu être des coups-de-poing, des haches, des marteaux, des coins, des ciseaux, des pics, des pioches pour extraire les racines⁽¹⁾. Les outils moustériens, en quartzite et surtout en silex, pierre dont les cassures donnent des arêtes coupantes, étaient faits pour percer et trancher, pour gratter les peaux.

La parfaite ressemblance des instruments trouvés dans la Berbérie et de ceux qui ont été recueillis dans d'autres contrées plus ou moins voisines, en Égypte⁽²⁾, en Italie⁽³⁾, en Espagne⁽⁴⁾, s'explique-t-elle par des relations entre les habitants de ces pays ? ou par l'identité des besoins qui, en différentes régions, aurait fait inventer les mêmes outils ? Il est probable qu'on ne résoudra jamais ce problème. On n'a pas le droit d'écarter comme invraisemblable la première hypothèse, surtout si l'on admet, avec quelques géologues, qu'à l'époque quaternaire, l'Europe a pu être reliée au continent africain⁽⁵⁾.

Tandis que les outils chelléens et acheuléens ont disparu de bonne heure⁽⁶⁾, les formes moustériennes se sont maintenues très longtemps dans l'Afrique du Nord⁽⁷⁾ : nous verrons qu'elles se rencontrent, en différents lieux, pêle-mêle avec des produits d'une industrie beaucoup plus récente⁽⁸⁾. D'autres stations ne

1. Conf. Capitan, dans *l'Anthropologie*, XII, 1901, p. 111-7.

2. Voir, entre autres, M. de Morgan, *Revue de l'École d'anthropologie*, XIX, 1909, p. 131 et suiv.

3. Modestov, *Introduction d'histoire romaine*, p.7 et suiv.

4. Pallary, Instructions, p, 28-31.

5. Conf. Capitan, *Revue anthropologique*, XXI, 1911, p. 225 Il faut cependant remarquer que, jusqu'à présent, on n'a pas recueilli d'outils chelléens et acheuléens en Sicile, ni dans le Nord de la Tunisie, deux régions qui, à l'époque de ces industries, n'auraient pas été séparées par la mer.

6. On ne les trouve jamais avec les industries paléolithique récente et néolithique dans les gisements où l'on peut affirmer qu'il n'y a pas eu de mélanges de diverses époques : par exemple dans les grottes. — Foureau et Verneau (*Documents de la mission Foureau-Lamy*, p. 1082, 1906-7, 1121) croient, il est vrai, qu'au Sahara les hoches acheuléennes sont contemporaines des flèches et autres instruments néolithiques, mais ils ne le prouvent pas. Une opinion contraire est exprimée par Pallary, *Revue africaine*, LI, 1907. p. 77.

7. Conf. Pallary, dans *l'anthropologie*, XXII, 1911, p. 563.

8. Voir plus loin, § IV, au néolithique berbère. Au Sahara, on trouve aussi des outils moustériens, en gris, en quartzite, plus rarement en silex, avec des instruments

contiennent que des types moustériens⁽¹⁾. Il est impossible de les dater avec certitude, quand la faune et la disposition des couches de terrain ne donnent pas d'indications à cet égard, Mais, dans quelques grottes de l'Algérie, des instruments moustériens apparaissent avec une faune quaternaire, et d'ordinaire au-dessous de couches renfermant une industrie néolithique⁽²⁾. D'autre part, l'absence d'outils chelléens et acheuléens permet de croire que ces stations sont postérieures à celles dont nous avons parlé précédemment.

Ce fut alors, en effet, que les Africains commencèrent à séjourner dans des cavernes ou des abris sous roche⁽³⁾. Cette coutume s'est perpétuée à travers les siècles, pendant la période néolithique et plus tard encore⁽⁴⁾. Des auteurs anciens mentionnent certaines peuplades de l'Afrique septentrionale qui vivaient, en pleine époque historique, dans des grottes, naturelles ou

néolithique : voir Verneau, apud. Foureau, l. c., p. 112, 1116, 1119 ; Capitan, *Bull. archéologique du Comité*, 1909, p. CXXXVII.

1. Pallary (*Instructions*, p. 43, 44, 97) en indique quelques-unes, qui se répartissent de l'Océan au Sud de la Tunisie, du littoral des provinces d'Oran et d'Alger à l'Atlas saharien. Voir aussi Pallary, *Bull. de la Société préhistorique française*, 1911, p.1624 (station de Karouba, près de Mostaganem).

2. Couche inférieure de la grotte des Troglodytes, à Oran (racloirs, pointes en calcaire, silex et quartzite ; molaire de rhinocéros) ; Pallary et Tommasini, Assoc. française, Marseille, 1891, II. p. 635, 636-7 ; de la grotte du Polygone, au même lieu ; Pallary, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XI, 1802, p. 303. La couche moustérienne des grottes d'Oran se distingue par sa couleur, blanchâtre ou rougeâtre, des couches supérieures, néolithiques, qui sont noires. — Grotte voisine d'Aïn Turk, au Nord-Ouest d'Oran (quelques quartzites taillés ; hippopotame, rhinocéros, zèbre chameau, etc.) : Pallary, *Bull. de la Soc. d'anthr. de Lyon*, XI, p. 203-7. — Abri de la Mouillah, près de Lalla Marnia (province d'Oran), couche inférieure jaune, avec des pièces moustériennes en quartzite et parfois en silex (la couche supérieure, à industrie paléolithique récente et grisâtre) : Barbin, *Bull. d'Oran*, 1912, p. 390-1. — Grotte des Bains-Romains, au Nord-Ouest d'Alger (silex moustériens ; rhinocéros, hippopotame, etc.) : Ficheur et Brives, Comptes rendus de l'Académie des Sciences, CXXX, 1900, p.1485-7. — Couche inférieure de la grotte des Ours, à Constantine (racloirs et pointes en quartzite et en silex ; rhinocéros, zèbre, etc.) : Debruge, Rec. De Constantine, XLII, 1908, p. 145-6 et fig. 31 ; Pallary, *ibid.*, p. 149 et suiv.

3. Les Libyens primitifs, affirme Pausanias (X, 17, 2), vivaient dispersés dans des huttes ou dans les cavernes qui s'offraient à eux. Mais il dit sans doute cela au hasard.

4. Comme, du reste, dans d'autres contrées : voir, par exemple, pour l'Europe occidentale, Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 150.

artificielles⁽¹⁾. La troglodytisme a persisté depuis lors dans diverses régions : en Tripolitaine et dans le Sud-Est de la Tunisie, sur les bords déchiquetés du plateau saharien ; dans les montagnes du Sud de la province de Constantine; dans l'Atlas marocain⁽²⁾.

Les cavernes sont des demeures où les hommes peuvent se garder assez aisément des attaques de leurs semblables et des fauves, où ils sont à l'abri de la pluie, du froid des hivers et des nuits, et aussi, ce qui est important en Afrique, des chaleurs excessives de l'été. En Europe, la principale raison qui décida les sauvages de l'époque quaternaire à s'établir dans des cavernes fut sans doute un refroidissement du climat. Nous avons montré que ce refroidissement a été beaucoup moins sensible au Sud de la Méditerranée⁽³⁾. En tout cas, beaucoup d'Africains continuèrent à habiter des stations à ciel ouvert.

1. Périple d'Hannon, 7 (*Geogr. gr. min.*, 1, p. 6) : troglodytes dans les montagnes d'où sort le Lixos (oued Dran). — Strabon, XVII, 3, 7 : certains Pharusiens (au sud du Maroc) vivent dans des grottes qu'ils creusent. — Pline, V, 34, mentionne des troglodytes à sept jours de marche au Sud-ouest des Amantes, qui sont eux-mêmes à douze jours à l'Ouest de la grande Syrte. Vivien de Saint-Martin (*le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 116) pense qu'ils habitaient le djebel Gharinne (au Sud-Sud-Ouest de Tripoli), où il y a encore des troglodytes (voir, entre autres, Méhier de Mathuisieulx, *A travers la Tripolitaine*, p. 171 et suiv.). Mais cette région ne correspond guère aux indications de Pline. — Hérodote (IV, 187) dit, que les Garamantes, sur leurs chars à quatre chevaux, vont à la chasse, des Éthiopiens Troglodytes (conf. Méla, I, 44 ; Pline, V, 45, qui parle de grottes artificielles : « specuus excavant »). Vivien de Saint-Martin (l. c., p. 51. après d'autres) croit qu'il s'agit des habitants du Tibesti, qui sont encore troglodytes (ils demeurent dans des grottes naturelles).

2. Ces grottes, qui offrent divers types, ont été presque toutes creusées artificiellement, ou tout au moins aménagées par les hommes. Il y a cependant, pris du Tlemcen, des troglodytes qui vivent dans des cavernes naturelles : Bel, *la Population musulmane de Tlemcen* (extrait de la *Revue des Études ethnographiques et sociologiques*. 1908), p. 34. Aux Canaries, avant la conquête européenne, un grand nombre d'indigènes vivaient aussi dans des grottes.

3. Voir plus haut, p. 53.

II

Après la première période paléolithique, caractérisée par les types chelléen, acheuléen et moustérien, les préhistoriens français distinguent une seconde période, dite âge du renne, pendant laquelle se sont succédés les industries dites aurignacienne, solutréenne, magdalénienne. Il n'est pas possible d'appliquer cette classification à l'Afrique septentrionale⁽¹⁾. Entre le paléolithique ancien et le néolithique, nous n'y retrouvons, que deux industries bien marquées, l'une à l'Est de la Berbérie, l'autre à l'Ouest.

Des stations des régions de Gafsa⁽²⁾, de Redeyef (à l'Ouest de Gafsa)⁽³⁾, de Tébessa⁽⁴⁾ et de Négrine⁽⁵⁾ (au Sud-Est de l'Algérie), du centre de la province de Constantine⁽⁶⁾, nous ont révélé l'industrie que l'on a appelée capsienne⁽⁷⁾, ou gétulienne⁽⁸⁾. Quelques-unes occupaient des abris sous roche⁽⁹⁾, mais la plupart

1. Conf. Pallary, *Instructions*, p. 44 et 94.

2. De Morgan, Capitan et Boudy, *Revue de L'École d'anthropologie*, XX, 1910, p. 120, 133 et suiv., 211-4, 276.

3. De Morgan, etc., l. c., p. 207, 270-4. Gobert, *Bull. de la Société préhistorique de France*, 24 novembre 1910, Récoltes de M. Pallary, au musée d'Alger.

4. Debruge, *Rec. de Constantine*, XLIV, 1910, p. 53 et suiv., avec les planches (conf. Pallary, dans *l'Anthropologie*, XXII, 1911, p. 559-580) ; Debruge, *Septième Congrès préhistorique de France*, Nîmes, 1911, p. 199-200. — Pour la station importante de Bir Oum Ali, entre Tébessa et Fériana, voir Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 40, n° 106.

5. Bir Zarif el Ouar (Gsell, l. c., f° 50, n° 161) ; récoltes Pallary, au musée d'Alger.

6. Stations autour du djebel Sidi Rgheiss (au Nord-Ouest d'Aïn Beïda) : Gsell, *Bull. archéologique du Comité*, 1809, p. 437-8 ; Blayac et Capitan, *Assoc. française*, Angers, 1903, 1, p. 240-1. Aïn Mlila : Thomas, *Bull. de la Société des sciences physiques d'Alger*, XIII, 1877, p. 1-9 (pagination particulière), Châteaudun du Rummel : Mercier, *Rec. de Constantine*, XLI, 1907, p. 171-182. — On a trouvé ailleurs, et jusque dans le Sahara (voir, par exemple, Capitan, *Bull. archéol. du Comité*, 1909, p. CXXXVII), des outils de type aurignacien, ressemblant à ceux de ces stations, mais ils sont mélangés à d'autres types et ne constituent pas une industrie bien caractérisée.

7. De Morgan, *les premières Civilisations*, p. 136. Il classe dans son capsien des stations que nous attribuons à d'autres industries et il lui donne ainsi une grande extension vers l'Ouest (*Revue anthropologique*, XXI, 1911, p. 218-9). Contra : Pallary, *Revue africaine*, LV, p. 319, n. 1.

8. Pallary, *Instructions*, p. 44-45 ; *Revue africaine*, LV, p. 319-320.

9. El Mekla, au nord-Ouest de Gafsa ; Redeyef : de Morgan, etc., *Revue de l'École*

étaient des campements, parfois assez étendus⁽¹⁾, établis d'ordinaire près des points d'eau⁽²⁾. On les reconnaît à des amas énormes d'escargots, mêlés à des couches épaisses de cendres, où se rencontrent, en assez petite quantité, des ossements de cerfs, de zèbres, d'antilopes, de bœufs, de mouflons et même de rhinocéros. Les œufs d'autruche, dont les restes, très nombreux, sont fréquemment calcinés, ont dû servir de récipients pour la cuisine, peut-être surtout pour faire bouillir les escargots⁽³⁾. La poterie et les haches polies manquent. Les instruments de pierre, fabriqués en beau silex, dans les campements mêmes, présentent des ressemblances, qui ne doivent pas être fortuites, avec ceux de l'aurignacien d'Europe⁽⁴⁾. Ce sont principalement des lames et des pointes, taillées sur une seule face et dont l'un des côtés longs, formant une sorte de dos, offre souvent des séries de retouches⁽⁵⁾ ; des grattoirs, les uns à peu près circulaires, les autres en lame avec une extrémité arrondie; des lames qui paraissent être des burins, se terminant en haut épar une partie concave et une pointe d'angle aiguë. Quelques lames et grattoirs portent des encoches latérales, retaillées avec soin. On rencontre aussi des disques à arêtes coupantes⁽⁶⁾ probablement des pierres de jet⁽⁷⁾.

d'anthropologie, XX, p. 112, 120, 271-3 ; Gobert, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 152. Grottes du djebel Sidi Rgheiss, renfermant, dit-on, le même mobilier que les stations des plaines voisines : Gsell, *Bull. archéol. du Comité*, 1890, p. 438.

1. La station de Bir Laskeria, au pied du djebel Sidi Rgheiss, mesurait environ 70 mètres sur 50 (Gsell, l. c., p. 437) ; celle de Châteaudun-du-Rummel, environ 90 mètres sur 50 (Mercier, l. c., p. 173) ; celle d'Aïn Mlila, 80 à 90 mètres de diamètre (Thomas, l. c., p. 1) ; une autre, près de Tébessa, environ 200 mètres sur 50 (Debruge, *Rec. de Constantine*, l. c., p. 74).

2. Quelquefois dans des lieux escarpés. Conf. Latapie et Reygasse de la *Société préhistorique française*, 20 mars 1912.

3. Debruge, l. c., p. 63. Pallary, dans *l'Anthropologie*, XXII, p. 361.

4. De Morgan, etc., l. c., p. 116-7, 207-8 (et *Revue anthropologique*, XXI, p. 220).

On ne saurait dire cependant comment cette industrie s'est propagée. Le gétulien manqua jusqu'à présent dans l'Ouest de la Berbérie, dans la direction de l'Espagne.

5. Quelques lames allongées sont retaillées très finement sur les deux côtés : de Morgan, etc., l. c., p. 133, fig. 37 a, et p. 208.

6. Par exemple, *ibid.*, p. 213, fig. 49 et 50.

7. Conf. plus haut, p. 180.

Cette industrie semble avoir duré fort longtemps ; elle devra, quand on l'aura mieux étudiée, être subdivisée en plusieurs périodes. Il convient d'attribuer à une époque relativement récente, sans doute en partie contemporaine du développement de la civilisation néolithique dans d'autres régions, des escargotières⁽¹⁾ où les outils de très petites dimensions soit nombreux⁽²⁾ : pointes droites, ou recourbées en bec de perroquet ; silex trapézoïdaux, qui étaient soit des tranchets, soit plutôt des bouts de rocher, à tranchant transversal. L'os poli, rare dans les stations anciennes, devient plus fréquent ; il est représenté par des poignards, des poinçons, des aiguilles. Des débris d'œufs d'autruche sont ornés de gravures, qui consistent en des traits parallèles, dont deux séries se coupent parfois de manière à figurer un quadrillé, en des suites de filets obliques ou de chevrons, en des lignes de points⁽³⁾. De petits disques ou des segments d'autre forme, taillés dans des œufs d'autruche et perforés⁽⁴⁾, sont des restes de colliers, de même que des coquilles⁽⁵⁾ et des cailloux⁽⁶⁾ troués. Des molettes portent des traces d'une couleur rouge (hématite), qui a dû servir à étendre sur la peau un barbouillage, ou à y exécuter des dessins isolés⁽⁷⁾.

1. Même industrie dans un abri sous roche de Redeyef : Gobert, *l'Anthropologie*, XXIII, p. 153-5

2. Conf. de Morgan, etc., 1. c., p. 277 ; Gobert, *Bull. de la Société préhistorique*, 24 juillet et 24 novembre 1910. — Par exemple, Sidi Mansour, près de Gafsa : de Morgan, 1. c., p. 211-212 ; Aïn Aûchen, Henchir Souatir, Bir Khanfous, près de Tamerza à l'Ouest de Redeyef) : *récoltes au musée d'Alger* ; Morsott, dans la région de Tébessa : Debruge, 1. c., p. 70, fig. 6 ; Bir en Nsa, près de Sétif : Westerveller, *Rec. de Constantine*, XIX, 1878, p. 309-312, et Jacquot, *ibid.*, XXXV, 1901, p. 103-5, planches.

3. Gobert, 1. c., 24 novembre, fig. 7 et 8 (Bir Khanfous et Henchir Souatir). Debruge, 1. c., p. 90-97 et fig. 12 (région de Tébessa).

4. Gobert, 1. c., fig. 7,

5. De Morgan, etc., 1. c., p. 274. Gobert, *L. e.*, 11~r. 7.

6. Debruge, 1. c., p. PU et pl. X.

7. De Morgan, etc., 1. c., p. 274 ; Debruge, 1. c., p. 274 et fig. 13 ; Pallary, *Revue africaine*, LV, p. 319. Au cinquième siècle, des peuplades du Sud-Est et de l'Est de la Tunisie se peignaient encore la peau en rouge : Hérodote, IV, 191 et 194. Cette couleur a pu être appliquée aussi sur des objets mobiliers, sur des vêtements. Hérodote, IV, 180,

La seconde industrie, qui rappelle à certains égards le magdalénien européen, est surtout connue par les fouilles faites dans les abris sous roche de la Mouillah, près de Lalla Marnia (Ouest de la province d'Oran)⁽¹⁾. Les outils en silex, fort petits, sont des lames droites, brutes ou à bords retailés ; un grand nombre de lames en croissant allongé, à dos retouché ; des grattoirs circulaires ; quelques lames à encoches latérales, destinées peut-être à façonner des os ; des projectiles, à éclats alternés, des disques à arêtes coupantes. Les objets trapézoïdaux sont encore très rares⁽²⁾. Des percuteurs et des *nuclei* (rognons qui ont servi de matière première) attestent que la fabrication avait lieu sur place. Des poinçons ou débris de pointes de sagaies sont en os poli⁽³⁾. La faune est à peu près la même que celle des escargotières gétuliennes : elle comprend, entre autres espèces, le rhinocéros et le zèbre. Les escargots abondent, ainsi que les fragments d'œufs d'autruche calcinés. Là aussi, l'on a recueilli des molettes⁽⁴⁾ conservant des vestiges de couleur rouge⁽⁵⁾, des coquilles perforées⁽⁶⁾, des cailloux troués⁽⁷⁾. Là aussi, la poterie et les haches polies sont absentes.

Dans l'Ouest de l'Algérie, quelques campements en plein air offrent la même industrie⁽⁸⁾, que M. Pallary a proposé d'appeler ibéro-maurusienne, car elle se retrouve dans des stations paléolithiques récentes du Sud de l'Espagne⁽⁹⁾.

parle des peaux, colorées en rouge, que portent les femmes libyennes). On a aussi trouvé des morceaux d'ocre jaune : Pallary, l. c., p. 319-320. — Des minéraux colorants se trouvent dans les grottes européennes dès le début de l'époque du renne : Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, 1, p. 120, 203 et suiv.

1. Barbin, *Bull. d'Oran*, 1910, p. 77-90, pl. II-111 ; 1912, p. 389-402, pl. XXXIV.

2. Pallary, *Instructions*, 45-46 ; conf. Barbin, l. c., 1910, p. 81.

3. Voir Barbin, l. c., 1912, pl. XXXIV (p. 305).

4. Et aussi de simples galets, qui remplissaient le même office.

5. Barbin, l. c., 1910, p. 82, 84, 87. Morceaux d'hématite rouge : l. c., 1910, p. 84.

6. Ibid., 1910, p. 83 ; 1912, p. 306.

7. Ibid., 1910, p. 83-84.

8. Pallary, *Instructions*, p. 46, 97.

9. Pallary, l. c., p. 31, 45-46.

III

De nombreuses grottes ont livré un mobilier nettement néolithique, comprenant en général des poteries et des haches polies, et appartenant à une époque où les espèces les plus remarquables de la faune chaude des temps quaternaires avaient disparu. On en connaît dans les trois provinces de l'Algérie. Plusieurs de ces abris ont été malheureusement fouillés d'une manière trop peu attentive. Ailleurs, les recherches font encore défaut, en particulier dans le Nord de la Tunisie, L'avenir nous réserve sans doute des découvertes intéressantes. Actuellement, il est dans les grottes d'Oran⁽¹⁾, qu'on a le mieux étudié cette industrie, qui, en plusieurs lieux, se trouve dans des couches superposées à un étage plus ancien, renfermant des outils moustériens⁽²⁾. Nous signalerons aussi des cultes explorés au Rio Salado (au Sud-Ouest d'Oran)⁽³⁾, à Saïda (province d'Oran)⁽⁴⁾, au Grand-Rocher (près d'Alger)⁽⁵⁾, à Bougie⁽⁶⁾, à Constantine⁽⁷⁾, à Bou Zabaouine (près d'Aïn Mlilla, dans le centre de la province

1. Voir Pallary, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XI, 1892, p. 298-304. Fouilles de MM. Doumergue, Pallary, Tommasini, musées d'Oran et d'Alger. — On peut mentionner en particulier les grottes du Polygone, des Troglodytes (Pallary et Tommasini, *Assoc. française*, Marseille, 1801, II, p. 633-640), du Cuariel, de Noiseux, du Ciel-Ouvert (Doumergue, *Bull. d'Oran*, 1907, p. 391-8), de la Tranchée (Pallary, *Bull. de la Société, d'anthr. De Lyon*, XI, p. 202-4). Ce sont en général, non de véritables grottes, mais des abris sous roche.

2. Voir plus haut, p. 184.

3. Fouilles Siret, dont les résultats n'ont pas encore été publiés. Musée d'Alger.

4. Doumergue et Poirier, *Bull. D'Oran*, 1894, p. 105-127.

5. *Bull. de la Société algérienne de climatologie*, XII, 1870, p. 152-9, 188-196 ; conf. Gsell, les Monuments antiques de l'Algérie, I. p. 1-2.

6. Grotte Ali Bacha (qui a servi à des ensevelissements, mais qui, je crois, a été aussi habitée) ; Debruge, *Assoc. française*, Montauban, 1902, II, p. 866-883 ; le même, *Rec. De Constantine*, XL, 1906, p. 134-157. Grotte de Fort-Clauzel : Debruge, *Assoc. française*, Cherbourg, 1905, II, p. 621-632.

7. Grotte des Ours (couche supérieure) : Debruge, *Rec. De Constantine*, XLII, 1908, p. 117-148, Grotte du Mouflon : le même, *Assoc. française*, Lille, 1908, II, p. 813-822 (M. Debruge croit qu'elle a été habitée dès l'époque de l'industrie paléolithique).

de Constantine)⁽¹⁾, à Brezina (dans l'Atlas saharien, au Sud de Géryville)⁽²⁾, à Kefel Ahmar et à Kef el Mazoui (près de Té-bessa)⁽³⁾ Un abri de Redeyef (Sud-Ouest de là Tunisie) offre, au-dessus de couches gétuliennes, un mélange de la même industrie, dans une phase récente de son développement, et d'objets néolithiques sahariens⁽⁴⁾.

Nous avons à peine besoin d'indiquer que le mobilier n'est pas partout le même. Les outils en silex sont naturellement assez rares là où la matière première manquait ou était peu abondante⁽⁵⁾. Certaines catégories d'instruments sont plus ou moins nombreuses. La taille est plus ou moins soignée. Ces différences peuvent s'expliquer soit par le développement inégal des industries locales, soit par des écarts chronologiques⁽⁶⁾. Il est évident, en effet, que cette période de civilisation a été fort longue. A en juger par l'épaisseur des débris⁽⁷⁾, des grottes ont été habitées, d'une manière continue ou par intermittences, pendant une série de siècles, et il ne faut pas oublier qu'elles ont dû être plusieurs fois vidées, quand les couches de détritiques et de cendres devenaient trop encombrantes⁽⁸⁾.

1. Robert, *Rec. De Constantine*, XXXIV, 1900, p. 210-231 ; le même, dans *Congrès préhistoriques de France*, Périgueux, 1903, p. 222-234.

2 Delmas, *Assoc. française*, Toulouse, 1910, II, 2e partie, p. 307-370.

3. Fouilles de MM. Latapie et Reygasse (voir *Bull. de la Société préhistorique française*, 29 mars 1912).

4. Gubert, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 155 et suiv.

5. Par exemple, dans les régions d'Alger et de Bougie : Flamand, *Assoc. française*, Ajaccio, 1901, II, p. 731 ; Debruge, *Rec. De Constantine*, XL, 1906, 128. — M. Flamand (l. c., p. 731-3 et pl. VI) signale, dans une grotte de Mustapha-Supérieur (à Alger), des coquilles fossiles, taillées intentionnellement pour servir, pense-t-il, des pointes, grattoirs, etc., à défaut de silex ; il croit ces objets contemporains de l'industrie néolithique.

6. A Oran, l'industrie semble être plus ancienne dans les grottes du Polygone et du Ciel-Ouvert que dans celle des Troglodytes. Les grottes de Saïda, du Rio Salado, des Ours (à Constantine) ont été probablement habités à une époque plus récente que celle d'Oran ; voir Pallary, *Instructions*, p. 49, et *Revue africaine*, LI, 1907, p. 273. — Noter que le vidage des grottes encombrées a dû faire disparaître en certains lieux des couches qui se sont conservées ailleurs : Pallary, *Assoc. française*, Caen, 1894, II, p. 744.

7. A la grotte des Troglodytes, la couche néolithique atteint çà et là 3mètres d'épaisseur : Pallary et Tommasini, l. c., p. 635.

8. Pallary et Tommasini, l. c., p. 630-644. Doumergue et Poirier, *Bull. d'Oran*,

Les instruments en pierre dont se servaient les troglodytes étaient le plus souvent façonnés sur place, comme le prouvent les percuteurs, les *nuclei*, les éclats de fabrication, les pièces restées à l'état d'ébauche. Ces objets sont pour la plupart en silex. Ils représentent une industrie dérivée de celle de la Mouillah et apparentée à l'industrie néolithique ancienne de l'Europe occidentale, surtout du Sud-Est de l'Espagne⁽¹⁾. Ce sont des outils petits⁽²⁾, minces, légers, travaillés sur une seule face : lames non retouchées ou à dos retailé ; lames à encoches, plus fréquentes que dans l'« ibéro-maurusien »⁽³⁾ : pointes, les unes non retouchées, les autres retouchées sur tout ou partie de leur pourtour (bouts de flèches, poinçons, perçoirs)⁽⁴⁾ : pointes en bec de perroquet (perçoirs ?) ; burins, dont l'une des extrémités est taillée obliquement en biseau ; forets en forme de cône étroit ; grattoirs circulaires ; scies : grand nombre de silex géométriques, trapézi-formes, triangulaires, quadrangulaires (probablement des bouts de flèches)⁽⁵⁾. Un pédoncule rudimentaire indique parfois que des lames et des grattoirs étaient insérés dans des manches, en os ou en bois⁽⁶⁾. Des pointes de flèches, à ailerons et pédoncule,

1894, p. 108. Pallary, *Assoc. française*, Caen, 1894, II, p. 743. Le même, *Instructions*, p. 61.

1. Sirel, *Assoc. française*, Oran, 1888, I, p. 286-7. Pallary et Tommasini, l. c., p. 649. Doumergue et Poirier, l. c., p. 126. Pallary, *instructions*, p. 33, 40 86.

2. MM. Latapie et Reygasse nous signalent cependant à Kef el Ahmar, près de Tébessa, de grandes lames en silex blond (qui pourraient être des importations sahariennes).

3. Elles ont pu servir, non seulement à polir des os, mais aussi à racler des bois de flèches.

4. Des objets fusiformes, terminés à chaque extrémité par une pointe, ont été regardés à tort comme des hameçons doubles : Lacoste, *Bull. d'Oran*, 1911, p. 387 (conf., pour le Sahara, Flamand et Laquière, *Revue africaine*, L, 1906, p. 223 et fig. 11) ; contra : Pallary, dans *l'Anthropologie*, XVIII, 1907, p. 142. Ce sont probablement des bouts de flèches.

5. Conf. plus haut, p. 188. Des silex semblables ont été retrouvés dans des stations néolithiques d'Europe, d'Égypte et d'Asie : Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, p. 505 et suiv.

6. Il y avait dans la grotte de Saïda quelques pointes de javelots pédonculées : Doumergue et Poirier, l. c., p. 119 et fig. 16.

taillées sur les deux faces, ne se rencontrent que par exception⁽¹⁾ ; il est à croire qu'elles étaient fabriquées dans des ateliers éloignés⁽²⁾, peut-être sahariens⁽³⁾.

Le quartzite, le grès, le calcaire ont été employés quelquefois, en même temps que le silex, pour façonner de grossiers outils⁽⁴⁾.

Les haches polies⁽⁵⁾ sont assez rares⁽⁶⁾ et généralement petites. Quelques-unes sont faites en grès ou en schiste⁽⁷⁾, la plupart en ophite, roche verte tirée des gisements triasiques que l'on trouve sur de nombreux points de la Berbérie⁽⁸⁾ et près desquels devaient être établis des ateliers, d'où ces objets étaient exportés dans diverses directions. On distingue deux formes : l'une évasée et assez plate, ressemblant aux types européens; l'autre en boudin, allongée et cylindrique, terminée, du côté opposé au tranchant, par une pointe mousse. Cette seconde forme, propre à l'Afrique du Nord, s'est conservée dans l'industrie néolithique récente, mais souvent avec des dimensions plus grandes.

L'os poli⁽⁹⁾, est bien plus abondant que dans les abris de

1. Quelques-unes dans les grottes d'Oran : voir, par exemple, Pallary et Tomasini, l. c., p. 630. Deux à Saïda : Doumergue et Poirier, l. c., p. 120, fig. 18 et 19. Quatre à Kef et Ahmar : fouilles de MM. Latapie et Reygasse.

2. Pallary, *Instructions*, p. 49.

3. Voir plus loin, p. 204.

4. Grotte de Fort-Clauzel, à Bougie : Debruge, *Assoc. française*, Cherbourg, 1903, II, p. 620. Grotte Ali Bacha, au même lieu : Debruge, *Rec. De Constantine*, XL, 1906, p. 140 et fig. 14 (je ne crois pas qu'ils soient d'une autre époque que les objets néolithiques). Grottes de Brezina : Delmas, *Assoc. française*, Toulouse, 1910, II, 2 p. 371.

5. Haches, ou coins, ou herminettes. Ces objets ne sont pas toujours polis sur toute leur surface.

6. Il y en avait cependant un assez grand nombre dans une grotte de Brezina : Delmas, l. c., p. 374. la matière première (orphite) se trouve en abondance dans cette région.

7. Doumergue, *Assoc. française*, Pau, 1892, II, p. 627. Debruge, *Rec. De Constantine*, XLII, 1908, p. 138.

8. Flamand, *Assoc. française*, Paris, 1909, I, p. 210.

9. Deux carreaux d'aragonite, trouvés à l'entrée de la grotte du Grand-Rocher, près d'Alger, présentent une rainure médiane, qui servait sans doute à polir des objets en os : *Bull. de la Société de climatologie*, XII, p. 153. Dans la grotte de Brezina, deux pierres à rainures devaient avoir la même destination : Delmas, l. c., p. 373.

la Mouillah⁽¹⁾. On faisait en cette matière des aiguilles⁽²⁾, des poinçons, des lissoirs, des retouchoirs⁽³⁾, quelques cuillères⁽⁴⁾ peut-être aussi des poignards et des pointes de sagaies.

Il n'est rien resté du travail du bois. Quant à celui des peaux, employées sans doute en vêtements, litières, couvertures, il est attesté par les grattoirs et les perçoirs en pierre, et surtout par les poinçons et les aiguilles en os, qui servaient à coudre les pièces.

D'ordinaire, on recueille des tessons de poteries⁽⁵⁾, aux parois épaisses, d'aspect grisâtre, noirâtre, rougeâtre, fabriquées à la main, cuites à feu libre. C'étaient des marmites⁽⁶⁾, des écuelles⁽⁷⁾, des bols à fond arrondi, à bords droits, évasés ou rentrants⁽⁸⁾. La surface extérieure a été souvent lissée avec un tampon d'herbes ou un outil en os⁽⁹⁾ ; quelquefois, une couleur rouge a été appliquée à l'intérieur⁽¹⁰⁾. Beaucoup de ces vases portaient à l'extérieur, vers le haut, une ornementation géométrique rudimentaire, tracée avec des burins en pierre, des pointes en os ou en bois, des peigne, en bois⁽¹¹⁾ : raies circulaires, simples ou

1. Voir, par exemple, *Rec. de Constantine*, XLII, fig. 22-23, aux p. 138 et 140 ; conf. Pallary, *Instructions*, pl. à la p. 20.

2. D'ordinaire sans chas : conf. Pallary et Tommasini, *l. c.*, p. 640. Quelques aiguilles avec chas dans une grotte voisine de Tébessa ; trois dans l'abri de Redeyef (Gobert, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 150).

3. Pallary, *Instructions*, p. 20 (pour détacher par pression de petits éclats de silex).

4. Une à la grotte des Ours, à Constantine : Debruge, *Rec. de Constantine*, XLII, p. 139 et fig. 22. Deux, l'une en os, l'autre en corne, à Brezina : Delmas, *l. c.*, p. 375.

5. Il n'y en a pas dans la grotte de Bou Zabaouiné, dans le centre de la province de Constantine : Robert, *Congrès préhistorique*, Périgueux, 1903, p. 224, A Redeyef, dans le Sud-Ouest de la Tunisie, on ne trouve de tessons que dans la partie supérieure du gisement néolithique : Gobert, *l. c.*, p. 159. D'une manière générale, il semble bien que l'emploi de la poterie ait été plus tardif dans l'Est de la Berbérie que dans l'Ouest. M. Pallary (dans *l'Anthropologie*, XXII, 1911, p. 369) suppose qu'elle était remplacée par des œufs d'autruche.

6. Doumergue, *Bull. d'Oran*, 1907, p. 397 ; conf. Debruge, *Rec. de Constantine*, XLII, p. 129.

7. Voir en particulier Doumergue, *l. c.*, et planche (écuelle pourvue d'un téton latéral, qui est foré).

8. Pallary et Tommasini, *l. c.*, p. 642, fig. 2 (= Pallary, *Instructions*, p. 47, fig. 40).

9. Pallary et Tommasini, *l. c.*, p. 642. Debruge, *l. c.*, p. 128.

10. Pallary et Tommasini, *l. c.*, p. 130. Delmas, *l. c.*, p. 377.

11. Debruge, *l. c.*, p. 135.

parallèles ; suites de points, de trous, fréquemment superposés sur plusieurs lignes ; hachures verticales, obliques, croisées de manière à former un quadrillé ; zones de traits ondulés, dressés ; séries de chevrons⁽¹⁾. Des sortes de virgules ont été faites à coups d'ongle⁽²⁾. Il y a aussi des poteries avec des côtes ou des cordons en saillie, qui sont parfois décorés de hachures⁽³⁾. Des mamelons facilitaient la préhension; quelques-uns offrent un trou transversal, qui permettait de suspendre le vase⁽⁴⁾. A Brezina (Sud oranais), des poteries ont été poussées dans un moule en vannerie, selon un procédé que nous retrouverons au Sahara⁽⁵⁾.

Des œufs d'autruche servaient aussi de récipients, allant au feu⁽⁶⁾. Ils recevaient quelquefois une décoration de points et de lignes⁽⁷⁾. On a même découvert à Redeyef des fragments portant des vestiges d'images d'animaux (antilope ; peut-être autruche) ; les traits gravés qui indiquent les contours des corps enferment des hachures simples ou croisées⁽⁸⁾.

Dans les escargotières gétuliennes et dans les abris de la

1. Voir Pallary, *Instructions*, fig. 10, 25, 42-47. Gobert, dans *l'Anthropologie*, XIII, 1912, p. 159.

2. Pallary et Tommasini, l. c., 643. Debruge, l. c., p. 135. Doumergue et Poirier, l. c., p. 123. Delmas, l. c., p. 378.

3. Pallary, *Instructions*, p. 47, fig. 41.

4. Il y a des anses véritables à la grotte des ours, à Constantine (Debruge, l. c., p. 120), et à Kef el Ahmar, près de Tebessa.

5. Delmas, l. c., p. 377. — Dans la grotte des Ours, des fonds de vases montrent des empreintes de toiles à larges mailles, sur lesquelles ils avaient dû être placés avant d'être secs : Debruge, l. c., p. 128-9 et fig. 4. Mais ces tessons sont-ils bien de l'époque néolithique. ? La poterie reproduite fig. 4. paraît avoir été fabriquée au tour.

6. Une provision d'œufs d'autruche a été découverte dans l'abri sous roche de Kef el Ahmar ; trois d'entre eux étaient percées d'un trou régulier à l'un de leurs sommets (indication de MM. Latapie et Reygasse).

7. A Saïda, deux fragments avec un pointillé et un treillis de lignes obliques : Doumergue et Poirier, l. c., p. 123-4. A Kef el Ahmar, quelques fragments portant des ornements géométriques. A Redeyef : Gobert, *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 159, 162 et fig. 10.

8. Gobert, l. c., p. 162 et fig. 11. — A Bou Zabaouine, M. Robert (Congrès pré-historiques, Périgueux, 1903, p. 225 et fig. 2) a cru reconnaître sur un fragment l'image gravée d'une tête et d'un cou d'autruche ; sur un autre, celle d'un serpent.

Mouillah, on a rencontré les plus anciens témoignages de ce que nous appelons la parure. Ils deviennent bien plus abondants dans la civilisation néolithique : molettes ou galets pour broyer de la couleur rouge, dont ils portent les traces⁽¹⁾ ; restes de colliers en segments d'œufs d'autruche⁽²⁾ ; coquilles percées⁽³⁾, cailloux troués⁽⁴⁾, dents de sanglier⁽⁵⁾, plaquettes en carapace de tortue⁽⁶⁾. Ces pendeloques étaient sans doute moins des ornements que des amulettes.

Les habitants des grottes vivaient dans une saleté incroyable, au milieu des foyers et des détritrus de cuisine, presque en contact avec des corps humains, enfouis sous une couche peu épaisse de terre et de cendres.

1. Saïda : Doumergue et Poirier, l. c., p. 121 ; Bougie (grotte Ali Bacha) : Debruge, *Rec. de Constantine*, XL, p. 149 ; Bou Zabaouine : Robert, Congrès, l. c., p. 228 ; Brezina : Delmas, l. c., p. 373. Morceaux d'hématite dans les grottes d'Oran : Pallary, *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, XI, 1892, p. 301 ; Pallary et Tommasini, l. c., p. 648 ; Doumergue, *Bull. d'Oran*, 1907, p. 308 ; à Saïda : Doumergue et Poirier, l. c., p. 125 ; à Bougie : Debruge, l. c., p. 148 ; à Kef el Ahmar : indication de MM. Latapie et Reygasse ; à Redeyef : Gobert, l. c., p. 151. — Cette couleur rouge, avec laquelle on devait exécuter des peintures sur la peau (voir plus haut, p. 188), a été aussi employée pour peindre des vases (voir p. 194), des objets en os (Pallary et Tommasini, l. c., p. 616), des coquilles (ibid., p. 647 ; Debruge, l. c., p. 154, et *Assoc. française*, Montauban, 1902, II, p. 871, 872). — On a également trouvé des morceaux d'ocre jaune ; Pallary et Tommasini, l. c., p. 648.

2. Constantine, grotte des Ours : Debruge, *Rec. de Constantine*, XLII, 1908, p. 147. Brezina : Delmas, l. c., p. 378. Kef el Ahmar. Redeyef : Gobert, l. c., p. 162 et fig. 8, nos I9, II.

3. Grottes d'Oran : voir, par exemple, Pallary et Tommasini, l. c., p. 641 et 648. Grotte Ali Bacha, à Bougie : Debruge, *Assoc. française*, l. c. Grotte des Ours, à Constantine : Debruge, *Rec. de Constantine*, XLII, p. 147. Brezina : Delmas, l. c., p. 378.

4. Saïda : Doumergue et Poirier, l. c., p. 124.

5. Grotte du Mouflon, à Constantine : Debruge, *Assoc. française*, Lille, 1909, II, p. 820-1 et fig. 7 (deux pendeloques perforées, taillées dans des dents de sanglier). — A la grotte des Ours, un os poli, long de 0 m. 18, est percé d'un trou de suspension : Debruge, *Rec. de Constantine*, XLII, p. 140-1 et fig. 26. A Bou Zalaouine, des morceaux de bois de cerf sont troués : Robert, ibid., XXXIV, 1900, p. 220 et pl. XXI ; Congrès préhistoriques, Périgueux, 1905, p. 228 et fig. 5. Ces objets ont pu être des pendeloques.

6. Oran : Pallary et Tommasini, l. c., p. 642. Saïda : Doumergue et Poirier, l. c., p. 124. Constantine : Debruge, l. c., p. 140 et fig. 24. Bou Zalaouine : Robert, Congrès, p. 230.

Les débris de leur nourriture consistent, comme dans les stations antérieures, en morceaux d'œufs d'autruche, on coquilles de mollusques, en ossements. Les mollusques sont soit des espèces marines (dans les grottes du littoral), surtout des patelles et des moules⁽¹⁾, soit des escargots, toujours très abondants⁽²⁾. Les ossements d'animaux ne représentent sans doute pas tous des reliefs de repas humains : des fauves, qui séjournerent dans des cavernes temporairement abandonnées par les hommes, ont dû y apporter les restes de leurs victimes et y mourir eux-mêmes⁽³⁾. Mais il n'est pas douteux que les troglodytes ne se soient nourris de sangliers, de cerfs, de diverses espèces d'antilopes, de moulions, de moutons, de chèvres, de bœufs, d'ânes, dont ils ont fendu les os longs avec des outils en pierre, pour en extraire la moelle, Nous aurons à examiner au chapitre suivant la question de la domestication de certains de ces animaux⁽⁴⁾. Le cheval et le chien ne se trouvent que dans les couches les plus récentes.

Presque partout, on recueille des ossements humains, en nombre plus ou moins grand. La plupart, sinon tous, ont appartenu à des individus ensevelis dans les grottes⁽⁵⁾. Il n'est pas surprenant que ces os soient confondus avec les débris de cuisine qui constituaient le sol des abris. Cependant on peut à étonner de les trouver très souvent en désordre. Peut-être ont-ils été bouleversés soit par des animaux fouisseurs, soit surtout par les hommes, lorsque ceux-ci vidaient plus ou moins sommairement leur demeure. Le cannibalisme des troglodytes n'est pas inadmissible⁽⁶⁾, mais il n'est pas prouvé.

1. Pallary et Tommasini, l. c., p. 647.

2. A la grotte du Ciel-ouvert (Oran), les poches des parois étaient pleines d'escargots, constituant peut-être des réserves : Doumergue, *Assoc. française*, Pau, 1892, II, p. 627.

3. Conf. plus haut, p. 101, n. 7. Noter cependant que des Marocains mangent du chacal et que les anciens Égyptiens paraissent avoir mangé de l'hyène.

4. Pour les animaux non domestiques, voir plus haut, p. 104 et suiv.

5. Voir au chap. III de ce livre.

6. Au-dessus de la grotte du Grand-Rocher, près d'Alger, de nombreux osse-

Ajoutons que, dès cette époque, il y avait des indigènes qui se nourrissaient de céréales, comme l'atteste la découverte de meules à grains dans les grottes du Rio Salado et de Brezina⁽¹⁾.

IV

On a retrouvé dans l'Afrique du Nord beaucoup de stations néolithiques en plein air, qui, en général, avaient été aussi des ateliers. Mais nos connaissances sur ces établissements sont encore bien incomplètes. Dans diverses régions, dans le Maroc presque inexploré, dans le Nord de la Tunisie et dans le Nord de la province de Constantine, trop négligés par les préhistoriens, les découvertes ont été fort rares. Des recherches attentives combleront probablement d'apparentes lacunes⁽²⁾.

Ces stations, dont quelques-unes sont importantes et méritent plutôt d'être appelées villages, n'ont pas été nécessairement occupées d'une manière ininterrompue. On doit cependant admettre que beaucoup d'Africains étaient alors sédentaires. Ce que nous avons dit des chasseurs est vrai aussi des pasteurs, pour les pays où les troupeaux peuvent vivre en toute saison. Même chez des peuplades peu civilisées, élevage n'est pas synonyme de nomadisme. Quand la culture des céréales se répandit, elle attacha fortement les hommes au sol.

Le choix des emplacements ne se faisait pas au hasard. Comme aux temps lointains du paléolithisme, les indigènes recherchaient surtout l'eau et la facilité de la défense. Une langue

ments humains, en désordre, ont été trouvés dans un foyer, avec des coquilles de mollusques, des os de gazelle, quelques outils en silex, une hachette en pierre polie et des débris de poteries : *Bull. de la Société algérienne de climatologie*, XII, 1876, p. 153-5. L'hypothèse d'un ensevelissement collectif peut paraître ici moins vraisemblable que celle d'un repas de cannibales.

1. Voir au chap. II de ce livre.

2. M. Collignon dans *Matériaux*, XXI, 1887, p. 196) croit cependant que le Nord et le centre de la Tunisie seul réellement très pauvres en préhistoire. Lui même et d'autres ont fait çà et là des recherches, qui sont restées infructueuses. Conf. Bellucci, *l'Età della pietra in Tunisia* (Roma, 1876), p. 11-12.

de terre presque entourée par la mer, un plateau, une croupe au confluent de deux rivières ou entre des ravins : tels étaient les lieux qu'ils préféraient, quand ils trouvaient une source dans le voisinage immédiat⁽¹⁾. Peut-être même, dès cette époque, ont-ils quelquefois protégé leurs villages par des remparts, en blocs bruts, ajustés à sec : au djebel et Kalaa, dans la presqu'île du cap Bon, on a constaté l'existence de murs, d'aspect très primitif, à assises disposées en grossiers gradins, barrant les deux extrémités d'une étroite arête rocheuse, longue de 400 mètres, sur laquelle ont été recueillis des instruments en pierre, pointes de flèches et éclats du silex⁽²⁾.

Une étude approfondie des foyers, de leur répartition et des débris qui les entourent permettrait peut-être de présenter des hypothèses sur l'aspect et le groupement des habitations, de dire si les huttes étaient rondes ou quadrangulaires, si, en quelques endroits, on n'avait pas déjà commencé à édifier des maisons en moellons⁽³⁾,

La civilisation néolithique des grottes se retrouve dans des stations découvertes sur différents points de l'Algérie⁽⁴⁾. Elles ont été très peu explorées et nous nous abstiendrons d'en parler, car nous ne pourrions que répéter ce que nous avons dit au sujet des troglodytes.

1. Conf. Pallary, Bull. de la *Société d'anthropologie de Lyon*, XI, 1892, p. 287 ; Debruge, Assoc. française, Ajaccio, 1901, II, p. 735 ; Pallary, *Instructions*, p. 61, 62, 63.

2. *Atlas archéologique de la Tunisie*, f° de Tozegrane, n° 136.

3. On retrouve des débris du murs en pierres sèches sur l'arête du djebel et Kalan : *Atlas de la Tunisie*, I, c.

4. M. Pallary en mentionne quelques-unes de la province d'Oran, dans l'*Homme préhistorique*, III, 1905, p. 38 et 39, et dans ses *Instructions*, p. 49. La station de la gare d'Arbal, au Sud-Est d'Oran, paraît aussi appartenir à cette époque : Doumergue, Assoc. française, Nantes, 1898, II, p. 574-5 ; *Bull. d'Oran*, 1905, p. 309, et 1910, p. 411. Il en est peut-être de même de plusieurs stations découvertes au cap Djinet, à l'Est d'Alger (Viré, *Rec. de Constantine*, XXXIX, 1903, p. 759-760 ; *ibid.*, Ajaccio, 1901, II, p. 735-740 ; l'*Homme préhistorique*, III, 1905, p. 270-5) ; de celle d'Aïn el Bey, au sud de Constantine, où l'on ne signale pas non plus de poteries (Thomas, Bull. de la *Société des sciences physiques d'Alger*, XIII, 1877, p. 37-51).

C'est seulement dans des stations en plein air, et non plus dans des abris⁽¹⁾, qu'apparaît une autre industrie néolithique, plus récente : on l'a qualifiée de berbère⁽²⁾. Elle a été rencontrée dans un grand nombre de lieux, depuis l'Océan jusqu'à Gafsa, depuis le littoral des départements d'Oran et d'Alger jusque dans le Sahara français occidental (vallées de l'oued Zousfana, de l'oued Souara, Tidikelt)⁽³⁾. La décadence de la technique est

1. Pallary, *Instructions*, p. 32. — Dans le Sud oranais, près d'Aïn ed Douis, on trouve des stations situées en avant de cavités naturelles, que les hommes ont agrandies et qui contiennent une partie du mobilier (haches polies) : Flamand, dans *l'Anthropologie*, III, 1802, p. 150-2. Un abri fouillé près de Bougie pourrait bien avoir été habité à l'époque de la civilisation néolithique berbère : Debruge, *Rec. de Constantine*, XXXVII, 1903, p. 146 et suiv. (« Grand Abri »).

2. Pallary, *Instructions*, p. 51. C'est M. Pallary qui a nettement reconnu le caractère récent de cette industrie.

3. L'énumération qui suit n'a pas la prétention d'être complète. Larache, sur l'océan : Pallary, dans *l'Anthropologie*, XVIII, 1907, p. 306-7. Eckmühl, près d'Oran : Carrière, *Bull. d'Oran*, 1886, p. 148-9, fig. 7, 9-23. Canastel, près d'Oran Pallary, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XI, 1892, p. 287. Takdempt, à l'ouest de Dellys (département d'Alger) ; La Mizrana, à l'Est du même lieu Lacour et Turcat, *Bull. archéologique du Comité*, 1900, p. 513-6, pl. XXVII-XXVIII ; Viré, *Rec. de Constantine*, XXXIX, 1903, p. 12 et planches. — Oudjda, Lalla Marnia, aux frontières du Maroc et de l'Algérie : Pinchon, dans *l'Anthropologie*, XIX, 1908, p. 432, fig. 12-13 ; Harbin, *Bull. d'Oran*, 1910, p. 89-90. Divers lieux de la région de Mascara (Ras et Mn, djebel Khal-el, Sidi Daho, Palikao, etc.) : Pallary, dans *l'Anthropologie*, XX, 1911, p. 503 ; musée d'Alger. Régions de Saïda et de Frenda : musée d'Alger, Région de Chellala : Joly, *Revue africaine* ; LIII, 1909, p. 12. fig. 23. Aïn Sefra, dans le Sud oranais : Lenez, dans *l'Homme préhistorique*, II, 1904, p. 111, fig. 81-83 ; Pallary, *ibid.*, p. 159. — Aïn et Mouhad, à l'Est de Tébessa ; Debruge, *Rec. de Constantine*, XLIV, 1910, p. 78, pl. I et II ; Pallary, dans *l'Anthropologie*, XXII, p. 503, Nombreuses stations dans les régions de Tamerza, Rodeyef, Gafsa : Couillault, dans *l'Anthropologie*, V, 1894, p. 534 et fig. 3 ; Pallary, *Bull. de la Société archéologique de Sousse*, V, 1907, p. 104-5 ; Fleury, *ibid.*, VI, 1908, p. 71-73, fig. 6-9 ; de Morgan, Capitan et Boudy, *Revue de l'École d'anthropologie*, XX, 1910, p. 274, 276, fig. 73 et 74. — Dans le Sahara occidental français, régions de l'oued Zousfana, de l'oued Souara, Tidikelt : Gautier, *Sahara algérien*, p. 122 et suiv., fig. 38 ; Barthélemy et Capitan, *Revue de l'École d'anthropologie*, XII, 1902, p. 303 et suiv., fig. 93-97 ; musée d'Alger. — Çà et là, mais rarement, on recueille des pointes pédonculées du néolithique berbère au milieu de stations où l'on trouve une autre industrie (néolithique saharienne), décrite au § V : dans l'extrême Sud Tunisien (de Morgan, etc., l. c., fig. 93 et 96, à la p. 286), dans les régions d'Ouargla et du grand Erg oriental. (Verneau, apud Foureau, *Documents scientifiques de la mission Foureau-Lamy*, p. 1117 ; Capitan, *Bull. archéologique du Comité*, 1900, p. CXXVI ; musée d'Alger). — A cette industrie berbère appartiennent des objets découverts à Oglat et Hassi, entre Laghouat et El Goléa, nous une couche de travertin formée par des sources, aujourd'hui disparues (conf. Weisgerber, *Revue d'ethnographie*, IV, 1885, p. 421, fig. 164). C'est bien à tort que Tissot (*Géographie*

évidente. Les outils, en silos et en quartzite, sont massifs⁽¹⁾ et taillés hâtivement à grands éclats sur une seule face, au point de ressembler beaucoup à des types moustériens⁽²⁾. Ce sont des lames, des pointes, des grattoirs, des pierres de jet (disques coupants et galets à facettes). Ce sont surtout des pointes à pédoncule, épaisses, irrégulières, dont les plus grosses ont dû être adaptées à des javelots et à des piques, les plus petites à des flèches⁽³⁾. Les haches polies, souvent de grande taille⁽⁴⁾, présentent presque toutes la forme en boudin⁽⁵⁾ ; elles sont d'ordinaire fabriquées en roche verte. La poterie est plus grossière que celle des grottes. On n'a constaté cette industrie que dans l'Afrique du Nord⁽⁶⁾.

Les gravures rupestres du Sud oranais doivent être de la même époque ; à leur base, se retrouvent fréquemment des campements néolithiques berbères⁽⁷⁾. Elles nous donnent diverses indications sur le costume et l'armement des indigènes. On y voit des gens coiffés, semble-t-il, d'une couronne de plumes⁽⁸⁾.

de la province d'Afrique, I, p, 380) considère cette station « comme un des plus anciens monuments de l'industrie humaine qu'on ait retrouvés jusqu'à présent ». Il n'est nullement nécessaire d'admettre que la formation de la couche de travertin ait exigé un temps très long ; Rolland déclare qu'elle date de l'époque géologique actuelle : *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, XCI, 1880, p. 246.

1. Il n'y a plus de petits silex à formes géométriques.

2. Conf. Fleury, *Bull. de la Société archéologique de Sousse*, VII, 1909. p. 79 et 84.

3. Barthélemy et Capitan, *Revue de l'École d'anthropologie*, XII, p. 303. Assez souvent, la pointe, cassée, a été retouchée ; l'instrument, est devenu soit un grattoir, soit un bout de flèche ou de javelot à tranchant transversal : Barthélemy et Capitan, l. c., p. 304, fig. 99-101 ; Pallary, *Instructions*, p. 51.

4. L'une d'elles, trouvée près de Dellys, dépasse 0 m. 31 (musée d'Alger).

5. Les haches plates deviennent très rares.

6. Pallary, *Instructions*, p. 34, 50. On la rencontre dans quelques îles voisines du littoral, Zaffarines, Habibas, Rachgoun : Pallary, *ibid.*, p. 52.

7. Bonnet, *Revue d'ethnographie*, VIII, 1889, p. 154. Flamand, dans *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 150-2. Pallary, l. c., p. 52. Voir aussi Maumené, *Bull. archéologique du Comité*, 1901, p. 304-5.

8. Moghar et Tahtani : Flamand, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XX, 1901, p. 190, fig. IV (reproduite dans *Revue de l'École d'anthropologie*, X, 1900, p. 262, fig. 45, et XII, 1902, p. 172, fig. 63). Cette coiffure de plumes se retrouve à Tyout (Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 42 : tête d'un archer) et aussi, semble-t-il, à Asla (Flamand, *Bull. de géographie historique*, 1903, p. 512, fig. 11).

Il y en a qui portent des ceintures, minces⁽¹⁾ ou larges⁽²⁾, dont quelques-unes paraissent serrer de courtes tuniques⁽³⁾. Des personnages sont peut-être ornés d'un collier⁽⁴⁾, de bracelets⁽⁵⁾, de pendeloques tombant autour des bras⁽⁶⁾. Plusieurs chasseurs, accompagnés de chiens, tiennent des arcs⁽⁷⁾. Des objets, adaptés obliquement à un long manche, ressemblent aux haches en boudin qu'on découvre dans les stations⁽⁸⁾. Des instruments coudés pourraient être des bâtons de jet, ou boumerangs⁽⁹⁾. Les boucliers, sans doute en peau, sont soit ovales⁽¹⁰⁾, soit arrondis

1. Tyout : Gsell, l. c., I, p. 42, fig. 10. Ksar el Ahmar : Pamel, *Singe et homme*, pl. I, fig. 1 (c'est une femme).

2. Moghar : Flamand, *Bull. de la Soc. d'anthr. de Lyon*, l. c.

3. Tyout : Gsell, l. c. (en bas, sur la droite), Moghar : Flamand, l. c.

4. Er Richa : Delmas, *Bull. de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, IX, 1902, p. 140, fig. IV, et p. 144.

5. Er Richa : Delmas, l. c., p. 140, fig. IV ; p. 143, fig. VI, et p. 144.

6. Tyout : Tissot, l. c., pl. II, fig. 2 ; Gsell, l. c. Tissot (p. 490) donne une autre interprétation : « une femme semble porter une tunique, dont les mouche sont ornées, de franges ».

7. Tyout : Tissot, l. c., fig. 49 ; Pomel, l. c., pl. II, fig. 2, 3, 7. Gsell, l. c., Conf. une gravure saharienne, vue par Barth dans la région de Ghat : *Reisen und Entdeckungen*, I, fig. à la p. 210.

8. Ksar et Ahmar : Flamand, dans *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 148-9 et 151 ; Pomel, l. c., pl. II, fig. 5 ; Gsell, l. c., p. 43, fig. 12 (cet objet est tenu par un homme). Asla : Pomel, l. c., pl. I, fig. 7 (objet isolé). A Tyout, deux personnages tiennent ou instrument allongé, à extrémité coudée, qui peut être une hache emmanchée : Flamand, l. c.

9. Asla : Pomel, l. c., pl. I, fig. 5 et 6 (« casse-tête ») ; conf. Flamand et de Mortillet, *Assoc. française*, Paris, 1900, I, p. 210-1. Peut-être aussi sur une image rupestre de la région de Constantine : Bosco et Salignac, *Rec. de Constantine*. XLV, 1911, pl. IV à la p. 338 (conf. p. 137). — Le boomerang était une arme des Libyens voisins de l'Égypte : Perey Newberry, *Beni Hasan*, I, pl. XLV et XLVII ; Dünichen, *die Flotte einer ägyptischen Königin*, pl. VI et XI. Il était peut-être encore en usage à l'époque historique chez les *Macae*, peuplade des Syrtes Silius Italicus, III, 277 (« panda inanus est armata calcia ») ; peut-être aussi chez les Garamantes : Silius, III, 318-9 (« cui tragula semper fulmineam armabat, celebratum missile, dextram ») ; conf. Damstè, *Mnemosyne*, XXXVIII, 1910, p. 227-8 et p. 231. — Sur les gravures de Khangnet et Hadjar, dans la région de Guelma, les personnages représentés tiennent soit un instrument coudé (hache emmanchée ? boomerang ? hoyau ?), soit un bâton courbe (boomerang ?), soit un objet qu'on a comparé à une raquette carrée : Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, pl. IX et X ; Gsell, l. c., p. 47.

10. Bou Alem, Bouclier de forme ovale, autant qu'il semble, sur la gravure rupestre saharienne vue par Barth, *Reisen*, l. c. (à moins que ce ne soit un arc). Sur une gravure qui existe près d'Asla, dans le Sud oranais, un personnage tient peut-être un petit bouclier rond : Flamand, *Bull. de géographie historique*, 1903, p. 512, fig. 11.

en haut et en bas, avec, des échancrures latérales⁽¹⁾, rappelant la forme du bouclier dit béotien⁽²⁾.

Les gravures de l'oued Itel (au Sud-Ouest de Biskra), qui sont peut-être aussi du même temps, nous montrent des hommes avec un vêtement couvrant le haut de la poitrine et probablement agrafé sur une épaule : on doit supposer que c'est une peau de bête. Un autre personnage, vêtu d'une tunique (?), tient un bouclier à double échancrure⁽³⁾.

V

Une troisième civilisation néolithique nord-africaine est, au moins en partie, contemporaine de la précédente, puisque, dans diverses stations, on découvre pêle-mêle des objets typiques des deux industries⁽⁴⁾. Mais elle remonte à une époque plus ancienne, partiellement contemporaine du néolithique des grottes, auquel elle est mélangée dans l'abri de Redeyef⁽⁵⁾.

Elle peut être appelée saharienne, car elle a couvert de stations et d'ateliers le Sahara oriental français, aujourd'hui si

1. Asla : Pomel, l. c., pl. I, fig. 9 ; Flamand, l. c., p. 506, fig. 6. Je ne crois pas qu'on puisse y voir une double hache : l'objet présente au milieu un motif allongé, qui ne s'expliquerait pas sur une hache.

2. En usage, au second millénaire avant J.-C., dans la Méditerranée orientale, et plus tard encore en Grèce : voir Lippold, dans *Münchener archäologische Studien dem Andenken A. Furtwänglers gewidmet*, p. 410 et suiv. ; A. J. Reinach, *Rev. de l'histoire des religions*, 1910, I, p. 210, 215. C'était aussi la forme des ancilia romains, qui se conservèrent dans les cérémonies religieuses. Il n'est du reste pas nécessaire de croire à l'origine commune de ces divers boucliers. Cette forme est naturellement donnée par une peau de quadrupède, tendue sur une armature en bois (conf. A. J. Reinach, *ibid.*, 1900, II, p. 327). Dans l'Afrique australe, les Betchouanas se servent encore de boucliers analogues : voir Schurtz, *Urgeschichte der Kultur*, p. 352.

3. *Rev. de Constantine*, XXXIII, 1899 pl. à la p. 304. Conf., pour l'homme au bouclier, *ibid.*, XXXVIII, 1904 pl. à la p. 107 ; *Bull. de géographie historique*, 1903, p. 506, fig. 7.

4. Aïn Sefra : Lenez, dans *l'Homme préhistorique*, II, 1904, p. 111-113 ; Pallary, dans *l'Anthropologie*, XVIII, 144-5. Région d'Igli et Tidikelt, dans le Sahara : musée d'Alger. Voir aussi plus haut, p. 200, n. 3 (vers la fin), l'indication de pointes berbères trouvées dans des stations à industrie saharienne.

5. Conf. plus haut, p. 191, n. 4.

désolé⁽¹⁾. Elle s'est étendue aussi sur la Tunisie méridionale, aux environs⁽²⁾ et au Sud de Gabès⁽³⁾. Des pointes de flèches qui la caractérisent ont été recueillies à Redeyef (à l'Ouest de Gafsa)⁽⁴⁾, à Messaad (dans l'Atlas saharien, au Nord-Est de Laghouat)⁽⁵⁾, à Aïn Sefra (dans le Sud Oranais)⁽⁶⁾, et dans les steppes de l'Algérie centrale⁽⁷⁾ : elles avaient été sans doute apportées de loin dans ces différentes régions.

Les stations sahariennes se rencontrent presque toutes, non dans les espaces rocheux et montagneux⁽⁸⁾, mais dans les dunes, le long des anciennes rivières⁽⁹⁾, souvent dans des lieux où il y a encore des mares, des cuvettes humides, des puits. On recherchait évidemment l'eau et il est certain qu'elle se trouvait beaucoup plus facilement que de nos jours, soit parce que le climat était moins sec, soit parce que les vallées étaient moins obstruées par les sables⁽¹⁰⁾. Les régions où les silex néolithiques abondent le plus sont celles de l'oued Rhir⁽¹¹⁾ d'Ouargla⁽¹²⁾, de

1. Sur cette civilisation néolithique saharienne, voir surtout Foureau, *Documents scientifiques de la mission Foureau-Lamy*, p. 1003-1096 ; Hamy, *ibid.*, p. 1097-1103 (= Comptes rendus de l'Académie des inscriptions, 1905, p. 58-71) ; Verneau, *ibid.*, p. 1106-1131 et pl. XX-XXIX ; Flamand et Laquière, *Revue africaine*, L, 1906, p. 204-241.

2. Belluci, *l'Eta delle pietra in Tunisia*, en particulier, inv. III, 5. De Nadillac, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1884, p. 7-8. Zaborowski, *Revue de l'École d'anthropologie*, IX, 1809, p. 50, 51. Vassel, *Assoc. française*, Boulogne, 1899, I, p. 284.

3. Gauckler (d'après Tribalet), *Bull. archéologique du Comité*, 1901, p. CLXIII-IV. Schweinfurth, *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 905, Chantre, *Assoc. française*, Reims, 1907, I, p. 202-3. Pervinquière, *Revue de Géographie*, III, 1909, p. 466-7. De Morgan, Capitan, Boudy, *Revue de l'École d'anthropologie*, XX, 1910, p. 283 et suiv., 343-4.

4. En assez grand nombre (une cinquantaine) ; Gobert, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 157 et fig. 5.

5. Harimayer, *Revue africaine*, XXIX, 1885, p. 144-5 (sous des ruines romaines).

6. Lenez, dans *l'Homme préhistorique*, II, 1904, p. 112-3, fig. 84-91.

7. Joly, *Revue africaine*, LIII, 1909, p. 12.

8. Weisgerber, *Revue archéologique*, 1881, II, p.4. Foureau, *Documents*, p. 1079, 1083. Voinot, *Bull. d'Oran*, 1908, p. 327-8, « 54. Gautier, *Sahara algérien*, p. 134.

9. Voir plus haut, p. 55.

10. *Supra*, p. 56.

11. Jus, *Revue d'ethnographie*, VI, 1887, p. 343-6.

12. Hamy, *C. r. de l'Acad. Des Inscriptions*, 1903, p. 60-61 (histoire des découvertes). Chipault, *Revue de l'École d'anthropologie*, VI, 1896, p. 255 et suiv.

l'oued Mya⁽¹⁾, du grand Erg Oriental et de l'Erg d'Issaouane⁽²⁾. Il faut abandonner l'hypothèse, présentée tout d'abord⁽³⁾, mais réfutée par des constatations ultérieures, d'un développement de cette civilisation du Midi vers le Nord⁽⁴⁾ : on ignore en réalité comment elle s'est répandue⁽⁵⁾.

La matière employée pour la confection des armes et des outils est presque toujours le silex⁽⁶⁾. Çà et là, il y avait des ateliers fort importants : on a même observé que des artisans s'adonnaient exclusivement à la taille de tel ou tel instrument⁽⁷⁾.

Les pointes de flèches⁽⁸⁾, fines, légères, sont fort nombreuses et souvent d'un travail admirable, surtout autour d'Ouargla, dans le grand Erg et dans l'Erg, d'Issaouane. Il y en a qui offrent la forme d'une feuille de laurier; d'autres, d'un losange, ou d'un triangle⁽⁹⁾. Mais la plupart présentent des ailerons⁽¹⁰⁾, avec ou sans

1. Hamy, *Bull. du Muséum d'histoire naturelle*, V, 1890, p. 334-6. Cartailhac, *Assoc. française*, Montauban, 1902, I, p. 251-2.

2. Foureau, *Documents*, p. 1060 et suiv. — Belles collections, récoltées dans ces régions et dans celle d'Ouargla, au musée du Trocadéro (Foureau) et au musée d'Alger (père Huguenot et autres).

3. Roubourdin, dans *Documents relatifs à la mission Flatters*, p. 264. Weisgerber, dans *Revue archéologique*, 1881, II, p. 5, et *Revue: d'archéologie*, IV, 1885, p. 422. Foureau, C. r. de l'*Acad. des Inscriptions*, 1894, p. 21.

4. On avait cru que les instruments en silex les plus fins se trouvaient dans la partie septentrionale du Sahara et les plus grossiers plus avant dans le désert. Il n'en est rien. Au Nord de Touggourt, le travail de la pierre fut médiocre; il devient meilleur entre Touggourt et Ouargla, parfait dans les régions situées entre Ouargla et l'Erg d'Issaouane : Foureau, *documents*, p. 1064 et suiv. Conf. Hamy, C. r. de l'*Acad. des Inscriptions*, 1905, p. 70 ; Flamand et Laquière, *Revue africaine*, L. 1906, p. 231.

5. Dans le Sud du Sahara, l'industrie de la pierre présente un aspect différent et se rattache au néolithique soudanais : voir Gautier, *Sahara algérien*, p. 126-130, 134,

6. On rencontre cependant des pointes et racloirs, de type moustérien, en grès et en quartzite : voir plus haut, p. 183, n. 8.

7. Roubourdin, dans *Documents Flatters*, p. 241 ; conf. Zaborowski. *Revue de l'École d'anthropologie*, IX, 1899, p. 44 (Hassi et Rhatmaïa, au Sud d'Ouargla). De Nardailine, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1884, p. 51 (région de Gabès).

8. Voir la classification de Pallary, dans *l'Homme préhistorique*, IV, 1906, p. 168-173.

9. On peut mentionner aussi la forme en écusson rectangulaire, se terminant par deux pointes aiguës, dont l'une est le pédoncule : Flamand et Laquière, l. c., p. 220-2, fig. 8-9.

10. Les flèches à aileron unique sont sans doute des flèches cassées, qui paraissent avoir servi dans cet état : Pallary, dans *l'Anthropologie*, XVIII, 1907, p. 142.

pédoncule⁽¹⁾ ; elles sont très soigneusement taillées sur les deux faces. Quelques-unes sont munies de barbelures sur les bords.

Notons encore des lames diverses (simples⁽²⁾, à bords retouchés, à dos retaillé, à encoches) ; des instruments fusiformes, pointus aux deux extrémités (prétendus hameçons doubles, mais probablement pointes de flèches)⁽³⁾ ; de petits trapèzes, qui sont sans doute des bouts de flèches à tranchant transversal⁽⁴⁾ ; des outils coupants, de forme semi-circulaire, à dos retaillé, qui ont peut être servi au même usage, à moins que ce ne soient des tranchets ; des grattoirs circulaires ou consistant est une lame terminée par un bout convexe ; des scies, des perceurs, des burins. Des pointes de javelots ou de piques, en forme de feuille de laurier, taillées sur les deux faces, sont ale -type solutréen.

Cette industrie offre nombre d'instruments semblables à ceux qu'on trouve dans les grottes néolithiques du Tell⁽⁵⁾, et aussi dans les escargotières gétuliennes à petit outillage. Mais elle est surtout étroitement apparentée à celle qui florissait en Égypte à l'époque préhistorique et au temps des premières dynasties⁽⁶⁾.

Les haches polies⁽⁷⁾ sont, pour la plupart, en silex ou en

1. Plus fréquemment avec pédoncuule.

2. Plusieurs lames, trouvée, près d'Ouargla, sont remarquables par leur taille exceptionnelle (0 m. 20 – 0 m. 25 de longueur) : Chipault et Capitan, *Revue de l'École d'anthropologie*, VI, p. 258 et 261, fig. 46-48.

3. Conf. p. 192, n. 4.

4. Conf. p. 188 et 192.

5. Surtout les petites lames de divers types et les petits trapèzes.

6. Voir Zaborowki, *Revue de l'École d'anthropologie*, IX. 1899, p. 46 et 51 ; Cartailhac, *Assoc. française*, Montauban, 1902, l. p. 252 : de Morgan. Capitan et Boudy, *Revue de l'École d'anthropologie*, XX, 1910, p. 344, 345 : les mêmes, *Revue d'anthropologie*, XX, 1911, P. 210, 220. Ressemblance des lames à bords retouchés, à des retaillés à encoches, des instruments fusiformes à double pointe, des trapèzes, des outils semi-circulaires, des scies, des pointes solutréennes, de quelques poignards ou grands couteaux d'un beau travail (région d'Ouargla, au musée d'Alger), de divers types de pointes de flèches. Pour ces derniers objets, M. Capitan (*Bull. archéologique du Comité*, 1909, p. CXXXVIII) croit même à des importations d'Égypte : hypothèse que réfutent leur abondance et la présence de pièces ébauchées.

7. Conf. Flamand et Laquière, l. c., p. 214-9. — Elles sont extrêmement rares dans les stations du Sud-Est de la Tunisie : *Assoc. française*, Tunis, 1896, I, p. 209.

calcaire siliceux⁽¹⁾, assez petites⁽²⁾, aplaties et trapézoïdiformes⁽³⁾ ; elles ressemblent aux haches égyptienne⁽⁴⁾.

Les poteries⁽⁵⁾, dont on ne recueille que des tessons, étaient en général de petites dimensions, Comme celles des grottes, elles ont souvent reçu une ornementation géométrique très simple : lignes de points, de trous : suites de hachures, de chevrons, de zigzags verticaux ; diagonales croisées ; coups d'ongles. On les a parfois badigeonnées en rouge. Des vases ont été façonnés en poussant de la terre dans des moules en vannerie, qui brûlaient à la cuisson⁽⁶⁾ : procédé en usage dans l'Afrique orientale (chez les somalis)⁽⁷⁾ : et au Soudan⁽⁸⁾.

Les œufs d'autruche ont laissé des débris plus abondants encore que dans les stations du Tell : ils portent souvent des traces de feu. Ils servaient de vases : on en a découvert plusieurs, encore intacts⁽⁹⁾. Quelques fragments sont ornés de dessins géométriques, traits parallèles, chevrons, lignes croisées, formant un quadrillé, suites de points⁽¹⁰⁾.

Il faut aussi mentionner de grands plats en grès⁽¹¹⁾, et surtout des meules dormantes, également en grès, avec des molettes et des pilons⁽¹²⁾. Ces meules sont de forme à peu près elliptique, et leur surface supérieure est légèrement concave. Il est certain qu'on y a broyé des grains.

1. On en trouve aussi in roche ophitique.

2. Quelquefois si petites qu'on s'est demandé si ce n'étaient pas des amulettes.

3. La forme en boudin existe, mais elle est rare.

4. Cartailine, l, c. Flamand et Laquière, l. c., p. 232.

5. Voir Verureau, dans Foureau, *Documents*, p. 1123-8, pl. XXVII-XXIX.

6. Verneau, l. c., p. 1123, Vuinol, *Bull. d'Oran*, 1908, p. 350.

7. Hamy, C, *r. de l'Académie des Inscriptions*, 1905, p. 69.

8. Desplagnes, *le Plateau central nigérien*, p. 27 et 457.

9. Roubourdin, dans *Documents Flatters*, p. 242, Foureau, l. c., II, p. 1072. Flamand et Laquière, l. c., p. 229.

10. Flamand et Laquière, p. 230, fig. 17 (région de l'oued Mya) : voir aussi un fragment recueilli par Foureau : Verneau, l. c., p. 1128.

11. Foureau, l. c., p. 1082. Flamand et Laquière, p. 230. — Foureau (p. 1068, 1073) indique aussi de petites « urnes » en grès et en ophite.

12. Foureau, p. 1063, 1070, 1072, 1073, 1074, 1082. Verneau, *apud* Foureau, p. 1119-1120. Conf. Gautier, *Sahara algérien*, p. 130.

Les indigènes sahariens se paraient de colliers en rondelles ou en segments d'œufs d'autruche⁽¹⁾, en perles formées de tronçons de tiges d'encrines fossiles⁽²⁾ ; ils portaient parfois aussi des pendeloques consistant en globules de grès ou en cailloux perforés⁽³⁾.

Nous croyons volontiers que l'industrie de la pierre remonte à des temps très reculés dans le Sahara, comme dans la Berbérie ; que les outils acheuléens qu'on y a trouvés datent de l'âge quaternaire⁽⁴⁾ ; que les types néolithiques, en tous points semblables à ceux qui se fabriquaient en Égypte plusieurs milliers d'années avant l'ère chrétienne, ont été connus vers la même époque dans le désert actuel. Cependant les stations que nous venons d'étudier paraissent être, pour la plupart, relativement récentes⁽⁵⁾. Les moules attestent la connaissance des céréales⁽⁶⁾ et ces ustensiles sont identiques à ceux que des Touaregs⁽⁷⁾ et des Nigériens⁽⁸⁾ emploient aujourd'hui. Çà et là, on a ramassé quelques débris d'objets en métal⁽⁹⁾ et en verre⁽¹⁰⁾, peut-être contemporains des instruments en pierre auxquels ils étaient mélangés. Il est possible que des tribus néolithiques aient encore habité le Sahara au temps de ces Éthiopiens, voisins de l'Égypte,

1. Verneau. L. c., p. 1128. Flamand et Laquière, p. 226, fig. 13.

2. Flamand et Laquière, *ibid.*, fig. 14.

3. Foureau, p. 1073. Verneau, p. 1129.

4. Voir plus haut. p. 183, n. 6.

5. Certains silex sont très usés ; d'autres, au contraire, offrent un aspect très frais, avec des arêtes encore vives. Mais cela ne prouve pas que les premiers soient beaucoup plus anciens que les autres. Préservés par le sable qui les a recouverts, ceux-ci n'ont été ramenés que depuis peu à la surface par le vent, qui, comme le dit M. Gautier (*Sahara algérien*, p. 122), s'est chargé des fouilles, en décapant le sable.

6. Un cylindre en pierre, long de 0 m. 45, aplati et aminci du bout, qu'on a trouvé dans la région de l'oued Mya, aurait un soc de charrue primitive, selon Hamy (*Assoc. française*, Paris, 1900, I. p. 60, et *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1903, p. 112).

7. Foureau, l. c., p. 1063, 1094.

8. Gautier, l. c., p. 131.

9. Foureau, p. 1068 (plaquettes, clou de bronze),

10. Foureau, p. 1070, 1071 (perles), 1077 (débris de bracelets, pour la plupart multicolores) ; conf. Verneau, l. c., p. 1120. Perles en verre dans une station de la région d'Ouargla : musée d'Alger,

qui, Selon le témoignage d'Hérodote⁽¹⁾ se servaient de pointes de flèches en pierre vers le début du Ve siècle avant Jésus-Christ.

VI

La civilisation de la pierre s'est développée dans l'Afrique du Nord à la fois par des perfectionnements locaux et par des relations pacifiques ou belliqueuses. Nous avons indiqué⁽²⁾ que les haches polies et les pointes de flèches n'ont pas dû être fabriquées partout où on les trouve. Les silex ont été importés dans les régions où cette matière faisait défaut. Les poteries ont pu aussi voyager : en tout cas, il est difficile d'attribuer au hasard l'identité des motifs qui décorent cette céramique en divers pays. Les industries se ressemblent trop dans le Sud de la péninsule ibérique et dans l'Ouest de l'Algérie, à la fin du paléolithique et pendant la période néolithique ancienne⁽³⁾, pour qu'on se refuse à admettre des rapports entre ces deux contrées⁽⁴⁾. Des relations, plus ou moins directes, ont évidemment existé entre l'Égypte et les populations néolithiques du Sahara et du Sud-Est de la Tunisie⁽⁵⁾. La domestication de certains animaux a été une étape décisive de l'humanité : cette conquête

1. VII, 120.

2. P. 193 et 201.

3. Voir p. 189 et 192.

4. Plus tard, le néolithique berbère d'Afrique différa beaucoup du néolithique récent d'Espagne : conf. Pallary, *Instructions*, p. 51. cependant il y eut encore quelques rapports entre les deux contrées. Il est impossible de ne pas attribuer une origine africaine à des grains de collier taillés dans des œufs d'autruche, que M. Siret a trouvés en Espagne, dans des couches néolithiques récent (*l'Anthropologie*, XX, 1909, p. 130). A l'époque de la civilisation néolithique berbère, les Africains n'étaient pas incapables de naviguer, puisqu'ils ont occupé des îles voisines du littoral : voir plus haut, p. 201, n. 6.

5. Voir p. 206. Probablement par l'intérieur du Sahara, avec une extension vers le Sud de la Tunisie, plutôt que par une pénétration au fond de la petite Syrte et une extension progressive vers le Midi. Les haches polies de type égyptien se retrouvent dans le Sahara, mais sont, nous l'avons dit (p. 206, n. 7), fort rares dans la région de Gabès.

difficile ne fut sans doute faite que dans quelques pays, d'où elle se répandit au loin, de même que la culture des céréales. Des importations peuvent seules expliquer la présence d'une perle en verre dans une grotte néolithique de Saïda⁽¹⁾ ; d'outils en obsidienne dans une station voisine de Bizerte et dans l'une des îles Habibas, à l'Ouest d'Oran⁽²⁾ (cette roche n'existe pas en Berbérie⁽³⁾) ; de coquilles marines, retrouvées à l'intérieur des terres⁽⁴⁾ ; de coquilles étrangères à l'Afrique du Nord, recueillies dans des campements sahariens⁽⁵⁾.

Quand la connaissance des métaux⁽⁶⁾ pénétra-t-elle au milieu des populations qui se servaient d'instruments en pierre, et

1. Doumergue et Poirier, *Bull d'Oran*, 1894. p. 124.

2. Pallary, Instructions, p. 50 ; musée d'Alger.

3. On trouve de l'obsidienne dans l'île de Pantelleria, en Sardaigne, eu Sicile, sans parler d'autres régions plus éloignées de l'Afrique du Nord : conf. Modestar, *Introduction à l'histoire romaine*, p. 36.

4. Abris de la Mouillah, qui ne sont, il est vrai, qu'à une quarantaine de kilomètres de la mer (coquillages ayant servi d'aliments et d'objets de parure ; Barbin, *Bull. d'Oran*, 1910, p. 83, 87 ; 1912, p. 306. Grotte de Saïda (valve de pétoncle) : Doumergue et Poirier, l. c., p. 125. Station néolithique dans l'Atlas saharien, près d'Aïn Sefra (*Murex trunculus perforé*) : Flamand, dans *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 152 ; conf. Revue africaine, L. 1906, p. 228-9 et fig. 15. Abri de Redeyef, à l'Ouest de Gafsa : Gobert, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 155, 163.

5. Coquilles du Nil, de la mer Rouge et de l'océan Indien : Rabourdin, *Documents Flatters*, p. 242, 243 ; Zaborowski, *Revue de l'École d'anthropologie*, IX, 1890, p. 44 ; Pallary, dans *l'Homme préhistorique*, IV, 1906, p. 141-3. Cependant il n'est pas toujours possible d'affirmer que ces coquilles aient appartenu aux habitants des stations néolithiques au milieu desquelles on les trouve : conf. Flamand, *Assoc. française*, Paris, 1900, l. p. 212-3. Les cauris de l'océan Indien sont 'encore en usage comme monnaies dans toute l'Afrique centrale : conf. Deniker, *les Races et les peuples de la terre*, p. 324-5. — Une gravure du Sud oranais a paru représenter un cauris (Pomel, *Singe et homme*, p. 22, pl. II, fig. 6). Mais, à supposer que cette identification soit certaine, s'agit-il d'une gravure préhistorique ?

6. Je ne parle pas ici des minéraux non ouvrés qui ont servi à fabriquer de la couleur ou à d'autres usages indéterminés, et qui se rencontrent dans des stations paléolithiques récentes et néolithiques. Morceaux de fer oligiste : Barbin, *Bull. d'Oran*, 1910, p. 87 ; Pallary et Tommasini, *Assoc. française, Marseille*, 1891, II, p. 640 ; etc. Morceaux de minerai de plomb : Barbin, l. c., 1912, p. 400. Noyau de fer, dans la grotte Ali Bacha, à Bougie ; M. Debruge croit qu'il a servi de percuteur : *Rec. de Constantine*, XL, 1900, p. 151. Morceaux de minerais de fer et de cuivre, dans un foyer au-dessus de la grotte du Grand-Rocher, près d'Alger : *Bull. de la Société algérienne de climatologie*, XII, 1876, p. 154.

quand les leur fit-elle abandonner ? Nous n'avons pas de données suffisantes pour répondre à cette double question. A Bougie, une poche de la grotte Ali Bacha abritait plusieurs centaines de rondelles et de plaquettes quadrangulaires en cuivre : il y avait sans doute en ce lieu un petit atelier de métallurgie⁽¹⁾. Mais on ne saurait dire s'il est contemporain du mobilier néolithique rencontré dans la caverne. Non loin de là, au pic des Singes, une station, qui fut habitée par des pêcheurs, contenait des silex taillés, des outils en os poli, des tessons de poteries grossières, et aussi quelques objets en cuivre⁽²⁾ (une pointe, trois hameçons, une tige), ainsi que des débris de colliers, globules de sable aggloméré, revêtus d'émaux de différentes couleurs, dont la fabrication avait lieu sur place. Il en était de même des instruments en cuivre : on a recueilli des scories auxquelles adhérait encore du charbon⁽³⁾. Il est probable que nous sommes ici en présence d'un établissement de date récente : un indice permet de supposer qu'à cette époque le fer était en usage dans le pays⁽⁴⁾. Ailleurs, dans un abri sous roche de la Kabylie occidentale, un Hameçon en fer a été trouvé avec des outils grossiers en pierre taillée, une hache néolithique et, quelques fragments de poteries⁽⁵⁾.

Dans d'autres contrées méditerranéennes, le fer paraît avoir

1. Debruge, *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 142-3 et planche ; conf. *Assoc. française*, Montauban, 1902, II, p. 876 ; *l'Homme préhistorique*, IV, 1906, p. 275-7.

2. Des fragments de cuivre ont été également trouvés au Grand-Abri, à Bougie, avec des outils grossiers en silex, calcaire, quartzite, des débris de poteries, un poinçon en os, etc. : Debruge, *Rec. de constantine*, XXXVII, 1903, p. 150.

3. Debruge, *Rec. de Constantine*, XXXIX, 1903, p. 72 et suiv. Pour des objets en cuivre, voir p. 97-99 ; pour les perles émaillées, Debruge, dans *l'Homme préhistorique*, III, 1905, p. 71-73.

4. A cinquante mètres de là, on a découvert des foyers, avec des vases contenant des cendres, et aussi avec d'autres objets qui se retrouvent dans la station. Entre deux foyers, mais à un niveau inférieur, il y avait une lame de fer : Debruge, *Rec. de Constantine*, XXXIX, p. 115.

5. Abri de la Cascade, près de Borj Ménaïel : Viré, *Assoc. française*, Bordeaux, 1895, II, p. p. 875 ; *Rec. de Constantine*, XXXII, 1898, p. 9.

été connu vers la fin du second millénaire avant J.-C., ou vers le début du premier millénaire; auparavant s'était écoulée une longue période, dite âge du bronze, précédée elle-même, au moins dans certaines régions⁽¹⁾, d'une époque où l'on se servit de cuivre pur : celle-ci se confond avec les derniers temps de l'industrie néolithique. Les choses se passèrent-elles ainsi dans l'Afrique du Nord ? Sans vouloir oublier les lacunes de nos connaissances, nous serions plutôt disposé à le nier⁽²⁾. Il semble bien que le cuivre et le bronze aient été très peu répandus parmi les indigènes, ou ignorés deus, avant l'époque où ils commencèrent à faire usage du fer⁽³⁾.

Chez des populations voisines du littoral, des objets en métal durent être introduits par des étrangers, surtout par les marchands des colonies maritimes phéniciennes qui furent fondées à partir de la fin du second millénaire⁽⁴⁾. Ensuite, la métallurgie

1. Espagne, Sicile, Italie, pour ne parler que des pays voisins de la Berbérie.

2. Conf. Gautier, *Sahara algérien*, p. 133.

3. On n'a trouvé jusqu'ici que quelques haches de bronze, offrant des haches en usage avant le premier millénaire : une, près de Cherchell (conservée en ce lieu, dans la collection Archambeau) ; une autre, à Saint-Eugène, près d'Alger (Pélagaud, *la Préhistoire en Algérie*, p. 42, fig. 7) ; un fragment au musée d'Alger (de provenance inconnue, mais probablement algérienne). La hache de Saint-Eugène est à talon, d'un type répandu dans l'Europe occidentale vers le milieu du second millénaire, mais qui manque dans la Méditerranée orientale (Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 248 ; p. 249, fig. 81, n° 2 ; pl. III, fig. 2). Celle du musée d'Alger, dont il ne reste que le bout évasé, peut avoir eu la même forme. Je n'ai pas noté la forme de celle de Cherchel. Une hache en bronze aurait été recueillie dans une grotte à Lamoricière, à l'Est de Tlemcen : Cureyras, *Bull. d'Oran*. 1886, p. 127. — Une inscription de Karnak, du temps du roi Méneptah (XIII^e siècle), indique qu'après une grande victoire, les Égyptiens prirent les vases de bronze du chef des Lebou et des armes de bronze des Mashnounsha ; de Rougé, dans *Revue archéologique*, 1807, II, p. 41 et 43 ; Chalas, *Études sur l'antiquité historique*, 2^e édit., p. 196 et 200. Il s'agit de deux peuples africains. Mais ils habitaient au Nord-Ouest de l'Égypte et rien ne permet de croire qu'ils se soient étendus au delà de la grande Syrte, du côté de l'Occident. — Noter que les habitacle de l'Afrique du Nord n'ont pu faire usage du bronze qu'en recevant du dehors soit des objets tout fabriqués, soit de l'étain destiné à être allié au cuivre : il n'y a pas d'étain dans cette contrée.

4. Dans les dialectes berbères, le nom du fer est azzel, ouzzel, M. stumma (*Zeitschrift für Assyriologie*, XXVII, 1912, p. 126) se demande s'il n'a pas été emprunté à la langue phénicienne, qui devait désigner le fer par un mot apparenté ou identique à l'hébreu *barzel*.

se développa⁽¹⁾. Le travail de la pierre tomba en pleine décadence, puis disparut. Il a pu cependant se maintenir dans des groupes isolés ou réfractaires au progrès. Le néolithique berbère, si grossier, a peut-être persisté dans certaines régions durant une partie des temps historiques⁽²⁾. L'industrie de la pierre se conserva aussi, pendant longtemps, dans le Sud de la Tunisie et dans la partie du Sahara située au Sud de la province de Constantine, contrées où la rareté du bois et sans doute aussi le manque de minerai s'opposaient à l'essor de la métallurgie. Mais elle y demeura fidèle à de vieilles traditions. Elle continua à produire des œuvres d'une technique remarquable, surtout ces flèches, principales armes des tribus sahariennes, des Éthiopiens qui, à l'époque historique, bordaient au Sud la Berbérie⁽³⁾, et que des auteurs anciens nous signalent comme des

1. Dans l'Afrique septentrionale, comme dans lieu d'autres pays, le fer dut passer pour une nouveauté redoutable. Les forgerons sont encore tenus il l'écart en beaucoup de lieux : Doutté, *Magie et religion dans L'Afrique du Nord*, p. 42-43.

2. Des pointes pédonculées, présentant la forme propre à l'industrie néolithique berbère, ont été découvertes dans les ruines romaines de Sbétla (Tunisie centrale) : (Collignon, dans *Matériaux*, XXI, 1887, p. 196, pl. VII. fig. 18 ; Pallary, *Bull. de la Société archéologique de Sousse*, V, 1907, p. 190. Mais on peut se demander si ces objets n'ont pas appartenu à quelque station antérieure à la ville romaine et s'ils n'ont pas été mitraillés par le ruissellement jusqu'aux palais où on les a trouvés. Des silex mal taillés, ou plutôt des éclats de silex, ont été recueillis dans d'autres ruines romaines (Collignon, 1, c., p. 200 ; La Blanchère, dans *Archives des missions*, 3e série, X, 1883, p. 41 ; Pallary, *Assoc. française*, Tunis, 1896, II, p. 496), ou dans des ruines berbères qui ne paraissent pas antérieures à l'ère chrétienne (La Blanchère, 1. c.), voire même dans des ruines beaucoup plus récentes, au Saluera (Gautier, *Sahara algérien*, p. 124 : dans la région de l'oued Zousfana). Ils ne se rapportent pas à des types bien définis. Jamais, à ma connaissance, des instruments en pierre, nettement caractérisés, tels que des bouts de javelots à pédoncule, n'ont été trouvés dans des sépultures avec des monnaies et des poteries puniques ou romaines. Quant aux haches polies découvertes dans des ruines romaines et berbères (à Lamoricière, près de Tlemcen, et à Benian Djouhala dans le Dahra : Pallary, *Assoc. française*, Marseille. 1891, II, p. 601, et Tunis, 1896, II, p. 497, 700), leur présence peut s'expliquer par des croyances superstitieuses ou par leur emploi comme coins (voir plus loin), lorsqu'elles n'ont plus été simplement ramassées pour servir de moellons : à Lamoricière, une hache faisait partie d'une maçonnerie de l'époque romaine. J'hésite donc à adopter l'opinion de quelques savants, qui pensent qu'une véritable industrie néolithique s'est perpétuée dans le Nord de l'Afrique jusque sous l'Empire.

3. Voir livre II, chap. IV.

archers⁽¹⁾, tandis que les Numides et les Maures ne combattaient guère qu'avec des javelots⁽²⁾.

Parmi les survivances de cette industrie dans l'Afrique du Nord, nous pouvons indiquer des instruments en pierre dure polie, identiques aux haches du néolithique berbère, qui servirent dans des carrières et dans des mines⁽³⁾, soit qu'on fit usage d'objets fabriqués longtemps auparavant, soit qu'on en fabriquât sous la domination romaine. Dans les montagnes du Sud oranais et dans le Sahara, des poinçons en pierre tracèrent les gravures dites libyco-berbères⁽⁴⁾, à une époque où l'emploi des dromadaires était général, c'est-à-dire plusieurs siècles après l'ère chrétienne. En Tunisie, on dépicque encore les céréales avec des éclats de silex, enfoncés dans la face inférieure d'une table de bois, que tirent des animaux⁽⁵⁾ ; ce traîneau, décrit par Varron⁽⁶⁾, devait être déjà connu des Africains dans l'antiquité⁽⁷⁾. Remarquons enfin qu'on retrouve en Berbérie une superstition répandue dans bien d'autres

1. Périple de Scylax, 112 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 94) : les Éthiopiens voisins de l'Île de Cerné (au delà du Maroc) sont armés de javelots et d'arcs. Strabon, XVII, 3, 7 : les Pharusiens et les Nigrètes (dans le Sud du Maroc) sont archers, comme les Éthiopiens. Festus Aviénius, *Descriptio orbis terrae*, 324-5 : (Garamas) « arundinis usu nobilis ». Silius Italicus, XV, 681 (il s'agit d'un chef que le poète fait venir de l'oasis d'Ammon).

2. M. Gautier (*Sahara algérien*, p. 138) est disposé à attribuer à des nègres l'industrie néolithique du Sahara.

3. Près d'Orléansville, dans une carrière de pierre calcaire, hache en roche noire, qui était encore engagée dans le banc exploité : Galland, *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 302-4 ; Pélagaud, *la Préhistoire en Algérie*, p. 16-17. A Khenchela, hache en roche verte dans le filon d'une mine : Pélagaud, l. c., p. 18. Coin en roche verte, dans les mines du djebel Serdj : Gauckler, *Bull. archéologique du Comité*, 1902, p. CXVIII ; *Catalogue du musée Alaoui*, Supplément, p. 364, n° 280.

4. Gautier, *Sahara algérien*, p. 133.

5. Hamy, *Assoc. française*, Paris, 1900, I, p. 63 et fig. 8. Ph. Thomas, *Essai d'une description géologique de la Tunisie*, I ; p. 70. Cette table à dépicquer se retrouve dans d'autres pays : Hamy, l. c., p. 64 ; de Mortillet, *Revue d'anthropologie*, XXI, 1011, p. 91.

6. *Rust.*, I, 52 (*tribulum*).

7. Conf. probablement Servius, à Virgile, *Géorgiques*, I, 164 : « *Tribula*, genus vehiculi omni parte dentatum unde teruntur frumenta, quo maxime in Africa utebantur. »

pays⁽¹⁾ : les haches polies passent pour des pierres tombées du ciel avec la foudre et sont conservées comme amulettes⁽²⁾.

1. En Afrique, dans la région du Niger : Desplagnes, *le Plateau central nigérien*, p. 33.

2. Haches polies dans des marabouts de l'Oranie : Bleicher, dans *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, XI, 1875, p. 201-2 et fig. 83-86 (conf. Cartailhac, *l'âge de pierre dans les souvenirs et les superstitions populaires*, Paris, 1878, p. 89 et fig. 59-60) ; Pallary, *Assoc. française*, Besançon, 1893, II, p. 688 (Saint-Hippolyte); Doumergue, *Bull. d'Oran*, 1910, p. 420. — Ce fut peut-être pour cette raison que trois haches polies, en silex, furent déposées sous une dalle de pierre, dans l'enceinte qui entourait un dolmen des Beni Snassen (Nord-Est du Maroc) : Vélain. *Revue d'ethnographie*, IV, 1883, p. 310-1 ; que d'autres furent placées dans des dolmens de Guyotville (près d'Alger) et de Djelfa : *Bull. de la société algérienne de climatologie*, VI, 1869, p. 70 (si ces indications sont exactes, ce dont je doute).

CHAPITRE II

ORIGINES DE L'ÉLEVAGE ET DE LA CULTURE

I

« A l'origine, dit Salluste⁽¹⁾, l'Afrique fut habitée par les Gétules et les Libyens, gens rudes et sauvages, qui se nourrissaient de la chair des bêtes fauves et aussi, comme le bétail, de l'herbe des champs... Errants à l'aventure, ils s'arrêtaient là où la nuit les surprenait. »

Il n'y a dans ce passage que de simples hypothèses sur le genre de vie des premiers habitants de l'Afrique du Nord⁽²⁾. Il n'est pas nécessaire, nous l'avons dit, de supposer qu'ils aient tous mené une existence vagabonde⁽³⁾. D'autre part, les découvertes faites dans les stations préhistoriques prouvent que la chasse leur procurait, en effet, une large part de leur alimentation : chasse qui, surtout à l'époque quaternaire, visait souvent des animaux très vigoureux et où les ruses, les pièges donnaient des résultats plus sûrs que les attaques ouvertes.

Pendant longtemps, les Africains s'y livrèrent sans auxi-

1. *Jug.*, XVIII, 1-2 (d'après un ouvrage écrit en langue punique ; voir plus loin, chap. VI).

2. Voir dans Denys le Périégète (187 et suiv. ; *Geogr. gr. min.*, II, p. 112) des indications analogues sur la prétendue vie des indigènes restés sauvages.

3. Voir p. 182.

liaires. Le chien n'apparaît que dans quelques grottes à mobilier néolithique⁽¹⁾ ; il s'agit sans doute d'un animal domestiqué hors de la Berbérie et qui n'y fut introduit qu'assez tard. A l'époque des stations néolithiques berbères en plein air, il était le compagnon de chasse de l'homme, comme l'attestent les gravures rupestres de Tyout⁽²⁾. Les chiens qui y sont figurés ont des oreilles droites : peut-être appartenaient-ils à une race descendant du chacal, auquel se rattache probablement celle qui est aujourd'hui la plus répandue dans l'Afrique septentrionale et qui sert du reste à la garde⁽³⁾, non à la chasse⁽⁴⁾. Une autre image rupestre du Sud oranais⁽⁵⁾ semble représenter un chien apparenté aux *sloughis* actuels (lévriers), race originaire du Nord-Est de l'Afrique⁽⁶⁾.

Les primitifs se nourrissaient aussi de mollusques marins et terrestres⁽⁷⁾. Il est vraisemblable, bien que les documents

1. M. Pallary ne le signale que dans les couches les plus récentes des grottes d'Oran : *Assoc. française*, Caen, 1894, II, p. 741. — A la grotte du Grand-Rocher, près d'Alger, on a recueilli de nombreux ossements de chiens : Pomel, *Carnassiers*, p. 30, 32, 34, 35, pl. XI-XIV. Mais appartiennent-ils bien à la couche néolithique ? Flamand (*Assoc. française*, Ajaccio, 1901, II, p. 730) indique aussi le chien dans une grotte de Mustapha-Supérieur, à Alger. Il aurait été également retrouvé dans les grottes des Bains-Romains, près d'Alger : Ficheur et Brives, *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, CXXX, 1900, p. 1486. Mais, si cette détermination est exacte, il me paraît difficile d'admettre que les ossements de canidés découverts en ce lieu l'aient été dans la même couche que les restes d'hippopotames et de rhinocéros.

2. Pomel, *Singe et homme*, pl. II, fig. 2 et 3. — Il y a peut-être aussi des images de chiens à Ksar et Ahmar (Pomel, *Babalus antiquus*, pl. X, fig. 1), à Tazina (Flamand. Bull. de la *Société d'anthropologie de Lyon*, XX, 1901, p. 193, fig. II) et à Guebar Rechim, dans le Sud oranais ; à Khanguet et Hadjar, près de Guelma ; à l'oued Itel, au Sud-ouest de Biskra *Rec. de Constantine*, XXXVIII, 1904, planches à la p. 107, « pierre n° 3 ». Un chien paraît être représenté auprès d'un homme sur une gravure de la région de Constantine : Bosco et Solignac, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, pl. II, à la p. 336.

3. Nous savons par Valère-Maxime (IX, 13, ext., 2) que Masinissa se faisait garder par des chiens. Étien prétend, d'autre part, que les Libyens nomades n'avaient pas de chiens (*Nat. Anim.*, VI, 10).

4. Dans l'antiquité, des chiens africains furent même dressés à la guerre. Pline l'Ancien, VIII, 142 : « Garamantum regem canes ce ab exilio reduxere, proeliati contra resistentes. »

5. Moghar et Tathani (dessin de M. Flamand).

6. Voir C. Keller, *Naturgeschichte der Haustiere*, p. 79, 91, 93.

7. Voir p. 187, 189, 197. — Ils ont pu encore se nourrir d'insectes et de reptiles,

archéologiques ne nous apprennent rien à ce sujet, que leur alimentation se composait encore de végétaux : fruits, glands, racines, herbes, plantes. Ces moyens de subsistance se sont perpétués dans certaines régions jusqu'en pleine époque historique⁽¹⁾, combinés avec des ressources nouvelles.

Nous sommes très insuffisamment renseignés sur les débuts de l'élevage en Berbérie. Les ossements, encore peu nombreux, qu'on a recueillis dans les stations néolithiques, n'ont pas été étudiés avec autant de soin que ceux des villages lacustres de l'Europe centrale ; les gravures rupestres sont des documents bien misérables auprès des images si fidèles que nous ont laissées les artistes de l'Égypte, de la Chaldée, de la mer Égée; enfin les races actuelles, dont certaines peuvent exister dans le pays depuis fort longtemps, restent assez mal connues.

Les bœufs qui vivent aujourd'hui dans l'Afrique du Nord⁽²⁾, sont d'une taille peu élevée. Ils ont une tête petite ou moyenne; avec des cornes courtes et fines, un cou et des membres courts, un garrot épais, une poitrine ordinairement ample, un dos allongé et droit. La robe est le plus souvent rousse ou grise, la tête et les jambes sont fréquemment de couleur noire. Ces animaux sont vigoureux, agiles, nerveux et sobres. Quand ils se nourrissent bien, ils engraisent vite et leur viande est bonne ; mais les vaches ne donnent qu'une quantité peu abondante de

comme les mangeurs de sauterelles signalés dans l'antiquité et de nos jours (conf. p.135), comme les Éthiopiens troglodytes du Sahara, qui, au dire d'Hérodote (IV, 183), vivaient de serpents et de lézards,

1. Pour les fruits, voir Pomponius Méla, 1, 41 (« *sucus bacarum* ») ; Pausanias, I, 33, 5 (raisins sauvages), On connaît les Lotophages d'Homère (*Odyssée*, IX, 84 et suiv.), qui se nourrissaient des fruits du lotus, doux comme le miel. A tort ou à raison, des auteurs grecs identifèrent le lotus du poète avec un arbuste qui paraît bien être le jujubier sauvage et dont les haies, à l'époque historique, étaient cueillies par des indigènes de la région des Syrtes : Hérodote, IV, 177 et 178 ; périple de Scylax, 110 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 86 et 87) ; Strabon, XVII, 3, 17 ; conf. Théophraste, *Hist. plantar.*, IV, 3, 2, — Les Kabyles s'alimentent encore aujourd'hui avec des glands doux. — Numides mangeurs de racines : Strabon, XVII, 3, 15 ; d'herbes ; Appien, *Lib.*, 11 et 106. De nos jours, les indigènes recherchent les asperges et surtout les cardons sauvages.

2. Je ne parle pas ici des importations européennes récentes.

lait⁽¹⁾. On distingue plusieurs types, surtout ceux qui sont désignés sous les noms de race de Guelma et de race d'Oran⁽²⁾. Cependant il est probable qu'il s'agit seulement de variétés et que les bœufs de Berbérie sont tous apparentés étroitement⁽³⁾ : l'opinion la plus répandue les classe dans la race dite ibérique, qui se retrouve en Espagne, en Italie et dans les îles de la Méditerranée occidentale⁽⁴⁾.

On a recueilli dans les stations paléolithiques des ossements de divers bovidés, dont l'un, de forte taille, a été qualifié par Pomel de *Bos opisthonomus* à cause de ses cornes recourbées en avant, mais paraît être une variété du *Bos primigenius*⁽⁵⁾. Ce bœuf se rencontre aussi dans des grottes à mobilier néolithique⁽⁶⁾ ; rien ne prouve qu'il ait été alors domestiqué.

D'autres ossements, découverts dans des grottes néolithiques⁽⁷⁾, ont été attribués par Pomel à la race ibérique⁽⁸⁾.

Pomel veut aussi reconnaître cette race sur des gravures rupestres⁽⁹⁾. Mais la grossièreté des images impose une grande réserve. On peut néanmoins constater l'absence presque complète d'animaux pourvus de la bosse de graisse⁽¹⁰⁾ qui distingue

1. Voir Sanson, *Traité de zootechnie*, 4e édit., IV, p. 142 ; Rivière et Lecq, *Manuel de l'agriculteur algérien*, p. 913 et suiv. ; Bonnefoy, *Algérie, Espèce bovine* (Alger, 1900), p. 13-19.

2. Cette dernière devrait être appelée race marocaine. Elle se rencontre principalement dans le Maroc occidental.

3. M. Bonnefoy (l. c., p. 7 et suiv.) le conteste. Il croit la race de Guelma d'origine asiatique, la race marocaine autochtone.

4. Sanson, l. c., p. 137 et suiv.

5. Voir plus haut, p. 103.

6. Voir p. 105.

7. Grand-Rocher, près d'Alger : Pomel, *Bœufs-taureaux*, p. 72, pl. XIII, XVI, XVIII. Mustapha-Supérieur : Flamand, *Assoc. française*, Ajaccio, 1901, II, p. 730. Oran, grotte des Troglodytes : Pallary et Tommasini, *Assoc. franç.*, Marseille, 1891, II, p. 646 (« diffère peu du bœuf domestique ») ; grotte de la Forêt (douteux) : Doumergue, *Bull. d'Oran*, 1907, p. 393. M. Robert signale aussi le *Bos ibericus* à la grotte de Bou Zabaouine (*Rec. de Constantine*, XXXIV, 1900, p. 218) ; M. Reygasse, à celle de Fief et Ahmar, près de Tébessa.

8. L. c., p. 91-92 et 103.

9. L. c., p. 93-94 (il s'agit des bœufs à cornes recourbées vers le front : voir plus loin).

10. Un renflement indique quelquefois le garrot, mais ce n'est pas une véritable bosse, sauf peut-être sur un bœuf de Tyout et sur un autre de Bou Alem.

les zébus, nombreux dans l'antiquité en Égypte et de nos jours au Soudan, d'où ils ont été importés çà et là dans le Sahara⁽¹⁾. La direction et la longueur des cornes sont si variables chez les bœufs qu'on ne saurait en faire des caractères spécifiques. Certaines gravures nous montrent des animaux à cornes recourbées vers le front⁽²⁾. Ailleurs, les cornes, à peu près droites, ou recourbées au sommet (soit en avant, soit en arrière), s'élèvent obliquement en avant, ou même verticalement ; elles sont le plus souvent courtes, ou de longueur moyenne⁽³⁾ ; parfois, cependant, elles atteignent de grandes dimensions⁽⁴⁾. Quelques bœufs ont des cornes dressées, entièrement courbes, dont les pointes se dirigent l'une vers l'autre⁽⁵⁾. Il y a aussi des bovidés pourvus de longues cornes courbes et dirigées en avant⁽⁶⁾ ; on peut toutefois se demander si les graveurs n'ont pas voulu

1. Schirmer, *le Sahara*, p. 128, 191 ; Chudeau, *Sahara soudanais*, p. 203 ; conf. supra, p. 61. Rien ne prouve cependant que les bœufs des Garamantes, mentionnés par Hérodote (voir note suivante), aient été des zébus. S'ils avaient eu une bosse, l'historien n'aurait sans doute pas dit qu'à l'exception des cornes et de la peau, ils ne différaient en rien des autres bœufs. Les bœufs des gravures rupestres sahariennes, signalées à Telliz Zarbène par Barth (*Reisen und Entdeckungen*, I, fig. à la p. 214) et dans le Tibesti par Nachtigal (*Sahara und Sudan*, I, fig. à la p. 307), ne sont pas des zébus.

2. Nombreux à Tyout : conf. Pomel, I, c., pl. XIX. Un à Ksar el Ahmar (sud oranais). Peut-être à Aïn Memnouna : Gautier, *Sahara algérien*, fig. 18, n° 5 à la p. 99. — La direction de ces cornes fait penser à la description qu'au Ve siècle, Hérodote donne des bœufs du pays des Garamantes (IV, 183) : « Ils paissent à reculons, parce qu'ils ont des cornes qui s'inclinent en avant. Voilà pourquoi ils vont en reculons ; s'ils allaient devant eux, leurs cornes s'enfonceraient dans la terre. Au reste, ils ne diffèrent en rien des autres bœufs, sinon par l'épaisseur de leur peau et l'impression qu'elle produit au toucher. » Pomel (I, c., p. 92 et 94) observe qu'au rencontre encore fréquemment, dans la race dite de Guelma, des bœufs dont les cornes mont recourbées en avant, mais non pas au point de les forcer à paître à reculons.

3. Khauguel el Hadjar, pris de Guelma. Stations du sud oranais : Tyout, Ksar el Ahmar, Asla, Kef Mektouba, Guebar Rechim (dessins de M. Flamand). Col de Zenaga : Gautier, I, c., fig. 12, n. à la p. 90 ; Aïn Memnouna : *ibid.*, fig. 18, n° 6 et probablement n° 2, à la p. 99.

4. Oued Itel : *Rec. de Constantine*, XXXIII, 1890, pl. à la p. 304 ; *ibid.*, XXXVIII, 1904, planches à la p. 107 (« pierre n° 3 » et « pierre n° 4 »).

5. Plusieurs à Tyout à Bou Alem. Col de Zenaga : Gautier, I, c., fig. 13, à la p. 91 ; peut-être à Hadjra Mektouba : *ibid.*, fig. 19, n° 3, à la p. 160),

6. Khauguel el Hadjar. Oued Itel : *Rec. de Constantine*, XXXVIII, pl. à la p. 167 (« pierre n° 1 »). Barrebi, au Sud de Figuig : Gautier, I, c., fig. 15, n° 2, à la p. 93.

représenter des buffles, non des bœufs, et s'ils n'ont pas donné aux cornes une direction inexacte, afin qu'elles fussent plus distinctes.

Il est à peu près certain que des bœufs domestiques existaient alors en Berbérie⁽¹⁾. A Khanguet el Hadjar, dans la région de Guelma, un bœuf, à cornes courtes, est tenu en laisse par un homme⁽²⁾. Ailleurs, plusieurs bovidés à longues cornes paraissent porter une sorte de bât ou de housse⁽³⁾. A l'oued Itel, au Sud-Ouest de Biskra, des signes ressemblant à des lettres de l'alphabet libyque sont tracés sur le cou et la croupe de l'un d'entre eux⁽⁴⁾ : ce sont peut-être des marques de propriété⁽⁵⁾.

Ces animaux domestiques étaient-ils issus de bovidés sauvages indigènes⁽⁶⁾ ? ou d'individus domestiques importés⁽⁷⁾ ? ou de croisements entre des bœufs étrangers et des bœufs indigènes ? Il nous est impossible de le dire. A l'exception du *Bos opisthonomus* de Pomel, nous ne connaissons pas les bœufs

1. Nous savons que des Africains qui vivaient entre l'Égypte et la grande Syrte possédaient des bœufs au XIIIe et au XIIe siècle avant notre ère. Inscription de Ménéphatah, à Karnak (boeufs du chef des Lehou) : de Rougé, *Rev. archéologique*, 1867, II, p. 41 ; Chabas. *Études sur l'antiquité historique*, 2e édit., p. 196. Inscription de Ramsès III, à Medinet Habou (130 taureaux pris aux Mashaounaha) : Chabas, l. c., p. 244.

2. De Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, pl. IX (et, d'après lui, Pomel, *Bœufs-taureaux*, pl. XIX, fig. I) : reproduction assez peu exacte (vidi).

3. Oued Itel : *Rec. de Constantine*, l. c., Barrebi ; Gautier, fig. 15, n° 2 et 5, à la p. 95. — Dans le Tibesti, Nachtigal (*Sahara und Sudan*, l. p. 307-8) signale des gravures rupestres représentant des bœufs, qui ont une corde enroulée autour de leurs cornes et dont quelques-uns portent des bâts. Mais il n'est pas certain que ces images soient de la même époque que les gravures préhistoriques de la Berbérie.

4. Les signes figurés à la hauteur de la croupe semblent être tracés, non sur la peau, mais sur une housse.

5. *Rec. de Constantine*, XXXIII, pl. à la p. 304. — A Khanguet el Hadjar, on remarque un signe analogue sur le corps d'un quadrupède qui m'a paru être un bœuf : Reboud, *ibid.*, XXII, 1882, p. 63 ; Bernelle ; *ibid.*, XXVII, 1892, p. 57 ; Gsell, *Bull. archéologie du Comité*, 1890, p. 440.

6. Selon Pomel, il y aurait eu en Berbérie, dès l'époque quaternaire, une espèce qu'il a appelé *Bos eurvidens*, « Elle paraît, dit-il (l. c., p. 105), avoir de grands rapports d'affinité avec le bœuf ibérique. »

7) C. Keller (*Naturgeschichte der Haustiere*, p. 135, 137) croit que la race de Berbérie est originaire d'Asie et qu'elle a passé par l'Égypte ; elle se serait répandue en Europe soit par l'Asie Mineure, soit plutôt par le Nord-Ouest de l'Afrique.

sauvages qui vivaient dans le pays à l'époque préhistorique. Nous manquons, d'autre part, de bons documents pour instituer des comparaisons entre les plus anciens bœufs domestiques de l'Afrique du Nord et ceux qui existèrent en Égypte et en Europe depuis des temps très reculés⁽¹⁾.

Les bœufs domestiques fournissaient aux indigènes, comme les bœufs sauvages, leur viande⁽²⁾ et leur cuir. De leur vivant, ils pouvaient servir de bêtes de bât et de selle⁽³⁾, et aussi de bêtes de trait, là où le chariot et la charrue étaient en usage. La production du lait se développe par la traite régulière, mais ce n'est pas, nous l'avons dit, une des principales qualités des vaches de Berbérie⁽⁴⁾.

Le *Babalus antiquus*, fréquemment représenté sur les gravures rupestres, a-t-il été domestiqué, ou tout au moins dompté ? La puissante stature et la vigueur de ce buffle ne justifient peut-être pas une réponse négative⁽⁵⁾, surtout si l'on admet qu'il ait été identique à l'arni, animal domestique en Inde. Nous venons de mentionner des gravures représentant des bovidés qui portent probablement un bât et qui pourraient être des buffles⁽⁶⁾.

Les ossements de suidés qui se trouvent dans les stations préhistoriques ont appartenu à des sangliers sauvages⁽⁷⁾. Quant

1. Au quatrième millénaire, au plus tard, en Égypte ; à l'époque néolithique dans l'Europe centrale : Keller, l. c., p. 114, 115.

2. A l'imitation des Égyptiens, les Libyens des pays situés à l'Est de la Tunisie ne mangeaient pas de viande : Hérodote, IV, 186. Nous ignorons si les habitants de la Berbérie s'imposèrent la même abstinence.

3. Conf. plus haut, p. 221 et, pour l'époque historique, p. 61.

4. On sait que certains peuples, en particulier ceux de l'Asie orientale, ont horreur du lait. Il n'en était pas de même des indigènes de l'Afrique septentrionale (voir Homère, *Odyssée*, IV, 88-89 ; Hérodote, IV, 172 et 186 ; Périple de Scytax, 112 ; Saluste, *Jug.*, LXXXIX, 7 ; Strabon, XVII, 3, 8 et 15 ; Méla, I, 41). Un passage de Synédius (*Lettre* 148) indique, il est vrai, qu'en pleine époque chrétienne, les habitants de la Cyrénaïque s'abstenaient de traire leurs vaches. Mais rien ne prouve qu'il en ait été de même en Berbérie.

5. Pomel, *Bubalus antiquus*, p. 91 : « Il n'est pas probable qu'un pareil et si puissant colosse ait pu être domestiqué à aucun degré. »

6. Voir p. 221.

7. Voir p. 101 et 104.

au porc, qui, dans l'Europe centrale, était domestiqué dès l'époque néolithique, nous n'avons aucune preuve qu'on l'ait élevé en Berbérie avant la domination romaine. Il n'est pas vraisemblable qu'il y ait été introduit par l'intermédiaire des Libyens qui habitaient entre la vallée du Nil et la Tunisie, car ceux-ci, à l'exemple des Égyptiens, ne mangeaient pas de cet animal⁽¹⁾ ; les Phéniciens s'en abstenaient aussi⁽²⁾.

On distingue plusieurs « races » parmi les moutons qui vivent dans l'Afrique septentrionale⁽³⁾ : 1° des races dites arabes, à queue fine, à tête blanche, noire ou brune, répandues en Algérie et au Maroc, dans les pays de plaines : animaux robustes, sobres, dont la viande est bonne d'ordinaire, la laine « généralement courte, tassée, plus ou moins fine et presque toujours entremêlée de jarre⁽⁴⁾ » ; — 2° la race dite berbère, qui se trouve dans les régions montagneuses de l'Algérie : petite, mal bâtie, à la viande coriace, à la laine longue, mais rêche et grossière ; — 3° la race barbarine, dans l'Est de la province de Constantine, dans toute la Tunisie et au delà vers l'Orient : caractérisée par sa large queue, que termine une masse de graisse, dont le poids peut atteindre cinq kilogrammes ; la viande est le plus souvent médiocre ; la laine, qui recouvre presque tout le corps, est de qualité variable, rude chez la plupart des individus, soyeuse chez d'autres. Il y a eu naturellement un grand nombre de croisements entre ces divers groupes. Selon une opinion courante, la race barbarine aurait été importée par les Arabes. Il est certain qu'il existe depuis fort longtemps des moutons, à grosse queue dans l'Asie occi-

1. Hérodote, IV, 186.

2. Porphyre, *De abstinentia ab esu animalium*, I, 14. Les porcs, regardés comme des animaux impurs, étaient exclus du temple de l'Herente phénicien, à Gadès : Silius Italicus, III, 22-23.

3. Voir à ce suivi Couput, *Algérie, Espèce ovine* (Alger, 1900), p. 61 et suiv. ; conf. Rivière et Lecq, *Manuel de l'agriculteur algérien*, p. 940-1.

4. Couput, l. c., p. 63.

dentale⁽¹⁾, mais il n'est pas moins certain que des animaux offrant cette particularité ont vécu en Berbérie dès les époques punique et romaine⁽²⁾. On peut du reste se demander s'il convient de faire une race à part des moutons qui possèdent ce réservoir de graisse.

La race « berbère » serait autochtone, ou du moins extrêmement ancienne. Parmi les moutons dits arabes, la race à tête blanche aurait été introduite par les Romains, la race à tête brune par les Arabes, qui l'aurait amenée de Syrie. La première serait la souche des fameux mérinos d'Espagne : mais, en Berbérie, elle se serait abâtardie⁽³⁾. Ce ne sont là que des hypothèses, très contestables.

Nous mentionnerons encore des moutons de race soudanaise, qui vivent au Sud de la Berbérie, dans le Sahara. Ils ont le crâne étroit, le chanfrein busqué, les pattes hautes et fines ; leur corps est couvert, non d'une toison, mais de poils analogues à ceux des chèvres⁽⁴⁾.

Les chèvres indigènes actuelles sont en général de très petite taille, avec des poils long et noirs et des cornes dirigées en arrière; elles donnent peu de lait. Cette race est propre au continent africain, où elle a une grande extension, depuis, l'Abysinie jusqu'à l'Atlantique⁽⁵⁾.

1. Voir, entre autres, Hérodote, III, 113. Conf. Hahn, *die Haustierte und ihre Beziehungen zur Wirtschaft der Menschen*, p. 159 ; C. Keller, *Naturgeschichte der Haustierte*, p. 156.

2. Nous citerons plus tard les documents qui le prouvent.

3. Couput, l. c., p. 63. — Il est cependant fort douteux que la race des mérinos ait été, importée d'Afrique en Espagne et qu'elle ait été introduite dans ce dernier pays par les Maures. Il y eut en Espagne, sous l'Empire romain, de très beaux moutons, qui furent probablement les ancêtres des mérinos : voir Strabon, III, 2, 6 ; Calumelle, VII, 2, 4 : etc. Keller (l. c., p. 156, 165-6) croit les mérinos originaires d'Asie Mineure. Ils auraient été transportés en Occident par les colons grecs.

4. Conf. Duveyrier. les *Touareg du Nord*, p. 222-3. — Strabon (XVII, 2, 3) signale des moutons à poil de chèvre en Nubie (conf. Diodore, III. S).

5. Une autre chèvre, élevée par les indigènes et meilleure laitière, est plus grande et sans cornes : Rivière et Lecq, l. c., p. 984. — Les chèvres maltaises, espagnoles et d'Angora sont des importations récentes.

Parmi les restes d'ovidés rencontrés dans les stations de l'époque quaternaire, on n'a pu identifier avec certitude que le mouflon⁽¹⁾, qui se retrouve dans les stations néolithiques⁽²⁾.

Celles-ci contiennent des restes de moutons⁽³⁾ et de chèvres⁽⁴⁾. Se fondant sur une cheville osseuse de corne et sur un os maxillaire, Pomel est disposé à admettre une parenté entre ces moutons et les mérinos⁽⁵⁾ : opinion qui doit être mise à l'épreuve de documents plus nombreux. Les chèvres pourraient être les ancêtres des chèvres actuelles⁽⁶⁾.

Sur les armures rupestres sont représentés quelques moutons. L'un d'eux, à Ksar el Ahmar, accompagne un homme⁽⁷⁾. Il est remarquable, par le profil busqué de sa tête et par la longueur de ses pattes, qui rappellent la race soudanaise⁽⁸⁾. Ses cornes sont recourbées en demi-cercle, avec la pointe tournée en avant; la queue est longue et, autant qu'il semble, épaisse. Il n'y a aucune indication de toison⁽⁹⁾.

1. Voir p. 102, n. 7.

2. P. 103.

3. Grottes d'Oran : Pomel, *Ovidés*, pl. XII, fig. 6-7 ; Pallary et Tommasini, *Assoc. française, Marseille*, 1891, II, p. 646 ; Pallary, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XI 1892, p. 380 ; Doumergue, *Assoc. franç.*, Pau, 1892, II, p. 626 ; le même, *Bull. d'Oran*, 1907, p. 394. Grotte de Saïda : Doumergue et Poirier, *Bull. d'Oran*, 1894, p. 111. Grotte dun grand-Rocher, près d'Alger ; Pomel, l. c., p. 22, 24, 25, pl. XI, XII, XIII. Grotte de Mustapha-Supérieur : Flamand, *Assoc. franç.*, Ajaccio, 1901, II, p. 730. Grottes de Bougie : Debruge, *Rec. de Constantine*, XXXVII, 1903, p. 150, 160 : le même, *Assoc. franç.*, Cherbourg, 1903, II, p. 630. Grotte de Bou Zabaouine : Robert, *Congrès préhistoriques de France*, Périgueux, 1903, p. 223.

4. Grottes d'Oran : Pallary et Tommasini, l. c., ; Pallary, *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Lyon*, l. c., ; Doumergue, *Assoc. franç.* Pau, l. c., Saïda : Doumergue et Poirier, l. c., Grand-Rocher : Pomel, l. c., p. 27, pl. XIV. Mustapha-Supérieur : Flamand, l. c. Abri près de Bordj Ménaïel (Kabylie occidentale : Viré, *Rec. de Constantine*, XXXII, 1898, p. 11. Grotte de Kef el Ahmar, près de Tebessa : indication de M. Reygasse.

5. *L. c.*, p. 31-32 ; conf. p. 20.

6. Pomel, l. c., p. 32.

7. Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, l. p. 45, fig. 12.

8. Conf. Pomel, l. c., p. 19-20, 31 et *Singe et homme*, p. 19.

9. Un mouton à longues pattes et cornes recourbées est aussi figuré à Bou Alem, mais il n'a pas, comme celui de Ksar el Ahmar, le chanfrein busqué. A Moghar, une gravure représente un animal qui paraît être un mouton, à longues pattes et à longue queue : Flamand, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XX, 1901, p. 109, fig. IV, n° 2.

A Bou Alem⁽¹⁾, au col de Zenaga⁽²⁾, à Er Richa⁽³⁾, on voit des béliers dont les cornes offrent la même forme. Ils sont coiffés d'un disque ou d'une sphère, et plusieurs portent des colliers. Ce ne sont donc pas des animaux sauvages⁽⁴⁾. Des chèvres sont aussi figurées sur des gravures rupestres⁽⁵⁾ ; à Er Richa, il y a un bouc à collier.

Les moutons et les chèvres qui, à une époque antérieure, servirent aux repas des troglodytes devaient être aussi domestiqués. Leur brusque apparition ne s'explique que si l'on admet l'introduction par l'homme d'animaux étrangers⁽⁶⁾.

La domestication du mouton et de la chèvre remonte, en Europe comme en Égypte⁽⁷⁾, à des temps très lointains. On peut remarquer qu'en Égypte⁽⁸⁾, la race la plus ancienne avait des pattes longues, comme le mouton de Ksar el Ahmar, mais des cornes différentes (transversales spiralées) ; dans la vallée inférieure du Nil, elle semble s'être éteinte avant le Nouvel Empire⁽⁹⁾. A partir du Moyen Empire, il y eut en Égypte une autre race, à cornes recourbées en avant ; c'était à celle-ci qu'appartenait le bélier sacré d'Ammon⁽¹⁰⁾, dont des gravures du Sud oranais nous montrent de grossières images (les béliers coiffés d'un

1. L'un de ces béliers de Bou Alem est reproduit dans Gsell, l. c., p. 46, fig. 13 (sur son corps sont figurés des séries de traits qui ressemblent plus à des poils qu'à de la laine : le chanfrein est très busqué). Pour l'autre bélier du même lieu, voir *Bull. de la Soc. d'anthr. de Lyon*, XX, p. 99, fig. 9 (chanfrein busqué, longues pattes, longue queue).

2. Gautier, *Sahara algérien*, fig. 14, à la p. 93 (reproduit par Pallary, *Instructions*, p. 72, fig. 58).

3. Dessin communiqué par M. Flamand (chanfrein busqué, longues pattes).

4. Au col de Zenaga il y a peut-être un mouton avec une corde au cou : Gautier, l. c., fig. 11, à la p. 89 ; conf. p. 88.

5. A Khanguel el Hadjar, à Tyout, peut-être aussi à Guebar Rechim (Flamand, *Bull. de la Soc. d'anthr. De Lyon*, XX, p. 204, fig VI ; Pomel, *Antilopes Pallas*, pl. XV, fig. 7, y voit des antilopes) et à l'oued Itel.

6. Le mouflon indigène contribua-t-il à la formation d'une race locale ? Nous l'ignorons.

7. C. Keller, *Naturgeschichte der Haustiere*, p. 155 et 180.

8. Keller, l. c., p. 137. Conf. Lortet et Gaillard, *la faune momifiée de l'ancienne Égypte*, p. 102.

9. Lortet et Gaillard, l. c., p. VI, 87, 209.

10. Lortet et Gaillard, p. 87 et 102.

disque)⁽¹⁾. Quant aux chèvres, elles ne sont point venues d'Europe, ou l'on ne constate pas l'existence de la race naine africaine. Mais, comme cette race paraît se rattacher à la chèvre égagre⁽²⁾, qui vit encore à l'état sauvage dans l'Asie occidentale, il est probable qu'elle a été importée par le Nord-Est de l'Afrique.

L'élevage de la chèvre et du mouton est si aisé et si utile qu'il dut se développer rapidement en Berbérie, comme chez les indigènes plus voisins de l'Égypte⁽³⁾. Cependant il n'y a pas lieu de croire, avec Movers⁽⁴⁾, que les Libyens aient été à cet égard les maîtres des Grecs : les arguments invoqués par le savant allemand n'ont, à notre avis, aucune valeur⁽⁵⁾.

Nous ne savons pas quel était l'aspect des ânes sauvages qui vécurent dans l'Afrique du Nord jusqu'en pleine époque historique⁽⁶⁾. Des ossements d'ânes ont été recueillis dans quelques

1. Voir chapitre suivant. — On peut se demander si des béliers à cornu transversales ne sont pas représentés sur des peintures rupestres de la région de Constantine (Basco et Solignac, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, pl. IV et V, aux p. 338 et 340). Mais ces images sont d'une facture si maladroite qu'il est impossible de rien affirmer. Peut-être ceux qui les ont tracés ont-ils indiqué les cornes dans une position inexacte, afin qu'elles fussent plus distinctes. Et ces prétendus béliers ne seraient-ils pas des mouflons ?

2. Keller, l. c., p. 185.

3. Au XIIIe siècle, l'inscription de Ménephtah, à Karnak, mentionne les chèvres du chef des Lebou : de Rougé. *Revue archéologique*. 1867, II, p. 41 ; Chabas, *Études*, p. 196. Plus tard, Homère (*Odyssée*, IV, 83-89), un oracle du Delphes (Hérodote, IV, 155), Pindare (*Pythiques*, IX, 6) vantent la richesse en moutons de cette partie de l'Afrique.

4. *Die Phönizier*, II, 2, p. 360-8, n. 7 ; conf. p. 409 et 465.

5. Selon Varron (*Rust.*, II, 1, 6), Hercule aurait conquis, dans le jardin des Hespérides, non des pommes d'or, mais des chèvres et des mouflons, qu'il aurait ramenés d'Afrique en Grèce. Si l'on veut prendre au sérieux cette indication, on ne peut guère penser qu'à un souvenir très déformé de l'introduction en Grèce de certaines races propres à l'Afrique (conf. peut-être, pour les moutons, Lortel et Gaillard, l. c., p. 96-97, qui signalent, dans le Sud-Est de l'Europe, une race ovine étroitement apparentée à la race la plus ancienne de l'Égypte). — Quand même Hérodote (IV, 189) aurait raison de dire que les Grecs ont emprunté l'égide d'Athéna au vêtement en peau de chèvre des femmes libyennes, cela ne prouverait pas naturellement qu'ils aient connu par les Libyens la chèvre domestique. — Le mot grec *τιτρος* (bouc), qui, selon un commentateur de Virgile (Probus, apud Thiln et Hagen, édit. de Servius, III, 2, *Appendix Serviana*, p. 329), aurait appartenu à la langue libyque, a dû être importé en Cyrénaïque par les Doriens : il n'était pas plus d'origine africaine que les mots latins *capra* et *hircus*, auxquels Movers cherche sans raison une étymologie libyque,

6. Voir plus haut, p. 116.

grottes à mobilier néolithique⁽¹⁾, mais il est impossible de dire si ces animaux étaient domestiqués. Les gravures rupestres ne nous donnent pas non plus d'indications certaines⁽²⁾.

L'âne domestique, issu d'un âne sauvage qui se rencontre encore dans le Nord-Est du continent africain⁽³⁾, existait en Égypte dès le quatrième millénaire avant J.-C.⁽⁴⁾. Au XIIIe et au XIIe siècle, les Libyens établis entre la vallée du Nil et la grande Syrte possédaient des ânes⁽⁵⁾. Il est permis de croire que les habitants de la Berbérie apprirent d'eux les services que pouvaient rendre ces précieuses bêtes de somme et de selle. Les ânes actuels appartiennent à une race qualifiée d'africaine, dont les plus beaux représentants se trouvent en Égypte⁽⁶⁾. Ils sont petits, avec une tête forte, aux yeux grands et doux, une

1. Grottes d'Oran : Pallary et Tommasini, *Assoc. française*, Marseille, 1891, II, p. 645 ; Pallary, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XI, 1892, p. 300. Grotte de Saïda : Doumergue et Poirier, *Bull. d'Oran*, 1894, p. 111. Grotte du Grand-Rocher, près d'Alger (restes abondants) : Pomel, *equidés*, p. 30, pl. IX-XII (p.41 : « âne qui, s'il n'est pas l'africanus actuel, n'en est pas très différent »). Ficheur et Brives (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, CXXX, 1900, p.1487) signalent, avec doute, l'âne dans la grotte des Bains-Romains (près d'Alger), abri habité à une époque plus ancienne, du temps de l'hippopotame et du rhinocéros.

2. A Ennefous, près d'Er Richa, dans le Sud oranais, sont représentés des équidés (Maumené, *Bull. archéologique du Comité*, 1901, p. 303, fig. 2 ; Delmas, *Bull. de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, IX, 1902, p.137-138, fig. 11), que M. Delmas regarde, peut-être avec raison, comme des ânes. Sur l'un d'eux, on voit nettement une croix, formée par deux bandes dont l'une court le long du dos et dont l'autre coupe la première près du garrot ; des zébrures raient transversalement l'une des jambes : ces particularités sont fréquentes chez les ânes africains. M. Mamné indique des mouchetures sur tout le corps de ces animaux, en faisant cependant observer qu'elles sont très frustes et paraissent avoir été obtenues en frottant la pierre ; M. Delmas signale seulement un polissage de la surface du grès, correspondant aux naseaux, au cou et à une bande horizontale le long du ventre. Si les gravures offrent véritablement des mouchetures, on peut penser à des chevaux pommelés. Il y a aussi un équidé au corps moucheté à Guebar Rechim (Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p.46). Il m'est difficile de reconnaître un âne sur une gravure d'Aïn Memnouna : Gautier, *Sahara algérien*, fig. 18, n° 2, à la p. 99. A Telliz Zarbène, dans le Sahara, Barth (*Reisen und Entdeckungen*, I, p. 210) mentionne un animal qui pourrait être un âne. Mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'une gravure fort ancienne.

3. *Equus taeniopus* (Nubie et pays des Somalis).

4. Conf. Keller, l. c., p. 217.

5. Ânes du chef des Lebou : de Rougé, l. c.; Chabas, *Études*, p. 196. Ânes des Mashaounsha : Chabas, p. 244.

6. Sanson, *Traité de zootechnie*, 4e édit., III, p. 140 et suiv.

encolure mince, une crinière très courte, un dos court et tranchant, une poitrine étroite ; la robe est le plus souvent grise, comme celle des onagres de Nubie. Ils vivent vieux et montrent des qualités, remarquables de, docilité, de sobriété, d'endurance et d'agilité⁽¹⁾.

Indépendamment des importations récentes⁽²⁾, il y a en Berbérie deux types de chevaux, le barbe et l'arabe.

Le cheval barbe⁽³⁾ a une tête assez forte, un front bombé, des arcades orbitaires peu saillantes, un chanfrein busqué, des joues fortes, des lèvres minces, une bouche petite, des oreilles minces et droites, une encolure arrondie et large, à crinière bien fournie, un garrot élevé, un dos et des lombes courts, une croupe courte et tranchante, une queue touffue, attachée bas, des membres forts, mais souvent assez mal plantés⁽⁴⁾. La taille est peu élevée (1 m. 50 en moyenne). La robe est de couleur variable ; le gris domine. L'aspect général est lourd, sans élégance. Mais cet animal possède de grandes qualités : docilité, vitesse,

1. Sanson, l. c., p. 145-6 ; conf. Rivière et Lecq, *Manuel de l'agriculteur algérien*, p. 1005.

2. Sanson (l. c., p. 81) indique en Berbérie un certain nombre de chevaux qui seraient de race germanique. A supposer que le fait soit exact, l'époque de l'introduction de ces animaux reste très incertaine, car rien ne prouve qu'ils aient été amenés par les Vandales, ni surtout, comme le croit Piétrement (*les Chevaux dans les temps préhistoriques et historiques*, p. 731), par « les blonds constructeurs des dolmens des États barbaresques ».

3. J'indique ses principales caractéristiques surtout d'après Sanson, l. c., p. 62. Voir aussi Aureggio, *les Chevaux du Nord de l'Afrique* (Alger, 1803), p. 82.

4. Sanson (l. c., p. 52-53, 63) a observé que des barbes n'ont, comme, les ânes, que cinq vertèbres lombaires, au lieu de six. Il a constaté aussi (p. 141-2), chez quelques barbes, comme chez les ânes, l'absence de châtaignes aux membres postérieurs. La race, à l'état pur, offrait, croit-il, ces deux caractères, que la plupart des chevaux africains auraient perdus par suite de croisements. La race barbe serait donc apparentée à l'âne. J'ajouterai, d'après une indication de M. Neuville, qu'elle serait aussi apparentée au zèbre, qui, lui aussi, possède seulement cinq vertèbres lombaires et n'a de châtaignes qu'aux membres antérieurs. Mais d'autres savants ont montré que les deux particularités indiquées ne sont pas propres à la race africaine. M. Cossart Ewart (cité par Boule, *les Chevaux fossiles des grottes de Grimaldi*, p. 8, dans *Annales de paléontologie*, V, 1910) en fait des caractères typiques de son *Equus cabullus celticus*. Certains prétendent même qu'il s'agit simplement d'anomalies individuelles : pour les vertèbres, voir Aureggio, l. c., p. 64-65, 471-2.

vigueur, résistance aux privations et aux fatigues. Les barbes, dont le type pur est devenu rare par suite de croisements multipliés avec les arabes, sont apparentés à des chevaux qui ont existé ou existent encore dans le Nord-Est de l'Afrique⁽¹⁾.

Le cheval dit arabe a le front plat et large, les arcades orbitaires saillantes, le chanfrein droit ou légèrement concave, les joues plates, les narines plus larges que celles du barbe, les oreilles plus petites, la crinière moins abondante, mais plus fine. Les formes du corps sont sveltes, souples, d'une élégance et d'une harmonie qui n'exclut pas la vigueur. Cette race, dont les exemplaires les plus beaux sont en Syrie, se retrouve aujourd'hui dans tous les pays musulmans. C'est elle qui a donné naissance aux pur-sang anglais, par des individus exportés, au XVIIe et au XVIIIe siècle, soit de Turquie, soit des États barbaresques. Il n'est pas vraisemblable qu'elle soit originaire d'Arabie. Jusqu'aux environs de notre ère, les Arabes montaient des chameaux⁽²⁾ ; plus tard, ils eurent des chevaux, qui durent venir surtout de Syrie⁽³⁾ et qui restèrent en petit nombre jusqu'aux conquêtes de l'Islam⁽⁴⁾.

En Berbérie, la diffusion de la race arabe, ou plutôt syrienne, ne paraît pas dater de bien loin. On croit d'ordinaire, mais sans preuves, qu'elle n'a été introduite que par les musulmans, à partir du VIIe siècle. En tout cas, la plupart des monuments

1. C'est la race de Dongola. — La race barbe a été introduite en Espagne (Sanson, l. c., p. 57), peut-être dès l'antiquité.

2. Conf. Hehn, *Kulturpflanzen und Haustiere*, p. 28-29 de la 6e édition,

3. Il y eut aussi des importations de la côte orientale d'Afrique. Ce sont les chevaux de Berbera [et non de Berbérie], dont il est question dans *Amro 'lkaïs*, au VIe siècle : voir de Slane, *Diwan d'Amro 'lkaïs*, p. 92. Ils devaient être de la race de Dongola, apparentée à la race barbe. Mais ce ne serait pas une raison pour soutenir que les chevaux qu'on appelle aujourd'hui arabes, et qu'il vaudrait mieux appeler chiens, soient simplement des descendants de chevaux africains. Ils ont, nous l'avons indiqué, des caractères différents.

4. Voir Hahn, *die Haustiere*, p. 190. Il ne faut cependant pas affirmer que les Arabes n'aient eu de bons chevaux qu'après la conquête de l'Afrique du nord (contra : Hehn, l. c., p. 29-30). On sait combien l'éloge du cheval est fréquent dans la poésie antéislamique.

antiques qui représentent des chevaux de l'Afrique du Nord et les textes anciens qui les concernent semblent se rapporter à la race barbe⁽¹⁾. Depuis quand occupe-t-elle cette contrée ?

Dans les stations paléolithiques, les seuls équidés dont les ossements puissent être déterminés avec certitude sont des zèbres⁽²⁾. Nous n'avons aucune preuve que le cheval ait existé alors en Berbérie. Il est également absent ou très douteux dans les stations néolithiques les plus anciennes. Il ne se trouve que dans les couches supérieures des grottes⁽³⁾. Il apparaît, mais rarement, sur les gravures rupestres du Sud oranais, contemporaines de l'industrie néolithique berbère. Sur l'une d'elles⁽⁴⁾, un quadrupède, fort mal dessiné, mais qui ne peut être qu'un cheval, est « affublé, dit Pomel, d'une large ceinture, probablement en guise de selle⁽⁵⁾ ». Une seconde image⁽⁶⁾ non moins grossière, nous montre un autre cheval, portant une sorte de housse. On voit qu'il s'agit d'animaux domestiques. Un cheval, recouvert d'une grande housse et attaché à un tronc d'arbre, est aussi représenté sur un dessin du Sud du Maroc, qui semble bien, comme les précédents, appartenir à la série des gravures dites préhistoriques⁽⁷⁾.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons donc admettre que le cheval était étranger à la faune de l'Afrique septentrionale et qu'il a été introduit par l'homme à une époque assez récente.

Aux épaules, aux genoux, aux jarrets de quelques-uns des

1. Nous reviendrons sur cette question. Voir Tissot, *Géographie*, 1, p. 354 et suiv. ; Bernard, *Bull. archéologique du Comité*, 1906, p. I et suiv., en particulier p. 16.

2. Voir p. 101.

3. Grottes d'Oran : Pallary, *Assoc. française*, Caen, 1894, II, p. 741. Doumergue et Poirier (*Bull. d'Oran*, 1894, p. 111) indiquent de nombreux restes de chevaux dans la grotte de Saïda ; ne seraient- ce pas des zèbres ?

4. Hadj Mimoun (Sud oranais) : Pomel, *Singe et homme*, pl. I, fig. 8.

5. Observer cependant qu'au même lieu, on voit une « ceinture » analogue autour du corps d'un animal qui paraît être une antilope : Pomel, l. c., pl. I, fig. 2.

6. Oued Bridj (Sud oranais) : Pomel, l. c., p. 19, pl. I, fig. 4.

7. Duveyrier, *Bull. de la Société de géographie*, 1876, II, p. 137 et planche, n°51 51.

chevaux représentés sur des mosaïques africaines, on observe des zébrures, qui se voient encore aujourd'hui chez des barbes⁽¹⁾. Il ne semble pas impossible que cette race se soit constituée par des croisements de zèbres africains et de chevaux domestiques importés⁽²⁾.

Nous avons dit qu'un type très voisin de celui des barbes se trouve dans le Nord-Est de l'Afrique. Des monuments égyptiens nous apprennent qu'il existait dans la vallée du Nil depuis le Nouvel Empire, vers le XVI^e siècle⁽³⁾ ; auparavant, le cheval paraît avoir été inconnu en Égypte⁽⁴⁾. D'où l'on peut conclure soit que la race africaine s'est formée à une époque antérieure dans le Nord-Ouest du continent et que, de là, elle s'est répandue vers l'Est⁽⁵⁾, soit, au contraire, qu'elle s'est constituée dans le Nord-Est de l'Afrique, vers le début du Nouvel Empire, ou un peu plus tôt, et qu'elle s'est ensuite propagée en Berbérie. Mais rien n'oblige à croire que, dans ce dernier pays, le cheval ait été domestiqué avant le temps où les Égyptiens s'en servirent. Nous n'avons non plus aucune raison d'admettre que la Berbérie ait

Autres chevaux sur des gravures, peut-être préhistoriques, de la même région *ibid.*, p. 136, 137 ; planche, n° 17 et 36. — A Telliz Zahrène, dans *le Sahara*, Barth (l. c., p. 216) a cru reconnaître un cheval parmi des bœufs. Mais ce cheval est-il une gravure préhistorique ?

1. Ridgeway, *the Origin and influence of the thoroughbred horse* (Cambridge, 1905), p. 457, 470 (conf. Reinach, dans *l'Anthropologie*, XIV, 1903, p. 202-3) ; Bernard, l. c., p. 22. Des zébrures analogues se constatent, mais plus rarement, dans d'autres races de chevaux, soit par suite de croisements avec des africains, soit parce que ces races ont eu elles-mêmes des équidés zébrés parmi leurs très lointains ancêtres : conf. Boule, dans *l'Anthropologie*, XVII, 1906, p. 152. Mais il est fort douteux que des équidés véritablement zébrés aient encore vécu en Europe à l'époque quaternaire (Boule, *les Chevaux fossiles*, etc., p. 21). — Les ânes d'Afrique offrent les mêmes indices d'une parenté avec le zèbre : ils ont souvent, eux aussi, des raies transversales aux jambes.

2. Voir aussi l'observation faite à la note 4 de la page 229. On a contesté, il est vrai, que les produits du cheval et du zèbre puissent être féconds. La question paraît devoir être tranchée dans le sens de l'affirmative : voir Brehm, *Vie des animaux, Mammifères*, II, p. 432 de la traduction française.

3. Sanson, l. c., p. 54 (« cheval dongolâwi). Piètrement, *les Chevaux*, p. 458-7.

4. Selon l'opinion commune (Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, p. 51), il aurait été introduit par les Hyksôs : ce qui n'est pas prouvé.

5. Opinion de M. Ridgeway, l. c., p. 227.

reçu de l'Europe les animaux qui ont formé la race barbe. Au contraire, l'Égypte, à l'époque où elle commença à avoir des chevaux, était en relations suivies avec l'Asie. Or, dans l'Ouest de ce continent, il y a des chevaux qui, tout en offrant un type distinct des barbes, leur sont cependant apparentés⁽¹⁾, et il est certain que cet animal a été employé par l'homme dans l'Asie occidentale plus tôt que dans la vallée du Nil⁽²⁾. Sans nous dissimuler notre manque de compétence en cette question et la fragilité de nos hypothèses, nous sommes disposé à croire que le cheval domestique a été importé d'Asie en Égypte, que, dans le voisinage de l'Égypte, peut-être dans la Nubie, soumise aux Pharaons, une race nouvelle s'est formée, par des croisements avec des zèbres, et qui ensuite elle s'est répandue vers le Nord-Ouest⁽³⁾, dans la seconde moitié du deuxième millénaire avant J.-C., par l'intermédiaire des Libyens habitant entre l'Égypte et la grande Syrte : ceux-ci avaient certainement des chevaux au XIIIe et au XIIe siècle, mais encore en petit nombre⁽⁴⁾.

Chez les peuples de l'antiquité, les chevaux furent d'abord utilisés surtout comme bêtes de trait, attelées par paires à des

1. Le général Daumas (les Chevaux du Sahara, p. 30) va jusqu'à écrire : « Tous les chevaux de l'Afrique et de l'Asie peuvent être confondus sous une dénomination commune. » — Il est vrai que certains auteurs (voir, entre autres, S. Reinach, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1903, p. 103) pensent que ces chevaux asiatiques apparentés aux africains sont leurs descendants, non leurs ancêtres; qu'en Asie, il n'y avait auparavant que des chevaux semblables aux chevaux européens préhistoriques (petits, avec une grosse tête). Il faudrait alors admettre, puisque le cheval n'est pas indigène dans le Nord de l'Afrique, que des animaux, introduits soit d'Europe, soit d'Asie dans le continent africain, s'y seraient beaucoup modifiés dans un laps de temps très court. Au reste, M. Boule (*Annales de paléontologie*, mémoire cité) a montré que, dès l'époque quaternaire, il y avait déjà divers types de chevaux.

2. Voir E. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 2e édit., I, 2, p. 579. Selon ce savant, la Mésopotamie a pu connaître, vers 1900 avant J.-C. des chevaux importés du plateau iranien, où les Aryens les auraient introduits.

3. Peut-être y a-t-il eu en Berbérie de nouveaux croisements avec la zèbre.

4. Inscription de Méneptah, à Karnak (de Rougé, *Revue archéologique*, 1867, II, p. 43 ; Chabas, *Études*, p. 200) ; les Égyptiens s'emparent de quatorze paires de chevaux, appartenant au chef des Lebou et à ses fils. A propos de ce chiffre,

chars légers, qui portaient des guerriers. Il en fut ainsi chez les Libyens orientaux⁽¹⁾ : Hérodote prétend même que les Grecs apprirent d'eux à atteler quatre chevaux⁽²⁾. Les habitants de la Berbérie eurent aussi des chars, qui sont signalés aux temps historiques⁽³⁾. Mais, dès une époque reculée, ils durent se servir de leurs chevaux comme de montures : les gravures rupestres que nous avons mentionnées autorisent cette supposition.

En résumé, nous ignorons l'origine des bœufs domestiques de l'Afrique du Nord ; on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une race issue de bœufs sauvages indigènes. Il en a peut-être été de même des ânes, quoique l'introduction d'animaux domestiques du Nord-Est de l'Afrique nous paraisse beaucoup plus probable. Les moutons, les chèvres, les chiens et les chevaux sont sans doute d'origine étrangère. Les chèvres et les moutons semblent avoir été introduits tout d'abord et il est permis de conjecturer qu'ils sont venus de l'Est. Nous croyons qu'on peut en dire autant des chevaux.

II

L'élevage, associé d'ordinaire à la chasse, resta pendant fort longtemps, jusqu'aux environs de notre ère, la ressource essentielle d'un grand nombre d'indigènes, non seulement dans

de Rougé observe : « Il paraît que les chevaux n'étaient pas encore très nombreux sur les côtes africaines. » — Inscription de Ramsès III, à Medinet Habou (Chabas, l. c., p. 244) : 183 chevaux et ânes pris aux Mashaouasha.

1. Si l'inscription de Karnak indique des paires de chevaux, c'est sans doute parce que ces animaux étaient attelés à des chars. Parmi le butin fait sur les Mashaouasha, l'inscription de Medinet Habou mentionne non seulement des chevaux, mais aussi 93 chars.

2. IV, 189. Pour les chars des Libyens orientaux, voir encore Hérodote, IV, 170 et 183 ; VII, 86 et 184.

3. Hérodote, IV, 193, Diodore de Sicile, XX, 38, 1 ; XX, 64, 1. Strabon, XVII, 3, 7. On pourrait admettre des influences puniques.

les régions de steppes où le climat interdisait la culture du sol, mais même dans une bonne partie du Tell. Faire paître des troupeaux et recueillir leurs produits est une occupation qui demande assurément moins de peine que le défrichement et l'agriculture, que la plantation, la greffe, l'entretien des arbres fruitiers, et c'était peut-être par indolence que bien des Africains se contentaient des maigres profits qu'ils tiraient d'un travail intermittent et facile. Mais il faut aussi se souvenir que, dans les contrées où la sécurité est précaire, les pasteurs, avec leurs troupeaux mobiles, échappent aux dangers du pillage et de la guerre mieux que les cultivateurs. Ceux-ci doivent être assurés de la possession paisible de leurs terres pendant les mois qui s'écoulent entre les semailles et la récolte, pendant les années qui se passent entre la plantation ou le greffage des arbres et l'âge de la fructification. Ils ne peuvent pas déplacer aisément leurs provisions : la destruction de leurs vergers les ruine pour longtemps. Si beaucoup d'indigènes se bornèrent à l'élevage, alors que le climat et le sol leur auraient permis un autre genre d'existence, ce fut moins par paresse que par crainte de travailler en vain.

D'autres se, livrèrent à la culture. Des chasseurs, des pasteurs pouvaient vivre, sans s'astreindre à de longs parcours, dans les pays de la Berbérie qui leur offraient en toute saison du gibier et les pâturages nécessaires à leurs troupeaux. Ils n'avaient aucune raison de se déplacer, quand ils ne devaient pas s'enfuir devant des tribus plus fortes, ou quand ils ne convoitaient pas eux-mêmes des territoires plus riches. Ils étaient ainsi dans des conditions favorables pour devenir cultivateurs. En bien des lieux, cette occupation nouvelle a pu être un des effets, et non pas la cause première de la fixité des demeures.

Il n'est pas trop téméraire de croire que quelques légumes aient été cultivés dans l'Afrique du Nord dès une époque fort

ancienne⁽¹⁾, entre autres la fève, peut-être spontanée dans cette contrée⁽²⁾.

Quant aux céréales, elles furent connues dans certaines régions d'assez bonne heure, en tout cas avant la domination carthaginoise⁽³⁾, avant même la colonisation phénicienne. Il est vrai que les stations néolithiques du Sahara où l'on trouve des meules à grains peuvent dater seulement de quelques siècles avant notre ère⁽⁴⁾. Mais on a découvert des ustensiles semblables dans une grotte du Rio Salado, sur le littoral oranais⁽⁵⁾, et dans une grotte de Brezina (Atlas saharien)⁽⁶⁾, avec un mobilier qui appartient à une industrie néolithique vraiment préhistorique⁽⁷⁾.

Le sorgho paraît être indigène dans le continent africain⁽⁸⁾, où il a rendu les mêmes services aux hommes que le millet dans d'autres contrées ; mais nous n'avons pas de preuves qu'il

1. Mais il faut écarter les hypothèses de Movers (*die Phönizier*, II, 2, p. 410), qui attribue à plusieurs cultures légumières une lointaine origine africaine. Ses arguments sont inadmissibles. Le terme *punicum cicer*, qu'on trouve dans Columelle (11, 10, 20 ; IX, I, 8), indique simplement l'existence d'une variété de pois, cultivée par les Carthaginois, et non par les Libyens. Les étymologies berbères que Movers donne des mots *cicer*, *lens*, *faba*, sont tout à fait invraisemblables ; dans les cas même où les noms berbères sont réellement apparentés aux noms latins, l'emprunt est imputable aux Africains, non aux Italiens.

2. Voir plus haut, p. 108. Les fèves étaient impures pour les Égyptiens (Hérodote, II, 37), mais rien ne prouve que les indigènes de la Berbérie s'en soient abstenus. A Bougie, on a trouvé des féveroles calcinées, avec des objets d'une haute antiquité, postérieurs cependant à la connaissance du fer : Debruge, *Rec. de Constantine*, XXXIX, 1905, p. 119.

3. Vers 506, Hécatée (*Fragm. Hist. graec.*, édit. Müller, I, p. 23, n° 305) indiquait des Libyens laboureurs et mangeurs de blé, probablement dans la Tunisie orientale. Or il est à croire qu'à cette époque, Carthage n'avait pas encore de possessions territoriales en Afrique (conf. Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p. 82).

4. Voir p. 208.

5. Meule elliptique en basalte, avec un broyeur circulaire, aplati ; au musée d'Alger : conf. Pallaty, *Revue africaine*, LV, 1911, p. 324.

6. Delmas, *Assoc. française*, Toulouse, 1916, II, 2e partie, p. 372 (meules elliptiques), p. 371 (pilons et molettes). — Peut-être aussi à Redeyef, dans le Sud Ouest de la Tunisie : Gobert, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 157-8 (débris de meules dormantes en grès ; nombreuses molettes, consistant en galets de grès ; cependant il n'est pas sûr que ces objets aient servi à écraser des grains).

7. Des meules en granit et en grès, des broyeurs en quartzite ont été aussi recueillis à Bougie, mais ces objets sont postérieurs à la connaissance du fer Debruge, l. c., p. 109, 118, 119.

8. De Candolle, *origine des plantes cultivées*, p. 306-7. Körnicke, *die Arten und Varietäten des Getreides*, p. 19 et 302.

ait été cultivé très tôt en Berbérie⁽¹⁾. Nous ne savons pas où a commencé la culture de l'orge et du blé, ni de quelle manière elle s'est répandue. En général, on est disposé à chercher leur centre de diffusion dans l'Asie occidentale, où ces végétaux existent encore à l'état sauvage⁽²⁾, quoiqu'un témoignage ancien, d'ailleurs sujet à caution, indique du blé spontané dans une région voisine de la Berbérie, en Sicile⁽³⁾.

Faut-il admettre une période primitive de culture à la houe ? Ou l'orge et le blé ont-ils été introduits dans l'Afrique du Nord en même temps que la charrue et l'usage des bovidés châtrés pour la tirer : conditions de l'agriculture des peuples classiques⁽⁴⁾, qui étaient réalisées en Égypte dès le début des temps historiques ? les habitants de la Berbérie auraient reçu le tout par l'intermédiaire des Libyens orientaux⁽⁵⁾. Ces hypothèses sont tellement fragiles qu'il vaut mieux ne pas insister⁽⁶⁾.

Nous n'avons aucune indication précise sur le lin, dont la

1. On peut même douter qu'il l'ait été aux époques punique et romaine.

2. Pour le blé sauvage de Syrie et de Palestine, voir Anronsohn, *Agricultural and botanicol explorations in Palestine* (Washington, 1910), p. 42 et suiv. Il a pour satellite l'*Hordeum spontaneum* et M. Auronsahn (p. 50) estime que la culture des deux céréales a dû commencer simultanément.

3. Diodore, V, 2 (il cite aussi Homère, Odyssée, IX, 109-110 ; mais il n'est pas certain que le pays des Cyclopes du poète ait été situé en Sicile). — Pomponius Méla (III, 103) prétend même que des céréales poussent spontanément sur la côte du Maroc : « Adeo est fertilis ut frugum genera non cumseratur modo benignissime procreet, sed quaedam profundat etiam non sala. »

4. Hahn, *die Haustiere*, p. 89 et 568.

5. Remarquer qu'actuellement encore la culture à la charrue n'est pratiquée en Afrique (en dehors des colonies européennes) qu'en Égypte, en Abyssinie et dans les pays riverains de la méditerranée : Hahn, *das Alter der wirtschaftlichen Kultur der Menschheit*, p. 136. Aux Canaries, les Ganches, qui cultivaient le blé et l'orge, n'avaient pas de charrues.

6. Nous noterons cependant la ressemblance des meules néolithiques de la Berbérie et des meules qu'on trouve en Espagne avec un mobilier analogue à celui des grottes africaines : voir Siret, *l'Espagne préhistorique* (extrait de la Revue des questions scientifiques, octobre 1893), p. 28 et fig. 125 (avec le commentaire). — Selon Polémon d'Ilion, écrivain de l'époque hellénistique (*Frag. Hist. Graec.*, édit. Müller, III, p. 119), les habitants d'Argos prétendaient que c'était chez eux que le froment avait été semé pour la première fois en Grèce et que le héros Argos l'avait apporté de Libye [c'est-à-dire sans doute, du pays situé entre l'Égypte et la grande Syrte] ; conf. Festus, s. v. *Libycus campus*. Nous ignorons les motifs de cette croyance. S'agit-il d'une historiette, inventée pour

culture remonte à une très haute antiquité en Égypte, comme dans l'Europe centrale⁽¹⁾. Il est fort douteux que quelques rondelles en terre cuite, trouvées dans des grottes à mobilier néolithique, aient été des pesons de fuseaux⁽²⁾. Des fonds de poteries, recueillis dans la grotte des Ours, à Constantine, offrent des empreintes de toiles grossières, sur lesquelles on avait placé ces vases pour les faire sécher, mais il ne paraît pas certain qu'ils appartiennent à l'industrie néolithique⁽³⁾.

L'arboriculture exige la pratique de la greffe, la création de vergers, des soins attentifs et une vie tout à fait sédentaire. La vigne, l'olivier, le figuier, l'amandier sont indigènes en Berbérie⁽⁴⁾ ; cependant rien ne prouve qu'il y ait eu des espèces cultivées avant la période phénicienne⁽⁵⁾, que les autochtones aient connu le vin et l'huile aux temps préhistoriques⁽⁶⁾. Observons toutefois que la langue berbère a, pour désigner l'olivier cultivé, un nom particulier, *azemmour*⁽⁷⁾ ; tandis que les Italiens empruntèrent le nom de cet arbre aux Grecs, qui furent sans doute leurs maîtres en oléiculture, les Libyens n'ont pas adopté le nom sémitique, importé par les Phéniciens⁽⁸⁾. Il y a

expliquer le nom de Λίβυσσα donné à une Déméter adorée à Argos, nom qui n'avait peut-être à l'origine aucun rapport avec la Libye ?

1. Ce n'étaient pas les mêmes espèces qu'on cultivait en Europe et en Égypte. Le lin des stations lacustres croît spontanément en Berbérie : de Candolle, *Origine des plantes cultivées*, p. 98.

2. Grottes d'Oran ; Pallary et Tommasini, *Assoc. française*, Marseille, 1891, II, p. 643 ; Doumergue, *ibid*, Pau, 1892, II, p. 628.

3. Voir plus haut, p. 105, n. 5.

4. Voir p. 166-8.

5. Fenestella, auteur du début de l'Empire, cité par Pline (XV, I), affirmait qu'il n'y avait d'oliviers cultivés ni en Italie, ni en Espagne, ni en Afrique au temps de Tarquin l'ancien, c'est-à-dire au début du Vie siècle. Nous ne savons pas sur quoi il fondait cette assertion.

6. Au IVe siècle, les habitants de l'île de Djerba faisaient de l'huile avec des fruits d'oliviers sauvages (Périple de Seylax, 110 : *Geogr. gr. min.*, l. p. 87). Mais s'ils n'avaient pas imité les Phéniciens pour la greffe, ils avaient pu apprendre d'eux la fabrication de l'huile.

7. Pour l'olivier sauvage, les Berbères, comme les Arabes, se servent du mot *ze-boudj* ; il est douteux que ce mot soit d'origine berbère.

8. Et donné par eux à la ville de *Zitha*, sur la petite Syrte, près de l'île de Djerba : conf. Tissot, *Géographie*, II, p. 206.

là un léger indice d'une culture très ancienne. Au reste, il est certain qu'on dehors du territoire punique, l'oléiculture et la viticulture ne se sont guère propagées avant la domination romaine.

Au Ve siècle, les Nasamons, peuplade du littoral de la grande Syrte, allaient s'approvisionner de dattes à Augila, au Sud, de la Cyrénaïque⁽¹⁾. C'était sans doute de l'orient, des oasis égyptiennes, que les habitants de ce lieu et d'autres oasis situées plus à l'Ouest⁽²⁾ avaient reçu les leçons qui leur permettaient de se livrer à une culture pénible. Peut-être s'était-elle répandue au Sud-Est de la Berbérie dès une époque reculée : nous nous montré l'étroite parenté de la civilisation néolithique saharienne avec celle de l'Égypte protohistorique⁽³⁾. En tout cas, il n'y a pas lieu de croire que les Phéniciens aient contribué il la diffusion de la culture du dattier au Sahara⁽⁴⁾.

Assurément, les Phéniciens ont pris une part fort importante au développement de la civilisation dans l'Afrique du Nord. Il ne faut cependant pas l'exagérer, comme on l'a fait trop souvent. Les indigènes de cette contrée n'ont pas attendu la venue des navigateurs syriens pour pratiquer l'élevage et l'agriculture. Quelques-uns de leurs progrès furent-ils dus à leur initiative intelligente ? Nous l'ignorons. Mais nous pouvons affirmer qu'ils reçurent beaucoup de l'étranger, nous avons des, raisons de supposer qu'une bonne partie de ces précieuses acquisitions leur vint d'Égypte.

1. Hérodote, IV. 172 (conf. IV. 182).

2. Hérodote, IV, 183 (il n'a d'ailleurs que des notions très vagues sur ces oasis).

3. Voir p. 209.

4. Le palmier que l'on voit sur les monnaies frappées par Carthage, depuis la fin du Ve siècle ou le début du IVe, est une arme parlante, qui s'explique par un jeu de mot grec, φοῖνιξ signifiant à la fois *palmier* et *Phénicien*. Cela ne prouve pas, évidemment, que les Phéniciens aient été les introducteurs de la culture du palmier dans le Nord-Ouest de l'Afrique : le palmier, on l'a fait remarquer, ne fructifie pas en Phénicie (Meltzer, l. c., I, p. 420).

CHAPITRE III

ÉTAT SOCIAL. MAGIE ET RELIGION. ART. PRATIQUES FUNÉRAIRES

I

Nous ne savons à peu près rien sur l'état social des Africains primitifs. Les stations les plus anciennes paraissent n'avoir été occupées que par un petit nombre d'individus ; mais nous ignorons si chacune d'elles servait de demeure à un groupe en quelque sorte autonome, ou si celui-ci n'était pas rattaché par des liens plus ou moins étroits à d'autres groupes du voisinage. Dès les temps néolithiques⁽¹⁾, existent, nous l'avons dit⁽²⁾, de véritables villages, dont les habitants devaient former des sociétés distinctes.

Les textes grecs et latins qui, à partir du Ve siècle avant J.-C., donnent quelques renseignements sur les indigènes de la Berbérie nous montrent la famille constituée : famille dont l'homme, mari et père, est le chef⁽³⁾, où la femme est tenue le

1. Et même dès l'époque de l'industrie gétulienne, qui peut être, il est vrai, en partie contemporaine du développement de l'industrie néolithique dans d'autres régions de l'Afrique du Nord : voir p. 187, II. 2.

2.. P. 198.

3. Il y a des exceptions, sur lesquelles nous reviendrons : voir en particulier Hérodote, IV, 180. — Chez les Touaregs qui vivent actuellement dans le Sahara, la paternité n'est pas légalement reconnue, la maternité l'est seule ; les enfants dépendent et héritent de leur oncle maternel, non de leur père (voir, entre autres, Gautier, la *Conquête du Sahara*, p. 191). Il y a là, sans doute, une survivance d'un

plus souvent dans une condition inférieure, où la polygamie est fréquente. Ils indiquent des tribus ou des peuplades, disposant de territoires étendus, soumises, autant qu'il semble, à un régime monarchique⁽¹⁾. Des États unissent sous une autorité commune un certain nombre de tribus.

Nous ignorons comment se sont formés ces divers organismes sociaux⁽²⁾. Peut-être les États ne sont-ils pas très anciens. On peut supposer qu'à une époque antérieure, des tribus se liguèrent parfois un cas de guerre et que ces confédérations temporaires étaient commandées par des chefs, Agamemnon dont les pouvoirs expiraient à la fin des hostilités⁽³⁾. Mais, à vrai dire, nous sommes dans une incertitude complète à cet égard. Quant aux tribus, elles se sont probablement constituées de bonne heure : il était nécessaire aux hommes de former des associations assez fortes pour se défendre contre les attaques, pour s'assurer la possession de territoires où les troupeaux ne fussent pas à l'étroit sur des champs vite épuisés, où des sols variés pussent offrir des pâturages en toute saison.

état de choses datent d'une lointaine antiquité : ce que l'on appelle souvent, et improprement le matriarcat. Cependant les documents anciens, qui font allusion à l'existence de cette coutume chez les Éthiopiens (Nicolas de Damas, *Frag. Hist. Graec.*, édit. Müller, III, p. 463, n° 42), ne la signalent pas chez les Libyens.

1. A une époque plus reculée, dans la deuxième moitié du second millénaire avant J.-C., des documents égyptiens nous font connaître, entre la vallée du Nil et la Berbérie, des peuplades dont les plus importantes paraissent avoir été les Lebou des Mashaouasha ; elles avaient des chefs, qui, du moins chez les Labou, appartenaient à une famille princière.

2. Sur les gravures rupestres préhistoriques de Tyout (Sud oranais), les gens représentés forment souvent des couples et un trait joint leurs parties génitales ; peut-être a-t-on voulu indiquer ainsi le lien du mariage (les sexes ne sont pas distincts ; mais, quand l'un des deux personnages tient un arc, il y a lieu de supposer qu'il s'agit d'un homme). Une de ces gravures nous montre trois individus ainsi associés : l'un est un archer, l'autre pourrait être une femme, le troisième, de plus petite taille, est probablement un enfant : les traits indiqueraient ici à la fois le mariage et la filiation. Conf. Bonnet, *Revue d'ethnographie*, VIII, 1889, p. 156 ; Pomel, *Singe et homme*, p. 18.

3. Tels étaient peut-être Mâratou, prince des Lebou, et Kapour, prince des Mashaouasha, qui, sous Ménephtah et sous Ramsès III, commandèrent des armées que les Égyptiens eurent à combattre : voir Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, p. 431-2 et 471.

II

On constate encore de nos jours dans le Maghrib⁽¹⁾, et quelques textes anciens⁽²⁾ signalent des pratiques dites magiques, destinées à acquérir des biens, à expulser ou à détourner des maux, à nuire à des ennemis. Bien qu'on ne puisse pas le prouver, certaines d'entre elles remontent sans doute à une très haute antiquité. Mentionnons, par exemple, les rites pour provoquer la pluie⁽³⁾, auxquels un passage de Dion Cassius fait allusion⁽⁴⁾ ; les baignades accomplies dans la même intention, lors du solstice d'été : saint Augustin s'élève contre cet usage⁽⁵⁾, qui a persisté çà et là en Berbérie⁽⁶⁾ ; la coutume, indiquée peut-être par Arnobe⁽⁷⁾, de nouer à des arbres des morceaux d'étoffe, dans lesquels on croyait fixer les maux dont on voulait se délivrer⁽⁸⁾ ; les luttes rituelles, dont parlent Hérodote⁽⁹⁾ et saint Augustin⁽¹⁰⁾, et qui avaient, semble-t-il, pour objet l'expulsion

1. Voir surtout le livre de Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord* (Alger, 1909).

2. Outre ceux qui seront indiqués plus loin, voir Pline. VII, 16, citant Isigone et Nymphodore (en Afrique, il existe des familles de fascinateurs, dont les incantations font périr les troupeaux, sécher arbres, mourir les enfants) ; Lucain, IX, 913 et suiv. (pratiques magiques des Psylles contre les serpents : conf. Plutarque, *Calon le Jeune*, 56, et Silius Italicus, III, 301). — Il n'y a pas à tenir compte ici de la prêtresse massyle dont il est question dans *l'Énéide* (IV, 480 et suiv.). Ce sont des opérations de la magie classique que Virgile lui attribue : conf. Basset, *Bull. de la Société archéologique de Sousse*, III, 1905, p. 266 ; Pichon, *Revue de philologie*, XXXIII, 1909, p. 248-9.

3. Voir surtout Bel, dans *Recueil de mémoires publié en l'honneur du XIV^e congrès des Orientalistes par l'École des Lettres d'Alger* (Alger, 1905), p. 64-68, 70, 71, 85-87, 95-97 ; Doutté, l. c., p. 582 et suiv.

4. LX, 9.

5. *Sermons*, CXCVI, 4 ; « Natali Joannis, de solemnitate superstitionosa pagana christiani ad mare veniebant et ibi se baptizabant. »

6. Doutté, p. 567, 584.

7. I, 39 ; « veterosis in arboribus taenias ».

8. Doutté, p. 436 et suiv.

9. IV, 180 ; combats rituels entre jeunes filles chez les Auses et les Machlyes, sur le littoral de la petite Syrte.

10. *De doctrina christiana*, IV, 24, 53 : dans une fête, d'origine fort ancienne, qui revenait tous les ans à date fixe et durait plusieurs jours (on l'appelait la *Caterva*),

violente des maux logés dans les corps des combattants⁽¹⁾.

C'est une opinion très répandue qu'on est maître de celui dont on possède l'image. Elle a vraisemblablement inspiré, à l'époque préhistorique, les auteurs des gravures rupestres : il est permis de croire que beaucoup de ces dessins ont été tracés pour mettre à la disposition des hommes les animaux qui y étaient représentés⁽²⁾ ; des paroles magiques, prononcées devant les images, pouvaient en compléter l'effet.

L'animisme est, selon l'acception usuelle de ce terme, la croyance à des esprits doués d'intelligence et de volonté, résidant d'une manière permanente ou temporaire dans des enveloppes matérielles, provoquant les phénomènes dont l'homme est témoin ; êtres bienfaisants ou nuisibles, sur lesquels il convient d'agir par des procédés de contrainte ou de propitiation. Quelques documents de l'époque romaine, que nous aurons à étudier, nous font connaître, en différents lieux, des cultes des montagnes, des eaux, des arbres, qui témoignent plus ou moins nettement de superstitions animistes. Mais les peuples qui, aux temps historiques, ont pris pied en Berbérie ont pu contribuer à les propager : on sait l'importance des hauts lieux dans la religion phénicienne⁽³⁾ ; les *Genii* des sources, des rivières, des montagnes que mentionnent des inscriptions latines sont, au moins en apparence, des divinités romaines. Nous ne saurions dire non plus si le culte des pierres, prétendues demeures d'esprits puissants, a dans l'Afrique du Nord des origines très lointaines, car rien ne prouve qu'il ait existé avant la venue

les habitants de Caesarea (Cherchel), partagés en deux camps, se battaient à coups de pierres. Saint Augustin les fit renoncer à cette coutume.

1. Doutté, Merrâkech, p. 323-4 ; le même, *Magie et religion*, p. 509.

2. Conf. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, I. p. 123 et suiv. (pour l'art quaternaire d'Europe).

3. Maxime de Tyr (*Dissert.*, VIII, 7) mentionne (avec des indications géographiques fantaisistes) un culte célébré par les Libyens occidentaux au mont Atlas. Peut-être ce culte était-il proprement indigène.

des Phéniciens⁽¹⁾ cette observation s'applique d'une manière générale au fétichisme, qui attribue un pouvoir protecteur soit à une force impersonnelle, sorte de fluide, soit à des esprits, enfermés dans des objets naturels ou fabriqués, dont on s'assure la possession. Cependant il est probable que les hommes des temps préhistoriques regardaient comme des fétiches, et non comme de simples ornements, les objets dont ils composaient des colliers⁽²⁾.

Nous pouvons être un peu plus affirmatifs pour l'idolâtrie. Vers le début du Ve siècle de notre ère, saint Augustin attribuait aux Égyptiens seuls le culte des animaux⁽³⁾. Il y avait pourtant dans sa patrie des indigènes auxquels ce culte n'était pas étranger. Des vers écrits par Corippus au VIe siècle attestent que les Laguatan, peuplade de la Tripolitaine, adoraient Gurzil, né du dieu Ammon et d'une vache⁽⁴⁾ ; il s'incarnait dans un taureau, qu'on lâchait sur les ennemis au moment d'engager le combat⁽⁵⁾. Plus tard, au XIe siècle, El Bekri mentionne une tribu, habitant un pays montagneux dans le Sud du Maroc, qui adorait un bélier⁽⁶⁾. De nos jours, on observe chez les berbères de traits de mœurs qui pourraient être interprétés comme de vagues indices d'une zoolâtrie primitive, ou tout au moins d'antiques alliances entre les bêtes et les hommes : égards particuliers pour

1. Notons qu'à Tamentit, dans le Touat, en plein Sahara, on conserve encore un aérolithe, qui fut autrefois vénéré (Gautier. *Sahara algérien*, p. 253). Il s'agit sans doute d'un culte indigène. Mais nous ignorons s'il date d'une antiquité très reculée. Un passage de Quinte-Curce (IV. 7, 23) a pu faire croire qu'à l'oasis d'Ammon, le dieu était adoré sous la forme d'une pierre (voir H. Meltzer, dans *Philologus*, LXIII, 1904, p. 150 et suiv.). Mais l'*umbilicus* que l'auteur latin prend pour le dieu est probablement la chapelle qui contenait son image. — Des traces de l'adoration de pierres dressées se retrouvent dans les contes berbères : voir, par exemple, Masqueray. *Bull. de correspondance africaine*, III. 1885, p. 101. Mais ces légendes s'appliquent souvent à des pierres romaines.

2. conf. p. 196.

3. *Sermons*, CXCVII, 1.

4. *Johannide*, II, 110-1.

5. *Ibid.*, V, 22 et suiv. Il y avait aussi des images de Gurzil en bois et en métal : *ibid.*, II, 404-6 ; V, 495-502.

6. *Description de l'Afrique Septentrionale*, trad. de Slane, p. 355.

certaines animaux, respect de leur vie, abstinence de leur chair⁽¹⁾.

Outre les vers de Corippus, plusieurs documents anciens témoignent de l'existence en Afrique d'animaux sacrés. Nous laisserons de côté ceux qui concernent peut-être des cultes importés à l'époque historique⁽²⁾. Mais il faut citer ici un passage intéressant de Diodore de Sicile⁽³⁾. Racontant l'expédition d'Agathocle, qui eut lieu à la fin du IV^e siècle avant J.-C., cet historien parle d'un pays peuplé d'une multitude de singes, où se trouvaient trois villes, appelées, d'après ces animaux, d'un nom dont la traduction grecque était Ηιθηχούσσαι (on sait que πιθηκος ; signifie singe en grec). Les singes y vivaient dans les habitations des hommes, qui les regardaient comme des dieux; ils disposaient à leur gré des provisions de bouche. Les parents donnaient de préférence à leurs enfants des noms tirés de ceux des singes. Tuer un singe était dans ce pays la plus grande des impiétés, qu'on expiait par la mort.

Les gravures rupestres préhistoriques de la Berbérie nous permettent de remonter encore plus haut. Parmi les animaux divers qu'elles représentent, il en est auxquels les hommes de ce temps attribuaient assurément un caractère sacré : cela ne peut pas être mis en doute pour les béliers coiffés d'un disque, dont nous parlerons tout à l'heure.

1. Voir, entre autres, Duveyrier, les *Touareg du Nord*, p. 401; Monchicourt, *Revue tunisienne*, XV, 1908, p. 12-15 ; Bertholon, *ibid.*, XVII, 1910, p. 139 ; Bernard, *les Confins algéro-marocains*, p. 107-8 ; Cour, *Bull. d'Oran*, 1911, p. 57 et suiv.

2. D'après une indication recueillie par Eusithe (*Commentaire sur l'Iliade*, XXII, p. 1277, I. 30), les paons étaient sacrés pour les Libyens et ceux qui leur faisaient du mal étaient punis. Eustathe dit aussi (*ibid.*, I. 31) que les Libyens vénéraient l'ibis. Mais le paon ne fut introduit dans les pays de la Méditerranée occidentale que peu de temps avant l'ère chrétienne. Quant à l'ibis, il est très rare en Berbérie : peut-être, si l'assertion d'Eustathe a quelque valeur, s'agit-il de quelque autre échassier (on peut penser à la cigogne, qui est encore très respectée des indigènes). — Athénée (IX, 40, p. 388, d) dit, d'après Alexandre de Myndos, érudit du premier siècle de notre ère, qui se servit des écrits du roi Juba, que le porphyrion (poule sultane) est un oiseau consacré aux dieux en Libye. Rien ne prouve que le respect accordé à cet oiseau remontât à des temps très anciens.

3. XX, 58.

Le totémisme est une croyance sur laquelle on a beaucoup disserté dans ces dernières années, non sans en exagérer l'importance. Un totem est généralement une espèce animale à laquelle un clan, groupe d'hommes unis entre eux par le sang, se prétend apparenté. Le clan prend le nom du totem ; les gens de ce clan vivent, autant que possible, dans la familiarité des animaux de l'espèce élue ; ils s'abstiennent d'ordinaire de les tuer et de les manger. Ils estiment qu'ils n'ont rien à craindre d'eux ; si l'un de ces animaux fait quelque mal à un individu du clan, c'est un signe qu'il a de bonnes raisons de le renier pour son parent. Cette croyance a été constatée de nos jours dans les deux Amériques, en Inde, en Océanie, dans le continent africain⁽¹⁾. On a produit des arguments, dignes tout au moins d'attention, pour soutenir qu'elle a existé, dans les temps primitifs, chez divers peuples des pays méditerranéens et que, çà et là, il en est resté des vestiges jusqu'en pleine époque historique. Peut-être est-il permis d'alléguer pour l'Afrique du Nord le texte de Diodore de Sicile que nous avons mentionné. Divers détails y font penser au totémisme : « villes » qualifiées de villes des singes ; familiarité des hommes et des singes ; respect pour la vie de ces animaux. On peut être aussi tenté de retrouver une superstition totémique dans des indications relatives aux Psylles de la région des Syrtes⁽²⁾. Les cérastes (vipères à cornes), ennemis des autres Libyens, avaient, raconte Élien⁽³⁾, une alliance avec les Psylles⁽⁴⁾, qui étaient

1. Rappelons, entre autres exemples, que les Touaregs du Sahara ne mangent pas l'ourane, qu'ils disent être leur oncle maternel (c'est-à-dire le parent qui légalement leur tient lieu de père : conf. p. 246, II, 31 : Gautier, *Sahara algérien*, p. 333.

2. conf. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, I, p. 74.

3. *Nat. anim.*, I, 57. Conf. *ibid.*, XVI, 27, où Élien cite Agatharchide. Voir aussi Pline. VII, 14 ; Varron, *apud* Priscien, *Instit*, X, 32, dans Kell, *Crammatici latini*, II, p. 524 ; Lucain, IX, 898-908 ; Silius Italicus, I, 413 ; Dion Cassius, LI, 14. Varron et Lucain disent que les serpents qui servaient à l'épreuve étaient des aspics.

4. On pourrait se demander si le nom des Psylles n'avait pas quelque rapport avec celui des serpents auxquels ils étaient alliés. Ce nom aurait été une onomatopée, imitant sifflement des reptiles.

insensibles à leurs morsures. Au dire des Libyens, quand un Psylle craignait que l'enfant mis au jour par sa femme ne fût adultérin, il remplissait de cérastes un coffre, dans lequel il jetait le nouveau-né. Si les serpents, d'abord menaçants, s'apaisaient dès que l'enfant les avait touchés, l'auteur de l'épreuve en concluait que cet enfant était bien son fils.

Une forme de la zoolâtrie, dont les rapports avec le totémisme restent fort obscurs⁽¹⁾, a consisté dans l'adoration d'un animal appartenant à une espèce déterminée et choisi d'après certaines marques : on croyait qu'une divinité s'incarnait en lui. L'Égypte ancienne était pleine de ces dieux animaux, qui se retrouvent en Berbérie. Tels devaient être le taureau des Laguatan dont parle Corippus et le bélier des montagnards marocains que signale El Bekri, Il faut en dire autant des béliers représentés sur les rochers du Sud oranais avec des insignes spéciaux, qui prouvent qu'on les distinguait nettement du menu peuple de leurs congénères. Nous allons voir que ces animaux sacrés devaient être considérés comme les incarnations d'un grand dieu.

D'autres gravures rupestres nous montrent des images où la forme humaine est associée à une forme animale. Dans le Sud oranais, à Er Richa, c'est un homme assis, il oreilles de lièvre, tenant de la main droite un bâton (?) recourbé⁽²⁾ ; sur des gravures que Barth⁽³⁾ a vues à Telliz Zarhène (dans le Sahara, région de Ghat), ce sont deux personnages debout, se faisant vis-à-vis⁽⁴⁾ : l'un a une tête de bœuf ou d'antilope et est pourvu d'une queue ; il tient un arc et des flèches ; la tête de l'autre offre, selon Barth, une vague ressemblance avec celle de l'ibis⁽⁵⁾ ;

1. Si l'on veut admettre des rapports : hypothèse liés contestable.

2. Delmas, *Bull. de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, IX, 1902, p. 140, fig. IV. Dessin qui m'a été communiqué par M. Flamand.

3. *Reisen und Entdeckungen*, I, p. 210-2, fig. à la p. 210

4. Entre eux est un boeuf.

5. Cette ressemblance ne me frappe nullement sur le dessin inséré dans l'ouvrage de Barth et que celui-ci qualifie du reste d'esquisse imparfaite.

il tient soit un arc, soit plutôt un bouclier ovale⁽¹⁾. Des monstres, auxquels la superstition attribuait une existence réelle, ont été adorés par divers peuples de l'antiquité, en particulier par les Babyloniens. En Égypte, le mélange des formes humaine et animale fut une sorte de compromis entre la zoolâtrie et l'anthropomorphisme. Mais il faut probablement admettre ici une autre interprétation. Les personnages figurés peuvent être simplement des hommes, qui se revêtaient de masques dans des cérémonies. De tels déguisements sont fréquents chez les peuples de civilisation primitive ; par ce signe matériel, on s'identifie soit avec les animaux divins, soit, lorsqu'il s'agit d'une espèce totem, avec ceux qui sont apparentés au clan⁽²⁾.

Quant aux personnages que les gravures représentent sous des traits complètement humains et dans des postures diverses, rien ne nous autorise à les considérer comme des divinités.

Hérodote dit que tous les Libyens offrent des sacrifices au soleil et à la lune ; que c'est au soleil et à la lune seuls qu'ils sacrifient⁽³⁾. On ne doit pas invoquer, à l'appui de cette assertion,

1. On peut rapprocher de ces images une peinture beaucoup plus récente, tracée dans une grotte artificielle de Tunisie (près de Gromhalin) ; elle représente deux personnages à tête de cerf : Deyerolle, *Bull. de la Société archéologique de Sousse*, I, 1003, p. 60-61. fig. 5 et 6.

2. Voir par exemple, pour l'Afrique centrale, Desplagnes, *le Plateau central nigérien*, p. 308. D'une manière générale : Cartailhac et Breuil, *la Caverne d'Altamira*, p. 164 et suiv., 197, 242 ; Cumont, *les Mystères de Mithra*, 2e édit., p. 23 et 127-8. Ces mascarades paraissent avoir été usitées en Espagne et dans le Sud de la France dès l'époque quaternaire : Cartailhac et Breuil, l. c., p. 56-58, fig. 41-43 ; Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, p. 223-4 et 257 ; Alcade del Rio, Breuil et Sierra, *les Cavernes de la région cantabrique*, p. 98, fig. 96 et pl. LV. Il convient d'observer qu'elles n'ont pas toujours un caractère sacré : dans certains cas, ce sont des déguisements de chasse.

3. IV, 188. Il fait exception pour ceux des bords du lac Tritonis (au Sud de la Tunisie), qui sacrifiaient aussi à Athéna, à Triton et à Poséidon. — Il indique d'autre part (IV, 184) que les Marantes, qui vivaient en plein désert, à l'Ouest des Garamantes, maudissaient et injuriaient le soleil, dont les rayons trop brûlants desséchaient leur pays ; mais ces Marantes étaient probablement des Éthiopiens, non des Libyens. Conf. Nicolas de Damas, fragment 140, apud Müller, *Fragm. Historic. Graec.*, III, p. 403. Pomponius Méla (I, 43) et pline (V, 45) attribuent cela aux Atlantes, par suite d'une altération des manuscrits d'Hérodote, et ils disent que ces indigènes maudissent le soleil à son coucher,

les dédicaces latines à *Sol* et à *Luna* qui ont été découvertes en Afrique, ni les images des deux astres qui apparaissent sur des stèles, trouvées en général dans des lieux où les civilisations punique et romaine s'étaient fortement implantées ; car il est probable ou certain que ces monuments se rapportent à des croyances d'origine étrangère⁽¹⁾. Il convient peut-être d'attacher plus d'importance à un passage d'Ibn Khaldoun, qui parle de Berbères païens, adorateurs du soleil et de la lune⁽²⁾ : on peut supposer qu'il s'agit de cultes vraiment indigènes⁽³⁾. Notons aussi un texte de Macrobe⁽⁴⁾. Les Libyens, dit-il, représentent avec des cornes de bélier le dieu Ammon, qu'ils regardent comme le soleil couchant. Il est vrai que cet auteur retrouve le culte du soleil partout ; son affirmation n'aurait guère de valeur, si elle n'était pas corroborée par d'autres témoignages⁽⁵⁾.

aussi bien qu'à son lever. Diodore de Sicile (III, 9) et Strabon (XVII, 2, 3) indiquent que certains Éthiopiens maudissent le soleil, lorsqu'ils le voient se lever.

1. Quelques monuments d'un art très grossier pourraient témoigner de croyances vraiment indigènes. Nous citerons : 1° une gravure tracée sur un rocher, non loin de l'oasis de Kriz, sur la rive septentrionale du chott el Djerid (Tunisie méridionale) : elle représente une tête absolument sphérique, surmontée d'un croissant, par conséquent une image de la lune (Duveyrier, *Sahara, Journal de route*, p. 86 et fig. à la p. 85 ; conf. Tissot, *Géographie*, I, p. 479-480 et fig. 48) ; — 2° une pierre trouvée près de Bordj Ménéaïel, dans l'Ouest de la Kabylie : on y voit une tête radiée, figurée d'une manière fort maladroite (Viré, *Rec. de Constantine*, XXXII, 1898, fig. 3 à la p. 48) ; — 3° une image rupestre existant à l'Est de Constantine (*Atlas archéologique de d'Algérie*, f° 17, n° 144), qui offre aussi une tête radiée (il me paraît impossible d'y voir une image de la lune, comme le croit Mercier, *Rec. de Constantine*, XXXIV, 1909, p. 191-2) ; une inscription latine (C. I. L., VIII. 5073 = 19107) lui donne le nom d'Ifra, ou peut-être d'Icra, appellation sans doute indigène, qu'on ne retrouve pas ailleurs. Mais le dernier de ces documents et probablement aussi les deux autres appartiennent à l'époque romaine (à Kriz, il y a des inscriptions votives latines sur une roche voisine de celle qui porte l'image de la lune). Ils ne prouvent pas grand-chose pour l'existence d'un culte très ancien du soleil et de la lune en Berbérie.

2. *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, I, p.177.

3. Conf. Basset, *Revue de d'histoire des religions*, 1910, I, p. 302 : « Les Guanches de palma (Canaries) vénéraient le soleil et lui donnaient le nom de Magec, et aussi d'Aman, qui paraît avoir signifié Seigneur. »

4. *Saturn.*, I, 21, 19 : « Ammonem, quem deum solem occidentem Libyes existimant, arietinis cornibus fingunt.

5. Ne serait-il pas possible de rapprocher du nom d'Ammon celui d'Aman, donné par les Guanches au soleil (conf. n. 3) ?

Les deux principales divinités des Carthaginois furent Baal Hammon et Tanit Pené Baal⁽¹⁾, qui semblent bien avoir été un dieu solaire et une déesse lunaire⁽²⁾. Baal Hammon se confondit avec l'Ammon des autochtones, dont nous allons parler, mais il n'est pas prouvé que ce Baal importé de Phénicie ne soit devenu un dieu solaire qu'après son introduction dans l'Afrique du Nord. Il est également impossible d'affirmer que Tanit Pané Baal ait été transformée dans cette contrée en une déesse lunaire par suite de son identification avec une divinité indigène⁽³⁾. On pourrait même être tenté de se demander si le culte du soleil et de la lune, répandu chez les Libyens au temps d'Hérodote, vers le milieu du Ve siècle, ne leur venait pas des Phéniciens. En ce qui concerne la lune, les documents nous manquent pour dissiper nos doutes.

Il n'en est pas de même pour le soleil : il y a de fortes raisons d'admettre que le culte de cet astre est antérieur, en Berbérie, au développement de la colonisation phénicienne.

Nous avons déjà fait allusion aux gravures rupestres du Sud oranais qui figurent des béliers dont la tête est coiffée d'un disque⁽⁴⁾, maintenu par une jugulaire : on en connaît à Er Richa (dans l'annexe d'Aflou), à Bou Alem (dans la région de Géryville), où il y en a deux, et au col de Zenaga (près de Figuig)⁽⁵⁾. Sur l'un des dessins de Bou Alem et à Zenaga, le disque est flanqué ou surmonté de deux appendices, qui représentent

1. Transcription conventionnelle d'une appellation phénicienne dont la signification reste douteuse.

2. Nous n'en avons pas de preuves péremptoires pour l'époque carthaginoise. Mais, à l'époque romaine, cela est certain pour le Baal Hammon auquel on érigeait à Maktar des stèles portant des dédicaces en langue punique, comme pour la déesse Caelestis, qui doit être identifiée avec Tanit Pené Baal.

3. Remarquer que le nom de la lune est masculin dans les dialectes berbères (Basset, 1. c., p. 305) : ce qui pourrait faire croire que, si les Libyens primitifs ont adoré la lune, ils en ont fait un dieu, et non une déesse, comme du reste la plupart des peuples de l'orient (Égypte, Arabie, Babylonie, Asie Mineure).

4. Ou peut-être d'une sphère.

5. Pour les références, voir à la p. 226.

des serpents⁽¹⁾. La signification de cet attribut est indiquée par un grand nombre de monuments égyptiens, où l'on voit le disque solaire, à droite et à gauche duquel se dresse un serpent naja. Nos gravures nous paraissent donc prouver que, dans le Sud-Ouest de l'Algérie, le culte du soleil s'associa à des superstitions zoolâtriques, dès une époque très ancienne, antérieure sans doute au premier millénaire avant J.-C.

Il n'est pas trop téméraire de donner le nom d'Ammon au bélier sacré que ces images nous font connaître. Elles s'accordent avec le texte de Macrobe, indiqué plus haut, qui attribue au dieu libyen Ammon, à cornes de bélier, un caractère solaire représenté d'abord sous une forme entièrement animale, le dieu fut ensuite figuré en homme, tout en conservant de sa forme primitive soit la tête, soit seulement les cornes⁽²⁾. Ce qui est plus important encore, c'est que nos gravures s'accordent avec nombre d'images égyptiennes d'Amon⁽³⁾ (appelé le plus souvent Amon-Râ, c'est-à-dire Amon-Soleil), où la tête du dieu bélier thébain est surmontée du disque solaire, flanqué de deux serpents⁽⁴⁾.

La puissance des Pharaons dont Thèbes fut la capitale, au cours du second millénaire, rehaussa le prestige de la divinité principale de cette ville et répandit son culte, même en dehors de l'Égypte. Ce fut certainement l'Amon de Thèbes qui eut des sanctuaires en Nubie. À l'Ouest de la vallée du Nil, il fut adoré dans l'oasis de Syouah, appelée par les Grecs Αμμώνειον. Les colons grecs de la Cyrénaïque le connurent et l'adoptèrent sous le

1. L'un de ces serpents est bien reconnaissable à Zenaga. A Bou Alem, on a imité très maladroitement des najas au cou gonflé.

2. Sans parler ici des images inspirées par l'art grec, mentionnons une idole grossière à cornes de bélier, trouvée à Saint-Leu, sur le littoral de l'Oranie : Doublet, *Musée d'Alger*, pl. IV, fig. 6.

3. Ou Ammon.

4. MM. S. Reinach et Valdemar Schmidt ont, il est vrai, contesté la justesse de ce rapprochement (*l'Anthropologie*, XII, 1901, p. 537). Mais il me paraît s'imposer, malgré la grossièreté des gravures oranaises. M. Schweinfurth (*Zeitschrift für Ethnologie*, XL, 1908, p. 93) est aussi de cet avis.

nom de Zeus Ammon. Les gravures du Sud oranais attestent que le culte d'Ammon s'implanta de bonne heure en Berbérie. Il s'y maintint après la venue des Phéniciens, après la conquête romaine⁽¹⁾, non sans subir, dans une grande partie de cette contrée, des transformations plus ou moins profondes. Il s'étendit donc sur tout le Nord du continent africain.

Nous n'avons aucun motif de croire qu'avant d'être atteints par les influences égyptiennes, les Libyens aient adoré un dieu bélier, qu'ils auraient appelé Ammon⁽²⁾ et qui, à Thèbes, aurait été un étranger, venu de l'Ouest dès une époque lointaine⁽³⁾. Il est certain, d'autre part, que l'association chez ce dieu de la nature animale et de la nature solaire s'est accomplie dans la vallée du Nil. Ce fut, en effet, à Râ, dieu soleil de la ville d'An (Héliopolis), que l'Amon bélier de Thèbes emprunta son second nom ; ce fut en s'identifiant avec lui qu'il devint une divinité solaire, comme d'autres dieux, également identifiés avec Râ ; ce fut à la suite de cette identification qu'il reçut comme attribut le disque, flanqué de deux serpents.

Ainsi les gravures du Sud oranais représentent Amon-Râ de Thèbes. Il a dû parvenir jusque-là en passant de tribu en tribu, car rien n'indique que les habitants de la Berbérie aient eu des rapports directs avec les Égyptiens, Ce fut peut-être entre

1. Il faut probablement reconnaître le dieu Ammon dans le bélier qui, au temps d'El Bekri (voir plus haut, p. 244), était adoré dans le Sud du Maroc.

2. L'étymologie de ce soin est inconnue. On lit dans le commentaire de Servius sur *l'Énéide* (IV, 196) ; « Libyes ammonem arietem appellant » ; dans saint Athanase (*Contra gentes*, 24) : Λιβυες πόβτον, ό χαλούσιν άμμωνα, θεόν έχουσι. D'après ces indications, ammon aurait été un mot de la langue libyque, signifiant bélier, mouton. A ma connaissance, en ne trouve rien de tel dans les dialectes berbères. Mais, même si cela est exact, le mot a pu être emprunté à l'Égypte.

3. Léon de Pella, auteur d'un traité sur les dieux égyptiens, prétendait, il est vrai, qu'au certain Hammon était venu d'Afrique en Égypte, amenant à Liber (Osiris) beaucoup de bétail, et qu'en récompense, il avait reçu un champ en face de Thèbes (citation faite par Hygin : voir *Fragm. historic, graec.*, II, p. 332, n° 6). L'existence du culte d'Ammon chez les Libyens comme en Égypte a peut-être donné naissance à cette fable, qu'on ne doit pas prendre au sérieux, ainsi que le fait Movers, *die Phönizier*, II, 2, p. 385.

le XVIe et le XIIIe siècle, à l'époque de la grande puissance des souverains thébains, à l'époque aussi où les libyens qui vivaient à l'Est de la grande Syrte étaient attirés par l'Égypte, qu'ils tentèrent plusieurs fois d'envahir et que beaucoup d'entre eux habitèrent comme mercenaires⁽¹⁾.

Nos gravures prouvent que, dès ces temps reculés, les indigènes de l'Afrique du Nord n'adoraient pas seulement des génies locaux, des dieux de clans ; le culte d'une grande divinité cosmique, du soleil, était répandu dans le Sud oranais, depuis Aflou jusqu'à Figuig, et sans doute aussi dans les pays intermédiaires entre cette région et l'Égypte.

Il n'est pas impossible qu'un autre dieu égyptien ait été adoré à Bou Alem. Une gravure de ce lieu figure un taureau, portant entre les cornes deux objets allongés. On a pu se demander (ce n'est d'ailleurs qu'une hypothèse) si cette image n'est pas celle du taureau d'Erment, dont la tête était surmontée de deux plumes⁽²⁾.

Les peuplades voisines de la Vallée du Nil adoptèrent d'autres divinités égyptiennes⁽³⁾. Au XIVe siècle, des guerriers libyens portaient aux bras et aux jambes des tatouages représentant le symbole de Nit, la déesse de Saïs⁽⁴⁾. Celle-ci pénétra-t-elle par leur intermédiaire en Berbérie, comme Ammon ? On peut dire seulement qu'une Athéna, — tel est le nom que lui donne Hérodote⁽⁵⁾, — adorée au Ve siècle dans le Sud de la Tunisie, ressemble par son caractère guerrier à Nit, identifiée elle aussi avec Athéna⁽⁶⁾.

1. Cependant il ne serait pas inadmissible de remonter plus haut, au temps des rois thébains de la XIIIe dynastie (commencement du second millénaire, selon la chronologie proposée par E. Meyer).

2. Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, 1, p. 47, n. I (d'après Leri hure).

3. A l'époque d'Hérodote (IV, 186), Isis était adorée par les femmes de la Cyrénaïque. Mais nous ignorons quand elle avait été introduite dans cette contrée.

4. Brugsch, *Geographische Inschriften*, II, p. 79. Capari, *les Débuts de l'art en Égypte*, fig. 10, à la p. 31.

5. IV, 180 et 188.

6. Conf. Meltzer, *Geschichte Karthager*, I, p. 07.

Hérodote et des auteurs plus récents signalent chez les Libyens, ou qualifient de libyques d'autres divinités qu'ils désignent sous des noms grecs, Nous étudierons plus tard ces textes, qui se rapportent à l'époque historique. Les dieux qu'ils mentionnent n'ont peut-être pas été tous adorés dans la contrée que nous appelons la Berbérie, puisqu'il y eut des Libyens, beaucoup mieux connus des Grecs, dans des régions plus orientales ; d'autre part, il est possible que l'épithète « libyque » n'indique pas toujours une origine indigène, mais qu'elle s'applique parfois à des dieux introduits en Libye par les Phéniciens⁽¹⁾.

Si la connaissance des divinités des temps préhistoriques nous échappe presque complètement, nous ne sommes pas mieux informés des rites.

Des gravures rupestres d'El Haria (à l'Est de Constantine)⁽²⁾, de Khanguet el Hadjar (dans la région de Guelma⁽³⁾), de l'oued Itel (au Sud-Ouest de Biskra)⁽⁴⁾, du Sud oranais⁽⁵⁾ montrent des hommes et des femmes⁽⁶⁾, se tenant debout ou fléchissant les genoux, les bras plus ou moins levés⁽⁷⁾. Tantôt les mains sont ouvertes et vides; tantôt elles tiennent des objets qui sont le plus souvent difficiles à déterminer⁽⁸⁾ : à Ksar el Ahmar, probablement une hache emmanchée⁽⁹⁾ ; à l'oued Itel, des objets ovales, rayés de stries. L'attitude de ces personnages⁽¹⁰⁾ fait

1. L'Hercule qui passait pour le fondateur de Capsa (Gafsa) est qualifié de libyen par Salluste (*Jugurtha*, LXXXIX, 4), de phénicien par Paul Orose (V, 15, 8).

2. Bosco et Solignac, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, pl. II, à la p. 330.

3. Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, pl. IX et X.

4. Blanchet, *Rec. de Constantine*, XXXIII, 1899, pl. à la p. 304.

5. A Ksar el Ahmar, Tyout, Moghar, Asla, Karrouba, Voir Pomel, *Singe et homme*, pl. I, fig. 1 ; Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 42, fig. 10, et p. 45, fig. 12 ; Flamand, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XX, 1901, p. 199, fig. IV ; Delmas, *Bull. de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, IX, 1902, p. 143, fig. VI.

6. A Ksar el Ahmar, le sexe d'une femme est indiqué très nettement (Pomel, l. c.).

7. Ils lèvent généralement les deux bras. Cependant, à l'oued Itel, on voit trois personnages qui ne lèvent que le bras gauche (Blanchet, l. c.). A Karrouba, un homme lève seulement l'avant-bras gauche (Delmas, l. c.).

8. Pour Khangel el Hadjar, voir plus haut, p. 202, n. 9.

9. Voir p. 202, n. 8. Peut-être aussi à Tyout.

10.. On constate déjà cette attitude en Espagne sur des images qui datent des

penser au geste classique de la prière et l'on peut supposer que certains d'entre eux tiennent des offrandes. D'autres gravures, qui se voient à Moghar⁽¹⁾, à Er Richa⁽²⁾ (dans le Sud oranais) et à l'oued Itel⁽³⁾ représentent de face des gens assis, les jambes écartées et les mains levées⁽⁴⁾ ; s'agit-il aussi d'une posture rituelle ? Nous avons parlé des individus qui paraissent porter des masques d'animaux et qui participent peut-être sous ce déguisement à une cérémonie⁽⁵⁾. Il n'y a aucune image de sacrifice⁽⁶⁾. Près de Tiaret (dans le département d'Oran)⁽⁷⁾, existe un grand rocher en forme de table grossière, qui s'est détaché d'une montagne ; la face supérieure porte trois bassins étagés, flanqués de petits trous⁽⁸⁾. On a voulu y voir un lieu saint, d'une haute antiquité, où des sacrifices auraient été célébrés ce qui nous semble une hypothèse bien hasardée⁽⁹⁾.

temps quaternaires : Cartailhac et Breuil, *la Caverne d'Altamira*, p. 50-58, fig. 41-43 ; Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, p. 257 ; Alende del Rio, Breuil et Sierra, *les Cavernes de la région cantabrique*, fig. 96 (à la p. 106) et pl. LV.

1. Deux personnages, dont le sexe n'est pas distinct. Flamand, *Bull. de la Société d'anthr. de Lyon*, l. c. ; voir aussi *Bull. de la Société de géographie de Toulouse*, II, 1883, pl. 2, à la p. 40.

2. Dessin communiqué par M. Flamand. Le personnage représenté paraît bien être un homme.

3. Deux personnages, dont l'un est certainement de sexe féminin. *Rec. de Constantine*, XXXIII, 1899, planches aux p. 300 et 304 ; conf. *ibid.*, XXXVIII, 1904, planches à la p. 167). — Cette femme a la tête surmoulée d'un objet qu'on a comparé à un turban.

4. Peut-être aussi dans une grotte de la Tripolitaine, à l'ouadi el Cheil, entre Mizda et Ghadamès : « une femme nue dans une posture très indécente » (Rohlf's, *Quer durch Afrika*, I, p. 52).

5. Voir p. 247-8. Une gravure du Sud oranais (Pomel, *Singe et homme*, p. 11 et pl. II, fig. 9) représente peut-être non un singe, comme le croit Pomel, mais un homme marchant « à quatre pattes », pour imiter l'allure d'un animal.

6. A El Hadj Mimoun (Sud oranais), un homme qui lève la main droite paraît entraîner de l'autre main un quadrupède cornu (antilope ?) : Pomel, l. c., pl. I, fig. 2. A Khanguet el Hadjar, un personnage tient un bœuf en laisse (conf. plus haut, p. 221, n. 2). A Ksar el Ahmar, un homme, levant les bras et tenant une hache, est suivi d'un mouton qui semble bien avoir été gravé en même temps : Gsell, *Monuments*, I, p. 45, fig. 12. Sont-ce des animaux destinés à être sacrifiés ? Il serait bien téméraire de l'affirmer.

7. *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 33, n° II.

8. La Blanchère, dans *Archives des missions*, 3e série, X, 1883, p. 41-43, pl. VII, fig. 4, n° 6 ; conf. Basset, *Revue de l'histoire des religions*, 1910, I, p. 296-7.

9. M. Fabre (*Bull. d'Oran*, 1903, p. 130 et planche) signale, à trois kilomètres de

Il est à croire que des actes religieux s'accomplissaient devant ces images qui représentent des êtres divins et probablement aussi des scènes d'adoration. Elles ont été presque toutes tracées sur des rochers en plein air. Cependant, à l'oued Itel, les dessins couvrent les parois de quelques hypogées artificiels, formés d'un couloir d'accès et d'une ou plusieurs galeries, perpendiculaires au couloir et assez régulières⁽¹⁾. En Tripolitaine, à l'ouadi et Cheil, des gravures tapissent une grotte naturelle⁽²⁾. Les cavernes qui, pendant de longs siècles, avaient servi d'habitations durent rester çà et là des lieux de culte. Ce fut peut-être avec une intention religieuse que l'on traça une figure anthropomorphe à l'entrée de la grotte de Bou Zabaouine (près d'Aïn Mlila, dans le département de Constantine)⁽³⁾. Il y avait encore en Berbérie des grottes sacrées à l'époque historique, même au temps de saint Augustin. Si l'on peut admettre que, dans quelques-unes, se célébraient des cérémonies d'origine étrangère⁽⁴⁾, d'autres servaient sans doute à des cultes véritablement indigènes⁽⁵⁾.

là un rocher qui offre des dispositions analogues et qui me paraît avoir servi de pressoir.

1. Blanchet, *Rec. de Constantine*, XXXIII, p. 296-7 ; conf. Gsell, *Monuments*, I, p. 48.

2. Rohlf's, l. c. A Timissao, en plein Sahara, le sol, les parois et le plafond d'un abri sous roche sont couverts de gravures, dont quelques-unes paraissent appartenir à la série préhistorique : Gautier, *Sahara algérien*, p. 112-3.

3. Robert, dans *Congrès préhistorique de France*, Périgueux, 1905, p. 225, fig. I. Nous ne savons pas de quand date cette figure : il n'est pas prouvé qu'elle soit contemporaine du mobilier néolithique recueilli à l'intérieur de la grotte, M. Robert (*Rec. de Constantine*, XXXIV, 1900, p. 232) signale aussi deux personnages, d'un dessin uniforme, à l'entrée de la grotte de Dekhlet Zitoune, dans la même région. — Un grand nombre de signes, gravés et peints en rouge, ont été tracés, à une époque indéterminée, à l'entrée d'une caverne de Kef el Kherraz (*Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 18, n° 255).

4. Tel était peut-être le cas pour une grotte consacrée à Hercule, près de Tanger (Méla, I, 26). Il est assez vraisemblable qu'il s'agit de l'Hercule phénicien.

5. Conf. Basset, l. c., 297-8.

III

Dans les pages précédentes, nous avons souvent mentionné des gravures rupestres, dont il convient de parler d'une manière plus détaillée⁽¹⁾.

Nous n'avons pas à étudier ici toutes les gravures sur roche de l'Afrique septentrionale⁽²⁾. Il est certain, en effet, que beaucoup d'entre elles ne datent pas des temps dits préhistoriques. Ce sont celles que l'on qualifie généralement de libyco-berbères et qui se rencontrent en abondance dans le Sud oranais⁽³⁾ et dans tout le Sahara⁽⁴⁾ ; il y en a aussi dans le Sud du Maroc⁽⁵⁾.

1. Sur ces gravures, voir surtout Bonnet, *Rev. D'ethnographie*, VIII, 1889, p. 149-158 ; Flamand, *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 145-156 ; le même, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XX, 1901, p. 181-222 ; Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 41-54 (avec la bibliographie) ; Gautier, *Sahara algérien*, p. 87-120. M. Flamand, qui prépare depuis vingt ans un ouvrage d'ensemble sur cette question, a bien voulu me communiquer ces documents.

2. On a signalé aussi, en divers lieux, des images rupestres non gravées, mais peintes en rouge ou en rouge-brun : 1° au Sud-Est de Constantine : Bosco et Solignac, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, p. 340-2 et planches ; 2° au djebel Blidji, entre Gafsa et Tamerza : Roux, *Revue tunisienne*, XVIII, 1911, p. 320-2 et fig. : le même, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1911, p. 31-32 ; 3° dans le Sud du Djebel Amour : Maumené, *Bull. archéologique du Comité*, 1901, p. 305-7 et pl. XXV. Je dois me contenter de les mentionner ici, car je crois que de nouvelles études seraient nécessaires pour élucider leur technique et fixer leur âge. On peut se demander s'il s'agit bien de peintures, et non de raclages qui auraient fait apparaître la couleur naturelle rouge de la roche de grès, oxydée à la surface par les agents atmosphériques (comme le croit M. Flamand ; conf. Cartailhac et breuil, la Caverne d'Altamira, p. 171, note à la fig. 129). Par leur style, ces images se distinguent nettement des gravures rupestres préhistoriques. Constituent-elles cependant une série à peu près contemporaine de celles-ci ? ou sont-elles beaucoup plus récentes, et doivent-elles être comparées aux gravures libyco-berbères ? J'avoue que je suis dans le doute.

3. Voir Hamy, *Revue d'ethnographie*, I, 1882, p. 132 et suiv. ; Bonnet l. c., p. 152-3, 157 ; Flamand, *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 153-4, et VIII, 1897, p. 284-292 ; le même, *Bull. de la Soc. d'anthr. De Lyon*, XX, p. 215 ; Hilaire, *Bull. archéologique du Comité*, 1904, p. 160-2.

4. Foureau, *Documents scientifiques de la mission Foureau-Lamy*, p. 1095, fig. 388-392. Duvaux, *Bull. d'Oran*, 1901, p. 306-311 et planches. Flamand, *Bull. de géographie historique*, 1903, p. 498-526 ; 1903, p. 275-297 et planches. Gautier, l. c., p. 97 et suiv., passim. Benhazera, *Six mois chez les Touareg du Ahaggar* (Alger, 1908), p. 213-9, Etc.

5. Des gravures appartenant à cette série se trouvent certainement parmi celles

Ces images, de petites dimensions, sont pour la plupart tracées en un pointillé grossier, peu profond, qui ne donne que des contours vagues et d'ordinaire fort incorrects⁽¹⁾. D'autres, cependant, que l'on trouve dans le Sahara, consistent en des traits continus, minces et d'un dessin moins barbare, à l'intérieur desquels la surface du rocher a été souvent grattée⁽²⁾. Les instruments employés étaient en pierre⁽³⁾. Les sujets représentés sont des guerriers, fantassins et cavaliers, qui tiennent un bouclier et plusieurs javelines, des dromadaires, dont beaucoup sont montés, des chiens, des bœufs, quelquefois bâtés, des mouflons, des girafes (dans le Sahara central)⁽⁴⁾, des antilopes, des autruches et probablement d'autres oiseaux, des lézards, etc. Les figures sont très fréquemment accompagnées d'inscriptions en lettres dites *tifinagh*, qui doivent être, pour une bonne part, contemporaines des images⁽⁵⁾, comme l'indiquent l'identité de facture et aussi l'identité de patine. Or ces inscriptions offrent un alphabet intermédiaire entre l'écriture dite libyque, usitée dans l'Afrique septentrionale à l'époque romaine, et celle dont les Touaregs du Sahara se servent de nos jours. L'abondance des images de dromadaires prouve que ces animaux étaient très répandus dans le Sud du Maghrib et dans le Sahara qui nous reporte à des temps postérieurs au Haut-Empire romain. Dans le Nord de l'Aïr, une inscription arabe d'un type très ancien a paru à M. Chudeau⁽⁶⁾ appartenir à la même époque que les

dont les estampages ont été pris par le rabbin Mardochée (Duveyrier, *Bull. de la Société de géographie*, 1876, II, p. 129 et suiv., avec la planche annexe) et celles qu'a signalées Lenz (Timbokto, II, p. 11) : conf. Flamand, *Bull. de la Soc. d'anthr. De Lyon*, XX, note à la p. 183.

1. Bonnet, l. c., p. 152. Flamand, *l'Anthropologie*, III, p. 153 ; VIII, p. 286.

2. Gautier, l. c., p. 112, Flamand, *Bull. de géographie historique*, 1903, p. 501. Ces gravures au trait sont souvent plus grandes que les autres.

3. Gautier, p. 118, 119.

4. Gautier, p. 114, 115.

5. Il y en a de plus récentes, qui recouvrent des figures : voir, par exemple, Foureau, l. c., p. 1095 et 1096.

6. *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Paris*, 1907, p. p. 143-4 ; conf. Gautier l. c., p. 115-6.

gravures libyco-berbères qu'elle accompagne⁽¹⁾. Quant aux ti-finagh, les indigènes d'aujourd'hui ne les comprennent plus. On peut d'ailleurs admettre que ces figures et ces inscriptions s'échelonnent sur une période assez longue, que les plus récentes datent seulement de quelques siècles⁽²⁾.

Il était utile de parler brièvement des gravures libyco-berbères, d'abord pour montrer que les renseignements qu'elles nous apportent ne concernent en rien les Africains primitifs, ensuite parce qu'elles nous donnent un indice sur l'époque des autres gravures rupestres, de celles qui peuvent être appelées préhistoriques. En divers lieux⁽³⁾, elles recouvrent ces dernières, dont la patine très sombre est toute différente⁽⁴⁾ et auxquelles elles sont certainement bien postérieures. Il faut donc distinguer deux séries : l'une ancienne, caractérisée, comme nous le verrons, par un tracé large et profond et par une faune qui a en partie disparu de l'Afrique septentrionale ; l'autre, par le dessin en pointillé ou en traits minces et par une faune qui existe encore dans le pays, surtout par le dromadaire. Du reste, il est probable qu'entre ces deux époques l'usage de graver des images rupestres ne s'est jamais complètement perdu : des recherches et des examens attentifs permettront sans doute de constituer une strie intermédiaire⁽⁵⁾.

Les gravures préhistoriques sont assez rares dans les pays voisins de la Méditerranée⁽⁶⁾. Dans le département de Constan-

1. En général, les inscriptions arabes tracées auprès des figures et inscriptions libyco-berbères sont plus récentes qu'elles.

2. Dans cette question de chronologie, il n'y a pas à tenir compte de la prétendue aversion des musulmans pour les images d'êtres animés ; conf. Flamand, *Bull. de géographie historique*, 1905, p. 294, n. 2

3. Voir Hamy, l. c., p. 132 et fig. 87-88, aux p. 131 et 133 ; Bonnet, l. c., p. 154, 157 ; Flamand, *l'Anthropologie*, III, p. 153 et fig. 2, à la p. 154 : le même, *Bull. de la Soc. d'anthr. De Lyon*, XX, p. 208.

4. Bonnet, l. c., p. 152. Flamand, *l'Anthropologie*, III, p. 150. Gautier, l. c., p. 87.

5. Conf. Gautier, p. 110-2 (Mouidir, Ahmet), 114-5 (Ahaggar), 120.

6. Comme l'observe M. Chudeau (*Sahara soudanais*, p. 287), ces gravures ont pu être détruites par les pluies dans les régions humides du Tell plus facilement que dans les pays secs où on les rencontre encore en abondance.

tine, on en connaît au lieu dit Khanguet el Hadjar (au Sud-Ouest de Guelma⁽¹⁾), et non loin de là, au Sud-Est, à Kef Messiouer⁽²⁾ ; il y en a aussi dans les régions d'El Haria et du Kroub (à l'Est et au Sud-Est de Constantine)⁽³⁾.

Elles abondent au contraire dans les montagnes de l'Atlas saharien, au Sud de la province d'Oran (djebel Amour et monts des Ksours)⁽⁴⁾ : dans les régions d'Aflou⁽⁵⁾, de Géryville⁽⁶⁾, d'Aïn Sefra⁽⁷⁾ cet, plus au Sud-Ouest, près de Figuig⁽⁸⁾. On en retrouve au delà de cette ville, dans le Sahara, aux abords de l'oued Zousfana et de la haute Saoura⁽⁹⁾. Dans ces pays, elles ont été étudiées avec soin et distinguées des graffites libyco-berbères.

Il n'en a pas été de même des gravures sur roche du Sud du

1. Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, pl. IX et X (dessins qui ne sont pas très exacts. Gsell, *Monuments*, 1, p. 47 (avec la bibliographie).

2. Gsell, l. c., p. 47-48 et fig. 14 ; conf. *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, pl. à la p. 98. A une cinquantaine de mètres de là, autres gravures (gazelles, autruches) : *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 18, n° 255. — On signale encore dans la région située entre Guelma et Constantine, des « dessins libyques », représentant deux chevaux, un bœuf à grandes cornes et peut-être un mouton : *Bull. archéologique du Comité*, 1888, p. 105. S'agit-il de gravures préhistoriques ? Je ne les ai pas vues.

3. Bosco et Salignac, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, p. 324, 333 et suiv., et planches (conf. Laborde, *ibid.*, XXXV, 1901, p. 192-3). — Les grossières figures tracées à l'entrée des grottes de Bou Zabaouine et de Dekhlel Zitoune (voir plus haut, p. 256, n. 3) ne sont peut-être pas de la même époque que les images de Khanguet el Hadjar et de Kef Messiouer.

4. Les stations actuellement connues sont énumérées par Flamand, *Bull. de la Soc. d'anthr. De Lyon*, XX, p. 188-9 et 205.

5. Voir Delmas, *Bull. de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, IX, 1902, p. 139-147 ; Maumené, *Bull. archéologique du Comité* 1904, p. 301-5. Les principales stations sont celles d'Aïn Slissifa, de Kef Mektouha et des environs d'Er Ri-cha (en particulier à Enarfous).

6. Stations de Bou Alem (Gsell, l. c., I, p. 46-47 et fig. 13), de Ksar el Ahmar, près de Keragda (*ibid.*, p. 45-46 et fig. 12), de Guebar Rechim (*ibid.*, p. 46), de Tazina (*ibid.*, p. 45 et fig. 11), d'Aïn ed Douis, d'Asia, etc.

7. Djebel Mahisserat (*ibid.*, p. 45) ; Tyout (*ibid.*, 41-43 et fig. 10, avec la bibliographie) : Moghar el Thatani (*ibid.*, p. 43-44 ; ajouter à la bibliographie Jacquot, *Revue de l'École d'anthropologie*, XVI, 1906, p. 289-291).

8. El Hadj Mimoun (Hamy, *Revue d'ethnographie*, I, 1882, p. 131-4, fig. 87 et 88) ; Oued Dermel : col de Zenaga (Gautier, *Sahara algérien*, p. 87-93).

9. Barrebi, dans l'oasis de Taghit (Gautier, l. c., p. 94-97) ; El Aouedj, plus au Sud-Ouest (Barthélemy et Capitan, *Revue de l'École d'anthropologie*, XII, 1902, p. 306 et fig. 108) ; Aïn Memmouna, entre Zousfana et le guir (Gautier, p. 98-99) ; Hadjra Meklouha sur la Saoura, entre Beni Abbès el Kerzaz (Gautier, p. 100-101).

Maroc, signalées dans le Sous, dans l'Anti-Atlas et au Sud de l'oued Draa⁽¹⁾. Les indications données par quelques voyageurs ne peuvent donc être utilisées qu'avec réserve.

A la lisière septentrionale du Sahara constantinois, au Sud-Ouest de Biskra, dans un ravin voisin de l'oued Itel, il existe un groupe intéressant d'images, qui appartiennent à la série ancienne⁽²⁾.

Il y a aussi quelques gravures dites préhistoriques à l'intérieur même du grand désert⁽³⁾. Mais le nombre des dessins récents (avec figures de dromadaires) est infiniment plus élevé. D'autres appartiennent peut-être à une période intermédiaire⁽⁴⁾.

Ces images, tracées sur des grès (sauf de rares exceptions, où la roche est calcaire⁽⁵⁾), décorent presque toutes des parois

1. Duveyrier, d'après les estampages du rabbin Mardochee, *Bull. de la Société de géographie*, 1876, II, p. 129-146 et planche. Douls, *ibid.*, 1888, p. 456. Lenz, Timbuktu, II, pl. 11. Ces trois auteurs mentionnent l'éléphant parmi les animaux représentés ; Duveyrier indique aussi le rhinocéros, Douls, l'hippopotame.

2. Blanchet, *Rec. de Constantine*, XXXIII, 1899, p. 294-310 et planches. Gsell, l. c., p. 48-49. Voir aussi *Rec. de Constantine*, XXXVIII, planches à la p. 167.

3. Elles y semble rares : Gautier, l. c., p. 120 et 135. Il y en a peut-être à la gara Bou Douan, dans le Tadmait (Flamand, *Bull. de géographie historique*, 1905, p. 290 et pl. X, n° 8), et à l'oued Taghit, dans l'Ahnel (Gautier, p. 104, 105). Gautier, p. 104, 105). Gautier (p. 112-3) en signale à Timissao, dans le Tanezrouft ; Foureau (*Documents*, p. 1071, fig. 380), dans le Tassili. — En Tripolitaine, à l'ouadi el Cheil, entre Mizda et Ghadamès, Rohlfs (*Quer darch Afrika*, I, p. 52) indique, sur les parois d'une caverne, des figures grossières, représentant des éléphants, des chameaux, des antilopes, une femme : il y a là probablement des gravures préhistoriques et des graffites libyco-berbères (Rohlfs note cependant l'absence de tillnagh). — Pour les gravures de Telliz Zarhène, dans la région de Ghat, voir Barth, *Reisen und Entdeckungen*, I, p. 210-7. Les personnages à tête d'animal (conf. plus haut, p. 247) et sans doute aussi des bœufs appartiennent à la série ancienne, mais il doit y avoir des gravures plus récentes ; Barth signale en ce lieu de nombreux tillnagh. — Nachtigal (*Sahara und Sudan*, I, p. 307-9) a vu dans le Tibesti, sur des rochers du fleuve des Gazelles, des gravures représentant surtout des bœufs. Une figure humaine, isolée, est un guerrier tenant une lance et un bouclier. Une image de chameau, fort mal dessinée, a paru à Nachtigal plus récente que les bœufs. Peut-être faut-il distinguer en effet deux séries d'époques différentes ; mais la plus ancienne est-elle contemporaine de nos gravures préhistoriques ? — Les gravures d'Anaï (au Sud du Fezzan), qu'on a signalées à Duveyrier (*Touareg du Nord*, p. 221, 458), représentaient des bœufs à bosse, traînant des chariots. Il est probable qu'elles n'appartiennent pas à la série préhistorique.

4. Voir plus haut, p. 259, n. 5.

5. A Hadjra Mekouta, sur la Saoura : Gautier, p. 100. Les grottes de l'oued Itel ont été taillées dans des bancs calcaires : Blanchet, l. c., 295. Les gravures sur calcaire

verticales, qui, fréquemment, dominent des points d'eau. A Khanguet el Hadjar, elles couvrent les deux faces d'un vaste rocher (la face principale mesure à peu près 17 mètres de long), à l'entrée d'une gorge et au-dessus d'une, source. A Tyout, elles occupent une paroi longue d'environ 75 mètres, haute de 20. Il est rare qu'elles soient gravées sur des surfaces horizontales, comme à Moghar et Tathani, où elles s'étalent sur une longue série de roches, parsemant le plateau qui domine l'oasis; comme aussi à Aïn Memnouna⁽¹⁾. Nous avons dit qu'elles tapissent, à l'oued Itef, des grottes faites de main d'homme et; ailleurs, des cavités naturelles⁽²⁾.

On s'est rendu compte, surtout dans le Sud oranais, de la technique employée⁽³⁾. Un trait léger indiquait d'abord l'ensemble de la figure. Sur cette esquisse, l'artisan exécutait, à l'aide d'un poinçon, un pointillé fortement accusé, qu'il polissait ensuite avec soin, de manière à produire un trait régulier, continu, « très net, large de 1 centimètre à 1 centimètre et demi, profond de 10 millimètres, évasé à sa partie supérieure, jamais anguleux, lisse et parfaitement poli ; il semble avoir été obtenu par le frottement prolongé d'un instrument à extrémité mousse⁽⁴⁾ ». Cet outil ne pouvait être ni en bois, ni en métal, car il aurait été soit trop mou pour entamer le grès, soit trop tranchant; il était nécessairement en pierre, connue aussi, sans doute, la

que Lenz (l. c.) a vues dans l'Anti-Atlas paraissent être en général libyco-berbères ; celles de Tilmas Djelguem, dans le Tadmait (Flamand, la Géographie, 1900, I, p. 362), sont aussi d'un type récent. — M. Gautier (p. 48-49) fait remarquer que les gravures sur calcaire ont pu être beaucoup plus nombreuses, le calcaire résistant moins à la pluie que le grès.

1. Gautier, *l. c.*, p. 98. Il signale aussi des gravures sur des surfaces horizontales au col de Zenaga (p. 88). — Il y en avait peut-être un plus grand nombre plus exposés à la pluie que les gravures tracées dans le sens vertical, elles risquaient plus de disparaître.

2. *Supra*, p. 256.

3. Bonnet, *Revue d'ethnographie*, VIII, 1889, p. 152. Flamand, *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 149-150. Maumené, *Bull. archéologique du Comité*, 1901, p. 301. Conf., pour les gravures de la région de Constantine, Bosco et Salignac, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, p. 337 et 339.

4. Bonnet. *l. c.*

pointe et le poinçon employés préalablement. On a constaté quelquefois un polissage de la roche à l'intérieur des contours⁽¹⁾.

Les dimensions des images sont fort variables. Généralement, elles sont plus petites que nature. Il y a cependant des exceptions : par exemple à Kef Messiouer⁽²⁾.

A notre connaissance, des plantes, des arbres, des fleurs n'apparaissent nulle part : on sait du reste que les primitifs reproduisent rarement les végétaux. Partout, au contraire, des animaux, sauvages ou domestiques ; nous avons mentionné les espèces représentées⁽³⁾. Ce ne sont guère que des quadrupèdes ; sauf des autruches, les oiseaux sont rares⁽⁴⁾ ; les reptiles sont exceptionnels⁽⁵⁾. Nous avons parlé aussi des hommes et de leurs attitudes⁽⁶⁾. Il y a quelques objets isolés. A Asla, on reconnaît une hache, un bouclier⁽⁷⁾ et peut-être des boumerangs⁽⁸⁾. A Moghar, deux images énigmatiques sont formées de lignes croisées ou enchevêtrées⁽⁹⁾.

1. Bonnet, p. 150 (à Tyout). Flamand, *apud* Pomel, *Singe et homme*, p. 20 (à Ksar el Ahmar), Gautier, p. 92 (à Zenaga). MM. Bosco et Solignac (l. c., p. 341, 342) indiquent, dans la région de Constantine, quelques gravures dont les creux offriraient quelques vestiges d'une couleur rouge-brun. S'agit-il bien d'une coloration intentionnelle, destinée à faire ressortir les images ? ou ne serait-ce pas la teinte naturelle de la roche au-dessous de la croûte plus foncée qui forme la surface ? dans ce cas, les traits qui apparaissent en rouge auraient, pour telle ou telle raison, été préservés de la patine qui a donné aux autres traits une couleur sombre.

2. A Ksar el Ahmar, une femme mesure 1 m. 35 ; Flamand, *l'Anthropologie*, III, p. 148. A Zeunga, les figures sont souvent de grandeur naturelle ; Gautier, p. 88. Etc.

3. *Supra*, p. 106-7, pour les animaux sauvages. — p. 217 (chien), 219-220 (bœuf), 225-6 (mouton et chèvre), 228 (âne), 231 (cheval).

4. Échassier indéterminé à Ksar el Ahmar : Pomel, *Babalus antiquus*, pl. X, fig. 1. Outarde à Tyout, selon Bonnet (l. c., 156) ; Pomel (*Singe et homme*, p. 18 et pl. II, fig. 2) indique aussi à Tyout un oiseau qu'il désigne dubitativement sous le nom d'outarde ; j'y verrais plutôt une autruche. Deux oiseaux indéterminés à Moghar : Jacquot, *Revue de l'École d'anthropologie*, XVI, 1906, p. 289, fig. 97 (conf. *Bull. de la Société de géographie de Toulouse*, II, 1883, pl. 2, à la p. 40). Voir aussi Duveyrier, *Bull. de la Société de géographie de Paris*, 1876, II, planche jointe au mémoires de p. 120-146, nos 42 et 45.

5. M. Bonnet (l. c., p. 156) indique une vipère à cornes à Tyout ; M. Maumené (l. c., p. 301), une ébauche de serpent à Aïn Silssifa.

6. *Supra*, p. 201-3 et 254-5.

7. Pomel, *Singe et homme*, pl. I, fig. 7 et 9.

8. Pomel, *ibid.*, fig. 5 et 6. Conf. plus haut, p. 202.

9. L'un de ces objets est reproduit par Bonnet, l. c., p. 152, fig. 5 : sphère aplatie,

Les animaux se présentent de profil; les hommes, au contraire, sont fréquemment de face. Les figures se réduisent d'ordinaire à des contours, à de simples silhouettes; parfois, quelques détails intérieurs sont sommairement indiqués : yeux, poils, ligne des hanches, etc. Le dessin est presque toujours enfantin, gauche, incorrect⁽¹⁾. Ces images sont assurément très supérieures aux graffites libyco-berbères, mais elles ne peuvent en aucune manière soutenir la comparaison avec les admirables œuvres de peinture, de gravure et de sculpture que les troglodytes quaternaires de l'Europe occidentale nous ont laissées. Bien souvent, il est impossible de distinguer l'animal que l'« artiste » a voulu représenter. Il y a pourtant des exceptions. Les lions, les chacals et le sanglier de Kef Messiouer⁽²⁾, le bélier sacré de Bou Alem⁽³⁾, des éléphants⁽⁴⁾ et des buffles⁽⁵⁾ de plusieurs stations du Sud oranais révèlent des dons d'observation assez remarquables : un profil ferme et net rend avec bonheur l'aspect des animaux, parfois même leur attitude dans tel ou tel mouvement.

Il semble bien qu'en général les images gravées dans chaque station aient été exécutées séparément. En quelques lieux, surtout à Tyout et à Khanguet el Hadljar, les ligures, fort nom-

rayée de traits qui ne croisent et pourvue de trois appendices allongés ; on peut se demander si ce n'est pas une sorte de coiffure, destinée à un animal sacré. Pour l'autre, voir Jacquot, *Revue de l'École d'anthropologie*, XVI, p. 206, fig. 98 (conf. *Bull. de la Soc. d'ethnographie de Toulouse*, II, pl. 2, à droite, en haut), — Voir aussi Jacquot, I, c., p. 289, fig. 97 (eu bas) : deux objets indéterminés, de forme allongée. Flamand, *Bull. de la Soc. d'anthr. De Lyon*, XX, p. 199, fig. IV (en bas à gauche) : objet allongé, qui semble être attaché par une corde (peut-être à la jambe d'un personnage). Pomel, I, c., pl. II, fig. 6 (et p. 22) : peut-être une coquille (conf. supra, p. 210, n. 5). — Dans la région de Constantine, il y a aussi des figures énigmatiques, formés de lignes enchevêtrées : Bosco et Solignac, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, pl. V et VI, à la p. 340.

1. En particulier pour les extrémités.

2. Gsell, *Monuments*, I, p. 48, fig. 14.

3. Gsell, *ibid.*, p. 46, fig. 13. *Zeitschrift für Ethnologie*, XL, 1908, fig. à la p. 92.

4. Pomel, *Éléphants quaternaires*, pl. XIV. Fig. 4 (Guebar Rechim) ; pl. XV, fig. 6 (djebel Mahisserat).

5. Pomel, *Rabalus antiquus*, pl. X ; Flamand, *Bull. de la Soc. d'anthr. De Lyon*, XX, p. 191, 195, 197, fig. 1-m (Ennefous, Tazina, Ksar el Ahmar).

breuses, s'offrent dans le plus grand désordre, avec des dimensions très diverses, en différents sens ; quelquefois même elles se coupent et se mêlent. Cependant on trouve çà et là des scènes à plusieurs acteurs, des tableaux composés. A Ennefous, près d'Er Richa, c'est un combat de deux grands buffles⁽¹⁾ ; à Aïn Slissifa, un éléphant protégeant un éléphanteau contre une panthère, en présence d'un autre éléphant⁽²⁾ ; à Kef Messiouer, la curée du sanglier par une famille de lions, tandis que plusieurs chacals semblent attendre le moment de se jeter sur les restes⁽³⁾ (le tableau comprend dix figures) ; à Guebar Rechim et au djebel Mahisserat, ce sont des troupes d'éléphants, s'avancant en file⁽⁴⁾ ; à Tyout, des chasseurs, accompagnés de chiens et visant de leur arc quelque gibier, autruche ou quadrupède⁽⁵⁾ ; à l'oued Itel, trois personnages alignés, dont la main gauche levée porte peut-être une offrande⁽⁶⁾ ; à Telliz Zarhène, deux guerriers couverts, semble-t-il, de masques d'animaux et se faisant vis-à-vis dans une danse sacrée⁽⁷⁾.

Les gravures que nous venons d'étudier se répartissent sur une longue suite d'années, sans doute sur plusieurs siècles. Leur abondance en certains endroits, les recoupements que nous avons signalés attestent que de nombreuses générations ont passé par là. Mais il est difficile d'établir la chronologie de

1. Flamand, l. c., p. 191, fig. I (reproduite dans la *Revue de l'École d'anthropologie*, XII, 1902, p. 169, fig. 60 ; dans la *Zeitschrift für Ethnologie*, l. c., fig. à la p. 91 ; dans Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, I, p. 267, fig. 169) ; conf. Maumené, *Bull. archéologique du Comité*, 1901, p. 303, fig. 3.

2. Delmas, *Bull. de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, IX, 1902, p. 135, fig. I ; Maumené, l. c., p. 301, fig. 1).

3. Voir supra, p. 260, n. 2. — Sur la croyance, commune à divers peuples, que les chacals sont les serviteurs des lions et mangent leurs restes, voir O. Keller, *Thiere des classischen Alterthums*, p. 192.

4. Flamand, *l'Anthropologie*, III, 1892, p. 149, fig. 1. Tissot, *Géographie*, l. p. 372, fig. 41 ; conf. Gsell, l. c., p. 45.

5. Gsell, l. c., p. 42, fig. 10 ; conf. Pomel, *Singe et homme*, pl. II, fig. 2 et 3.

6. *Rec. de Constantine*, XXXIII, 1890, pl. à la p. 304. — Sur une gravure de la région d'El Haria, à l'Est de Constantine, il y a aussi, autant qu'il semble, trois personnages debout, alignés : *ibid.*, XLV, 1911, pl. III, à la p. 336.

7. Barth, *Reisen*, I, fig. à la p. 210.

cet art primitif. Constaté par l'examen des patines que, dans le Sud oranais, les figures anciennes sont bien antérieures aux graffites libyco-berbères, cela permet seulement de dire qu'elles doivent remonter au moins au premier millénaire avant J.-C. La faune représentée dans cette région, et aussi dans le sud du Maroc, comprend des espèces aujourd'hui disparues et qui avaient probablement besoin d'un climat plus humide que le climat actuel⁽¹⁾. Mais ce n'est pas une preuve d'une antiquité très reculée⁽²⁾ : nous savons que l'éléphant existait encore dans l'Afrique septentrionale au début de notre ère⁽³⁾. Nous avons dit que les hommes qui tracèrent ces images avaient des animaux domestiques, chiens, moutons, chèvres, bœufs, chevaux ; qu'ils se servaient, autant qu'il semble, de haches emmanchées, identiques à celles que l'on trouve dans les stations néolithiques récentes ; que quelques-unes de ces stations ont dû être habitées par eux⁽⁴⁾. Peut-être est-il permis de préciser davantage, si l'on admet avec nous que le cheval ait été introduit d'Égypte en Berbérie⁽⁵⁾ et que les béliers coiffés d'un disque soient des images du dieu égyptien Ammon⁽⁶⁾, Il deviendrait vraisemblable que les gravures représentant des chevaux et les béliers sacrés ne sont pas antérieures au Nouvel Empire, qu'elles ne datent guère que de la deuxième moitié du second millénaire⁽⁷⁾. D'autres

1. conf. *supra*, p. 54.

2. Qu'admat M. Flamand (*Recherches géologiques et géographiques sur le Haut Pays de l'Oranie*, p. 728 et 746). Tout en reconnaissant sur ces gravures la présence d'avidés et de chiens domestiqués, et d'une hache « dont la silhouette est tout à fait celle d'une hache néolithique emmanchée », il croit qu'elles « sont du pléistocène récent, c'est-à-dire quaternaires, et non actuelles ; elles remontent donc à une très haute antiquité ». Je regrette de ne pas pouvoir adopter cette opinion.

3. Voir p. 74-75.

4. *Supra*, p. 201.

5. P. 233.

6. P. 250 et suiv.

7. Il y aurait lieu aussi d'invoquer la forme des boucliers à échancrures latérales (conf. p. 203, n. 2), si cette forme n'avait pu être inventée dans diverses régions, restées sans relations entre elles. — Le bouclier rond ne paraît pas avoir été en usage dans les pays méditerranéens avant les derniers siècles du second millénaire (A. J.-Reinach, *Revue*

dessins de la série dite préhistorique peuvent être plus anciens ou plus récents.

Des Gravures ont été tracées sur des rochers à des époques et dans des régions très diverses. Elles sont généralement fort différentes des nôtres, même celles de Suède et des Alpes maritimes, qui, elles aussi, pourraient dater en partie du second millénaire⁽¹⁾. On connaît fort mal les images rupestres qui existent le long du Nil, dans la Haute Égypte⁽²⁾ et en Nubie⁽³⁾. Il faut cependant les mentionner ici, car celles qui paraissent être les plus anciennes et qui représentent, entre autres animaux, des éléphants et des girafes, rappellent les gravures oranaises par leur technique et par leur style⁽⁴⁾. Mais, même si ces ressemblances ne doivent pas être imputées au hasard, on ne saurait en conclure que les hommes qui ont tracé ces figures aient été

archéologique, 1910, I, p. 28 et 29 ; conf. *Revue de l'histoire des religions*, 1910, I, p. 208-9). Nous aurions peut-être là un indice chronologique, s'il était certain que cette arme ait été figurée à Asla (voir p. 202, n. 10).

1. Déchelette, *Manuel*, II, p. 492 et suiv. On peut observer que de images d'hommes gravées ou peintes de la région de Constantine (Bosco et Solignac, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, pl. IV, à la p. 338) rappellent assez, par leur style schématique, celles des Alpes Maritimes (conf., par exemple, Issel, *Liguria preistorica, dans Atti della Societa ligure di storia patria*, XL, 1908, p. 472-3). Mais je ne sais si elles sont contemporaines des gravures certainement préhistoriques de la même région. — MM. Capitan, Breuil et Charbonneau-Lassy ont étudié des gravures rupestres, d'époque indéterminée, qui se trouvent à la Vaulx, en Vendée (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1904, p. 132-155). Ils disent au sujet des figures de quadrupèdes (p. 140) : « Leur stylisation est extrême, et, chose singulière, rappelle absolument celle de certaines gravures rupestres d'Algérie. » Si l'on tient à cette comparaison, elle doit s'appliquer aux graffites libyco-berbères, et non aux gravures préhistoriques.

2. Entre Edfou et Silsitis : voir de Morgan (d'après Legrain), *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 163-4 et fig. 487-492 ; Capart, *les Débuts de l'art en Égypte*, p. 194 et suiv. Près d'Assouan : Schweinfurth, *Zeitschrift für Ethnologie*, XLIV, 1912, p. 627-678.

3. Weigall, *a Report on the antiquities of Lowwer Nubia* (Oxford, 1907), en particulier pl. XXXVII et LXVII.

4. M. Capari le remarque (l. c., p. 108). — De quand datent ces images ? On ne saurait le dire. Leur style rappelle beaucoup celui des gravures et des peintures tracées sur des vases égyptiens qui peuvent être attribués au quatrième millénaire (conf. Capart, p. 194 et fig. 101, à la p. 134). Mais cela ne prouve pas qu'elles soient de la même époque. En tout cas, il me paraît impossible, malgré la ressemblance des styles, de faire remonter aussi haut les gravures rupestres de la Berbérie.

apparentés. Duveyrier⁽¹⁾ et d'autres après lui⁽²⁾ ont voulu attribuer celles de l'Afrique septentrionale à des populations noires⁽³⁾. Il est vrai qu'à l'époque historique des Éthiopiens occupaient les parties habitables du désert, au Sud de la Berbérie⁽⁴⁾. Il en était sans doute de même dans des temps plus reculés et, malgré l'absence de preuves, nous pourrions admettre que les gravures du Sahara, du sud marocain, peut-être celles du Sud oranais ont été faites par des noirs. Mais nous n'avons point les mêmes raisons de croire que des Éthiopiens aient tracé celles des régions de Constantine et de Guelma. Il n'y a pas à faire intervenir l'anthropologie dans cette question, pas plus que dans celle des dolmens et dans d'autres encore où elle a été imprudemment invoquée.

L'exécution de ces dessins exigeait un travail long et pénible. Ceux qui les ont tracés obéissaient évidemment à d'autres mobiles qu'à un simple instinct d'imitation⁽⁵⁾. Le caractère religieux de plusieurs figures n'est pas contestable : nous l'avons montré pour les béliers coiffés d'un disque. Nous avons indiqué aussi que les attitudes de certains personnages semblent rituelles, que des scènes paraissent être des mascarades sacrées. Nous avons dit encore que les croyances de la magie sympathique expliquent peut-être une bonne partie des gravures : possédant les images des animaux, les hommes pensaient pouvoir se rendre maîtres des animaux eux-mêmes, soit pour s'en nourrir⁽⁶⁾, soit pour obtenir leur assistance, ou acquérir les qualités

1. *Touareg du Nord*, p. 279-280 ; *Bull. de la Société de géographie*, 1876, II, p. 144 ; *Compte rendu des séances de la société de géographie*, 1882, p. 50-57

2. Par exemple La Blanchère, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 356-8.

3. Les images d'hommes qu'on rencontre sur les gravures sont si sommaires et si imparfaites qu'elles ne peuvent rien nous apprendre à cet égard. Notons cependant que Rohlf (*Quer darch Afrika*, I, p. 52) a cru reconnaître le type nègre chez une femme représentée dans une grotte de l'intérieur de la Tripolitaine.

4. Voir plus loin, chap. IV.

5. Conf., pour les gravures et peintures quaternaires d'Europe, S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, I, p. 132 ; Déchelette, *Manuel*, I, p. 268-271.

6. Reinach, l. c., p. 132-3. M. Reinach (*ibid.*, p. 126) remarque que les animaux

qu'ils leur prêtaient⁽¹⁾. Les petits tableaux de Tyout représentant des chasseurs ont pu garantir le succès des chasses véritables⁽²⁾. L'image du bélier Ammon rendait le dieu présent au milieu de ses adorateurs. En fixant sur le rocher certains rites que les dévots jugeaient propres à la réalisation de leurs souhaits, ils croyaient peut-être leur assurer une efficacité permanente. Sans doute, il est impossible d'expliquer d'une manière précise la signification de la plupart des gravures. Mais c'est du côté de la religion et de la magie qu'il faut diriger les hypothèses.

IV

Nous terminerons ce chapitre par des indications, malheureusement trop brèves, sur des pratiques funéraires qui témoignent, sinon d'un culte des morts, pour employer un terme dont on a abusé, du moins de quelque souci des défunts.

On a recueilli des ossements humains dans presque toutes les grottes occupées aux derniers temps de la civilisation paléolithique⁽³⁾ et à l'époque néolithique⁽⁴⁾. On en a rencontré aussi

figurés par l'art quaternaire européen sont exclusivement ceux dont se nourrit un peuple de chasseurs et de pêcheurs. Je ne sais si cette explication est rigoureusement vraie pour les gravures africaines. En tout cas, elle ne nous fait pas comprendre pourquoi l'on a représenté certaines scènes, telles qu'une famille de lions dévorant un sanglier, une panthère attaquant un jeune éléphant, un lion dévorant une gazelle (à Er Richa : Delmas, *l. c.*, p. 139, fig. III), un combat de buffles, un combat de chèvres (à Guebar Rechim : Flamand, *Bull. de la Soc. d'anthr. De Lyon*, XX, p. 204, fig. VI).

1. On peut aussi se demander si certaines images d'animaux ne sont pas des offrandes permanentes à des divinités.

2. Plusieurs archers de Tyout sont reliés par des traits à d'autres personnages qui appartenaient peut-être à leur famille (voir p. 241, n. 2). Ceux-ci lèvent les bras : prient-ils pour l'heureuse issue de la chasse de leur parent ?

3. Pour les abris de Lalla Marnia et de Reydeyef, voir plus loin.

4. Par exemple, dans des grottes d'Oran (Pallary et Tommasini, *Association française pour l'avancement des sciences*, Marseille, 1891, II, p. 644), de Bougie (Debruge, *ibid.*, Montauban, 1902, II, p. 869-872 : le même, *Rec. De Constantine*, XL, 1906, p. 143, 145, 146), de Khenchela (Julien, *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, XIII, 1877, p. 46).

dans des stations en plein air⁽¹⁾. Ils apparaissent souvent en grand désordre et brisés. Ce n'est pas, nous l'avons dit⁽²⁾, une preuve de cannibalisme : des squelettes ont pu être dispersés lorsque les troglodytes vidaient des cavernes encombrées. Du reste, ce désordre ne se constate pas partout. Çà et là, quelques dispositions permettent d'affirmer qu'on se trouve en présence de véritables sépultures.

Dans des abris voisins de Lalla Marnia (province d'Oran), gisaient parmi des cendres des squelettes, dont la tête était placée à l'Ouest et le corps incliné sur le côté droit; plusieurs d'entre eux avaient les jambes pliées. Une pierre plate protégeait la poitrine de chaque mort⁽³⁾; une autre avait été parfois placée sous le dos ou sous les reins. Toutes ces pierres, qui présentaient des traces de calcination, avaient appartenu à des foyers. La terre, mélangée de cendres, de débris de charbon et d'un grand nombre d'escargots, qui recouvrait les corps, semblait avoir été fortement tassée⁽⁴⁾. Ces ensevelissements datent de la fin de l'époque paléolithique, comme l'indiquent les objets trouvés à l'intérieur et en avant des grottes.

Un abri de Redeyef (Sud-Ouest de la Tunisie) contenait, entre autres ossements humains, huit squelettes d'enfants, rassemblés dans des positions diverses; deux d'entre eux étaient cachés sous des pierres plates. Les objets qui les entouraient se rapportaient à une industrie gétulienne assez récente⁽⁵⁾.

1. Escargotières de la région de Tebessa (Debruge, *Rec. de Constantine*, XLIV, 1910, p. 67). de Châteaudun-du-Rummel (Mercier, *ibid.*, XLI, 1907, p. 177-9), d'Aïn Mlila (Thomas, *Bull. de la Société des sciences physiques d'Alger*, XIII, 1877, p. 1-9 [pagination particulière]). Stations néolithiques d'Aïn el Bey (Thomas, *ibid.*, p. 40-42), de Roseville (Pallary, dans *l'Homme préhistorique*, III, 1903, p. 30). Etc.

3. Un squelette était même recouvert de trois pierres.

4. Barbin, *Bull. d'Oran*, 1910, p. 85 ; 1912, p. 308-9.

5. Gobert, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 164. — Un autre squelette est celui d'un homme qui a été surpris et tué par un éboulement : voir Boudy, *Bull. archéologique du Comité*, 1906, p. CCXLVII ; *Revue de L'École d'anthropologie*, XX, 1910, p. 271-2.

Dans deux grottes à mobilier néolithique, fouillées au Cuartel, près d'Oran, et au Rio Salado, au Sud-Ouest de cette ville, des restes de squelettes ont été trouvés entre de grossiers remparts de pierres⁽¹⁾.

On a recueilli, dans la grotte Ali Bacha, à Bougie, un crâne placé dans une sorte de niche naturelle et recouvert d'une pierre plate ; tout auprès, il y avait des ossements humains en désordre, qui ont pu appartenir au même individu et être dérangés soit par un vidage partiel de l'abri, soit par des carnassiers⁽²⁾.

Il est donc certain qu'en Berbérie des morts ont été ensevelis dans des grottes naturelles, selon une coutume que l'on constate dans beaucoup d'autres contrées aux époques paléolithique et néolithique, et qui, à proximité du continent africain, s'est conservée chez les Guanches des Canaries jusqu'au XVe siècle de notre ère.

On ne doit pas répugner à la pensée que les troglodytes aient occupé des abris qui auraient été en même temps des lieux de sépulture. Il est possible, cependant, que des cavernes aient servi alternativement de séjour aux vivants et aux morts⁽³⁾. A Lalla Marnia, un des abris dont nous avons parlé était en partie barré par de grosses pierres, qui en défendaient l'accès⁽⁴⁾.

Nous ignorons si les habitants des grottes, si ceux des stations à ciel ouvert ont aussi enterré les morts en dehors de leurs demeures, au fond de fosses creusées dans le sol⁽⁵⁾.

1. Indications de M. Pallary.

2. Debruge, *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 136-7. M. Debruge croit à un décharnement du corps avant l'ensevelissement définitif ; ce qui ne me semble pas une hypothèse nécessaire. Il pense qu'il s'agit d'une sépulture de l'époque moustérienne. Je n'en suis pas certain : il n'est pas prouvé que les outils en pierre trouvés aux abords des ossements (l. c., fig. 14) appartiennent à cette époque ; on en a découvert de semblables en Algérie dans des gisements néolithiques,

3. Conf. Pallary et Tommasini, *l. c.*

4. Barbin, *l. c.*, 1910, p. 84.

5. Au cap Spartel, près de Tanger, des sépultures contenant des squelettes repliés ont été, découvertes dans le voisinage de grottes qui furent habitées à l'époque

Les ossements humains étaient mêlés partout à des cendres ; mais on ne peut pas en conclure que les corps aient été déposés intentionnellement dans des foyers ; ces cendres, avec toute sorte de débris, formaient dans les grottes et dans les campements une couche plus ou moins épaisse, au milieu de laquelle les défunts étaient ensevelis. On ne saurait dire non plus si les objets trouvés en contact avec les ossements, instruments en pierre et en os, coquilles ayant servi à la parure, restes alimentaires⁽¹⁾, avaient été placés à dessein auprès des cadavres. Cette hypothèse est d'ailleurs fort admissible, puisque le dépôt de parures, consistant surtout en coquilles, et parfois aussi d'outils ou d'armes en os et en pierre a été constaté avec certitude dans des sépultures européennes d'une période reculée de la civilisation paléolithique : témoignage de la croyance à une survie matérielle⁽²⁾.

Dans des grottes occupées à l'époque néolithique, l'une voisine d'Oran⁽³⁾, l'autre près de Tébessa⁽⁴⁾, deux crises portaient des traces d'une coloration rouge⁽⁵⁾. Des découvertes analogues ont été faites en Europe dans des tombes de l'âge de la pierre⁽⁶⁾,

néolithique, et aussi plus tard (Bleicher, dans *Matériaux*, XI, 1875, p. 210). Mais il n'est pas certain que ces ensevelissements datent du temps de l'occupation des grottes.

1. Voir, entre autres, Debruge, l. c., p. 149 (grotte Ali Bacha, à Bougie) ; Pallary, *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XI, 1892, p. 20 (grotte du Cnartel, à Oran).

2. Un abri sous roche, fouillé par M. Debruge près de Bougie (*Rec. de Constantine*, XXXVII, 1903, p. 135-140), contenait un quelette qui portait un collier composé de coquillages perforés, de rondelles d'œufs d'Australie, de cylindres en corail et de quelques perles de coralline ; près du corps, il y avait une boucle en cuivre. Il est évident que ces objets avaient été placés là pour servir de parure au mort. Mais cette sépulture est probablement d'une époque assez récente.

3. Grotte de la Tranchée : voir Pallary, *Bull. de la Soc. d'anthropologie de Lyon*, XI, 1892, p. 203 ; conf. *Revue africaine*, LV, 1911, p. 315.

4. Grotte fouillée récemment par MM. Latapie et Reygasse : indication de M. Pallary.

5) Dans la grotte Ali Bacha, il y avait un morceau d'hématite rouge auprès d'un crâne que nous avons mentionné (Debruge, *Rec. de Constantine*, XL, p. 138). Peut-être était-ce une provision de couleur laissée au mort (conf. Déchelette, *Manuel*, I, p. 204, 462, 464, 565 ; Modestov, *Introduction à l'histoire romaine*, p. 44).

6. Dès l'époque paléolithique.

en Berbérie dans des sépultures qui datent des temps historiques et que nous étudierons plus tard. L'usage des peintures corporelles, que nous avons signalé chez les vivants⁽¹⁾, devait être aussi appliqué aux morts. Il n'est pas nécessaire de croire qu'un badigeonnage ait été fait sur les ossements mêmes, décharnés à la suite d'une exposition en plein air ou d'un ensevelissement provisoire : la matière colorante pouvait être déposée sur le cadavre et, après la disparition des chairs, teindre les os avec lesquels elle entraînait en contact⁽²⁾. Pour l'époque préhistorique, rien n'atteste avec évidence le rite du décharnement dans l'Afrique du Nord⁽³⁾. L'incinération aurait été constatée à Tifrit, près de Saïda (province d'Oran), dans une grotte à mobilier néolithique⁽⁴⁾ ; mais cette découverte n'a pas fait l'objet d'un compte rendu détaillé. Peut-être s'agit-il d'ossements calcinés accidentellement, par des foyers qui auraient été établis sur des sépultures.

On a vu qu'à Lalla Marnia plusieurs corps avaient les jambes pliées⁽⁵⁾. Cette attitude se retrouve, en dehors de la Berbérie, dans un grand nombre de tombes primitives. En Berbérie même, elle est très fréquente à une époque plus récente : nous indiquerons les diverses hypothèses qui ont été émises pour

1. *Supra*, p. 188, 196.

2. Conf. Décherette, I, p. 470 ; Cartailhac, les grottes de Grimaldi, *Archéologie*, II, p. 303 et suiv.

3. Le désordre des ossements peut, nous l'avons vu, s'interpréter autrement. L'hypothèse du décharnement expliquerait cependant certains faits (à supposer qu'ils aient été bien observés). Dans une grotte de Khenchela, Jullien (*Matériaux*, XIII, p. 46) a découvert un grand nombre d'ossements humains, d'ordinaire brisés et pêle-mêle, immédiatement au-dessous d'un amas de grosses pierres. Dans la grotte Ali Bacha, M. Debruge croit avoir trouvé deux crânes emboîtés l'un dans l'autre et bourrés d'ossements divers, qui auraient appartenu à plusieurs individus (*Assoc. française*, Montauban, 1902, II, p. 870).

4. Doumergue, *Assoc. française*, Nantes, 1898, II, p. 580 : « C'était plutôt un lieu de sépulture qu'un lieu d'habitation. Je crois y avoir relevé des preuves d'incinération méthodique.

5. Dans la grotte du Mouflon, à Constantine, M. Debruge a trouvé, au sommet de la couche néolithique, un squelette dont, dit-il, « le corps avait été replié sur lui-même, car dans les ossements se trouvaient amoncelés dans un espace relativement restreint » : *Assoc. française*, Lille, 1909, II, p. 822.

l'expliquer lorsque nous décrirons les sépultures indigènes de la période historique⁽¹⁾.

Nous différons en effet l'étude des tombes en pierres sèches, désignées sous les noms de tumulus, bazinas, dolmens, chouchets, qui sont répandues par milliers dans l'Afrique septentrionale et qui se distinguent nettement des sépultures phéniciennes et romaines. Que les types lie ces tombeaux remontent à une antiquité reculée, comme les rites funéraires qu'on y rencontre, nous le croyons sans peine : certains d'entre eux offrent des ressemblances qui ne peuvent pas être fortuites avec des monuments élevés, au troisième et au second millénaire avant J.-C., dans l'Ouest de l'Europe et dans les pays riverains de la Méditerranée occidentale. Mais, dans l'état actuel de nos connaissances, toutes les sépultures africaines en pierres sèches que l'on peut dater appartiennent aux siècles qui ont immédiatement précédé et suivi l'ère chrétienne.

1. Notons dès maintenant que les postures varient. Tantôt, comme à Lalla Marnia, les jambes sont simplement pliées, le reste du corps étant étendu. Tantôt les genoux sont ramenés vers la poitrine, le mort ayant été soit couché sur le flanc, soit assis sur les talons ? en même temps que les jambes, les bras ont souvent été repliés.

CHAPITRE IV

ANTHROPOLOGIE

I

Quel était l'aspect de ces habitants primitifs de l'Afrique du Nord dont nous avons étudié les mœurs dans les chapitres précédents ? En essayant de répondre à cette question, nous nous abstenons de l'embrouiller, comme on l'a fait trop souvent, par des considérations sur la langue et la civilisation : anthropologie, linguistique, ethnographie sont des sciences indépendantes, et de nombreux exemples nous apprennent que divers groupes humains peuvent parler le même idiome, mener le même genre de vie, professer les mêmes croyances, tout en différant beaucoup par leur conformation physique.

On sait que les textes classiques concernant les Libyens ne sont pas antérieurs au Ve siècle avant notre ère, qu'ils appartiennent à une période historique où ces indigènes étaient en rapports avec d'autres peuples méditerranéens, où une partie d'entre eux subissaient des maîtres étrangers. Cependant, comme nous le verrons tout à l'heure, les immigrés, les conquérants ne paraissent guère avoir modifié le fond de la population ; si nous trouvons dans les auteurs grecs et latins des descriptions précises des Africains qui vivaient de leur temps, nous pourrions

les invoquer, sans trop de témérité, pour l'époque dite préhistorique. Mais l'anthropologie est une science moderne : les anciens ne se sont guère inquiétés d'observer minutieusement l'aspect des hommes et de les classer d'après cet aspect. Si, d'une manière générale, ils distinguent en Afrique les Éthiopiens, c'est-à-dire les gens à la peau très foncée⁽¹⁾, du reste des indigènes⁽²⁾, ils n'indiquent, ni pour le uns ni pour les autres divers groupes correspondant à un ensemble de caractères physiques. Par les termes Numides, Gétules, Maures, Masæsytes, Massytes, etc., ils désignent les habitants de telle ou telle contrée, les sujets de tel ou tel royaume ; nullement ce qu'aujourd'hui l'on se plaît à appeler des races.

Les représentations figurées ne compensent pas l'insuffisance des textes. Les gravures rupestres qui appartiennent à la période que nous étudions offrent quelques images humaines, mais elles sont d'une exécution si rudimentaire qu'elles ne peuvent pas, comme certaines peintures et sculptures égyptiennes, servir de documents anthropologiques⁽³⁾. Il en est de même des stèles plus récentes qui nous montrent des indigènes.

L'examen des ossements que contiennent les grottes occupées pendant l'âge de la pierre et les sépultures construites plus tard par les autochtones fera connaître la structure anatomique des Libyens primitifs et de leurs descendants. Mais ces recherches sont à peine ébauchées. Elles ne nous apprendront rien sur d'autres caractères importants : couleur de la peau, des yeux, couleur et forme des cheveux,

Faute de mieux, l'étude des indigènes actuels nous permettra d'indiquer ce qu'étaient leurs lointains ancêtres. On peut

1. Voir plus loin, p. 299.

2. Hérodote (IV, 197) dit nettement qu'en Libye il n'y a que quatre peuples, deux indigènes, les Libyens et les Éthiopiens, habitant les uns au Nord, les autres au Midi, et deux étrangers, les Phéniciens et les Grecs.

3. Conf. p. 268, n. 3.

admettre en effet que, depuis les temps historiques, la population de la Berbérie n'a pas été profondément modifiée par des éléments étrangers.

Les Phéniciens ont fondé sur les côtes des colonies qui, pour la plupart, étaient étroitement enfermées dans leurs murailles, ou ne disposaient que d'une banlieue restreinte. Carthage ne se décida qu'après plus de trois siècles à occuper un territoire qui ne semble pas s'être étendu au delà de la Tunisie septentrionale; rien ne prouve d'ailleurs qu'il ait été fortement colonisé par les conquérants.

Jusqu'à Jules César, les Romains ne détinrent que le Nord-Est de la Tunisie et, sauf une tentative malheureuse pour relever Carthage, ils n'instituèrent aucune colonie. Il est vrai que, dans le demi-siècle qui précéda et dans le siècle qui suivit l'ère chrétienne, la fondation de quelques douzaines de colonies implanta en Afrique un certain nombre d'étrangers, surtout d'Italiens. Nous savons très peu de choses sur cette immigration officielle, mais il ne faut point en exagérer l'importance : on a, par exemple, des raisons de croire que cinq cents familles, tout au plus, furent installées à Thamugadi, qui ne fut assurément pas la moindre de ces communes nouvelles⁽¹⁾. Nous devons aussi tenir compte de ceux qui obtinrent des concessions sur des territoires non coloniaux, de ceux qui vinrent se fixer volontairement dans les provinces africaines. A leur égard, tout calcul précis est impossible ; cependant il n'y a pas lieu d'admettre qu'ils aient été très nombreux. Ce furent surtout d'anciens soldats des armées d'Afrique qui reçurent des terres non coloniales. Or les effectifs de ces armées ne devaient guère dépasser vingt-cinq mille hommes sous le Haut-Empire et, comme le service militaire durait longtemps (vingt-cinq ans), le chiffre

1. Voir Barthel, *Römische Limitation in der Provinz Africa* (extrait des Bonner Jahrbücher, CXX, 1911), p. 104. — La colonie la plus importante d'Afrique, celle qu'Auguste fonda à Carthage, compta trois mille, colons romains : Appien, *Lib.*, 136.

annuel des libérés était peu élevé. Depuis le IIe siècle, les troupes furent composées de gens du pays pour une très grande part, en totalité pour la légion, corps de citoyens romains. L'Italie, dont la natalité était faible, ne pouvait pas fournir de forts contingents à des régions qui étaient au contraire très peuplées. L'étude des mœurs, des croyances, des noms nous révèle moins l'afflux d'immigrants que l'acheminement d'une partie des Africains vers la civilisation latine⁽¹⁾. Quant aux tribus restées barbares, sur lesquelles Ammien Marcellin, Procope et Corippus nous donnent quelques renseignements au IVe et au VIe siècle, il est évident qu'elles avaient conservé intact le sang de leurs pères⁽²⁾.

A leur entrée dans l'Afrique du Nord, les Vandales devaient être tout au plus deux cent mille⁽³⁾. Ils ne se mêlèrent point aux Africains et lorsqu'au bout d'un siècle, le royaume fondé par

1. Sur le petit nombre de Romains qui vinrent s'établir en Afrique, conf. Toutain, *Les cités romaines de Tunisie*, p. 246-253 ; Gauckler, *l'Archéologie de la Tunisie*, p. 61-63.

2. Il n'y a sans doute aucun exemple à tenir des prétentions de certains groupes Berbères à descendre des Romains (probablement parce qu'ils ont des ruines romaines sur leur territoire, ou même simplement parce qu'ils ont conservé un vague souvenir de la domination romaine). Voir, pour l'Aurès, Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 263-4, 459 ; le même, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 327-332 ; le même, *Formation des cités de l'Algérie*, p. 164 ; Malbot et Verneau, dans *l'Anthropologie*, VIII, 1897, p. 15 ; — au Nord et au Nord-Ouest de l'Aurès : Pont, *Rec. de Constantine*, XII, 1868, p. 223 ; Joly, *Revue africaine*, LV, 1911, p. 415 ; — en Kabylie : Féraud, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 459-460, et *Rec. de Constantine*, XIII, 1869, p. 170 ; Viré, *ibid.*, XXXII, 1898, p. 62 ; Masqueray, *Formation*, p. 114 ; — dans la région de Djelfa : Hartmayer, *Revue africaine*, XXXIX, 1885, p. 149.

3. Victor de Vite (I, 2) indique qu'un recensement ordonné par Genséric, lors de son passage en Afrique, donna un chiffre de 80 000 personnes, parmi lesquelles furent comptés vieillards, jeunes gens, enfants et esclaves. M. Schmidt croit qu'il s'agit de tous ceux qui accompagnèrent Genséric, y compris les femmes. Selon d'autres savants (et leur opinion me paraît plus vraisemblable), ce chiffre représenterait seulement ceux que Genséric voulait faire passer pour des combattants. Le nombre des Vandales et des gens que l'on confondait sous ce nom se serait accru pendant le règne de Genséric, par suite de l'excédent des naissances et de l'arrivée d'autres barbares (Procope, *Bell. Vand.*, I, 5, 20). Pourtant, vers l'année 480, Victor de Vite affirme (l. c.) que les Vandales étaient fort loin de compter 80 000 guerriers. Sur cette question, voir Haury, *Byzantinische Zeitschrift*, XIV, 1905, p. 527-8 ; Schmidt, *ibid.*, XV, 1906, p. 620-1 ; Martroye, *Genséric*, p. 103-4, 218-220 ; Dieht, *l'Afrique byzantine*, p. 8-9.

Genséric fut anéanti, ceux qui ne disparurent pas dans la tourmente furent presque tous exilés par les Grecs vainqueurs⁽¹⁾. Ces derniers ne laissèrent pas de traces plus durables : ils défendirent, administrèrent, exploitèrent tant bien que mal les parties des anciennes provinces romaines dont ils purent se rendre maîtres; ils ne les couvrirent pas de colons.

Il en fut de même des guerriers arabes qui détruisirent la domination byzantine, soumièrent les indigènes et les convertirent à l'islamisme⁽²⁾. Groupés dans les villes et d'ailleurs peu nombreux, ils ne pénétrèrent pas les masses profondes des Berbères, qui, bientôt même, reprirent possession de leur pays. Ce fut seulement au milieu du XI^e siècle que l'Afrique septentrionale eut à subir une grande invasion arabe, celle des Ouled Hilal et des Ouled Soleïm. Vinrent-ils au nombre de 150 000, de 200 000, de 500 000, d'un million, de deux millions ? Tous ces chiffres ont été indiqués⁽³⁾, tous sont arbitraires⁽⁴⁾. Mais il est certain que les nouveaux venus constituèrent désormais un des éléments importants de la population. Pasteurs nomades, ils se dispersèrent dans les plaines du Tell, dans les steppes du haut pays, sur la lisière septentrionale du Sahara. De nombreuses tribus se rattachent à ces envahisseurs. Cependant elles

1. Voir Procope, I, c., II, 5, 1 ; II, 19, 3 ; II, 28, 40. Conf. Hroca, *Revue d'anthropologie*, 1870, p. 309.

2. Je laisse de côté de prétendues invasions d'Arabes himyarites qui, passant par l'Éthiopie et le Sahara, se seraient succédé dans l'Afrique du Nord depuis les derniers siècles avant J.-C. jusqu'à la conquête musulmane (Slouschz, dans *Archives marocaines*, XIV, 1908, p. 319-321). Cette hypothèse ne s'appuie sur aucun argument solide. M. Slouschz a eu un précurseur, Tauxier, qui admettait une immigration arabe dans l'Afrique septentrionale au début du II^e siècle de notre ère : *Revue africaine*, XXIV, 1880, p. 375 et suiv. ; XXV, 1881, p. 138 et suiv.

3. Voir Carette, *Recherches sur l'origine des principales tribus de l'Afrique septentrionale*, p. 397 et 434 ; Mercier, *Histoire de l'Afrique septentrionale*, II, p. 10 ; Masqueray, *Formation des cités*, p. 12 ; Schimer, *le Sahara*, p. 297.

4. M. Collignon (*Bull. de géographie historique*, 1886, p. 228 et 325) remarque que, d'après un poète cité par Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbères*, trad. de Slane ; I, p. 35), les envahisseurs n'auraient mis en ligne que 3 000 combattants dans une bataille décisive. Léon l'Africain (*Description de l'Afrique*, trad. Temporal, édit. Schefer, I, p. 42) parle d'une invasion de 50 000 combattants et d'un nombre infini de femmes et d'enfants.

sont toutes plus ou moins mélangées de sang berbère et le type arabe pur y est fort rare⁽¹⁾. Crâne très renflé au-dessus de la nuque⁽²⁾ ; figure longue et régulièrement ovale ; nez long, mince et aquilin ; lèvres fines, belles dents ; menton arrondi ; yeux grands, foncés et brillants ; sourcils peu fournis, d'une courbe régulière, d'un noir de jais, comme la barbe, également peu fournie ; teint mat : telles sont les principales caractéristiques de ce type⁽³⁾, bien distinct des types indigènes. Les Berbères se sont maintenus, intacts dans la majeure partie de l'Afrique du Nord, surtout dans les massifs montagneux, où les Arabes n'ont pas pénétré.

Les aventuriers, soldats ou corsaires, qui sont venus des régions les plus diverses de la Méditerranée pendant la période turque⁽⁴⁾, n'ont presque rien laissé derrière eux. Ils ne se sont pas répandus en dehors de quelques villes du littoral, de quelques garnisons de l'intérieur. Vite emportés par une vie de dangers et de plaisirs, ils fondaient rarement des familles durables : ce n'est guère qu'à Tlemcen qu'ont subsisté des Koulouglis, métis de soldats turcs et de femmes indigènes.

Nous devons mentionner encore d'autres étrangers, dont l'établissement en Berbérie n'a pas été la conséquence d'une conquête.

Il y a environ 300 000 Juifs en Tripolitaine, en Tunisie, en Algérie et au Maroc⁽⁵⁾. Ils étaient déjà assez nombreux à l'époque

1. Resterait à savoir si tous les envahisseurs dits arabes présentaient ce type : ce qui à priori est plus que douteux. Chez les Arabes de Tunisie, M. Collignon (l. c., p. 326 et suiv.) distingue, outre le type classique « à nez aquilin vrai », deux types : 1° type grossier, assyroïde, à nez convexe mésorhinien : 2° type mongoloïde, à nez en museau de chèvre.

2. Occiput « en point d'interrogation ».

3. Conf. Collignon, l. c., p. 320-330

4. Les janissaires étaient surtout des Turcs, venus d'Asie Mineure. Les corsaires vinrent d'abord des rivages de la Méditerranée orientale soumis à l'empire turc, ou furent des Andalous, réfugiés en Berbérie ; il y eut ensuite parmi eux un grand nombre de renégats, dont la plupart étaient originaires du Sud-Ouest de l'Europe.

5. On en compte plus de 60 000 en Tunisie et à peu près autant en Algérie.

romaine et il est à croire que la plupart d'entre eux étaient de véritables Hébreux, se rattachant peut-être à ceux que les Ptolémées avaient transportés en Cyrénaïque⁽¹⁾. Plus tard, il en vint beaucoup, à diverses reprises, du Sud de l'Europe, surtout de la péninsule ibérique, d'où les rois chrétiens les expulsèrent en masse. Ces Juifs formaient des colonies distinctes du reste de la population. On a cependant des raisons de supposer que, vers la fin des temps antiques, la religion israélite se propagea dans certaines tribus indigènes⁽²⁾ peut-être des descendants de ces convertis se trouvent-ils aujourd'hui confondus avec ceux des Juifs d'origine étrangère. Soit par atavisme, soit par adaptation au milieu, beaucoup de Juifs maghrébins offrent des traits qui rappellent des visages berbères et n'ont rien de « sémitique »⁽³⁾.

Des Maures ou Andalous, chassés d'Espagne par les chrétiens vainqueurs, ont fondé des colonies dans des villes marocaines⁽⁴⁾, algériennes⁽⁵⁾ et tunisiennes⁽⁶⁾, où ils se livrent surtout au commerce et au jardinage. Ils se distinguent des Berbères par leur physionomie plus douce, leur teint plus clair, souvent

Ils peuvent être 15 à 20 000 en Tripolitaine. Au Maroc, leur nombre paraît dépasser de beaucoup le chiffre de 100 000, qui est approximativement celui de la population juive des villes importantes.

1. Voir Monceaux, *Revue des études juives*, XLIV, 1902, p. 1-28. On constaterait çà et là en Berbérie de vagues traces d'un judaïsme non talmudique, qui remonterait à une époque reculée : Slouschz, l. c., p. 343 et suiv.

2. Ibn Khaldoun (*Histoire de Berbères*, I, p. 208-9 ; conf. p. 177) indique plusieurs tribus berbères professant le judaïsme. La question est fort obscure. Les groupes juifs que l'on trouve actuellement dans les campagnes croient à leur origine palestinienne et certains indices pourraient faire penser qu'ils n'ont pas toujours tort : voir (sans accepter les interprétations de l'auteur) Slouschz, dans *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, XII, 2e partie, p. 491 et suiv., 539 et suiv. Je ne puis adopter les hypothèses relatives aux Juifs africains que M. Slouschz présente dans son livre intitulé *Hébraeo-Phéniciens et Judéo-Berbères* (Archives marocaines, tome XIV).

3. Conf. Collignon, l. c., p. 307 et 339 ; voir aussi dans *l'Anthropologie*, XVII, 1906, p. 178-180, l'analyse d'un travail de Fishberg.

4. Tétouan, Tanger, Rabat, Azemmour, Fez, Conf. Doutté, *Bull. d'Oran*, 1910, p. 30-38.

5. Coléa, Blida, quartier des Tagarins à Alger, Dellys, etc.

6. Bizerte, Tunis, Téhourba, Soliman, Zaghouane, Testour, Nabeul.

aussi par leur corpulence : différences qui doivent s'expliquer par la diversité des conditions d'existence⁽¹⁾.

Enfin les nègres, originaires du centre de l'Afrique, sont très nombreux au Maroc ; ils ne manquent ni en Algérie, ni en Tunisie, quoiqu'ils aient beaucoup diminué depuis la conquête française et l'abolition de l'esclavage⁽²⁾. L'importation de noirs à travers le Sahara date peut-être de loin. Toutefois, dans l'antiquité, elle ne semble pas avoir été très active⁽³⁾. Mais, depuis que l'islamisme a pénétré dans le cœur du continent, la traite n'a guère cessé d'amener en Berbérie des convois de Soudanais. La plupart d'entre eux devenaient des esclaves domestiques ; d'autres formaient des corps de troupes au service des souverains du Maghrib ; dans les oasis du Sud, d'autres venaient renforcer la population agricole dont nous parlerons plus loin. Bien traités par les musulmans, qui n'ont pas de préjugé de couleur et qui regardent leurs esclaves presque comme des membres de leur famille, ils ont mêlé largement leur sang à celui des indigènes, surtout au Maroc⁽⁴⁾, où des métis ont occupé et occupent encore un rang social élevé⁽⁵⁾. Il convient de tenir compte des altérations que ces mélanges ont pu faire subir aux types berbères primitifs. Mais les traits caractéristiques des Nigritiens, ou nègres du Soudan, — prognathisme, cheveux laineux, nez large et aplati, lèvres charnues et retroussées, —

1. Il y avait sans doute du sang berbère, mêlé à beaucoup de sang espagnol, chez les ancêtres de ces Maures.

2. Au Maroc même, l'importation des nègres est bien moindre depuis l'occupation par la France des régions soudanaises d'où on les tirait principalement

3. Voir plus loin, p. 302.

4. M. Bloch (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1903, p. 574-8) croit que beaucoup de Marocains noirs ne descendent pas de nègres soudanais, mais qu'ils appartiennent à une race spéciale, établie dans le pays depuis des temps très reculés, race non prognathe, qui n'aurait ni les cheveux crépus, ni le nez épaté, ni les pommettes saillantes, ni les lèvres déroulées. Cette hypothèse ne peut pas être rejetée à priori (voir plus loin, p. 304), mais elle est fondée sur des impressions trop rapides pour faire écarter l'hypothèse contraire : à savoir qu'il s'agit de métis de Soudanais et de Berbères.

5. Conf. Faidherbe, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1873, p. 609-610.

sont aisés à reconnaître et l'on peut constater qu'ils font défaut chez la plupart des Berbères.

En résumé, malgré les apports que nous venons d'énumérer et dont les plus considérables sont probablement ceux des Arabes hilaliens et des nègres, il n'est pas téméraire de soutenir que les habitants actuels de l'Afrique du Nord ne doivent guère différer des hommes qui peuplaient le pays il y a environ trois mille ans. Pour savoir ce qu'étaient ces derniers, regardons autour de nous, sans négliger les rares documents que l'archéologie et les auteurs anciens nous fournissent.

II

Il faut avouer que l'étude anthropologique des Berbères d'aujourd'hui est encore bien peu avancée. Nous ne disposons que d'un petit nombre d'observations précises, minutieuses, et les essais de classement que l'on a présentés ne peuvent pas être regardés comme définitifs⁽¹⁾. Comme à peu près partout sur la terre, les croisements ont été innombrables entre les indigènes

1. Pour la Tunisie, il existe un excellent travail de M. Collignon, dans *Bull. de géographie historique*, 1886, p. 181-353 ; je m'en suis beaucoup servi (voir aussi le même, *Revue d'anthropologie*, 1888, p. 1-8). On peut encore consulter Bertholon, *Revue générale des sciences*, VII, 1896, p. 972-1008. Études particulières sur l'anthropologie de la Koumirie et de la Mogadie : Bertholon, *Bull. de géographie historique*, 1891, p. 423 et suiv. ; de l'île de Djerba : le même, dans *l'Anthropologie*, VIII, 1897, p. 399-425. — Pour l'Algérie, presque tout est à faire, Mensurations de Gillebert d'Hercourt, *Mémoires de la Société d'anthropologie*, III, 1868, p. 1-23 ; courtes indications de Topinard : *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1873, p. 623 et suiv., et 1881, p. 438-454, Kabyles : Duhousset, *Mém. De la Soc. d'ethnographie* [= *Revue orientale et américaine*, XII, 1874], p. 17-39 ; Sabatier, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1882, p. 888-895. Dans un travail resté inédit, Prengrueber & consigné de nombreuses observations sur les Kabyles : Lissauer, *Zeitschrift für Ethnologie*, XL, 1908, p. 516 et suiv. Habitants de l'Aurès : Papillaut, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1807, p. 537-544 ; Randall-Maciver et Wilkin, *Libyan notes* (1904), p. 95 et suiv. Oasis de Biskra : Topinard, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1870, p. 548-555 ; la même, *Assoc. française pour l'avancement des sciences*, Alger, 1881, p. 757-764, Mzabites : Amat, *le Mzab et les Mzabites* (1884), 239-252 (conf. *Revue d'anthropologie*, 1885, p. 623-631) ; Huguet, *Revue de l'École d'anthropologie*, XVI, 1906, p. 21, 28, 30-31 ; Chantre, *Bull. de la Société*

des diverses régions de l'Afrique septentrionale⁽¹⁾. Relations créées par le voisinage, le commerce, les nécessités de la transhumance, migrations causées par les guerres et les famines, transplantations de tribus vaincues ont rapproché et confondu les groupes primitifs⁽²⁾. Nulle part, on ne constate l'existence de populations dont tous les individus offriraient un type uniforme⁽³⁾. Dans ce chaos, il est malaisé d'introduire l'ordre.

Les classifications proposées se fondent sur les caractères anatomiques (formes, dimensions et proportions du squelette, en particulier du crâne et des os de la face) et sur les caractères extérieurs (couleur de la peau, de l'iris des yeux, forme et couleur des cheveux et des poils). Mais les anthropologistes ne sont pas d'accord sur la valeur respective de ces caractères, sur leur persistance héréditaire, sur la durée des effets du métissage. Les uns attribuent une importance prépondérante à l'étude des crânes ; ils partagent l'humanité en gens à tête longue, large ou moyenne (dolichocéphales, brachycéphales, mésocéphales). D'autres soutiennent que, même dans les groupes les plus isolés, il y a différentes formes de crânes. Certains admettent que ces formes se maintiennent immuables à travers les générations, en dépit des croisements et des circonstances

d'anthropologie de Lyon, XXIX, p. 92-94. — Pour le Maroc, on n'a que des mensurations de quelques crânes de Mogador, par Verneau, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 667-702. — Exposés généraux dans Sergi, Africa, *Antropologia della stirpe camitica* (1897), p. 273 et suiv. ; dans Weisgerber, *les Blancs d'Afrique.*, p. 34 et suiv. MM. Bertholon et Chantre préparent sur *l'anthropologie de l'Afrique du Nord* un ouvrage d'ensemble, au sujet duquel ils ont donné quelques indications : voir, en particulier, *Assoc. française*. Dijon, 1911, Compte rendu, p. 120-8, 130-1. [Cet ouvrage vient de paraître, sous le titre *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale*. Je regrette de ne pas pouvoir l'utiliser dans le présent chapitre, déjà imprimé. Juin. 1913].

1. Même dans les régions montagneuses, qui ont été des refuges.

2. On peut consulter là-dessus l'ouvrage de Carette, *Recherches sur l'origine et les migrations des principales tribus de l'Afrique septentrionale* (1853).

3. M. Collignon (Bull. de géographie historique, 1886, p. 282), écrit à propos de la Tunisie : « Il n'est pour ainsi dire pas de localité où il ne soit possible de retrouver plusieurs, sinon la totalité des types répandus sur le territoire. » Dans le massif de l'Aurès, en Kabylie, etc., on trouve pêle-mêle des types très divers (conf. papillault, *Bull. dela Soc. d'anthr.*, 1897, p. 539).

extérieures ; d'autres croient qu'elles peuvent se modifier, Pour les uns, la couleur de la peau et celle des cheveux priment, comme éléments de classification, les caractères ostéologiques ; d'autres restent plus ou moins fidèles à la vieille opinion qui rapporte les diversités de la pigmentation aux influences des climats. On ne sait pas exactement dans quelle mesure les conditions de la vie modifient la taille. Il est presque superflu d'ajouter que des individus ayant la même conformation peuvent beaucoup différer d'aspect selon leur alimentation, leur existence sédentaire ou active, l'intensité de la lumière et de la chaleur; sans parler des impressions trompeuses que les costumes provoquent chez des observateurs superficiels. Les pages qui suivent témoigneront de la difficulté et de l'insuffisance des recherches, aussi bien que de l'incertitude des méthodes.

En général, les Berbères ont le visage droit, des yeux horizontaux, non saillants, un nez plus ou moins long, plus ou moins large, mais non pas épaté, comme celui des nègres, Leur corps est d'ordinaire bien proportionné, leur complexion robuste. Ils résistent aux variations de la température, aux privations, aux longues marches et, quand cela est nécessaire, aux durs travaux : ils atteignent souvent une extrême vieillesse⁽¹⁾.

A leur naissance, leur peau est blanche, mais le soleil la brunit rapidement : il ne faut sans doute pas chercher d'autre cause au teint foncé que de nombreux textes anciens attribuent à des indigènes du Nord de l'Afrique⁽²⁾. La plupart ont des yeux

1. Conf. plus haut, p. 174.

2. Lucain, IV, 678-9 : « concolor Indo Maurus », Sillus Italicus, II, 439 : « usta cutem nigri soror horrida Mauri » ; VIII, 267 : « adustus corpora Maurus ». Juvenal, V, 54 : « nigri Mauri » ; XI, 123 : « Mauro obscurior Indus ». Némésica, *Cyng.*, 261 : « coloratus Mazax ». Corippus, *Johannide*, I, 215-6 : « Maura videbatur facies nigroque colore horrida » ; II, 137 : « nigra planta » : IV, 321 : (nigrae facies » ; VIII, 415 : « nigro de corpore » ; voir encore V, 341 : VIII, 426 ; VIII, 482. Procope (Bell. vand., II, 13, 20) qualifie les Maures de gens au teint noir : μεανόχοοι. Polémon (dans *Scriptores physiognomoniae colores*, édit. Franz, p. 184)

noirs, très vifs chez les enfants, des cheveux noirs ou bruns⁽¹⁾ non laineux.

Un type⁽²⁾ très répandu est de taille élevée. (aux environs de 1 m. 70). Le crâne est long, le front droit, avec des arcades sourcilières bien accusées. La face s'allonge en pointe à partir des tempes, les pommettes étant à peine indiquées. Le nez est mince et long, souvent busqué, le menton droit, la barbe peu abondante. La musculature apparaît sur le corps maigre et sec. Des épaules larges surmontent un thorax qui se rétrécit en tronc de cône renversé. Les individus qui appartiennent à ce type sont très nombreux en Algérie⁽³⁾ ; selon M. Collignon⁽⁴⁾, ils formeraient à peu près la moitié de la population de la Tunisie. On pourrait voir en eux les descendants de ces Africains, grands, secs, maigres, qui sont mentionnés dans l'antiquité⁽⁵⁾.

D'autres Berbères⁽⁶⁾ sont petits (en moyenne 1 m. 63). Leur crâne est également allongé, avec des bosses pariétales et un occiput très saillants : vu d'en haut, il présente une forme pentagonale. La face est, au contraire, courte et large; les pommettes sont fortement développées et les angles de la mâchoire très écartés. Le nez, assez large, est d'ordinaire convexe ; le menton,

dit que les Libyens ressemblent aux Éthiopiens. — par un jeu de mots, le nom ethnique Maures, employé par les Latins et plus tard par les Grecs : Μαῦρος, fut rapproché du mot grec ἀμαυρός qui signifie sombre, obscur et qui se présente même sous la forme μαῦρος. Voir Manilius, IV, 727-8 : « Mauretania nomen oris habet titulumque sun fert ipsa colore » : Isidore de Séville, *Etymol.*, IX, 2, 122 ; « ... licet Mauri ob colorem a Graecis vocentur : Graeci enim nigrum μαῦρον vocant, aestifero quippe colore afflati atri coloris specimen ducunt » ; conf. le même, XIV, 5, 10.

1. Conf. Claudien, *De consulatu Stilichonis*, III, 19 : nigris hinc Mauri crinibus irent ».

2. Je dis type, et non race, terme que j'évite à dessein. — Sur ce premier type, voir Collignon, *Bull. de géographie historique*, 1886, p. 303-9.

3. Conf. les indications de Topinard, *Bull. de la Soc. d'anthr. de Paris*, 1881, p. 446-7 ; de Sabatier, *ibid.*, 1882, p. 891-4 ; de Chantre, *Bull. de la Soc. d'anthr. de Lyon*, XXIX, 1910, p. 85 (type I, a).

4. L. c., p. 305.

5. Élien, *Nat. min.*, III, 2 ; XIV, 5.

6. Collignon, *l. c.*, p. 315-221.

saillant, s'encadre d'une barbe bien fournie; la bouche est grande, aux lèvres charnues. Poitrine large, taille fine, hanches très développées. Ce type paraît être disséminé dans tout le Maghrib; on l'a signalé en Khoumirie⁽¹⁾, dans la vallée de la Medjerda⁽²⁾, dans le massif montagneux de la Tunisie centrale⁽³⁾, sur le littoral oriental⁽⁴⁾, en particulier à Gabès⁽⁵⁾, dans la région d'Alger, dans le Sud de l'Algérie⁽⁶⁾. Par la forme de la tête, il est étroitement apparenté au type dit de Cro-Magnon⁽⁷⁾, qui se caractérise par la longueur du crâne et par la largeur de la face⁽⁸⁾.

Les types que nous venons de décrire sont très anciens dans l'Afrique septentrionale. Des crânes qui pourraient être classés dans l'une ou l'autre des deux séries se rencontrent dès l'âge de la pierre⁽⁹⁾, ainsi que dans des sépultures indigènes plus récentes⁽¹⁰⁾.

1. Où il formerait le quart de la population : Bertholon, *Bull. de géographie historique*, 1891, p. 440, 446, 451.

2. Chantre et Bertholon, *Assoc. française*, Dijon, 1911, p. 127.

3. Collignon, l. c. (région d'Ellez et de Kessera).

4. Chantre et Bertholon, l. c.

5. Bertholon, *l'Anthropologie*, VIII, 1807, p. 416.

6. Chantre, *Assoc. française*, Toulouse, 1910, I, p. 353 ; *Bull. de la Soc. d'anthr.* De Lyon, XXIX, 1910, p. 86 (type III).

7. Du nom d'un gisement préhistorique du département de Dordogne.

8. Collignon, l. c., p. 256, 319-320. — La taille de ces Berbères est, il est vrai, plus petite que dans le type de Cro-Magnon. Mais, en Europe, les gens de Chancelade, de l'Homme-Mort, de Baumes-Chaudes, apparentés à ceux de Cro-Magnon, étaient de taille peu élevée, et il y a actuellement encore dans le Périgord des individus de petite taille qui représentent le type de Cro-Magnon : Collignon, *Annales de Géographie*, V, 1895-6, p. 164.

9. Grotte Ali Bacha, à Bougie : Delisle, *Rec. de Constantine*, XL, 1906, p. 107-200, planches à la p. 138 ; conf. *l'Anthropologie*, XVII, 1906, p. 124. Grotte du Grand-Rocher, près d'Alger : Pomel, *Singe et homme*, p. 24-26 et pl. VI. Ecsargotière d'Aïn Mlila : Thomas, *Bull. de la Société des sciences physiques d'Alger*, XIII, 1877, p. 3 [pagination spéciale] ; Pomel, l. c., p. 26-27 et pl. IV. Station néolithique d'Aïn el Bey : Thomas, l. c., p. 41.

10. Dolmens de Roknia : Pruner-Bey, apud Bourguignat, *Histoire des monuments mégalithiques de Roknia*, p. 39-47 et pl. VII ; Faidherbe, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, IV, 1867, p. 54 et suiv., tableaux 1-3 et planches ; le même, *Congrès international d'anthropologie* de Bruxelles, 1872, Compte rendus, p. 412-3 ; de Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, p. 96. — Dolmens de Guyotville : collections géologiques de la Faculté des sciences d'Alger ; musée des antiquités d'Alger. — Tombeaux voisins du Médraçen, mausolée royal : Letourneau et Papillaut, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1895, p. 347-8. — La platyonémie (aplatissement transversal en lame de sabre, observée sur des tibias de

On a constitué un troisième groupe⁽¹⁾ avec des gens à tête ronde, de stature médiocre (on moyenne 1 m. 64 — 1 m. 65). Visage large et court, front souvent bombé, sourcils épais, se rejoignant presque, nez court et assez large, bouche plutôt grande, menton arrondi, barbe clairsemée, poitrine trapue telles sont les caractéristiques de ce type, très fréquent dans l'île de Djerba et dans les oasis du Mزاب⁽²⁾. Il se retrouve, plus ou moins pur, sur la côte orientale de la Tunisie⁽³⁾, dans les montagnes situées au Sud de Gabès⁽⁴⁾, en Tripolitaine⁽⁵⁾, sur le littoral algérien⁽⁶⁾, en Kabylie⁽⁷⁾ dans l'Aurès⁽⁸⁾, etc.⁽⁹⁾. Beaucoup de Mزابites se distinguent des autres indigènes par leur teint très mat, que le soleil dore, au lieu de le brunir.

C'était peut-être au même type qu'appartenaient des individus à tête large, ensevelis sous des dolmens de Roknia⁽¹⁰⁾ et de Guyotville⁽¹¹⁾.

l'époque néolithique et de la date plus récente (Pomel, l. c., p. 30-31, pl. VII, fig. 3 et 4, pl. VIII, fig. 3-5 ; Tommasini, *Assoc. française*, Oran, 1888, l, p. 201) est un des caractères de la race de Cro-Magnon. Mais il faut ajouter qu'elle est à peu près générale dans l'Afrique du Nord : Collignon, l. c., p. 319.

1. Collignon, l. c., p. 285-303 (conf. *ibid.*, p. 216 et suiv.). Bertholon, *l'Anthropologie*, VIII, 1897, p. 399 et suiv., 419-423.

2. Les Mزابites, on le sait, n'occupent leurs oasis que depuis quelques siècles.

3. Chantre et Bertholon, *Assoc. française*, Dijon, 1911, p. 127. Surtout deux groupes voisins de Sousse : Collignon, l. c., p. 288-9.

4. Bertholon, *l'Anthropologie*, VIII, p. 408. Chantre, *Assoc. française*, Reims, 1907, I, p. 294.

5. Chantre, *Assoc. française*, Clermont-Ferrand, 1908, II, p. 680.

6. Chantre, *Assoc. française*, Toulouse, 1910, I, p. 353 ; *ibid.*, Dijon, 1911, p. 127 ; *Bull. de la Soc. d'antr. De Lyon*, XXIV, p. 85 (type II).

7. Sabatier, *Bull. de la Soc. d'antr. de Paris*, 1882, p. 889-890. Collignon, l. c., p. 297-300. Bertholon, *l'Anthropologie*, VIII, p. 423. Les têtes larges semblent être bien moins nombreuses en Kabylie que les têtes longues : conf. Lissauer, *Zeitschrift für Ethnologie*, XL, 1908, p. 518 (d'après Prengrucher).

8. Bertholon, l. c.

9. Il est rare en Koumirie (*Bull. de géographie historique*, 1891, p. 440, 455), mais ne manque pas dans le centre de la Tunisie (Bertholon, *l'Anthropologie*, VIII, p. 422). — Il paraît exister dans le Titteri, à l'intérieur de la province d'Alger : Joly, *Étude sur le Titteri* (extrait du *Bull. de la Société de géographie d'Alger*, 1906), p. 36.

10. Faidherbe, *Bull. de l'Acad. D'Hippone*, IV, p. 55 ; Congrès de Bruxelles, p. 413-4, Bertholon, l. c., p. 423.

11. *Bull. de la Société algérienne de climatologie*, XII, 1876, p. 198.

Cette classification n'est nullement définitive ; elle ne doit pas nous faire oublier qu'en dehors des Berbères se rattachant aux types mentionnés, il en est d'autres, sans doute plus nombreux, qui présentent des caractères mixtes : nous dirions hybrides, si nous voulions admettre que ces trois types seuls sont primitifs, et qu'ils ont produit des variétés en se croisant⁽¹⁾.

Dans la masse des indigènes, on rencontre souvent des barbes et des cheveux blonds, roux, châains; des yeux bleus, gris, verts; des carnations pales, qui, sous le soleil, rougissent au lieu de brunir, ou bien se couvrent de taches de rousseur. Ces particularités ne sont pas toujours associées, comme elles le sont d'ordinaire dans le Nord de l'Europe. Les yeux clairs, ou du moins très peu foncés, paraissent être bien plus fréquents que les cheveux et les teints clairs. On s'est le plus souvent contenté de noter la couleur des cheveux, sans indiquer d'autres caractères physiques. Il semble pourtant qu'il y ait beaucoup de gens de haute taille parmi ces blonds⁽²⁾. Leur présence au milieu d'une grande majorité de bruns a frappé plus d'un observateur au point de

1. Ainsi, selon MM. Chantre et Bertholon (*Assoc. française*, Dijon, p. 128 et 130 ; *Bull. de la Soc. d'anthr. de Lyon*, XXIX, p. 85, type I, b), le premier et le troisième types, en se croisant, auraient produit un sous-type de haute taille, à tendance brachycéphale. — M. Verneau (dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 671-683) reconnaît au Maroc un type où l'on retrouve certains caractères de nos deux premiers : crâne assez allongé, à bosses pariétales très saillantes, front et face relativement étroits, nez d'ordinaire assez mince, menton saillant. Ce type présente d'autre part un notable prognathisme alvéolaire.

2. Voir, pour les Doukkalas du Maroc, Doutté, *Merrâkeck*, p. 240 ; pour les blonds du voisinage d'Honaïn, Vélain, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1874, p. 123 ; pour ceux de la Khoumirie, Bertholon. *Bull. de géographie historique*, 1891, p. 455. M. Bertholon classe les Berbères blonds dans le premier des trois types indiqués plus haut ; il croit même que ce type représente une « race » primitivement blonde, qui s'est modifiée par des mélanges avec des bruns (*Assoc. française*, Reims, 1907, II, p. 1040). Selon M. Verneau (*Archives des missions*, 3e série, XIII, 1887, p. 720 et suiv.), les Guanches, anciens habitants des îles Canaries, étaient, pour une bonne part, des blonds de haute taille, offrant le type de Cro-Magnon. — Il est d'ailleurs certain que les blonds sont loin de présenter un type uniforme : conf. Collignon, l. c., p. 322 ; Elisseïeff, analysé par Doniker, *Revue d'anthropologie*, 1886, p. 353 (il signale des sous-brachycéphales blonds dans l'Aurès) ; Papillault, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1807, p. 543-4 (il note que, dans l'Aurès, ce sont les indigènes les plus petits qui paraissent être les moins pigmentés) ; Viré, *ibid.*, 1893,

faire exagérer leur nombre⁽¹⁾. Étaient-ils plus répandus autrefois ? Nous ne pouvons pas l'affirmer, car il n'est nullement prouvé, comme on l'a cru⁽²⁾, que, dans toute population mélangée de blonds et de bruns, la proportion des premiers ait tendance à diminuer.

Des blonds ont été signalés depuis le détroit de Gibraltar, jusqu'au delà des Syrtes⁽³⁾. Cependant ils ne sont pas répartis d'une manière uniforme. Au Maroc, ils abondent dans le Rif⁽⁴⁾, mais ailleurs ils sont beaucoup plus rares⁽⁵⁾. En Algérie, leur nombre est très élevé dans la grande Kabylie⁽⁶⁾ et dans le massif

p. 71 (eu Kabylie, les blonds ne diffèrent guère des bruns pour la taille et pour la forme du crâne ; ils auraient cependant la face plus raccourcie, le nez moins convexe et plus charnu) ; Joly. *Étude sur le Titteri*, p. 36 (brachycéphales qui tendent vers le type blond). Tout cela est à reprendre.

1. Conf. les réserves de Faidherbe, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, IV, p. 69 : « Sur quatre cents tirailleurs de la garnison de Bône, presque tous Berbères de race, nous n'en avons trouvé que cinq blonds et vingt châains. » Voir aussi Collignon, *Revue d'anthropologie*, 1888, p. 2-3.

2. Perier, *Mémoires de la Soc. d'anthropologie*, 2e série, I, 1873, p. 42-43, A. de Candolle, *Revue d'anthropologie*, 1887, p. 265. Bertholon, *Assoc. française*, l. c., 1047.

3. Voir, d'une manière générale, Perier, l. c., p. 36-38 ; Schrimmer, *De nomine, populorum qui Berberi dicuntur*, p. 59 et suiv. ; Sergi, *Africa*, p. 284 et suiv. ; Bertholon, *Assoc. française*, Reims, p. 1010-1047. Pour la Tunisie, Collignon, *Revue d'anthropologie*, 1888, p. 1-8.

4. Tissot, *Géographie*, I, p. 403-4. Quedenfeldt (traduction française), *Revue africaine*, XLVI, 1902, p. 106. De Segonzac, *Voyages au Maroc*, p. 47 (à peu près la moitié de la population).

5. Conf. Quedenfeldt, l. c., p. 107 et 110 ; de Segonzac, l. c., p. 209 ; le même, *au Cœur du Maroc*, p. 169. Tissot (l. c., p. 403) se trompait fort quand il écrivait : « On reste certainement au-dessous de la vérité en affirmant que le type blond forme le tiers de la population totale du Maroc. » — En dehors du Rif, on a signalé des blonds chez les Beni Mtir, au Sud de Meknès (Weisgerbert, *les Blancs d'Afrique*, p. 172), chez les Doukkalas, au Sud de Mazagan (Doutté, *Merrâkech*, p. 240 ; ils sont nombreux dans cette tribu ; chez les Aït Aïach, sur la haute Moulouia (Segonzac, *Voyages*, p. 166) ; à Figuig (Quedenfeldt, *Rev. Africaine*, XLVII, 1903, p. 382), et même dans l'extrême Sud (voir Schrimmer, l. c., p. 60).

6. Shaler et Daumas, cités par Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 50, n. 1. Prévost. *Revue archéologique*, IV, 1847-8, p. 667. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, II, p. 106 ? Féraud, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 460. Duhousset, *Mémoires de la Soc. d'ethnographie* (article cité), p. 33. Bertillon, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1882, p. 391-2. Viré, *ibid.*, 1893, p. 70. Etc. — M. Viré évalue les blonds, les roux et les châains au tiers de la population de la Kabylie, ce qui me paraît exagéré. Parmi les Kabyles étudiés par M. Prengrueber, la proportion des blonds et des châains réunis est de 13,44 p. 100 ; Lissauer, *Zeitschrift für Ethnologie*, XL, p. 518.

de l'Aurès⁽¹⁾ ; on en retrouve aussi dans d'autres régions : près d'Honain (sur la côte oranaise⁽²⁾), autour de Saïda et de Tiaret⁽³⁾ ; de Boghar et de Téniet⁽⁴⁾, aux environs de Collo⁽⁵⁾, au Nord de la plaine du Hodna⁽⁶⁾, au Sud-Ouest et au Sud-Est de Constantine⁽⁷⁾ entre Philippeville et Guelma⁽⁸⁾. En Tunisie, l'association du teint, des yeux et des cheveux clairs est exceptionnelle⁽⁹⁾ : il existe pourtant de véritables blonds, peu nombreux, en Khoumirie⁽¹⁰⁾, dans les montagnes à l'Est de Gafsa⁽¹¹⁾, dans l'extrême Sud⁽¹²⁾ et çà et là sur la côte orientale⁽¹³⁾. A peu près partout, en Algérie⁽¹⁴⁾ comme on Tunisie⁽¹⁵⁾, on rencontre des cheveux

1. Auteurs cités par Vivien de Saint-Martin, l. c., et par Perier, l. c., p. 44, n. 1. Masqueray, *Revue africaine*, XXI, 1877, p. 98, 104, 107 ; XXII, 1878, p. 112, 278, 280, 459. Randall-Maciver et Wilkin, *Libyan notes*, p. 98. Bertholon, l. c., p. 1042-3. — Là aussi, le nombre des blonds a été exagéré : conf. Papillault, *Bull. de la Soc. d'anthropologie*, 1897, p. 540 ; de Lartigue, *Monographie de l'Aurès*, p. 387.

2. Vélain, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1874, p. 125.

3. La Blanchère, *Archives des missions*, 3e série, X, 1883, p. 35 (peu nombreux).

4. Joly, *Étude sur le Titteri*, p. 36, n. 1 (assez communs).

5. Les blonds de Collo ont été déjà signalés par Poiret, *Voyages en Barbarie*, I, p. 125, et par le baron Baude, *l'Algérie*, I, p. 149.

6. Goyt, *Rec. de Constantine*, XXIV, 1886-7, p. 73 (chez les Ouled Hannèche).

7. Féraud, *ibid.*, VIII, 1864, p. 255 (chez les Ouled Abd en Nour). Le même, *Revue africaine*, XVI, 1872, p. 406 (chez les Haractas).

8. Sergent, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1870, p. 55 (chez Izq Denhadjas : quelques individus seulement ; des conclusions très contestables ont été tirées de la présence de ces blonds près des dolmens de Roknia).

9. Collignon, *Bull. de géographie historique*, 1886, p. 231, 321-322 ; le même, *Revue d'anthropologie*, 1888, p. 5.

10. Bertholon, *Bull. de géogr. Hist.*, 1891, p. 431-2 ; *Assoc. française*, l. c., p. 1041.

11. Provotelle, *Étude sur la tamazir't de Qalaât es Sened* (1911), p. 2. — Dureau de la Malle (*Province de Constantine, Recueil de renseignements*, p. 181) mentionne aussi, d'après Grenville Temple, des blonds plus au Sud, dans la région des chotts.

12. A Chenini : Bertholon, *Assoc.*, l. c., p. 1041, de la Malle (*Province de Constantine, Recueil de renseignements*, p. 181) mentionne aussi, d'après Grenville Temple, des blonds plus au Sud, dans la région des chotts.

12. A Chemini : Bertholon, *Assoc.*, l. c., p. 1039.

13. Collignon, *Revue d'anthropologie*, 1888, p. 6 ; Bertholon, *Assoc.*, l. c., p. 1040 ; voir aussi le même, *Assoc.*, Lille, 1909, II, p. 908-9 (à El Djem). Sur le littoral, plus ouvert que l'intérieur du pays aux éléments étrangers, des blonds européens ont pu s'introduire dans ces derniers siècles. Voir cependant le texte de Scylax cité plus loin.

14. Voir entre autres, Bertillon, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1882, p. 391 (Kabylie) ; Papillault, *ibid.*, 1897, p. 341 (Aurès) ; Joly, l. c., p. 36 (Titteri). — De même au Maroc ; voir, par exemple, Mouliéras, *le Maroc inconnu*, II, p. 777.

15. Bertholon, *Bull. de géogr. Histor.*, 1891, p. 428-431 ; *Assoc.*, Reims, p. 1041 (au Nord de la Medjerda). Collignon, *Rev. D'anthr.*, 1888, p. 7 (massif central et côte orientale), Bertholon, *Assoc.*, Lille, p. 908 (Tunisie méridionale) ; *l'Anthropologie*, VIII, 1897, p. 403-5, 414-5 (île de Djerba). Etc.

et des yeux à nuances intermédiaires entre la couleur claire et la couleur foncée : il est permis de croire que les gens qui offrent ces caractères ont eu des blonds parmi leurs ancêtres. Des blonds sont aussi signalés en Cyrénaïque⁽¹⁾. Il y en aurait jusque dans les tribus nomades du Sahara, mais ils n'y forment certainement qu'une infime minorité⁽²⁾. Notons enfin qu'au Sud-Ouest du Maroc, les cheveux blonds paraissent avoir été fréquents chez les Guanches, qui habitaient les îles Canaries avant l'occupation espagnole⁽³⁾.

Il est inutile de discuter l'opinion qui rattache ces blonds aux Vandales⁽⁴⁾, ou celle qui en fait des descendants de soldats gaulois, introduits par Carthage et par Rome⁽⁵⁾. Nous savons qu'après leur défaite, les Vandales disparurent à peu près de l'Afrique septentrionale⁽⁶⁾. Les Gaulois qui y vinrent au service des Carthaginois et des Romains ne furent pas très nombreux et, en général, ils ne durent pas faire souche dans le pays; il test du reste pas prouvé qu'ils aient été surtout des gens blonds. La grande extension de ce type doit faire admettre qu'il a existé et qu'il s'est répandu en Berbérie dès une époque lointaine.

Il n'était pas inconnu des anciens⁽⁷⁾. Au VI^e, siècle de notre ère, au lendemain de la destruction du royaume vandale, Ortaias, prince indigène, affirmait à Procope qu'au delà de son

1. Bertholon, *Assoc.*, Reims, p. 1038-9 (dans le djebel Lakhdar).

2. Dumas, cité par Vivien de Saint-Martin, l. c., p. 57, note. Deniker, d'après Elisseïeff, *Rev. d'anthropologie*, 1899, p. 354. Duveyrier (*les Touareg du Nord*, p. 382) parle seulement de quelques yeux bleus,

3. Broca, *Revue d'anthropologie*, 1876, p. 402. Verneau, *Archives des missions*, 3e série, XIII, 1887, p. 583-4.

4. Shaw, *Voyages dans plusieurs provinces de la barbarie*, (traduct. française de 1743), I, p. 150, et beaucoup d'autres depuis, jusqu'à Quedenfeldt, *Revue africaine*, XLVI, 1902, p. 107. Contra : Broca, l. c., p. 308-403.

5. Opinion Indiquée par Faidherbe, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, IV, p. 68, et *Collection complète des inscriptions numidiques*, p. 19. Conf. Perier, l. c., p. 47.

6. Voir plus haut, p. 270.

7. Pour les textes concernant les blonds d'Afrique, voir, entre autres, Mehlis, *Archiv für Anthropologie*, Neue Folge, VIII, 1909, p. 285-6.

territoire (situé à l'Ouest de l'Aurès), il y avait un désert très vaste, puis des hommes qui n'avaient pas le teint noir comme les Maures, mais dont le corps était très blanc, avec des cheveux blonds⁽¹⁾. Cette indication sommaire ne permet malheureusement pas de dire quelle région ils occupaient. Neuf siècles environ plus tôt, le Périple mis sous le nom de Scylax mentionne des Libyens « blonds... et très beaux⁽²⁾ » entre Thapsus et Néapolis (en arrière du golfe de Hammamet), c'est-à-dire dans un pays où les blonds sont aujourd'hui fort rares. A l'Est de la Berbérie, les blondes Libyennes de la Cyrénaïque ont été célébrées par le poète Callimaque⁽³⁾, né lui-même à Cyrène vers la fin du IV^e siècle avant J.-C.⁽⁴⁾. Enfin des indigènes qui habitaient à l'Ouest de la vallée du Nil sont représentés avec un teint mat, blanc sale ou jaune clair, des yeux bleus, une barbe châtain sur des peintures égyptiennes de l'époque du Nouvel Empire, dans la deuxième moitié du second millénaire⁽⁵⁾.

III

Dans les oasis du Sahara septentrional, depuis le Sud du Maroc jusqu'à la Tripolitaine, vivent des gens à la peau noire ou, tout au moins, très foncée. Ils y séjournent dans des conditions plus favorables que les blancs, car ils sont beaucoup

1. Procope, *Bell. Vand.*, II, 13, 29 : οὐχ ὡσπερ οἱ Μαυροῦοι οἱ μελανόχροοι, ἀλλά λευχοὶ τε λίαν τὰ σώματα καὶ τὰς ξανθοί.

2. § 110 (*Geogr. gr. min.*, édit. Müller, I, p. 88) : οὗτοι γὰρ ἅπαντες Λίβυες λέγονται ξανθοί, ἀπαστοι (corr. peut-être εὐπλαστοὶ) καὶ χάλλιστοι. Voir pour le contexte, la traduction de M. Desrousseaux, publiée dans la revue de géographie, XXXVIII, 1890, p. 350.

3. Hymne à Apollon, vers 86 (p. 18 de l'édit. Meincke) : ἀνέρες ὠρχήσαντο μετὰ ξαθήσι Λιβύσσης.

4. Quant aux serviteurs blonds de Cléopâtre (Lucain, X, 120-131), on ignore d'où ils étaient venus en Égypte.

5. Rosellini, *Monumenti dell' Egitto*, I, pl. CLVI (en bas) et pl. CLX ; voir aussi pl. CLIX (en haut).

moins atteints par les fièvres⁽¹⁾. Ce sont soit des esclaves, d'origine soudanaise, soit des métayers, appelés haratines dans le Sud du Maroc et de l'Algérie⁽²⁾. La couleur de la peau des haratines offre des nuances variées : ébène, chocolat, cuivre, cannelle. Il en est dont la physionomie rappelle des visages berbères; d'autres sont de purs nègres, offrant les traits classiques des Nigritiens du Soudan.

Un type qui est très fréquent dans le Sud de la Tunisie, surtout dans le Djerid, où il a été étudié avec soin⁽³⁾, et qui se retrouve ailleurs⁽⁴⁾, offre les caractères suivants : taille au-dessus de la moyenne ; crâne fort long et étroit, dont le sommet est rejeté en arrière; front oblique; arcades sourcilières saillantes ; fortes pommettes, à partir desquelles le devant de la face s'allonge en triangle ; nez à échancrure profonde, court et retroussé, mais non épaté ; grande bouche, avec de fortes lèvres ; menton fuyant ; épaules larges et carrées ; thorax en tronc de cône renversé, très étroit au-dessus du bassin. La peau est très foncée, d'un bruit rougeâtre ; les yeux sont très noirs ; les cheveux, qui ne sont pas crépus, de la couleur du jais.

Il est certain que parmi les cultivateurs des oasis, il y a des fils et des petits-fils d'esclaves soudanais⁽⁵⁾, que beaucoup d'autres sont des métis d'Arabes, de Berbères et de Nigritiens. Mais on peut se demander si bon nombre d'entre eux ne descendent pas de populations établies sur les lieux depuis fort longtemps.

1. Conf. plus haut, p. 175.

2. Au singulier *hartani*. Sur les haratines voir en particulier Gautier, *Sahara algérien*, p. 265 et suiv.

3. Collignon, *Bull. de géographie historique*, 1886, p. 309-315. Il est fort répandu à Gabès, dans le Nefzaoua, dans l'extrême Sud tunisien : conf. Bertholon et Chantre, *Assoc. française*, Dijon, 1911, Compte rendu, p. 131.

4. Oasis de la Tripolitaine et de l'Algérie ; voir quelques indications données par MM. Bertholon et Chantre : *Revue tunisienne*, II, 1895, p. 23 ; *Assoc. française*, Tunis, 1896, I, p. 209-210 ; Reims, 1907, I, p. 314 ; Toulouse, 1910, I, p. 353 ; *Bull. de la Soc. d'anthr. de Lyon*, XXVI, 1907, p. 150-7.

5. Eux-mêmes le reconnaissent : Gautier, *l. c.*, p. 266.

De nombreux témoignages⁽¹⁾ prouvent que, dans l'antiquité, toute la Berbérie était bordée au Sud par des « Éthiopiens⁽²⁾ », appelés quelquefois Éthiopiens occidentaux⁽³⁾. Strabon⁽⁴⁾ déclare qu'il ne saurait indiquer les limites de l'Éthiopie et de la Libye, même dans la contrée qui est du côté de l'Océan. On peut cependant tirer des textes quelques renseignements, plus ou moins précis.

La traduction grecque du Périple d'Hannon mentionne des Éthiopiens, non seulement sur les côtes du Sahara⁽⁵⁾, où on les retrouve plus tard⁽⁶⁾, mais encore au Sud du Maroc, dans la région montagneuse d'où sort le Lixos, c'est-à-dire l'oued Draa⁽⁷⁾. Ce sont peut-être les Éthiopiens Daratites (riverains du fleuve Daraï, qui est aussi l'oued Dara), nommés sur la côte par Pline, d'après Polybe ou Agrippa⁽⁸⁾.

Pline classe parmi les Éthiopiens les *Nigritae*, les *Pharusii* et les *Perorsi*⁽⁹⁾. Ces derniers habitaient le littoral de l'Océan ; les *Pharusii*, dit ailleurs Pline⁽¹⁰⁾, étaient en arrière d'eux (à l'intérieur des terres). Du reste, il est vraisemblable que *Pharusii*

1. En partie indiqués par M. Bloch ; *Assoc. française*, Tunis, 1896, II, p. 513 et suiv.

2. Outre les textes qui vont être cités, voir d'une manière générale Isidore de Séville, *Etymol.*, XIV, 5, 17.

3. Strabon, III, 4, 5 ; XVII, 3, 5 ; XVIII, 3, 7 et 8. Méla, III, 96. Pline l'Ancien, V, 43 et 77. Eustathe, *Commentaire à Denys le Périégète*, au vers 179 (*Geogr. gr. min.*, II, p. 248). Agathémère, II, 7 (ibid., p. 473).

4. XVII, 3, 23.

5. § 11 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 9).

6. Scylax, 112 (p. 94) : près de l'île du Cerné.

7. § 7 (p. 6). — Sur l'identité du Lixos et du Darat avec l'oued Draa, voir Tissot, dans *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, IX, 1^o partie (1878), p. 255-7.

8. Pline, V, 10 : « ... in ora Aethiopas Daratitas. »

9. livre V, 43 : « ... Aethiopum gentes Nigritae a quo dictum est flumine, gymnetes Pharusii, iam oceanum attingentes quos in Mauretaniae fine diximus Perorsi. » D'après la tournure de la phrase, les mots *iam oceanum attingentes* se rapportent à *Perorsi*, et non aux peuples indiqués auparavant (conf. Schweder, dans *Philologus*, XLVII, 1888, p. 638). Le terme grec *gymnetes* paraît être une épithète de *Pharusii* : Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique*, p. 158-9. — Pour les *Perorsi* qualifiés d'Éthiopiens, voir encore Pline, V, 16, et VI, 105.

10. Livre V, 10 : « (promunturium) Surrentium, postea flumen Salsum, ultra quod Aethiopas Perorsos, quorum a tergo Pharusios.

(du grec Φαρούσιοι) et *Perorsi* ne sont que deux transcriptions d'un même nom africain⁽¹⁾. L'énumération de Pline allant de l'Est à l'Ouest, les *Nigritae* habitaient plus loin vers l'Orient, — nous verrons tout à l'heure qu'ils devaient s'étendre jusqu'à l'oued Djedi, au Sud des provinces d'Alger et de Constantine, — et Méla doit se tromper⁽²⁾ quand il affirme qu'ils atteignaient la côte⁽³⁾. Strabon, qui mentionne également les Pharusiens et les Nigrites⁽⁴⁾, dit qu'ils habitent au-dessus [au delà] des Maurusiens, dans le voisinage des Éthiopiens occidentaux, dont il les distingue⁽⁵⁾. Il indique, probablement d'après le Périple d'Ophellas⁽⁶⁾, que leur pays est éloigné de trente journées de marche de la ville de Lixus⁽⁷⁾. Si l'on admet que le chiffre est exact, on doit chercher ces deux peuples dans l'extrême Sud du Maroc, vers l'oued Draa, et sans doute aussi plus à l'Est, dans les régions de l'oued Ziz, de l'oued Guir, de l'oued Zousfana.

Nous ne savons rien de précis sur les Éthiopiens occidentaux contre lesquels Bogud, roi de Maurétanie, fit une expédition⁽⁸⁾ : il est à croire qu'ils n'étaient pas très éloignés des états de ce prince. Des Éthiopiens, voisins du royaume maurétanien de

1. Pline (V, 46) qualifie les Pharusii de « quondam Persae » : ce qui s'explique par un jeu de mots supposant le nom intermédiaire *Perorsi*. Ailleurs (V, 16), Pline indique, probablement d'après le général Suétonius Paulinus, que le peuple éthiopien des *Perorsi* se trouvait non loin du fleuve Guir, c'est-à-dire sans doute de l'oued Guir, par conséquent dans la région où il conviendrait de chercher les Pharusii. — Strabon (voir plus loin) et Méla (I, 22 ; III, 103) ne connaissent que les Φαρούσιοι, Pharusii (Méla paraît les placer sur le littoral). Comme Pline, Ptolémée mentionne à la fois les Πέρορσοι et les Φαρούσιοι (dans la Libye intérieure).

2. Comme le croit Schweder, l. c., p. 637-8.

3. III, 104 : « Nigritarum Gaetulorumque passim vagantium ne littora quidem infecunda sunt. »

4. II, 5, 33 ; XVII, 3, 3 et 7. Il écrit soit Νιγρίται, soit Νιγρητες.

5. XVII, 3, 7 (conf. II, 5, 33, où il dit que les Gnramantes, les Pharusiens et les Nigrites habitent au-dessous des Éthiopiens et au-dessus des Gétules). Méla (I, 22) donne une indication semblable ; « Mauri in Atlanticum pelagus expositi. Ultra Nigritae sunt et Pharusii usque ad Aethiopas. » Voir aussi Denys le Périégète, 215-8 (*Geogr. gr. min.*, II, p. 114).

6. Qui date peut-être de la fin du IV^e siècle avant J.-C.

7. XVI I, 3, 3.

8. Strabon, XVII, 3, 5. Il mentionne ailleurs (II, 3, 4), d'après une indication d'Eudoxe de Cyzique, des Éthiopiens voisins du royaume de Bogud.

Bocchus, sont aussi mentionnés dans un fragment d'Appien⁽¹⁾ ; ils s'étendaient vers l'Occident « jusqu'à la montagne de la Maurusie qu'on appelle l'Atlas », par, conséquent jusqu'au Sud du Maroc⁽²⁾.

Salluste⁽³⁾ indique des Gétules au-dessus de la Numidie (c'est-à-dire au-dessus du royaume de Jugurtha, situé entre le Maroc et le centre de la Tunisie) ; puis, en arrière d'eux, des Éthiopiens ; plus loin, se trouvent, dit-il, des lieux brûlés par l'ardeur du soleil⁽⁴⁾. Pline affirme que la limite entre la province romaine d'*Africa* (y compris la *Gaetulia*) et l'Éthiopie est le fictive *Nigris*⁽⁵⁾, qui paraît répondre à l'oued Djedi⁽⁶⁾, rivière coulant de l'Ouest à l'Est depuis la région de Laghouat jusqu'au Sud-Est de Biskra. Dans un autre passage⁽⁷⁾, il dit que les *Nrigritae* doivent leur nom à ce fleuve⁽⁸⁾. C'est peut-être de ce côté qu'il faut chercher des Éthiopiens mentionnés par Ammien Marcellin ; ils prirent part à la révolte du prince maure Firmus, vers la fin du IV^e siècle⁽⁹⁾.

1. *Numid.*, 5 (p. 325 de l'édition Mendelssohn).

2. Pausanias (I, 33, 5) parle des Éthiopiens qui sont voisins des Maures et qui s'étendent jusqu'aux Nasamons (il appelle Nasamons un peuple habitant au pied de l'Atlas).

3. *Jugurtha*, XIX, 6-7.

4. Paul Orose (I, 2, 03) mentionne aussi des Éthiopiens au delà des montagnes qui bordaient au Sud les deux provinces romaines de Maurétanie Césarienne et de Maurétanie Sitifienne, c'est-à-dire l'Ouest et le centre de l'Algérie,

5. V, 30 : « et tota Gaetulia ad flumen Nigrim, qui Africam ab Aethiopia dirimit. » Le mot *Africa* a ici un sens administratif : voir le contexte. Il désigne la province d'Afrique, dont faisait partie officiellement la région qui devint plus tard la province de Numidie. Dans deux autres passages, où Pline cite Polybe et Juba, *Africa* semble être un terme de géographie physique, désignant la contrée située au Nord du Sahara: VIII, 31 (« in extremis Africae, qua confinis Aethiopiae est ») ; V, 53 (le fleuve qu'on identifie avec le Nil sort d'une source appelée *Niger*, puis sépare l'Afrique de l'Éthiopie).

6. Voir Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique*, p. 437.

7. V, 43 (voir plus haut, p. 293, n. 9).

8. Même indication dans Étienne de Byzance : Νίγρητες, ἔθνος Λιβύης, ἀπό ποταμοῦ Νιγρητος. — Ailleurs, Pline (V, 44) indique encore des Éthiopiens sur le fleuve *Nigris* : « oritur inter Tarraelios Aethiopas et Oechalicas », Ptolémée (IV, 6, 5) mentionne le peuple τῶν Νιγριτῶν Αἰθιόπων au nord du Νίγειρ, mais il est très douteux que ce fleuve soit identique au *Nigris* de Pline.

9. XXIX, 5, 37. Voir à ce sujet Gsell, *Rec. de Constantine*, XXXVI, 1902, p. 30-40.

Selon Paul Orose⁽¹⁾, des tribus d'Éthiopiens « erraient » au delà des *montes Uzarae*, qui bordaient au Midi la Numidie et la Byzacène : il s'agit de l'Aurès et des montagnes situées plus à l'Est. Il y avait des noirs, — de la couleur des corbeaux, dit Corippus⁽²⁾, — dans la coalition d'indigènes du Sud tunisien et de la Tripolitaine que le général byzantin Jean Troglita vainquit au VI^e siècle. Enfin nous devons ranger parmi les Éthiopiens les Garamantes⁽³⁾, qui, à l'époque d'Hérodote⁽⁴⁾ comme au temps de l'Empire romain, peuplaient les oasis du Fezzan.

Les Éthiopiens occupaient donc, dans le voisinage immédiat de la Berbérie, toutes les parties habitables du grand désert. En général, ils étaient les maîtres des régions où ils séjournèrent : plus tard, on ne sait quand ni comment, ils furent asservis et partiellement refoulés⁽⁵⁾ par les Berbères⁽⁶⁾, dont des tribus se

1. I, 2, 91-92.

2. *Johannide*, VI, 92-95.

Nec color ipso fuit captivis omnibus unus.

Concolor illa sedet cum nigris horrida natis.

Corvorum veluti videas nigrescere pullos,

Matre sedente super....

3. Solin, XXX, 2 : « Garamantici Aethiopes ». Isidore de Séville (*Etymol.*, IX, 2, 128) indique aussi les Garamantes comme un peuple d'Éthiopiens. Ptolémée (I, 8, 5, édit. Müller) est disposé à les ranger parmi les Éthiopiens. Strabon (II, 5, 33 ; XVII, 3, 19) et Denys le Périégète (V, 217-8) les en distinguent. Hérodote, qui sépare les Libyens des Éthiopiens (voir plus haut, p. 276, n. 2), mentionne cependant parmi les Libyens nomades (conf. au chap. 181 du livre IV) une peuplade de la région de la grande Syrte que les manuscrits appellent Γαράμαντες ; (IV, 174). Mais ces indigènes semblent n'avoir eu rien de commun avec les Garamantes du Fezzan (voir Vivien de saint-Martin, l. c., p. 50) et le texte primitif paraît avoir porté Γαμφάσαντες (conf. Méla, I, 47 et 23 ; Plin., V, 44 et 45). — Les Garamantes étaient certainement de couleur très foncée. Ils sont qualifiés de perusli par Lucain (IV, 679), de furvi par Arnabe (VI, 5) ; un poète africain écrit (*Anthologia latina*, édit. Riese, p. 155, n° 183) ;

Faex Garamantarum nostrum processit arem

Et picos gaudet corpore verna niger.

4. IV, 183.

5. Au sud du Maroc, sur la côte de l'Atlantique, où les anciens signalent des Éthiopiens, la limite septentrionale des véritables nègres est aujourd'hui vers le cap Blanc.

6. Il est possible que, dès l'époque d'Hérodote, les Nasamons, peuple libyen du littoral de la grande Syrte, aient possédé l'oasis d'Augila, où ils allaient en automne faire la récolte des dattes (Hérodote, IV, 172 et 182).

répandirent non seulement par tout le Sahara⁽¹⁾, mais même au delà de la boucle du Niger.

Qu'étaient ces Éthiopiens ? Le mot grec Αἰθίοπες, que les Latins adoptèrent, veut dire gens au visage brûlé. Il s'appliquait aux véritables nègres⁽²⁾. Il a pu désigner aussi des hommes dont la peau, sans être absolument noire, était naturellement très foncée⁽³⁾. Il est vrai que Méla, Pline et Ptolémée mentionnent dans le Sahara des Éthiopiens blancs⁽⁴⁾ ; mais, à notre avis, il ne s'agit pas d'Éthiopiens à la peau blanche, termes qui auraient été contradictoires⁽⁵⁾ : nous croyons plutôt que cette dénomination peut s'expliquer par la coutume qui auraient eue des noirs de se peindre le corps en blanc⁽⁶⁾.

Comme les haratines actuels, les Éthiopiens dont parlent les anciens, devaient être doués d'une constitution leur permettant de résister aux fièvres et de se livrer à la culture.

On peut admettre qu'à l'époque historique, des esclaves

1. Pour quelques retours offensifs des États nègres dans cette contrée, voir Schirmer, *le Sahara*, p. 226 et 238.

2. Voir, entre autres, Hérodote, VII, 70 : Diodore, III, 8.

3. Les Berbères, dont le teint blanc est noirci par le soleil, sont qualifiés de *nigri* par des auteurs anciens (voir p. 285, n. 2), mais on ne les appelle pas Éthiopiens. Quant aux hommes naturellement foncés, on a peut-être hésité quelquefois à ranger parmi les Éthiopiens ceux qui n'étaient pas tout à fait noirs. Doit-on expliquer par cette hypothèse les contradictions apparentes des textes relatifs aux Pharusiens, aux Nigrites et aux Garamantes ? La question que nous traitons ici est vraiment bien embrouillée. En tout cas, nous ne croyons pas que le mot *Aethiopia* ait été employé dans un sens purement géographique, sans tenir compte de la couleur des habitants. L'Éthiopie était le pays des Éthiopiens, des « gens au visage brûlé ».

4. Méla, I, 23 : *Leucoaethiopes*. Pline, V, 43 : *Leucoe Aethiopes*. Ptolémée, IV, 6.

5. L'antithèse entre « blancs » et « Éthiopiens » est classique. Par exemple, Juvénal, II, 23 : « Loripedem rectus derideat, Aethiopem albus. »

6. Hérodote (VII, 69) dit que les Éthiopiens qui vivaient au Sud de l'Égypte se peignaient le corps, moitié avec de la chaux, moitié avec du vermillon. Il y a encore, au centre de l'Afrique, des nègres qui, dans certaines circonstances, se peignent tout le corps en blanc : Weisgerber, *les blancs d'Afrique*, p. 5. — Des couleurs sacrées peuvent donner lieu à des dénominations analogues à celle qu'indiquent les trois auteurs cités. Dans la région nigérienne, les *Blancs*, les *Rouges* et les *Noirs* sont appelés ainsi, non pas à cause de leur teint, mais à cause de la couleur qui leur sert d'emblème : Desplagnes, *le Plateau central nigérien*, p. 104-5. — Pour les prétendus Éthiopiens rouges de Ptolémée, voir plus loin, p. 301, n. 4.

furent amenés de l'intérieur du continent jusque dans les oasis du Sahara septentrional. Suivant Hérodote⁽¹⁾, les Garamantes allaient donner la chasse aux Éthiopiens troglodytes, probablement aux habitants du Tibesti⁽²⁾ ; s'ils gardaient leurs prisonniers, ils les employaient peut-être à des travaux agricoles. Mais il est évident que tous les Éthiopiens établis au Sud de la Berbérie n'étaient pas de condition servile. Les textes nous les montrent formant des peuplades, se déplaçant à leur gré⁽³⁾, faisant la guerre aux Maures et aux Romains. Ils étaient chez eux dans ces régions et ils les occupaient sans doute depuis fort longtemps⁽⁴⁾. Souhaitons que des fouilles de stations ou de sépultures préhistoriques nous apportent des précisions à cet égard. Récemment, on a découvert à Redeyef, dans le Sud-Ouest de la Tunisie, plusieurs squelettes d'individus contemporains de l'industrie gétulienne. Or ils présentent des caractères nettement négroïdes, « mâchoires prognathes,... extrême platyrhinie,... face courte et large,... relief médian de la voûte crânienne donnant à celle-ci, vue de face, un aspect ogival⁽⁵⁾ ».

Le Sahara était alors plus habitable et plus facile à parcourir

1. IV, 183.

2. Observer que, s'il s'agit des ancêtres des Tédas, habitants actuels du Tibesti, et n'étaient pas de vrais Nigritiens, mais des gens à la peau bronzée, aux traits réguliers (conf. Schirmer, *le Sahara*, p. 236).

3. Les Pharusiens se rendaient chez les Maures et même jusqu'à Cirta (Constantine) : Strabon, XVII, 3, 7. Avec les Nigrites, ils seraient allés détruire un grand nombre de colonies phéniciennes sur la côte du Marne: XVII, 3, 3.

4. Comme le dit M. Gautier (*Sahara algérien*, p. 266-7), « dans un pays où, pour des raisons climatiques, les nègres sont les seuls cultivateurs possibles. et qui d'ailleurs est en libre communication avec la Nigritie, il serait imprudent, et l'on pourrait dire presque absurde, d'alarmer a priori qu'ils ont été un épiphénomène, des immigrants tardifs, ouvriers malgré eux de la onzième heure ».

5. Bertholon, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 167. Ces individus étaient de petite taille. — M. Bertholon (*Septième Congrès préhistorique*, Nîmes, 1911, p. 214) a aussi constaté quelques caractères négroïdes sur des crânes trouvés dans une station gétulienne voisine de Tébéssa : « léger prognathisme; forme plutôt parabolique des arcades dentaires; largeur du nez, avec aplatissement des os nasaux ; brièveté de la face Tébéssa est déjà assez loin du Sahara. Mais on peut supposer que ces individus à caractères négroïdes étaient plus ou moins apparentés à des gens qui vivaient plus au Sud. Il est vrai qu'ils pouvaient l'être aussi à des populations, également négroïdes, qui auraient été établies Jusque dans le voisinage de la Méditerranée : v. *infra*.

qu'aujourd'hui⁽¹⁾ ; à l'intérieur comme au Nord et au Sud de cette contrée, ont pu vivre des populations d'aspect fort semblable⁽²⁾. D'autre part, le type, si répandu, du Djerid est nettement caractérisé. Résulte-t-il de croisements entre des noirs et des blancs ? Nous l'ignorons⁽³⁾. En tout cas, il y a lieu de croire qu'il s'est fixé dès une époque lointaine. Peut-être les gens qui appartiennent à ce type ont-ils quelque parenté avec les peuples de haute taille et de couleur brun-rouge qu'on rencontre plus au Sud, en une longue traînée s'étendant depuis la côte des Somalis jusqu'au Sénégal⁽⁴⁾, et dont le berceau est probablement l'Afrique orientale⁽⁵⁾. Tel aurait été le fond ancien⁽⁶⁾, modifié plus tard par des éléments nouveaux : noirs amenés du Sud, Berbères et Arabes venus du Nord⁽⁷⁾. Les haratines actuels

1. Les habitants du Sud de l'Espagne, disait Éphore (*apud Strabon*, I, 2, 26), racontaient que les Éthiopiens avaient traversé la Libye jusqu'à l'Occident, où une partie d'entre eux étaient restés. Mais c'était probablement une manière d'expliquer la présence de noirs au Sud du Maroc comme au Sud de l'Égypte.

2. Il faut noter cependant que les Éthiopiens de très haute taille qui vivaient en face de l'île de Cerné, au Sud du Maroc, n'étaient pas des purs Nigritiens, à en juger par ce que le Périple de Scylax dit d'eux (§ 112) : « Ils ont une longue barbe et de longs cheveux et sont les plus beaux de tous les hommes. »

3. M. Collignon ne le croit pas (*Bull. de géographie historique*, 1886, p. 311-3) ; M. Chantre non plus (*Assoc. française*, Reims, 1907, I, p. 304 ; *Bull. de la Société d'anthropologie de Lyon*, XXVI, 1907, p. 157).

4) Gallas, Abyssins, Bedjas, Foulbés, etc. On a voulu leur rattacher des Éthiopiens rouges qui seraient mentionnés par Ptolémée (IV, 6, 5) : Kiepert, *Manuel de géographie ancienne*, trad. française, p. 133, n. 3 ; Schirmer, l. c., p. 229, mais d'abord cette mention n'est pas certaine : les manuscrits donnent Γυρρέων, Πυρρέων, Πυραίων, Πυρέων, Πυρραίων (Αίθιόπων) C'est par conjecture que l'on a corrigé Πυρρών ; Müller propose Γειρέων, ou Γειραίων (du fleuve Γωίρ). Quand bien même il y aurait eu des Éthiopiens qualifiés de rouges, l'épithète n'indiquerait pas nécessairement qu'ils aient eu la peau de cette couleur : conf. plus haut ce que nous avons dit des Éthiopiens blancs. Pline (VI, 190) dit, à propos de certaines peuplades noires de la vallée du Nil : « atrī coloris iota corpora rubrica inlinunt ». On sait que les l'eaux Rouges d'Amérique ont été appelés ainsi à cause de la couleur qu'ils étendaient sur leur visage.

5. Conf. Chantre, *Bull. de la Soc. d'anthr. de Lyon*, l. c. ; Bertholon, *Assoc. française*, Lille, 1909, II, p. 905.

6. Divers auteurs estiment que les gens brun foncé des oasis appartiennent à une race saharienne spéciale, distincte des Nigritiens : Carette, *Recherches*, p. 305 ; Duveyrier, *les Touareg du Nord*, p. 285, 288 (« race subéthiopienne », ou « garamantique ») ; Topinard, *Bull. de la Soc. d'anthropologie*, 1873, p. 638, n. 1 ; Tissot, *Géographie*, I, p. 400, 402 ; Collignon, l. c. (pour le type du Djerid).

7. Les Mélanogétules que Ptolémée mentionne dans la Libye intérieure (IV, 6, 5) étaient-ils des métis, comme on le pense d'ordinaire ? Cela n'est pas certain. D'autres

représentent ces mélanges, où semble prédominer l'élément nigritien, sans cesse renforcé par des apports du Soudan⁽¹⁾.

Depuis la période carthaginoise, des noirs, originaires soit des oasis sahariennes, soit du centre africain, ont été introduits comme esclaves dans les villes ou dans les régions de l'Afrique du Nord voisines du littoral⁽²⁾. Ils ne devaient pas être très nombreux. Rien n'indique que la traite ait fourni, sous l'Empire romain, les bras nécessaires à l'exploitation des grands domaines : le pays était assez peuplé pour se passer d'une main-d'œuvre appelée du dehors.

Mais, bien avant la venue de ces étrangers, des hommes que les anciens auraient appelés Éthiopiens n'ont-ils pas vécu dans le Tell ? Hypothèse qui n'aurait rien d'invraisemblable : les fouilles de Menton ont prouvé qu'à l'époque quaternaire il y avait des gens apparentés aux nègres jusque sur les côtes de

hypothèses sont possibles. Conf. Duveyrier, 1. c., p. 392. (les Arabes qualifient parfois les Touaregs de blancs ou de noirs selon la couleur de leur voile) ; Avelot, *Bull. de géographie historique*, 1908, p. 55 (il croit que les Mélanogétules était une peuplade dont le noir était la couleur sacrée). — Il n'est pas sur non plus que les *Libyaethiopes* d'Orose (I, 2, 80) aient été des métis : ce mot paraît signifier simplement Éthiopiens de Libye (d'Afrique),

1. Conf. Gautier, 1. c., p. 137.

2. Crâne de négresse dans une tombe punique de Carthage : Bertholon, *Revue générale des Sciences*, 1896, p. 974, n. 1, et apud Delattre, *la nécropole de Douïmès* (extrait du *Cosmos*, 1897), p. 23, n. 1. Nourrice de deux Carthagoises, dans Plaute, *Pocnulus*, 112-3 : « statura haud magna, corpore aquilost... specie venusta, ore atque oculis pernigris ». Saint Augustin, *Enarr. in psalm. XXXIII*, 2e partie, 15 : esclave « color tetro ». *Passio Marcianae*, 3 (dans *Acta Sanctorum Boll.*, Anvers, 1643, Janvier, 1, p. 569) : à Caesarea de Maurétanie, un gladiateur nègre, « de nation barbare, de couleur noire ». *Anthologia latina*, Riese, p. 155, n° 183 : vers cités plus haut, p. 208, n. 3 ; ils se rapportent à un noir qui était venu du pays des Garamantes à Hadrumète. Lettre du diacre Ferrand à saint Fulgence, dans Migue. *Patr. Lat.*, LXV, p. 378 : mention d'un jeune serviteur nègre à Carthage, « colore Aethiops, ex ultimus credo barbare provinciae partibus, ubi sicco solis ignei calore fuscantur, adductus ». Une mosaïque de Timgad représente un nègre avec exactitude qui semble indiquer que l'artiste avait sous les yeux des modèles vivants : Ballu, *Bull. archéologique du Comité*, 1906. Djem : de Pachtere, *Mélanges de l'École française de Rome*, XXXI, 1911, pl. XIX-XX ; Merlin, *Procès-verbaux de la Commission de l'Afrique du Nord*, avril 1913, p. XI). — Il est vrai que des nègres ont pu être amenés d'Orient, par Alexandrie : voir *Anthologia latina*, p. 277-8, nos 353-4 ; p. 251, n° 203 ; p. 155, n° 182.

la Ligurie⁽¹⁾. En Algérie, des crânes tirés de deux grottes à mobilier néolithique de la région d'Oran⁽²⁾ ont paru présenter des caractères négroïdes, sur lesquels on n'a pas insisté jusqu'à présent. Sous des dolmens de la nécropole de Roknia (au Nord-Ouest de Guelma), on a aussi trouvé plusieurs crânes qui ont été attribués à des nègres et à des mulâtres⁽³⁾. Ces tombes, il est vrai, ne sont probablement pas fort antérieures à notre ère ; les conditions politiques et économiques permettaient alors des relations entre la Berbérie et les pays du Sud habités par des Éthiopiens. Il s'agit donc, peut-être, d'immigrés ou de descendants d'immigrés, venus isolément jusqu'en Numidie. Mais un passage de Diodore de Sicile, relatif à l'expédition d'Agathocle, mentionne, à proximité d'une ville de Phelliné (Φελλίνη), une tribu tout entière, les Asphodélodes, qui rappelaient les Éthiopiens par la couleur de leur peau⁽⁴⁾. S'ils avaient été simplement des gens brunis par le soleil, il n'y avait sans doute pas de raisons pour qu'ils différassent de leurs voisins et leur coloration n'aurait pas frappé les Grecs. Phelliné signifiant, autant qu'il semble, la ville des chênes lièges⁽⁵⁾, ces Asphodélodes visités par les soldats d'Agathocle ne pouvaient guère habiter que dans le Nord de la Tunisie ou le Nord-Est de la province de Constantine. Était-ce une tribu autochtone ? une colonie d'Éthiopiens venus des oasis sahariennes ou même de plus loin ? Nous ne saurions le dire⁽⁶⁾. Mais il convient d'observer que, dans la Khoumirie,

1. Race dite de Grimaldi.

2. Grotte des Troglodytes à Oran, grotte du Rio Salado : voir Pallary, *Instructions pour les recherches préhistoriques*, p. 79, n. 2.

3. Faidherbe, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, IV, 1867, p. 58, 60 (un nègre). Pruner-Bey, apud Bourguignat, *Histoire des monuments mégalithiques de Roknia*, p. 47-49 et pl. VIII (un nègre, deux mulâtres). Selon M. Bertholon, le caractère nègre de ces têtes est contestable : *Assoc. française*, Tunis, 1896, I, p. 210.

4. XX, 57 : τούς χαλουμένους Ἀσφδελώδεις ὄντας τῷ χρώματι παραπλησιους τοῖς Αἰθίοψι.

5. Voir plus haut, p. 143, n. 6.

6. Au début du Ve siècle avant J.-C, il y avait en Sicile, dans une armée carthaginoise, des soldats auxiliaires qui étaient très noirs, « nigerrimi », dit Frontin (*Siragag.*, I, II, 18). Mais nous ne savons pas d'où ils venaient.

véritable pays du chêne liège, M. Bertholon⁽¹⁾ a constaté l'existence d'un très grand nombre d'individus chez lesquels il a retrouvé le type du Djerid : ils formeraient environ le tiers de la population de cette région montagneuse.

Il y a donc quelques indices de l'existence d'Éthiopiens indigènes dans le Tell à l'époque préhistorique, aux temps antiques, peut être même jusqu'à nos jours. Faut-il voir en eux les plus anciens habitants de l'Afrique du Nord ? Ils auraient été refoulés par les ancêtres des Berbères et ne se seraient maintenus que dans des montagnes d'accès difficile et à la lisière méridionale de la contrée dont ils auraient été auparavant les seuls maures⁽²⁾ ? Nous pouvons le supposer, mais, à vrai dire, nous n'en savons rien.

IV

Nous ignorons également les origines des Berbères bruns⁽³⁾. Toutefois, il est permis d'affirmer qu'ils sont apparentés à une grande partie des habitants des îles méditerranéennes et de

1. *Bull. de géographie historique*, 1891, p. 453.

2. M. Deniker (*les Races et les peuples de la terre*, p. 491) croit que l'Afrique du Nord a été peuplée primitivement par des nègres et qu'un élément blanc, asiatique ou européen, s'est déposé sur ce fond primitif; resté pur chez les Berbères, il se serait transformé, peut-être sous l'influence du mélange avec les nègres, en une race nouvelle, analogue à la race éthiopienne (c'est-à-dire à la race à laquelle appartiennent les Gallas, les Bedjas, etc.). Voir aussi La Blanchère, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3 p. 356. — M. Collignon (*Bull. de géographie historique*, 1886, p. 314-5. 346) est d'avis que le type du Djerid représente la population la plus ancienne de la Berbérie ; conf. Bertholon, *Revue tunisienne*, II, 1895, p. 23. Lissauer (*Zeitschrift für Ethnologie*, XL, p. 527 et 528) admet l'existence d'une population primitive apparentée aux Gallas et portant la langue dont dérivent les dialectes berbères : elle aurait été refoulée vers le Sud par des envahisseurs, ancêtres des Kabyles, venus d'Espagne, qui auraient adopté la langue des vaincus ; conf. Stuhlmann, *Ein Kulturgeschichtlicher Ausflug in den Aures (Abhandlungen des Hamburgischen Kolonialinstituts, X, 1912)*, p. 127, 135-6.

3. Il nous paraît bien aventureux de vouloir déterminer, d'après la répartition actuelle des types Indigènes, leur ordre de venue dans le pays, — à supposer qu'il se

l'Europe méridionale. Nombre d'observateurs⁽¹⁾ ont été frappés de la ressemblance de beaucoup d'entre eux avec des Espagnols, des Français du Centre et du Midi, des Italiens, des Siciliens, des Corses, des Sardes⁽²⁾. Il y en a beaucoup aussi qui rappellent des fellahs égyptiens⁽³⁾. Ces impressions sont corroborées par l'examen des caractères anatomiques. On a insisté sur l'extrême fréquence, au Sud comme au Nord de la Méditerranée, des mêmes formes de têtes⁽⁴⁾, en particulier du type dit de Cro-Magnon, qui, de part et d'autre, se rencontre dès une époque très ancienne⁽⁵⁾. Nous avons noté chez un grand nombre

soient succédé. MM. Bertholon et Chantre (*Assoc. française*, Dijon, 1911, p. 127-8) sont disposés à croire que les petits dolichocéphales (notre second type) sont les plus anciens ; que le type à crâne court (troisième type) s'est enchâssé dans le précédent et qu'il a été introduit par une colonisation maritime ; que les grands dolichocéphales (premier type) sont venus les derniers. Conf. Collignon, *l. c.*, p. 346-7 ; Stuhlmann, *l. c.*, p. 128.

1. M. Martin, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1881, p. 461 (conf. Deloche, *ibid.*, p. 465). La Blanchère, *Archives des missions*, 3e série, X, 1883, p. 34-35. Collignon, *l. c.*, p. 306. Tissot, *Géographie*, I, p. 404. Lissauer, *l. c.*, p. 518. Etc.

2. Races ibéro-insulaire, Cévenale, Littorale ou Atlanto-méditerranéenne de Deniker, *l. c.*, p. 388-390.

3. Faidherbe, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1872, p. 612. Hatmann, *les Peuples de l'Afrique*, p. 14 et 68. Collignon, *l. c.*, p. 261. Chantre, *Recherches anthropologiques en Égypte*, p. 303 et suiv. F. von Luschan, *apud* Meinhof, *die Sprachen der Hamiten (Abh. Des Hamburg. Kolonialinstituts, IX, 1912)*, p. 243-4. Etc. Voir par exemple le fellah dont le portrait est donné par Weisgerber, *les blancs d'Afrique*, p. 262 et 263 (d'après Chantre). Il a tout à fait l'aspect d'un Kabyle. En général, la physionomie des fellahs est beaucoup plus douce que celle des Berbères, mais c'est là une différence peu importante (on pourrait en dire autant des Tunisiens par rapport aux Marocains).

4. Voir pour des crânes berbères et égyptiens, Pruner-Bey, *Mémoires de la Soc. d'anthr.*, I, 1860-3, p. 414-5. Ce savant (*apud* Bourguignat, *Histoire des monuments mégalithiques de Roknia*, p. 49 et pl. VIII) qualifie d'égyptien un crâne des dolmens de Roknia. — Dans divers écrits (*Origine e diffusione della stirpe mediterranea*, 1895 ; *Africa*, 1897 ; *Europa*, 1898, en particulier p. 111 et suiv., 238 et suiv.). M. Sergi a présenté son *Homo eurafricanus*, originaire d'Afrique, d'où il aurait passé en Europe dès l'époque paléolithique. Diverses formes de crânes, ellipsoïde, ovoïde, pentagonoïde, etc., ne seraient que des variations internes d'une forme fondamentale allongée ; elles se retrouveraient partout où cet homme se serait répandu : dans tout le Nord du continent africain, sur toutes les rives de la Méditerranée, dans l'Europe occidentale.

5. De Quatrefages et Hamy, *Crania ethnica*, p. 96. de Quatrefages, *Histoire générale des races humaines*, p. 445. Hamy, *apud* Bertrand, *la Gaule avant les Gaulois*, 2e édit., p. 287 et suiv. Cartailhac, *les Âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, p. 327. Verneau, *Revue d'anthropologie*, 1886, p. 10-24 ; le même, dans *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1899, p. 27, et dans *l'Anthropologie*, XVI, 1905, p. 351. Collignon, *Annales de géographie*, V, 1893-6, p. 164.

de Berbères la largeur des épaules et l'amincissement du thorax en tronc de cône renversé : cette conformation se retrouve chez les Égyptiens qui, dans l'antiquité, l'ont reproduite fidèlement sur leurs monuments, souvent aussi chez les Espagnols⁽¹⁾ et les Basques⁽²⁾.

Il conviendra de préciser ces ressemblances. Elles révèlent des origines communes, qui se perdent dans un passé très lointain, Elles ne justifient pas les théories aventureuses d'érudits qui prétendent savoir ce que nous ignorerons toujours. Les uns soutiennent que les ancêtres d'une bonne partie des Berbères⁽³⁾, entre autres ceux du type de Cro-Magnon⁽⁴⁾, sont venus d'Europe en Afrique, surtout par l'Espagne. D'autres croient, au contraire, que ceux qu'ils appellent les Ibères, les Ligures sont originaires du Nord-Ouest de l'Afrique⁽⁵⁾. Des savants ont placé le berceau des Berbères dans le Nord-Est africain⁽⁶⁾, ou bien on Asie⁽⁷⁾, ou même dans la fabuleuse Atlantide⁽⁸⁾.

On s'est aussi efforcé d'expliquer la présence de blonds dans le Maghrib. Comme leur nombre diminue de l'Ouest à l'Est, on les a rattachés à des populations qui seraient venues par le détroit de Gibraltar et dont la force d'expansion aurait déçu

1. Bertholon, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1896, p. 665.

2. Collignon, *les Basques (Mémoires de la Soc. d'anthr.*, 3e série, I, 1893. — Nous avons indiqué la même conformation dans le type du Djerid. Elle se retrouve chez les Berjas, les Abyssins, les Gallas : conf. Deniker, l. c., p. 504.

3. H. Martin, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1881, p. 451. Tissot, *Géographie*, L, p. 402, Lissauer, l. c., p. 527, 528.

4. Hamy, *apud* Bertrand, l. c., p. 204. Verneau, *Revue d'anthr.*, l. c.

5. Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, 2e édition, II, p. 331 et suiv. Kobelt, *reiserinnerungen*, p. 214-5. Mehlis, *Archiv für Anthropologie*, XXVI, 1899-1900, p. 1078 ; *ibid.*, Neue Folge, VIII, 1909, p. 273. Modestov, *Introduction à l'histoire romaine*, p. 122. Etc. (conf. la bibliographie donnée par Pais, *Atti dell' Accademie dei Lincei*, Serie terza, *Memorie della classe di scienze morali*, VII, 1881, p. 276, n. 1)

6. Sergi, dans son livre *Origine*, etc. (voir plus haut, p. 305, n. 4). Modestov, l. c., p. 107 et suiv.

7. Kaltbrunner, *Recherches sur l'origine des Kabyles*, extrait du *Globe*, Genève, 1871. Fr. Müller, *Allgemeine Ethnographie*, 2e édit., p. 42 et 81. Stuhlmann, *Ein kulturgeschichtlicher Ausflug*, p. 127-9.

8. D'Arbois de Jubainville, *les Premiers habitants de l'Europe*, 2e édit., I, p. 21, 24, 69.

à mesure qu'elles s'avançaient vers l'Orient⁽¹⁾. On a admis qu'une « race » blonde n'a pu se constituer que sous un climat froid et on a cherché la patrie primitive des blonds africains dans le Nord de l'Europe⁽²⁾. On les a qualifiés d'Aryens⁽³⁾, ou même de Celtes⁽⁴⁾ ; on leur a attribué l'introduction des dolmens en Berbérie⁽⁵⁾. D'autres sont d'avis qu'ils appartenaient aux « peuples de la mer », signalés par des documents égyptiens, et qu'ils sont venus du Nord-Est, des rives de l'Archipel, au cours du second millénaire avant Jésus-Christ⁽⁶⁾.

Mais le terme *aryen* ne signifie rien au point de vue anthropologique et n'a de valeur que pour le linguiste ; rien ne prouve du reste qu'une langue de la famille indo-européenne (nommée inexactement aryenne) ait été parlée dans le Nord-Ouest de

1. Tissot, *Géographie*, I, p. 409 ; conf. Broca, *Revue d'anthropologie*, 1876, p. 397. — Noter que, si l'on s'en tient aux documents de l'antiquité, on peut croire au contraire que les blonds étaient tort nombreux dans le voisinage de l'Égypte, en Cyrénaïque et sur la côte orientale de la Tunisie.

2. Faidherbe, *Collection complète des inscriptions numidiques*, p. 23-24 ; le même, *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1869, p. 537-8 ; 1873, p. 606. Topinard, *ibid.*, 1873, p. 645-6. Broca, l. c., p. 303 et suiv. Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 278. Bertholon, *Assoc. française*, Lille, 1909, II, p. 969. Luschan, *apud* Meinhof, l. c., p. 244-5. Stuhlmann, l. c., p. 120. Etc. : voir les indications bibliographiques de M. Mehlis, *Archiv*, N.F., VIII, p. 262. M. Mehlis adopte cette opinion et la précise : la migration, a eu lieu vers la fin du troisième millénaire et l'on peut retrouver à travers l'Europe des traces du passage de ces Aryens septentrionaux.

3. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, 9e édit., II, p. 282 ; VI, p. 606. Tissot, l. c., p. 409-410. Y. de Lapouge, *l'Aryca*, p. 201. Etc.

4. M. Martin, *Rev. archéologique*, 1867, II, p. 395, et *Bull. de la Soc. d'anthr.*, 1881, p. 462.

5. H. Martin, II. cc. Faidherbe, *ll. cc. et Congrès international d'anthropologie de Bruxelles*, 1872, p. 411. Topinard, l. c. Broca, l. c. Verneau, *Revue d'anthropologie*, 1886, p. 21. Etc. — Contra : Schirmer, *De nomine populorum qui Berberi dicuntur*, p. 71-72. Comme le fait remarquer Lissauer (*Zeitschrift für Ethnologie*, XL, p. 528), il n'y a pas de dolmens dans le Djurdjura, où les blonds sont nombreux. — De son côté, M. Collignon (*Bull. de géographie historique*, 1886, p. 320 et 346) serait disposé à attribuer l'introduction des dolmens aux petits dolichocéphales bruns : l'aire de ce type et celle des dolmens concorderaient à peu près dans la Tunisie centrale. On peut renvoyer les deux opinions dos à dos.

6. Lenormant, l. c., II, p. 282-3. Bertholon, *Revue tunisienne*, IV, 1807, p. 417 et suiv. ; VI, 1899, p. 50-51. — M. Brinton (*the Ethnology affinities of the ancient Etruscans*, dans *Proceedings of the american philosophical Society*, XXVI, 1880, p. 510-1) croit que les blonds africains étaient proches parents des Toursha (Étrusques), un des peuples de la mer, qui vint s'établir en Italie : il fait des Étrusques de grands dolichocéphales blonds.

l'Afrique avant la conquête romaine⁽¹⁾. Nous ignorons quand, comment et par qui le type de sépulture appelé dolmen s'est répandu dans cette contrée. Les guerriers au teint mat et aux yeux bleus, figurés sur des peintures égyptiennes, sont des Africains⁽²⁾, et non pas des gens appartenant aux peuples de la mer⁽³⁾. Nous n'avons aucune raison de croire que ceux-ci aient été blonds. S'ils se fixèrent en Berbérie, — ce qui est douteux⁽⁴⁾, — ils n'étaient vraisemblablement pas en nombre suffisant pour laisser des descendants depuis les Syrtes jusqu'à l'Océan, et dans des régions éloignées des parages où l'on peut Supposer qu'ils prirent pied. Nous ne connaissons guère les conditions de la production et de la diffusion du pigment dans le corps humain, par conséquent les causes des colorations diverses de la peau, des cheveux, des yeux⁽⁵⁾ : est-il donc bien nécessaire d'admettre que les Berbères blonds descendent d'immigrés, que leurs ancêtres soient venus des pays froids du globe ? Un fait reste cependant certain. L'Europe septentrionale est la seule partie de la terre où des hommes aux cheveux, aux yeux et au teint clairs forment une population homogène et très étendue, tandis qu'ailleurs ils sont disséminés et relativement peu nombreux⁽⁶⁾ : argument spécieux en faveur de l'hypothèse qui place dans cette contrée le berceau des blonds épars à travers le monde, en particulier des blonds du Nord de l'Afrique. Mais il ne faut pas oublier que c'est une hypothèse, une fragile hypothèse.

1. Voir au chapitre suivant.

2. Comme l'indiquent leur coiffure de plumes d'autruche et la disposition de leurs cheveux (avec une mèche tombant sur le côté). Conf. Sergi, *Africa*, p. 291-2.

3. Parmi ces peuples étaient les Shardana, les Toursha et les Shagalsha, que des monuments égyptiens nous montrent sous un tout autre aspect : voir par exemple W. M. Müller, *Asien und Europa nach altägyptischen Denkmälern*, p. 374-7, 380-1 ; Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, fig. aux p. 394 et 465.

4. Voir plus loin, p. 348.

5. M. Sergi (*Africa*, p. 296, d'après les recherches de M. Livi) est disposé à attribuer la coloration blonde au climat des montagnes (hypothèse déjà indiquée par Dureau de la Malle, *Province de Constantine*, p. 193). Mais si l'on trouve des Berbères blonds dans des pays montagneux, Rif, Kabylie, Aurès, ils paraissent être fort rares dans le Moyen et le Haut-Atlas, dont l'altitude est plus élevée.

6. Comme l'observe Lissaouer, l. c., p. 526.

CHAPITRE V

LA LANGUE LIBYQUE

I

Les indigènes de l'Afrique septentrionale parlent soit l'arabe, importé par la conquête islamique, soit une langue qui se ramifie en un assez grand nombre de dialectes⁽¹⁾, dits berbères⁽²⁾. Cet idiome, qui n'a pas produit d'œuvres littéraires⁽³⁾ et qui n'a conservé un alphabet propre que chez les Touaregs, a subi et subit encore la concurrence de l'arabe, seule langue religieuse admise par les musulmans orthodoxes ; il se défend cependant avec opiniâtreté : en Algérie, il est encore parlé par plus du quart de la population indigène⁽⁴⁾.

Entre les dialectes berbères, il y a des différences marquées, qui portent surtout sur la prononciation⁽⁵⁾ et sur le vocabulaire, plus ou moins riche, plus ou moins envahi par des termes

1. Une quarantaine.

2. Ils ont été étudiés par Brosselard, Newmann, Hanoteau, Masqueray, Motylinski, Stumme, etc., surtout par M. Basset et ses élèves (nombreux fascicules des *Publications de l'École des lettres d'Alger* ; voir en particulier Basset, *Études sur les dialectes berbères*, Paris, 1894).

3. On peut tout au plus mentionner quelques ouvrages religieux, écrits au Maroc : voir de Slane, dans sa traduction d'Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, IV, p. 531 et suiv. ; Luciani, *Revue africaine*, XXXVII, 1893, p.150 et suiv. ; Basset, *Revue de l'histoire des religions*, 1910, I, p. 338, 339, 340.

4. Gautier, *Annales de Géographie*, XXII, 1913, p. 256.

5. On a proposé un classement des dialectes fondé sur la prononciation. : dialectes forts, faibles, intermédiaires : Basset, *Manuel de langue kabyle*, p. 3.

arabes. Ceux qui en font usage se comprennent mal ou ne se comprennent pas d'un groupe à l'autre, Mais l'identité du système grammatical et d'une foule de racines ne permet pas de douter que ces dialectes ne se rattachent à une même langue. Celle-ci s'est répandue en dehors de la Berbérie, sur le Sahara, de l'oasis de Syouah à l'Océan⁽¹⁾ ; elle a atteint le Sénégal et le Niger.

Quand même nous n'en aurions aucune preuve, nous devrions admettre qu'elle se parlait déjà dans les siècles qui précédèrent et suivirent l'ère chrétienne : nous sommes assez renseignés sur les temps postérieurs pour pouvoir affirmer qu'elle n'est pas d'importation plus récente. Malheureusement, le passé de cette langue berbère, ou, si l'on veut, libyque nous échappe presque entièrement.

On connaît quelques centaines d'inscriptions dites libyques, qui datent du temps des rois numides et surtout de la domination romaine. Elles sont écrites en un alphabet qui présente une étroite ressemblance avec celui des Touaregs : les inscriptions dites libyco-berbères du Sud oranais et du Sahara offrent une écriture intermédiaire⁽²⁾. Les inscriptions libyques ne sont évidemment rédigées ni en punique, ni en latin, car plusieurs sont accompagnées d'une traduction dans l'une de ces deux langues, qui avaient leur alphabet propre. De plus, beaucoup d'entre elles contiennent un terme que l'on a expliqué : c'est le mot *ou*, qui signifie *fil*s et qui se retrouve dans la langue des Berbères. Il est donc certain qu'une bonne partie de ces textes, sinon tous, sont rédigés dans un idiome apparenté aux dialectes actuels, Mais, à l'exception du mot *ou*⁽³⁾ et d'un grand nombre

1. Le guanche des îles Canaries, aujourd'hui disparu, était aussi un dialecte berbère.

2. Conf. plus haut, p. 258.

3. On peut y joindre le mot *aguellid*, roi, chef, qui se rencontre avec cette signification dans une inscription libyco-punique de Dougga joli il est représenté par le groupe de lettres GLD) : voir *Lidebarski, Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1913, p. 297.

de noms propres, dont les uns sont puniques et dont d'autres ont une physionomie berbère, les inscriptions libyques sont restées indéchiffrables.

Il n'y a presque rien à tirer des auteurs anciens: on sait qu'en général les Grecs et les Latins ne s'intéressaient guère aux langues des barbares⁽¹⁾. Quelques-uns se contentent de mentionner le parler âpre, sauvage des indigènes⁽²⁾, de dire que ceux-ci peuvent seuls prononcer les noms de leur pays⁽³⁾. Ammien Marcellin⁽⁴⁾ et, ce qui est plus important, l'Africain Corippus⁽⁵⁾ notent la diversité des langues en usage dans les tribus : rien ne Trouve du reste qu'il ne s'agisse pas simplement de dialectes, qui, comme ceux d'aujourd'hui, auraient été assez différents⁽⁶⁾. D'autre part, saint Augustin fait remarquer que de très nombreuses tribus barbares d'Afrique parlent une seule et même langue⁽⁷⁾, mais les termes dont il se sert ne permettent pas de savoir s'il fait allusion à la langue libyque, dont il aurait connu l'unité sous ses divers dialectes, ou à quelque dialecte fort répandu.

Certains textes⁽⁸⁾ signalent des termes qui, nous dit-on, ont

1. Salluste se contente d'indiquer incidemment (*Jugurtha*, LXXVIII, 4) que les Numides parlaient une autre langue que les colons phéniciens.

2. Silius Italicus, III, 305 :

Miscebant avidi trucibus fera murmura linguis.

Corippus, *Johannide*, II, 27

... ferea barbaricae latrant sua nomina linguae.

Ibid., IV, 351-2

Latratus varios, stridentibus horrida linguis

Verba ferunt.

3. Pline l'Ancien, V, 1 : « Populorum eius [de l'Afrique] oppidorumque nomina vel maxime ineffabilia praeterquam ipsorum linguis. »

4. XXIX, 5, 28 : « dissonas cultu et sermonum varietate nationes plurimas ».

5. L. c., V, 36 : « varias... linguas » ; conf. IV, 351 : « Intratus varios ».

6. Saint Hippolyte (Bauer, *Chronik des Hippolytos*, p. 102) mentionne parmi les langues parlées en Afrique celles des Μαῦροι, des Μαχουαχοί (il s'agit des *Baquates*, en Maurétanie). des Γαίτουλοι, des Ἀφροι, des Μάζιχες. Mais on ne saurait dire si cette indication a quelque valeur.

7. *Civ. Dei*. XVI, 6 : « Auctus est autem numerus gentium multo amplius quam linguarum, nam et in Africa barbares gentes in una lingua plurimas novimus. »

8. En partie cités par de Slane, l. c., IV, p. 578-580 ; conf. Bertholon, *Revue tunisienne*, XII, 1905, p. 563 et suiv.

été employés par les Libyens, par les Africains, par les indigènes. Ces indications ne doivent être accueillies qu'avec beaucoup de réserve. Les mots peuvent avoir été altérés en se transmettant oralement ou par écrit, avant de parvenir aux auteurs qui les mentionnent⁽¹⁾ ; il est possible que quelques-uns l'aient été plus tard dans les manuscrits. D'ordinaire, on les a affublés de terminaisons grecques et latines. Il faut aussi se souvenir que les qualificatifs *libyen*, *libyque*, *africain* s'appliquent quelquefois à des hommes et à des choses puniques⁽²⁾.

Une liste que nous avons dressée comprend une quinzaine de mots⁽³⁾ : *addax*⁽⁴⁾, *ammon*⁽⁵⁾, *βασσαρία*⁽⁶⁾, *βάπτος*⁽⁷⁾, *βριχόν*⁽⁸⁾,

1. Le berbère a plusieurs sons que les étrangers prononcent difficilement.

2. Voir par exemple Arrien, *Indica*, XLIII, 11 : Ἀννων ὁ Λιβυς. Il s'agit du fameux Hannon, roi des Carthaginois, dont nous avons le Périple. — Des listes joins au traité de Dioscoride sur la matière médicale indiquent les noms que les Ἄφροι donnaient à un certain nombre de plantes médicinales. Mais il s'agit de noms puniques. Conf., par exemple, Dioscoride, édit. Wellmann, IV, 150 : Ἄφροι χουσσιμέζαρ et Pseudo-Apulée, *De Medicaminibus herbarum*, édit. Ackerman, 113 : « Punici cassimezar ». Certains noms ont d'ailleurs une tournure très nettement sémitique : voir Gesenius, *Scripturae linguaeque Phoeniciae monumenta*, p. 383 et suiv. ; Blau, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXVII, 1873, p. 521-532.

3. Elle est peut-être incomplète.

4. Espèce d'antilope (conf. plus haut, p. 120). Pline, XI, 124 : « strepsiceroti quem addacem Africa appellint ».

5. Servius, *In Aeneid.*, IV, 196 : « Libyes ammonem arictem appelant ». Il y a probablement là une inexactitude. Ammon a dû rester le nom propre du dieu bélier (conf. plus haut, p. 252, n. 2).

6. Petits renards. Hésychius : Βασσάρια τὰ ἀλωπέχια οἱ Λίβυες λέγουσι. Hérodote (IV, 102) mentionne des βασσάρια chez les Libyens nomades (conf. plus haut, p. 113). Voir encore Hésychius : Βασσαρίς, ἀλώπηξ, χαί βασσάρη παρά Κυρηναίους ; *Etymologicon magnum* (s. v. Βασσάρα) : λέγεται βάσσαρος ἢ ἀλώπηξ χατά Ἡρόδοτον (ce qui est inexact) ὑπό Κυρηναίων. Le mot est probablement d'origine thrace et a dû être importé en Cyrénaïque par les colons grecs : conf. S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, II, p. 107 et suiv. Implanté en Libye, il a passé en Égypte, où il s'est transmis au copte (basha = renard : Peyron, *Lexicon linguae copticae*, s. v.).

7. Roi. Hérodote, IV, 155 : Λίβυες βασιλέα βάπτον χαλέουσι. Ce terme fut adopté par les Grecs de Cyrénaïque.

8. Anc. Hésychius : Βριχόν ὄνον Κυρηναῖοι βάρβαρον. Faut-il chercher de ce côté l'origine du mot latin buricus, Lurichus (petit cheval : voir *Thesauruslinguae latinae*, s. v.), qui s'est perpétué dans l'italien bricco, l'espagnol borrico, le français bourrique ?

oucaesa⁽¹⁾, ζεγέριες⁽²⁾, χώτης⁽³⁾, lalisio⁽⁴⁾, λίλυ⁽⁵⁾, mapalia⁽⁶⁾, nepa⁽⁷⁾, σαμαθώ⁽⁸⁾, τίτυρος (tityrus)⁽⁹⁾. Or un seul se retrouve peut-être

1. Éléphant. Spartien, *Aelius*, II, 3 : « elephanto, quilingua Maurorum caesai dicitur ». Servius, in *aneid.*, I, 286 : « elephantem, qui caesa dicitur lingua Poenorum ». Mot indigène adopté par les Carthaginois ? Conf. plus haut, p. 77.

(2) Selon Hérodote (IV, 192), c'était un nom libyque, qui signifiait en grec *collines* ; il désignait des rats d'une certaine espèce (voir plus haut, p. 128 : οἱ δὲ ζεγέριες (τό δὲ οὐνομα τοῦτό ἐστι μὲν Λιβυχόν, δύναται δὲ κατὰ Ἑλλάδα γλώσσαν βουνοί). Aucun mot ayant l'un de ces deux sens ne se rencontre dans les dialectes actuels : conf. Duveyrier, *Bull. archéologique du Comité*, 1888, p. 475, n. 1. Tissot (*Géographie*, I, p. 373 ; II, p. 689) veut le retrouver dans un nom propre, Timezegeri turris, que la Table de Peutinger indique dans le Sud de la Tunisie (voir déjà Judas, *Rec. de Constantine*, IX, 1863, p. 13-14, 21). Le P. Mesnage (*l'Afrique chrétienne*, p. 34) cite aussi l'ethnique *Auzegerenis*, nom d'un évêché de Byzacène (Notice de 484, *Byzacène*, n° 96). Il s'agit probablement d'un mot punique, signifiant colline ; un mot dérivé aurait désigné le (rat) de colline, ou rat de montagne. Une addition à l'ouvrage médical de Dioscoride (édit. Wellmann, IV, 123) indique que les Africains (Ἀφροί) appellent ζίγαρ une plante nommée par les Grecs βουνίον (de colline) ; or le mot Ἀφροί désigne ici les Carthaginois (conf. plus haut, p. 312, n. 2). Voir à ce sujet Judas, l. c., p. 12-13 ; Blau, *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XXVII, 1873, p. 532.

3. Les vignes : nom donné par les indigènes ou cap Spartel et qui fut traduit en grec Ἀμπελουσία (d'ἄμπελος, vigne). Pomponius Méla, I, 25 : « promuntarium quod Graccia Ampelusiam, Afri aliter, sed idem significante vocabulo appetlant », c'est-à-dire kôtès : conf. Ptolémée, IV, 1, 2 ; Strabon, XVII, 3, 2 (αἱ Κώτεις λωγόμεναι).

4. Poulain de l'âne sauvage (conf. p. 117). Pline, VIII, 174 : « Onagri... ; pullis corum... , sapore Africa gloriatur, quos lalisiones appellat. »

5. Eau, Hésychius : λίλυ, τό ὕδωρ Λίβυες. M. Halévy (*Journal asiatique*, 1874, I, p. 140) prétend retrouver ce mot dans le nom de Lilybaeum, « ville fondée par les Phéniciens en Sicile, car la principale population des colonies phéniciennes était presque toujours composée de Libyens émigrés de l'Afrique ».

6. Pluriel neutre. Huttes des indigènes. Salluste, *Jug.*, XVIII, 8 : « aeditteia Numidarum agrestium, quae mapalia illi vocant ». Saint Jérôme, *Comm. in Amos, prologus* (dans Migne, *Patrologie latine*, XXV, p. 990) : « agrestes casae et furnorum similes, quas Afri appetlant mapalia ». Ce mot se présente aussi sous la forme *magalia* (Virgile, *Énéide*, I, 421 ; IV, 250 ; Servius, *Comm.*, IV, 259 ; etc.). Peut-être est-il punique (noter que la lettre p manque dans les dialectes berbères ; elle ne se rencontre que dans la zenaga, au Sénégal : Basset, *Études*, p. 4). Mais, quoi qu'en pense Servius, il paraît devoir être distingué du mot *magar*, qui, en punique, aurait signifié *villa* (ferme) : Servius, l. c., à I, 421 ; conf. Isidore de Séville, *Etymol.*, XV, 12, 4.

7. Scorpion. Festus, *De verberum significatu* (et Paul Dincre), édit. Thewrewk de Ponor, p. 166-7 : « Nepa, Afrorum lingua sidus quod dicitur nostris cancer, vel, ut quidam volunt, scorpios. Le mot nepa a été employé par les Latins pour signifier soit scorpion, soit écrevisse ; ce dernier sens ne peut pas être d'origine africaine, puisqu'il n'y a pas d'écrevisses en Afrique. Pour le p, voir l'observation à mapalia. Mot, punique ?

8. Grande. Alexandre Polyhistor, apud Étienne de Byzance, s. v. Μάγνα : νήσος Λιβυχή... Ἡκατὰ τὴν τῶν Λιβύων φωνὴν Σαμαθῶ, ὅ ἐστι μεγάλη. M. Bérard (*Annales de Géographie*, IV, 1894-5, p. 420) croit ce mot phénicien.

9. Douc. Probus, à Virgile, *Buc.*, I, 1 (dans Thilo et Hagen, édit. de Servius, III, 2,

dans le langage des indigènes d'aujourd'hui λίλυ, eau. M. Doutté⁽¹⁾ indique que les gens de Mazagan, sur la côte du Maroc, s'aspergent mutuellement d'eau à la fête de l'Aïd el Kebir et qu'ils appellent cela *helillou*. Aucun des autres mots cités par les anciens n'appartenait-il à l'idiome que représentent les dialectes berbères ? Cette conclusion ne serait pas légitime, car le vocabulaire s'use et se remplace vite⁽²⁾. Mais nous devons nous résigner à ne pas tirer parti d'une série de renseignements qui semblaient précieux.

On a allégué⁽³⁾ des mots berbères, ou prétendus tels, qui ressemblent plus ou moins à des mots grecs ou latins, ayant la même signification, et on a soutenu que ceux-ci ont été empruntés aux Africains. Mais pour les termes qui sont vraiment apparentés, c'est au contraire aux Africains que l'emprunt est imputable⁽⁴⁾. Il n'y a donc pas lieu de chercher de ce côté des informations sur la langue libyque⁽⁵⁾.

L'étude des noms propres mentionnés soit dans les inscrip-

Appendix Serviana, p. 320) : Hircus Libyca lingua tilyrus appellatur. » Mais ce mot est dorien et a été introduit par les Grecs en Cyrénaïque, comme en Sicile : conf. Servius, à Virgile, *l. c.* « Laconum lingua tityrus dicitur aries maior » ; Junius Philargyrius, dans *Appendix Serviana*, p. 15 : « Hircum Siculi lityrum vocant. » — Même observation pour σισύρνα, vêtement fait de peaux cousues, qu'on indique comme un mot usité en Libye (κατά Λιβύην) : Scolies d'Aristophane, Oiseaux, 122 ; Hésychius, s. v. — On a cru trouver dans Étienne de Byzance une indication du nom de la chèvre en langue libyque : Αίγουσα, νήσος Λιβύης, κατά Λίβυας λεγομένη Κατρία. Mais ce texte ne dit pas expressément qu'Αίγουσα (d'αἶξ, chèvre) soit une traduction de Κατρία, comme le veut Movers, *die Phönizier*, II, 2, p. 367, note. Il est vrai qu'on invoque à ce sujet (A. J.-Reinach, *Revue de l'histoire des religions*, 1910, I, p. 202) le mot *caetra*, nom d'un bouclier de cuir dont se servaient les Africains et les Espagnols : « caetra est scutum loreum quo utuntur Afri et Hispani » (Servius, *In Aen.*, VII, 732). J'avoue que cela ne me semble pas convaincant.

1. Merrâkech, p. 382.

2. Ajoutons que certains de ces mots n'ont peut-être été employés que dans une région limitée. Ils ont pu disparaître avec le dialecte auquel ils appartenait.

3. Movers, *l. c.*, II, 2, p. 409-410.

4. Conf. plus haut, p. 236, n. 1.

5. On pourrait cependant retenir une observation de Tissot (*Bull. des antiquaires de France*, 1880, p. 180) au sujet d'un mot vatassae, qui se lit sur le tarif de douane de Zraïa : C. I. L., VIII, 4508 (ligne 25) = 18043. Il rapproche ce mot, dont le sens est inconnu et qui n'est sans doute pas d'origine latine, de fattas, fattassa, pois vert, dans le dialecte de Djerba.

tions⁽¹⁾, soit dans les auteurs donne des résultats plus satisfaisants.

Beaucoup de noms de personnes ont une tournure tout à fait berbère⁽²⁾. La *Johannide* de Corippus offre un intérêt particulier à cet égard, car le poète, au lieu de latiniser les noms propres, les reproduit en général sous leur forme indigène⁽³⁾. Un grand nombre d'entre eux se terminent par la désinence an (Altisan, Audiliman, Carcasan, Espotredan, Guenfan, Imastan, Manonasan, Sidifan, etc.)⁽⁴⁾, qui rappelle la formation du participe berbère des verbes qualificatifs, participe tenant lieu d'adjectif par exemple, *aberkan*, étant noir, celui qui est noir. D'autres se présentent avec la désinence *in* (Autufadin, Cutin, Garafin Marzin, Sanzin, etc.), ou avec la désinence *asen* (Hisdreasen, Ielidassen, Macurasen, Manzerasen) : ces formes se sont perpétuées dans le Maghrib; pour l'époque musulmane, on peut citer Bologguin, Tâchfin, Yarmorâcen⁽⁵⁾.

Des noms de lieux antiques s'expliquent par les dialectes berbères. Strabon nous apprend que les « barbares » appelaient l'Atlas Δύρις⁽⁶⁾ : indication que confirme Pline⁽⁷⁾. Ce mot doit

1. Épitaphes latines; quelques inscriptions néopuniques et des inscriptions libyques (qui omettent les voyelles).

2. Nous reviendrons là-dessus quand nous étudierons l'onomastique africaine à l'époque romaine.

3. Voir à ce sujet de Slane, dans sa traduction d'Ibn Khaldoun, IV, p. 581-2 ; Partsch, dans *Satura Viadrina* (Breslau, 1896), p. 34-37.

4. Conf., sur les inscriptions, Cotuzan (C. I. L, VIII, 5218), Vaselan (*idid.*, 9725), Mastucaran (*Bull. archéologique du Comité*, 1904, p. 239), etc

5. Pour les noms propres de personnes, on a invoqué aussi le groupe de lettres Mas, par lequel beaucoup de ces noms débutent, Les uns croient que c'est un mot signifiant fils (comme le remarque de Slane, l. c., p. 500, il faudrait supposer que ce qui suit *Mas* représente le nom de la mère, car nous connaissons les pères de quelques personnages dont le nom commence ainsi, et la comparaison ne justifie nullement cette interprétation). D'autres le rapprochent de mess, qui veut dire maître chez les Touaregs. Cela me paraît bien aventureux. — Par contre, le nom *Mazic*, *Mazices*, fréquent pour désigner soit des individus, soit des tribus, est sans doute un vieux mot libyque; peut-être signifie-t-il noble, comme une indication de Léon l'Africain permettrait de le supposer (*Description de l'Afrique*, trad. Temporal, édit. Schefer, I, p. 28).

6. XVII, 3, 2 : ὄρος... ὅπερ οἱ μὲν Ἕλληνες Ἀτλαντα χαλοῦσιν, οἱ βάρβαροι δὲ Δύρις. Conf. Eustathe, Commentaire de Denys le Périégète, V. 66, dans Géog. gr. min., II, p. 220.

7. V, 13 : « amnem Fut ; ab eo Addirim (hoc enim Atlanti nomen esse eorum —

être rapproché de celui qui signifie montagne : singulier *adrar*, pluriel *idraren*; aujourd'hui encore, l'Atlas est appelé par ses habitants Idraren⁽¹⁾. *Thala* signifie source en berbère : tel était le nom antique d'au moins deux localités situées dans la Tunisie actuelle⁽²⁾. *Souf*, rivière, explique le début des noms de *Sufes*, *Sufetula* (villes de la Tunisie centrale) et *Sufasar* (sur le Ché-lif)⁽³⁾. *Ghir*, *gher*, qui veut dire cours d'eau⁽⁴⁾, se retrouve dans *Ger*, nom donné dans l'antiquité à des rivières sahariennes⁽⁵⁾. *Tasuccora*, nom d'une rivière et d'une ville situées dans la province d'Oran⁽⁶⁾, rappelle *thasekkourth*, perdrix⁽⁷⁾. *Agoursal*, me fait observer M. Basset, signifie champignon dans le dialecte de la grande Kabylie⁽⁸⁾ : il ressemble fort à *Aggersel*, dans l'En-fida⁽⁹⁾, à *Agarsel* et *Agyarsel Nepte*, dans la Tunisie méridionale⁽¹⁰⁾, Thamalla (*Thamallula*, *Thamalluma*, etc.), nom de deux villes dont l'une était dans la région de Sétif, l'autre dans le Sud de la Tunisie⁽¹¹⁾, se compare à *thamallalth*, la blanche.

il s'agit des indigènes — lingua convenit) cc(milia passuum ». Lire *ad Dirim* (conf. Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p. 427), ce que n'a pas vu Solin (XXIV, 15), qui, copiant Pline, écrit : de Atlante quem Mauri Addirim nominant » ; Martianus Capella (édit. Essenhardt, p. 220) écrit de même : « hunc (l'Atlas) incolae Adirim vocant ». Vitruve (VIII, 2, 6) indique le Dyrus comme un fleuve sortant « ex monte Atlante » : il a dû commettre une confusion : voir Müller, édit. De Ptolémée, n. à p. 741.

1. Conf. de Slane, l. c., p. 579-580 ; Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 154 : Tissot), Géographie, I, p. 386, n. 2.

2. Salluste, *Jug.*, LXXV. Tacite, *Annales*, III, 21. Conf. C. I. L. VIII, p. 69.

3. Tissot, l. c., p. 420, n. 1.

4. Duveyrier, les *Touaregs du Nord*, p. 409 ; le même, *Bull. de la Société de géographie*, 1872, II, p. 226, n. 2.

5. Pline, V, 15 ; Ptolémée, IV, 6, 4. Conf. Tissot, p. 91, n. 3 ; Müller, à Ptolémée, p. 737-8.

6. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, F° 21, n° 23 ; f° 31, n° 76. Bull. d'Oran, 1911, p. 202.

7. Conf. Demneght, *Bull. archéologique du Comité*, 1894, p. 317, n. 1.

8. Ioursel dans d'autres dialectes : Basset, Nédromah et les Traras, p. 140.

9. Table de Peutinger. Conf. Tissot, II, p. 360.

10. Table de Peutinger, Conf. Tissot, II, p. 685 et 686

11. Voir Gsell, *Mélanges de l'École française de Rome*, XV, 1895, p. 64-66 ; le même, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 26, n° 19 ; Mesnage, *l'Afrique chétienne*, p. 157 et 380.

On a fait d'autres rapprochements qui ne sont pas aussi probants⁽¹⁾ et sur lesquels nous pouvons nous dispenser d'insister ; mais il est certain qu'un savant familiarisé avec les dialectes berbères y trouverait l'explication d'un grand nombre de dénominations géographiques mentionnées dans les documents anciens. Notons l'abondance des noms commençant par *Th* (*Thabraca*, *Thagaste*, *Thamugadi*, *Thamascaltin*, etc.) : c'est peut-être, dans beaucoup de cas, le préfixe qui indique le féminin en berbère.

Les exemples que nous avons cités concernent des lieux disséminés dans le Maroc, en Algérie et en Tunisie. On en peut donc conclure que l'aire du libyque comprenait toute la Berbérie. C'est un fait remarquable que la diffusion de cette langue dans un pays que la nature a profondément morcelé : elle n'y a été d'ailleurs qu'un faible agent de cohésion, s'il est vrai que, dès une époque lointaine, elle se soit partagée en différents dialectes, nettement distincts⁽²⁾.

S'étendait-elle aussi, comme de nos jours, sur le Sahara et jusque dans le Soudan ? Nous n'avons pas de renseignements certains à cet égard. Hérodote⁽³⁾ dit qu'on parlait un idiome mi-égyptien, mi-éthiopien dans l'oasis d'Ammon (ou de Syouah, qui a son dialecte berbère propre⁽⁴⁾). Mais l'information a-t-elle

1. On lit dans le *Géographe de Ravenne* (édition Pinder et Parthey, p. 164 : conf. p. 8 et 162) : « Mauritania Gaditana quae et barbaro modo Abrida dicitur. » ce nom a été comparé au mot berbère abrid, chemin : Carette, *Recherches sur l'origine des tribus*, p. 9 : de Slane, *l. c.*, p. 580 ; Tissot, *l. c.*, I, p. 386, n. 2. — Tissot (*Mémoires présentés à l'Académie de Inscriptions*, IX, Ire partie, p. 157) rapproche de *tamda*, marais, le nom de *Tamuda* (Pline, V, 18), l'oued Martil, fleuve du Rif dont l'embouchure est marécageuse. — *Aggar*, lieu habité, se retrouverait dans deux noms antiques, *Aggar*, près de Thapsus (*Bell. afric.*, LXVII, 1), et *Aggar*, dans la Tunisie centrale (Table de Peutinger) : Tissot, II, p. 685, n. 2. — Pour d'autres comparaisons, voir Tissot, I, p. 40, n. 2 ; p. 516 ; Partsch, édit. De Corippus, p. XXXI (conf. Tissot, II, p. 768-9). Etc.

2. Au temps de Massinissa et de ses successeurs, la langue officielle des rois numides fut le punique. Il n'y avait donc pas de raisons pour qu'un de ces dialectes s'élevât à la dignité de langue nationale et supplantât les autres.

3. II, 42.

4. Voir Basset, le *Dialecte de Syouach* (Paris, 1890).

été puisée à une bonne source ? et qu'était cette langue qualifiée d'éthiopienne ? Selon le même auteur⁽¹⁾, les Éthiopiens troglodytes que les Garamantes allaient capturer, probablement dans le Tibesti, se servaient d'un langage qui n'avait rien de commun avec celui des autres hommes et qui ressemblait aux cris aigus de la chauve-souris : quoi qu'on pense de cette affirmation⁽²⁾, il est à croire qu'ils ne parlaient pas une langue apparentée à celle des Libyens. Du reste, le berbère n'a pas pénétré depuis lors dans le Tibesti. Dans le désert, à dix journées à l'Ouest des Garamantes, Hérodote mentionne un peuple qu'il appelle Atarantes⁽³⁾. Ce nom a frappé Barth⁽⁴⁾, qui l'a rapproché d'un mot haoussa, *atara*, signifiant *rassemblé*. Si la conjecture est exacte⁽⁵⁾, les Atarantes n'auraient pas fait usage de la langue libyque⁽⁶⁾. Hannon, lorsqu'il quitta le littoral voisin de l'oued Draa pour se diriger vers le Sud avec sa flotte, prit chez les Lixites des interprètes⁽⁷⁾. Comment ceux-ci pouvaient-ils se faire entendre des Carthaginois ? parlaient-ils un dialecte libyque, que certains compagnons d'Hannon auraient compris ? ou avaient-ils eu l'occasion d'apprendre un peu de punique ? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est qu'ils ne comprenaient pas la langue des Éthiopiens qui vivaient sur la côte du Sahara, au delà du cap Bojador⁽⁸⁾. On peut enfin remarquer que les

1. IV. 183.

2. Peut-être s'agit-il d'un langage conventionnel, destiné aux communications à longue distance, qui n'aurait pas empêché les troglodytes de se servir d'une langue parlée. Sur le langage sifflé, aux Canaries et ailleurs, voir Deniker, *Races et peuples de la terre*, p. 159.

3. IV, 184 : Ἀτάραντες (c'est ainsi qu'il faut lire : voir, entre autres, Neumann, *Nordafrika nach Herodot*, p. 114, n. 1).

4. *Sammlung und Bearbeitung Central afrikanischer Vokabularien*, I, p. CI-CII ; conf. Tissot, I, p. 442, n. 2, et Schirmer, *le Sahara*, p. 327.

5. D'autres veulent au contraire dériver ce nom du mot berbère *adrar* (montagne) : voir Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 60 et 154, n. 6.

6. Il est vrai que le haoussa est une langue apparentée aux dialectes berbères. Lepsius (*Nabische Grammatik*, p. LI) veut même voir dans ces Atarantes une colonie de Libyens.

7. Périple, 8 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 6).

8. *Ibid.*, 11 (p. 9).

explorateurs Nasamons, mentionnés par Hérodote⁽¹⁾, rencontrèrent de petits hommes noirs dont le langage leur était inconnu, quand, après avoir traversé le désert, ils arrivèrent à de vastes marais et à un grand fleuve.

Ces divers textes ne nous apprennent pas grand-chose. Cependant ils donnent l'impression que, dans les siècles qui précédèrent l'ère chrétienne, le libyque ne s'était guère répandu au delà du Nord de l'Afrique, dans les régions occupées par les Éthiopiens.

Cette langue a dû beaucoup se modifier depuis le début des temps historiques. Dans le Nord-Est de la Berbérie et sur les côtes, elle a sans doute admis des mots puniques, dont on ne retrouve pas de traces certaines⁽²⁾, mais qui, eu égard à l'étroite parenté de l'arabe et du phénicien, se dissimulent peut-être sous des mots arabes. Plus tard, elle a reçu des mots latins, qui subsistent encore çà et là, en très petit nombre, il est vrai⁽³⁾. Mais les apports les plus considérables ont été ceux de l'arabe. Dans les pays, où la langue de l'Islam n'a pas anéanti les dialectes berbères, elle les a profondément pénétrés. Au Sud du Sahara, il faut tenir compte aussi de l'intrusion des idiomes parlés par les nègres. Les altérations, les emprunts ont porté surtout sur le vocabulaire, la partie la moins résistante des langues; cependant l'influence de l'arabe s'est exercée aussi sur

1. II, 32.

2. Sauf pour le nom de lieu *Agadir* (port de la côte marocaine; ancien nom de Tlemcen). qui s'explique par le phénicien : *enclos, lieu fortifié*. Pline, IV, 120 : « Gadir, ita Punica lingua saepem significante » ; Festus Aviénus. *Ora maritima*, V. 268-9 : « Punicorum lingua conseptmn locum Gadir vocabat » ; conf. le même, *Orbis terrae*, V, 615-6. En hébreu *gadêr* signifie mur. On ne connaît pas de mot arabe semblable. Voir Movers, *die Phönizier*, II, 2, p. 459), 622 ; Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p. 447 ; Tissot, dans *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*. IX, Ire partie, p. 255), n. 1 ; Hassel, *Nédromah et les Traras*, p. XI, n. 4 ; Mowat, *Bull. de la Société des antiquaires de France*, 1910, p. 390-1 ; Stumme, *Zeitschrift für Assyriologie*, XXVII, 1912, p. 123. — Pour quelques emprunts possibles des Berbères à la langue phénicienne, voir Stumme, *l. c.*, p. 125 et 126.

3. Voir des indications données par de Slane, *l. c.*, p. 580-1 ; Tissot, *Géographie*, I, p. 419, n. 1 ; Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 243, n. 1 ; Stumme, *l. c.*, p. 122.

la grammaire et sur la prononciation. Nous n'avons aucun moyen de dire s'il en a été de même du punique et du latin.

II

On a souvent cherché à rattacher le libyque à d'autres langues, parlées autrefois ou aujourd'hui encore en dehors du Nord-Ouest de l'Afrique. Dans cette question, il faut étudier les faits grammaticaux, bien plus que les mots, qui s'échangent facilement d'un idiome à l'autre. Les comparaisons faites par des érudits entre les dialectes berbères et le basque⁽¹⁾, l'étrusque⁽²⁾, le grec⁽³⁾, les langues touraniennes⁽⁴⁾ ont été conduites avec des méthodes critiquables et doivent être écartées. Il n'en est pas de même pour l'égyptien ancien, devenu plus tard le copte⁽⁵⁾ ; pour des idiomes parlés en Nubie (entre le Nil et la mer Rouge), en Abyssinie et au Sud de cette contrée ; pour ceux des Gallas, des Somalis, des Massaïs ; pour le haoussa (entre le lac Tchad et le Niger) et le peul (disséminé dans le Soudan central et occidental)⁽⁶⁾. La parenté de ces différentes langues entre elles et avec les dialectes berbères peut être aujourd'hui regardée comme

1. Voir, entre autre, von der Gabelentz, *die Verwandtschaft des Baskischen mit den Berbersprachen Nord-Africas* (Brunswick, 1894) ; H. Kenne, *Mun past and present*, p. 460-2 ; de Charencey, *Association française pour l'avancement des sciences*. Pau, 1892, II, p. 573-8 ; le même, *journal asiatique*, 1904, I, p. 534-540. *Contra* : Blade, *Études sur l'origine des Basques*, p. 322-9 ; Tissot, I, p. 424. Il y aura peut-être lieu de reprendre cette question, mais avec d'autres procédés de comparaison.

2. Brinton, dans *Proceedings of the american philosophical Society*, XXVI, 1889, p. 514-527 ; XXVIII, 1890, p. 39-52.

3. Bertholon, *Revue tunisienne*, X-XIII, 1903-6 (*Origine et formation de la langue berbère*) : le libyque aurait-été un dialecte hellénique, importé par une immigration thraco-phrygienne et encore transparent dans les dialectes berbères.

4. Riun, *Revue africaine*, XXV-XXXIII, 188-9 (*Essai d'études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères*).

5. Pour la comparaison des procédés grammaticaux de l'égyptien et du berbère, voir de Rochemouleix, dans *Congrès international des Orientalistes, Première session* (Paris, 1873), *Compte-rendu*, II (1876), p. 66-106.

6. Voir C. Meinhof, *die Sprachen der Hamiten (Abhandlungen des Hamburgischen Kolonialinstituts*, IX, 1912). Quelques savants, entre autres M. Deinfosse, excluent de ce groupe le haoussa et le peul.

démontrée. On a ainsi constitué une famille linguistique que l'on appelle d'ordinaire chamitique⁽¹⁾ : famille qui s'étend ou s'est étendue sur tout le Nord du continent africain, depuis le cap Guardafui jusqu'à l'Atlantique, qui s'avance au Sud-Est jusqu'entre le lac Victoria-Nyanza et l'Océan indien, et qui, dans le Soudan, est représentée çà et là au milieu de langues très différentes⁽²⁾.

Mais cette parenté est évidemment très lointaine. Plusieurs milliers d'années avant notre ère, l'égyptien était constitué et suivait ses destinées ; le libyque, de son côté, a développé son système grammatical d'une manière autonome. Il semble vain de se demander dans quelle partie de la terre a été parlée la langue qui leur a donné naissance, ainsi qu'aux autres idiomes de la famille chamitique.

Celle-ci a été parfois qualifiée de protosémitique⁽³⁾. Par ce mot, des savants ont voulu indiquer leur croyance à une parenté, du reste fort éloignée, des familles sémitique et chamitique⁽⁴⁾. On remonterait ainsi à une langue parlée à une époque extrêmement reculée, dans un pays qui a pu être soit en Afrique, soit en Asie (comme on le croit d'ordinaire, mais sans preuves⁽⁵⁾). Les deux branches de cette langue se seraient diversement développées, la famille chamitique s'étant arrêtée à des procédés grammaticaux élémentaires d'où le nom de protosémitique qu'on a proposé de lui donner.

1. Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*, p. 88 de la 2e édition. Lepsius, *Nubische Grammatik*, p. XV-XVI. Etc.

2. On y a rattaché aussi la langue des Hottentots, au Sud-Ouest de l'Afrique.

3. Basset, *Manuel de langue kabyle*, p. 1.

4. Sur la parenté probable de l'égyptien et des langues sémitiques, voir Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I, p. 46 (et n. 2 : indications bibliographiques) : « On peut presque affirmer que la plupart des procédés grammaticaux en usage dans les langues sémitiques se retrouvent dans l'égyptien à l'état rudimentaire. » Pour la parenté des deux familles chamitique et sémitique, voir en particulier L. Reinisch, *das persönliche Fürwort und die Verbalflexion in den chamito-semitischen Sprachen* (Vienne, 1900), surtout p. 308 et suiv. ; Meinhof, l. c., p. 227-8.

5. Voir par exemple Lepsius, l. c., p. XV et XVIII. Reinisch (l. c., p. 314) cherche au contraire en Afrique le berceau du peuple chamito-sémitique.

III

Quelles que soient les origines du libyque, nous le trouvons établi dans l'Afrique du Nord à l'époque où l'histoire commence pour cette contrée. Peut-on supposer qu'aux temps préhistoriques, d'autres langues y aient été parlées, sur des espaces plus ou moins étendus, langues qui s'y seraient introduites soit avant, soit après le libyque, et qui auraient ensuite disparu, ne laissant que quelques traces dans cet idiome. Les textes anciens ne contiennent aucun renseignement à ce sujet. Quelques mots qui se rencontrent dans les dialectes berbères et qui rappellent plus ou moins des mots de même signification existant dans d'autres langues, par exemple le basque ou un idiome indo-européen⁽¹⁾, ne prouvent pas grand-chose. Il faudrait être sûr que ce ne sont pas des ressemblances trompeuses : on sait combien de gens, en compulsant quelques dictionnaires, y ont trouvé les matériaux propres à édifier les hypothèses les plus imprévues. Il faudrait être sûr aussi que ces mots ne sont pas d'introduction relativement récente dans l'une des deux langues, ou dans les deux. Quand même on pourrait démontrer que les ressemblances datent de très loin, on n'aurait aucun moyen de dire s'il s'agit d'emprunts faits d'un pays à un autre, ou de vestiges d'une langue conservés dans une autre langue qui aurait remplacé la première.

L'onomastique géographique a plus d'importance : elle a parfois permis de délimiter l'aire d'idiomes disparus ou réduits avec le temps à un étroit espace.

1. Hérodote (IV, 159) parle d'un roi des Libyens de Cyrénaïque qui s'appelait Ἀδιχράν. On a supposé que l'historien a pris ici pour un nom propre un nom commun, qu'on retrouverait dans le sanscrit *adikurana*, avec le sens de chef : Tissot, I, p. 419, n. 1 ; conf. Le Page Renouf, *Proceedings of the Society of biblical Archaeology*, XIII, 1891, p. 601. Il me paraît tout à fait invraisemblable qu'un mot se soit ainsi conservé presque intact à travers les siècles, et comme un témoin isolé, dans deux contrées si éloignées.

Hérodote⁽¹⁾, le Périple de Scylax⁽²⁾ et Ptolémée⁽³⁾ indiquent un ou plusieurs lacs et fleuves appelés Τριτωίς (Τριτωίτις dans Ptolémée), Τριτωῦ, qu'ils placent certainement dans la Tunisie actuelle. Ces noms se retrouvent dans plusieurs régions de la Grèce⁽⁴⁾. Ils ont dû être introduits dans la nomenclature géographique de l'Afrique du Nord par les Grecs. Mais ce ne fut sans doute qu'en pleine période historique, après que ceux-ci eurent pris pied en Cyrénaïque, qu'il y eut aussi un ou deux lacs Τριτωίς⁽⁵⁾. Le nom qu'ils donnèrent d'abord à des lacs du pays qu'ils occupèrent, ils l'auraient ensuite reporté plus à l'Ouest, de même qu'ils reportèrent vers l'Occident le jardin des Hespérides et le royaume d'Antée⁽⁶⁾. On ne saurait affirmer, sur ce prétendu témoignage, que des étrangers, parlant le grec, se soient établis en Tunisie à une époque très lointaine⁽⁷⁾.

Sur la frontière militaire constituée par les Romains au Sud de la petite Syrte, l'Itinéraire d'Antonin indique un lieu qu'il appelle *Tillibari*⁽⁸⁾. Il faut en convenir : ce nom rappelle fort celui d'*Iliberri*⁽⁹⁾, que l'on rencontre dans l'onomastique ancienne de l'Espagne et du Sud de la Gaule, et que l'on regarde comme ibère; le basque atteste qu'*Iliberri* est composé de deux éléments, dont le premier signifie *lieu habité* et le second *nouveau*⁽¹⁰⁾.

1. IV, 178, 179, 180, 186, 187, 188.

2. § 120) (*Geogr. gr. min.*, 1, p. 88).

3. IV, 3, 3 et 6.

4. Ver Pape, *Wörterbuch der griechischen Eigennamen*, s, v ; Müller, édition de Ptolémée, n, à p. 625.

5. Müller, *l. c.*

6. Diodore de Sicile (III, 53, d'après Dionysios Scytobrachion) transporte le lac Tritonis et le fleuve Triton tout à fait à l'extrémité occidentale de la Libye, près de l'Océan.

7. Il est vrai qu'un a cru retrouver à profusion, dans l'onomastique de la Berbérie comme dans la langue des Berbères, des mots étroitement apparentés au grec. Citons au hasard *Thagora* et *Tipasa*, où l'un reconnaît en effet sans peine ἀγορά et πᾶσα (avec un préfixe indiquant le féminin) et qui doivent par conséquent signifier « le marché » et « la complète » (*Revue tunisienne*, X, 1903, p. 489).

8. Édition Parthey et Pinder, p. 34 (un manuscrit donne Tilliberi). Ce lieu est aussi mentionné par Corippus (*Johannide*, II, 89) : *Tillibaris*.

9. Le rapprochement a été fait par Tissot, I, p. 424.

10. Conf., entre autres, Schuchardt, *die iberische Deklination*, p. 5, 8-4 (dans

La lettre T dans *Tillibari* pourrait être le préfixe berbère du féminin. Mais de quand date cette dénomination ? Peut-être seulement de l'époque romaine. Nous pouvons nous demander — je n'insiste point sur cette hypothèse, — s'il ne s'ait pas d'un camp fondé par un corps de troupes composé d'Espagnols qui servaient dans l'armée d'Afrique⁽¹⁾.

D'autres rapprochements ont été indiqués⁽²⁾, ou peuvent l'être, entre des noms géographiques qui se rencontrent, d'une part dans l'Afrique du Nord, d'autre part dans le Sud et l'Ouest de l'Europe, surtout en Espagne : mots terminés par les groupes de lettres *ili*⁽³⁾, *gi*⁽⁴⁾ et, d'une manière générale, fréquence des désinences en *i*⁽⁵⁾ ; quelques noms tout à fait ou presque

Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil. hist. Klasse, CLVII, 1907).

1. Il y avait dans cette armée plusieurs cohortes espagnoles : voir Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique*, 2e édit., p. 203-4.

2. Movers *die Phönizier*, II, 2, p. 637 et suiv. Philipps, *Sitzungsberichte der Akudernien der Wissenschaften in Wien Phil.-hist. Classe, LXV, 1870*, p. 346-8. Berlioux, *les Atlantes*, p. 81-84. Tissot, l. c., I, p. 419-420, 424-5. Hübner, *Monumenta linguae ibericae*, p. LXXXVII. Waekernagel, *Archiv für lateinische Lexikographie*, XIV, 1904-5 p. 23. Mehlis, *Archiv für Anthropologie*, Neue Folge, VIII, 1909, p. 273 et suiv. Parmi ces rapprochements, beaucoup sont évidemment arbitraires. — C'est bien à tort, le crois, qu'on a voulu retrouver les Libyens dans les noms des *Libui*, *Libiei*, *Lebeci* (Italie septentrionale), des *Liburni* (Italie et Illyrie), des bouches occidentales du Rhône dites *Libica* : voir d'Arbois de Jubainville, *les Premiers habitants de l'Europe*, 2e édit. I, p. 37, 40, 70, 71 (il fonde là-dessus l'hypothèse d'un « vaste empire ibéro-libyen », de « conquêtes africaines de la race ibérique » ; conf. Berlioux, l. c., 92).

3. *Volubilis*, au Maroc : C. I. L., VIII, p. 2072. *Cartili*, sur la côte de l'Algérie : Itinéraire d'Antonin, p. 6 : Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 4, n° 1 ; la première partie du mot est probablement phénicienne. *Igilgili* (Djidjeli) ; Gsell, l. c., f° 7, n° 77. *Ἀσταχλίς*, en Maurétanie Césarienne. Ptolémée, IV, 2, 6. *Thibilis*, dans l'Est de l'Algérie : Gsell, l. c., f° 18, n° 107. *Zerquilis*, dans l'Aurès : Corippus, *Johannide*, II, 145. Ethnique *Midilensis*, dans la province de Numidie, Notice ecclésiastique de 484, Numidie, n° 41. *Zersilis*, dans la région des Syrtes : Corippus, II, 76. — En Espagne, *Bibilis*, *Singili*, etc.

4. *Tingi* (Tanger). Ethniques *Mizigitanus* et *Simigitanus*, en Tunisie : Mesnage, *l'Afrique chrétienne*, p. 59 et 143. — En Espagne, *Astigi*, *Ossigi*, etc.

5. on peut encore noter la désinence *uli* ou *ulii* pour des noms de peuples : en Afrique *Gaetuli*, *Maesulii*, *Masaesulii* (les Massyles et les Masaesyles : j'indique les formes données par Tite-Live) ; en Espagne, *Turduli*, *Varduli*, *Bastuli*. — Dans les documents latins, la désinence *tanus* est très fréquente pour les ethniques d'Espagne (voir entre autres, Bladé, *Études sur l'origine des Basques*, p. 316 et suiv.). Elle l'est aussi pour les ethniques de l'Afrique du Nord (voir Wackernagel, l. c., p. 20-22). En ce qui concerne l'Afrique,

semblables (en Afrique, *Ucubi*⁽¹⁾, *Subur*⁽²⁾, *Tucca*, *Thucca*, *Thugga*⁽³⁾ *Obba*⁽⁴⁾, la tribu des *Salassii*⁽⁵⁾ ; en Espagne, *Ucubi*⁽⁶⁾, *Subur*⁽⁷⁾, *Tucci*⁽⁸⁾, *Obensis*⁽⁹⁾, ethnique formé sans doute d'*Oba* ; sur les Alpes, la tribu des *Salassi*, qui occupait le val d'Aoste⁽¹⁰⁾. On a surtout comparé l'onomastique des rivières, qui est souvent très vivace⁽¹¹⁾. C'est ainsi que l'on peut alléguer le *Bagrada* (la

les Romains l'emploient dès la fin du second siècle avant J. C. (loi agraire de l'année III : C. I. L., I, 200, § LXXIX). On a cru que ces noms, sous leur forme indigène, avaient même terminaison en Afrique et en Espagne, et on y a vu la preuve d'une parenté linguistique (Wackernagel, après d'autres). C'est là une erreur. M. Schuchardt (l. c., p. : 34) a montré que, pour les noms d'Espagne, les suffixes *itanus* et *etanus* n'ont rien d'indigène. Pour les noms d'Afrique, la terminaison est presque toujours *itanus* et, sauf quelques exceptions, elle s'applique à des ethniques désignant des habitants de villes, non des peuples. Il est probable que les Latins ont d'abord employé cette forme d'après le suffixe grec *της* pour certaines villes du littoral que les Grecs fréquentaient comme eux. Puis elle se sera généralisée, s'étendant même à des ethnies pour lesquels la forme *της* n'existait pas. Pour Mauretania, qui est, je crois, le seul exemple africain de la forme *etan-*, j'admettrais volontiers, avec M. Schuchardt (l. c.), une imitation par les Latins des noms d'Espagne qu'ils terminaient de même : *Carpetanus* (Carpetania), *Turdetanus*, etc. — Dans la comparaison des désinences, on devra peut-être tenir compte des noms africains en *enna* : *Certennas*, sur la côte de l'Algérie (Gsell, l. c., f° 12, n° 20) ; *Matugenna*, près de Bône (ibid., ° 9, p. 11, col. 1) ; *Uppenna*, en Tunisie (C. I. L., VIII, 11157) ; *Siccenna* : Mesnage, l. c., p. 221-2 ; ethnique *Bencennensis* : *ibid.*, p. 58, et C. I. L., VIII, 15447.

1. En Tunisie : C. I. L., VIII, 15069.

2. Fleuve et ville de Maurétanie Tingitane : Ptolémée, IV, 1, 2 et 7. Le même mot se retrouve sans doute dans *Suburbures*, tribu de Numidie (Gsell, l. c., f° 17, n° 214 ; conf. f° 16, n° 468) ; probablement aussi dans *Thubursicu Numidarum*, *Thubursicu Bure*, *Thuburnica*, villes situées l'une dans l'Est de l'Algérie (Gsell, l. c., f° 18, n° 207), les deux autres en Tunisie (C. I. L., VIII, p. 177 et 1428).

3. Noms d'au moins trois villes, situées dans la province de Constantine et en Tunisie : Gsell, l. c., f° 8, n° 5 ; C. I. L., VIII, p. 77 et 182.

4. Tunisie, région du Kef : Table de Peutinger ; C. I. L., VIII, p. 1562.

5. En Maurétanie Césarienne : Ptolémée, IV, 2, 5. Conf. C. I. L., VIII, 19923 : inscription trouvée dans la région de Constantine, qui mentionne un préfet de la tribu des *Salas*.

6. Ville de Bétique : *Bell. hispan.*, VII, 1 ; VIII, 6 ; etc. ; Pline l'Ancien, III, 12.

7. Ville de la région de Tarragone : Méla, II, 90 ; Pline, III, 21 ; Ptolémée, II, 6, 17 ; C. I. L., II, 4271.

8. Villes de Bétique : Pline, III, 10 et 12 ; Ptolémée, II, 4, 9.

9. *Res publica Obensis*, en Béique : C. I. L., II, 1330.

10. Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, s. v.

11. Observons cependant que beaucoup de rivières du l'Afrique du Nord ont changé de main depuis l'époque romaine. Sous avons déjà indiqué (p. 26-27) que, dans cette contrée, les cours d'eau n'ont pas la même importance que dans d'autres pays, particulièrement en France.

Medjerda) et le *Magrada*, en Espagne⁽¹⁾ ; l'*Isaris*, dans l'Ouest de l'Algérie⁽²⁾, et les *Isara* qui s'appellent aujourd'hui l'Isère, l'Oise, l'Isar⁽³⁾ ; le *Savus*, près d'Alger⁽⁴⁾, la *Sava*, dans la région de Sétif⁽⁵⁾, et les deux Save, *Sava* et *Savus*, affluents de la Garonne et du Danube⁽⁶⁾ ; l'Ausere de la petite Syrte⁽⁷⁾ et l'*Auser* d'Étrurie⁽⁸⁾ ; l'*Anatis* de la Maurétanie Tingitane⁽⁹⁾ et l'*Anas* d'Espagne (la Guadiana). Des deux côtés de la Méditerranée, il y a des cours d'eau dont le nom commence par *Ar*⁽¹⁰⁾ et par *Sar*⁽¹¹⁾.

Ce sont là de simples indications. Un examen précis et étendu, entrepris par des linguistes, permettra peut-être de dire si elles ont quelque valeur. Il serait, croyons-nous, imprudent d'en faire état pour affirmer, sans plus tarder, qu'avant les temps historiques, une ou plusieurs langues étroitement apparentées ont été parlées en Europe et en Berbérie.

1. Dans le Nord de la péninsule : Méla, III, 15 (seul texte mentionnant cette rivière).

2. Géographe de Ravenne, édit. Pinder et Parthey, p. 168 ; conf. Gsell, *Atlas*, f° 31, n° 42 : probablement l'Isser de l'Ouest (il y a un autre Isser, en Kabylie). — Il faut peut-être mentionner les deux Ἀσσαράθ de Ptolémée (IV, 2, 2), dans l'Ouest de l'Algérie et près de Djidjeli ; l'*Usar* de Pline (V, 21) et du Géographe de Ravenne (p. 158), qui pourrait correspondre à l'Isser de Kabylie.

3. Cependant, pour l'*Isaris* d'Afrique, il est possible que ce nom soit simplement le mot libyque signifiant rivière (*ighzer* dans divers dialectes berbères).

4. Ptolémée, IV, 2, 2. (Σαύου, génitif).

5. Gsell, l. c., f° 16, n° 6.

6. Mais le nom des cours d'eau africains ne pourrait-il pas être rapproché de souf, asif, qui signifient rivière en berbère ?

7. Table de Peutinger ; conf. Tissot, II, p. 604.

8. Pline, III, 50 ; etc.

9. Pline, V, 9 (citant Polybe). Ce nom est-il certain ? Le même fleuve, autant qu'il semble, est appelé Ἀσάνα, ou Ἀσάμα dans Ptolémée (IV, 1, 2), *Asana* dans Pline (V, 13), Ἀυιόνς dans le Périples de Scylax (§ 112). Des savants ont d'ailleurs pensé que l'*Anatis* mentionné par Pline est la Guadiana, fleuve espagnol.

10. Armua, sur la côte, entre Hippone et Tabarca : Pline, V, 22. *Armasela*, affluent de la Medjerda : Table de Peutinger ; conf. Tissot, l., p. 72. Ardilio, dans la région de Tebessa : Paul Orose, *Adv. Paganos*, VII, 36, 6. — En Europe, *Arar*, *Arauris*, *Arva*, *Arnus* (Saône, Hérault, Arve, Arno), etc. Il faut dire qu'on en retrouve un peu partout ; conf. Tissot, I, p. 420.

11. *Sardabale* ou *Sardaval*, dans l'Ouest de l'Algérie : Méla, I, 31 ; Pline, V, 21. — En Europe, *Sara*, *Saravus* (Sarre, affluent de la Moselle) ; *Sara* (Serre, affluent de l'Oise), *Sarnus* (Sarne, en Campanie). — Doit-on aussi mentionner la *Sira*, dans l'Ouest de l'Algérie (Géographie de Ravenne, p. 158 ; conf. Gsell, l. c., f° 21, n° 28) ? Ces rapprochements ne sont guère convaincants.

CHAPITRE VI

RELATIONS DES INDIGÈNES DE L'AFRIQUE DU NORD AVEC D'AUTRES CONTRÉES

I

Des auteurs grecs et latins racontent ou mentionnent diverses invasions de l'Afrique septentrionale qui auraient eu lieu dans des temps très anciens. Avant tout examen, l'on peut écarter ces indications du domaine de l'histoire et les considérer soit comme des tables inventées par des faiseurs de romans, soit comme des traditions très suspectes, puisque, avant d'être écrites, elles auraient passé, pendant de longs siècles, par un grand nombre de bouches et se seraient profondément altérées.

Dans le *Timée*, dialogue de Platon⁽¹⁾, Critias répète, assure-t-il, un récit qui aurait été fait à Solon par un prêtre égyptien de Saïs ; celui-ci l'aurait trouvé dans des livres sacrés.

En avant des Colonnes d'Héraclès, dans la mer Atlantique, existait jadis une île, l'*Atlantis*, plus grande que la Libye et l'Asie réunies. Les souverains très puissants qui y régnaient étendaient leur domination à l'Est du détroit, sur la Libye jusque dans le voisinage de l'Égypte et sur l'Europe jusqu'à la Tyrhénie (l'Italie). Il arriva qu'une expédition, réunissant toutes

1. P. 24, e-25, d, Dans le Critias, autre dialogue qui eut resté inachevé, Platon fait de l'*Atlantis* un tableau dont tous les traits sont dus à son imagination.

les forces de cet État, essaya de conquérir l'Égypte, la Grèce et, d'une manière générale, tous les pays de la mer intérieure. Mais les Athéniens arrêtaient les envahisseurs, sauvèrent les peuples menacés et délivrèrent même ceux qui étaient asservis en deçà des Colonnes. Plus tard, des tremblements de terre et des inondations anéantirent en un jour et en une nuit vainqueurs et vaincus : tous les guerriers Athéniens furent engloutis et l'*Atlantis* s'enfonça dans la mer. Depuis lors, celle-ci est inaccessible dans ces parages, à cause des boues que l'île effondrée a laissées. Cet événement se serait passé neuf mille ans avant Platon⁽¹⁾.

L'Atlantide n'est mentionnée que par Platon et par ceux qui l'ont lu⁽²⁾. Est-ce une pure invention du philosophe ? Ou faut-il croire que Solon ait véritablement entendu ce récit en Égypte ? Nous ignorons⁽³⁾. En tout cas, il est impossible aux historiens

1. Pour la date, voir *Critias*, p. 108, e.

2. Entre autres, par les Africains Tertullien (*Apolog.*, 40 ; *Ad nationes*, I, 9 ; *De pallio*, 2) et Arnobe (I, 5). — Un certain Marcellus, auteur d'un ouvrage historique intitulé *Αίκοπιχ*, que Procope cite dans son commentaire sur le Timée (édit. Diehl, I, p. 177 ; conf. *Fragm. hist. graec.*, IV, p. 443), parlait d'îles situées dans l'Océan, trois très grandes, dont l'une, celle de Poséidon, était au milieu des deux autres et avait mille stades de tour, et sept autres, plus petites. Les habitants de l'île de Poséidon auraient eu des traditions relatives à une île immense, l'*Atlantis*, qui, pendant fort longtemps, aurait dominé sur toutes les îles de la mer Atlantique, Mais comment Marcellus, qui ne nous est pas autrement connu, a-t-il recueilli ces prétendues traditions indigènes ? et si ses sept îles sont les Canaries, où sont les trois autres ? Il n'y a sans doute dans cette mention de l'*Atlantis* qu'un écho de Platon. — On n'a donné aucune bonne raison pour rapporter à l'Atlantide un récit, d'ailleurs purement légendaire, que Silène aurait fait au roi Midas (Élien, *Var. hist.*, III, 18, citant Théopompe = *Fragm. hist. graec.*, I, p. 289-290) : il y est question d'un continent situé au delà de l'Océan (et non d'une île de l'Océan), d'envahisseurs qui seraient venus de ce continent chez les Hyperboréens (et non en Afrique) et n'y seraient d'ailleurs pas restés. Un passage d'Ammien Marcellin (XV, 9, 4), que l'on a aussi allégué, ne se rapporte pas davantage à l'Atlantide.

3. Il y a dans Platon des contradictions qui mettent en défiance. Dans le Timée, Critias dit que cette histoire avait été racontée devant lui, alors qu'il était enfant, par son aïeul qui la tenait de Salon, et qu'il a dû réfléchir la nuit pour ressembler de lointains souvenirs. Dans le Critias, il affirme qu'il a en sa possession des notes de Salon sur ce sujet et qu'il les a beaucoup étudiées dans son enfance. Solon, de retour dans sa patrie, n'aurait eu aucun motif de se taire sur les exploits attribués aux ancêtres des Athéniens, surtout s'il y croyait au point de vouloir les célébrer lui-même, comme le dit Platon (et aussi Plutarque,

de tenir le moindre compte des assertions de Platon et il nous paraît superflu de signaler les nombreuses hypothèses et discussions auxquelles elles ont donné lieu⁽¹⁾. Des géologues et des zoologistes⁽²⁾ peuvent démontrer que, dans un passé très lointain, l'Amérique et le Nord-Ouest de l'Afrique furent reliés par un continent ; que des cataclysmes successifs morcelèrent ce pont gigantesque, puis le firent disparaître, sauf quelques débris, Madère, Açores, Canaries, archipel du cap Vert. Ils peuvent soutenir que les derniers effondrements eurent lieu dans des temps assez récents pour que des hommes en aient été témoins ; que le chenal séparant les Canaries de l'Afrique est postérieur à l'époque quaternaire. Mais, puisqu'ils se réclament de Platon, il leur reste à nous convaincre que des contemporains de la civilisation paléolithique, ou même de la civilisation néolithique, ont été réunis en un très grand État, ont formé d'immenses armées, construit d'innombrables vaisseaux, conduit leurs flottes à travers l'Océan jusque dans la Méditerranée; que, dans le même temps, les ancêtres des Athéniens ont constitué un État assez puissant pour repousser cette formidable invasion.

Nous trouvons dans la *Guerre de Jugurtha*⁽³⁾ le résumé d'un

Solon, XXXI, 7, mais certainement (d'après Platon). Il est vraiment bien étonnant que Platon ait eu à les révéler à ses concitoyens, deux siècles plus tard : on voit en effet, par les termes mêmes dont il se sert, que les interlocuteurs de Critias les ignoraient. — Si l'on veut absolument que Platon n'ait pas inventé ce récit, on peut supposer que c'est lui, et non Solon, qui l'a entendu en Égypte.

1. Voir l'exposé très détaillé fait en 1841 par Henri Martin, *Études sur le Timée de Platon*, I, p. 257-333. La réfutation de Martin n'a pas empêché l'éclosion de nouvelles dissertations sur l'Atlantide : par exemple, Gaffarel, dans la *Revue de géographie*, 1880, I, p. 241-250, 331-345, 421-430, et II, p. 21-29 ; Lagneau, *Revue d'anthropologie*, 1880, p. 460-8; nouvelle réfutation par Ploix, *ibid.*, 1887, p. 291-312. Il faut naturellement écarter, avant toutes les autres, les hypothèses qui faussent la donnée du problème (une île immense en avant du détroit de Gibraltar) : par exemple celle de Berlioux (les *Atlantes*, Paris, 1882), qui place l'Atlantide dans le Maroc occidental, au pied de l'Atlas,

2. Voir Gentil, le *Maroc physique*, p. 103-124 ; Termier, dans *Revue scientifique*, n° du 11 janvier 1913 ; Germain, dans *Annales de géographie*, XXII, 1913, p. 209-226.

3. Chap. XVIII. — Allusions à la légende rapportée par Salluste dans Pomponius Méla, III, 103, et dans Pline, V, 46 : conf. plus loin, p. 334. Je serais peu disposé

long récit qu'on avait traduit à Salluste d'après des livres puniques, *qui regis Hiempsalis dicebantur* (nous reviendrons sur ce membre de phrase) : l'auteur latin ajoute que cet exposé, contraire à la tradition la plus répandue, est cependant conforme à l'opinion des gens du pays ; d'ailleurs, il ne veut pas en prendre la responsabilité⁽¹⁾.

« L'Afrique fut d'abord habitée par les Gétules et les Libyens, gens rudes et sauvages, qui se nourrissaient de la chair des bêtes fauves et aussi, comme le bétail, de l'herbe des champs. Sans mœurs, sans lois, sans maîtres, ils erraient au hasard, s'arrêtant dans les lieux où la nuit les surprenait.

« Lorsque Hercule, selon l'opinion des Africains, mourut en Espagne, son armée, composée de différents peuples, ayant perdu un chef dont beaucoup se disputaient la succession, ne tarda pas à se disperser. Les Mèdes, les perses et les Arméniens qui en faisaient partie passèrent en Afrique sur des vaisseaux et occupèrent les pays voisins de notre mer. Les Perses s'établirent plus loin que les autres, du côté de l'Océan, et se servirent en guise d'habitations des coques de leurs navires, qu'ils retournèrent, car ils ne trouvaient point de matériaux convenables sur place et ils ne pouvaient pas en tirer d'Espagne par achat ou par échange : l'étendue de la mer et l'ignorance de la langue empêchaient tout commerce. Peu à peu, ils se fondirent par des mariages avec les Gétules. Comme ils s'étaient souvent déplacés pour éprouver la valeur du pays, ils s'appelèrent eux-mêmes Nomades⁽²⁾. Aujourd'hui encore, les demeures des paysans Numides, les *mapalia*, ainsi qu'ils les nomment, ressemblent à une carène de navire par leur forme oblongue et leur toiture cintrée,

à trouver un écho de cette légende (voir Pichon, *les Sources de Lucain*, p. 35, n. 8) dans ces vers de Lucain (IV, 680-1) :

acquaturus sagittas
Modorom, tremulum cum torsit missile, Mazax.

1. Chap. XVII, *in fine*.

2. « Semet ipsi Nomadas adpellavere. »

« Aux Mèdes et aux Arméniens s'unirent les Libyens, qui vivaient plus près de la mer africaine⁽¹⁾ (tandis que les Gétules étaient plus exposés aux ardeurs du soleil, non loin de la zone torride). Ils eurent de bonne heure des villes, car, n'étant séparés de l'Espagne que par le détroit, ils instituèrent avec les habitants de cette contrée un commerce d'échanges. Le nom des Mèdes fut peu à peu altéré par les Libyens, qui, dans leur langue barbare, les appelèrent Maures.

« Cependant la puissance des Perses s'accrut rapidement. L'excès de la population obligea une partie d'entre eux à s'éloigner de leurs familles et, sous le nom de Numides, ils allèrent occuper le pays qui s'appelle la Numidie, à proximité de Carthage. Plus tard, ces deux fractions des Numides, se prêtant un mutuel appui, soumirent à leur domination leurs voisins, soit par les armes, soit par la crainte, et accrurent leur nom et leur gloire : surtout les Numides qui s'étaient avancés jusqu'à notre mer, car les Libyens sont moins belliqueux que les Gétules. La plus grande partie de la région inférieure de l'Afrique⁽²⁾ fait par tomber au pouvoir des Numides et tous les vaincus se fondirent avec les vainqueurs, dont ils prirent le nom. »

Salluste dit que ce récit est emprunté à des livres⁽³⁾ en langue punique. Qui les avait écrits ?

Lorsque Carthage disparut, en 146, les bibliothèques que l'incendie épargna échurent à des rois indigènes⁽⁴⁾. Peut-être une partie des ouvrages qui les composaient devint-elle la propriété d'Hiempsal, roi de Numidie au commencement du premier siècle avant notre ère⁽⁵⁾, petit-fils et petit-neveu des princes

1. La Méditerranée.

2. La région du littoral.

3. Plus probablement à un ouvrage en plusieurs livres.

4. Pline, XVIII, 22 : « senatus noster... Carthagine capta... cum regulis Africae bibliothecas donaret... »

5. Il ne s'agit pas d'un autre Hiempsal (fils de Micipsa), qui fut assassiné dès le début de son règne.

contemporains de la destruction de Carthage, Le génitif employé par Salluste (*ex libris punicis qui regis Hiempsalis dicebantur*) marquerait la possession⁽¹⁾, et il faudrait en conclure que l'auteur était un Carthaginois. Cependant on ne voit guère pourquoi Salluste aurait nommé ici Hiempsal, qui n'aurait été, parmi les souverains numides, ni le premier, ni sans doute le dernier détenteur de ces livres : ils durent passer à son fils Juba Ier, roi du pays avant la constitution de la province romaine dont Salluste fut le premier gouverneur. Les termes dont l'historien se sert indiquent plutôt que l'auteur était Hiempsal⁽²⁾. Certains princes numides ne dédaignaient pas la littérature : le grand-père d'Hiempsal, Mastanabal, était, nous dit-on, instruit dans les lettres grecques⁽³⁾ ; son petit-fils, Juba II, fut un écrivain grec célèbre. Il n'y aurait pas lieu de s'étonner qu'Hiempsal se fût servi de la langue punique. Ces rois étaient tout imbus de civilisation carthaginoise : plusieurs d'entre eux portaient des noms puniques (Mastanabal, Adherbal) ; leur langue officielle était le punique, comme le prouvent leurs monnaies; enfin nous Venons de voir qu'ils recueillirent les débris des bibliothèques de Carthage. Ajoutons que cette seconde hypothèse paraît mieux justifier la vogue dont le récit traduit par Salluste jouissait parmi les habitants du pays.

Quoi qu'il en soit, nous y reconnaissons un élément proprement phénicien. Cet Hercule, mort en Espagne, était sans doute le dieu qui avait près de Gadès, colonie tyrienne, un sanctuaire fameux où l'on montrait son tombeau⁽⁴⁾ : c'était Melqart, le « maître de la ville » (de Tyr), dont le culte se répandit à travers

1. Conf. Quatremère, *Journal des Savants*, 1838, p. 301. Voir aussi Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p; 435.

2. Opinion de Movers, *die Phönizier*, II, 2, p. 111, et de beaucoup d'autres.

3. Live, *Epit. I. L* : « Graecis litteris eruditus ».

4. Pomponius Méla, III, 46 : « templum Aegyptii Herculis conditoribus, religione, vetustate, opibus inlustre. Tyrii constituere ; cur sanctum sit ossa eius ibi sita efficiunt » Arnobe, I, 36 : « Thebanus aut Tyrius Hercules, hie in finibus sepultus Hispaniae, flammis alter concrematus Oetaeis. »

la Méditerranée et que les Grecs identifiaient avec leur Héraclès.

Les légendes qui se rapportent aux expéditions d'Hercule en Occident sont très nombreuses. On peut supposer que certaines d'entre elles se rattachent, d'une manière plus ou moins étroite, à Melqart⁽¹⁾. Cependant les Grecs, à l'imagination fertile, ont dit prendre une part beaucoup plus importante que les Phéniciens à la formation de ces fables, soit qu'ils les aient attribuées à un dieu purement grec, Héraclès, soit que le culte de Melqart, constaté par eux en divers lieux, ait fourni des traits à leurs contes. De leur côté, les écrivains de langue punique, fortement imprégnés de culture hellénique, purent faire des emprunts aux Grecs. Il est bien difficile, sinon impossible, de démêler les éléments dont se compose chaque légende.

Dans celle que nous étudions, une indication est d'origine grecque : c'est l'étymologie du nom des Numides, identifié avec le mot νομάδες, des nomades⁽²⁾. Il s'agit soit d'un nom africain, que les Grecs auraient transformé en Νομάδες, par un jeu de mots, soit d'une appellation purement grecque⁽³⁾. Ce furent sans doute aussi des Grecs qui, les premiers, donnèrent le nom de Libyens (Λίβυες) aux habitants de la Berbérie. Ce nom, sous sa forme africaine *Lebou*, désigna d'abord des indigènes qui vivaient au Nord-Ouest de la vallée du Nil ; les Grecs durent le recevoir des Égyptiens et le retrouver ensuite en Cyrénaïque ; plus tard, ils l'étendirent jusqu'à l'extrémité occidentale de l'Afrique du Nord. Notons encore que la courte description des mœurs des autochtones répond à une conception en quelque sorte classique, bien que très contestable, de la vie primitive

1. Mais non pas toutes, comme l'a prétendu Movers, *die Phönizier*, II, 2, p. 117 et suiv.

2. Conf. Meltzer, l. c., I, p. 57, 58.

3. Dans la première hypothèse, le latin *Numidae* pourrait reproduire plus exactement le nom indigène ; dans la seconde, les Romains auraient adopté le nom grec, en lui faisant subir une altération difficile à expliquer.

de l'humanité⁽¹⁾ : peut-être est-elle également d'origine grecque.

D'autre part, un détail est africain. C'est en effet l'aspect des cabanes, des *mapalia* des Numides qui a inspiré le passage relatif aux vaisseaux des Perses, retournés et transformés en habitations.

Nous distinguons donc dans notre légende des éléments phéniciens, grecs et africains. Pourquoi amène-t-elle jusqu'en Afrique des Perses, des Arméniens et des Mèdes, dont la venue dans cette contrée est tout à fait invraisemblable⁽²⁾ ?

Pour les Perses, on peut donner une explication très plausible⁽³⁾. Nous avons vu⁽⁴⁾ qu'au Sud du Maroc, divers auteurs signalent des *Pharusii* et des *Perorsi*, qui n'étaient probablement qu'un seul et même peuple, bordant le rivage de l'Océan, mais s'enfonçant au loin dans l'intérieur des terres. Par désir de les rattacher à une nation célèbre, on en fit des Perses. Pline⁽⁵⁾, mentionnant les *Pharusii*, ajoute : *quondam Persac* ; il y a là une allusion à la légende, comme le prouvent les mots qui suivent : *comites fuisse dicuntur Herculis ad Hesperidas tendentis*⁽⁶⁾. Les Mèdes ont-ils été introduits dans cette fable

1. Conf. plus haut, p. 216.

2. Quoi qu'en ait dit Movers (l. c., II, 2, p. 124-5), qui croit que ces peuples ont pu prendre part à la colonisation phénicienne, représentée dans le récit d'Hiempsal par Hercule, c'est-à-dire Melqart de Tyr. — Voir le résumé de diverses hypothèses dans Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 126. Cet auteur me paraît avoir indiqué la vraie solution, du moins d'une manière générale : invention pour expliquer les noms de certaines peuplades indigènes ; conf. Meltzer, l. c., I, p. 57 et 434 ; Tissot ; *Géographie*, I, p. 413, n. 1. Isidore de Séville (*Ethymol.*, IX, 2, 118) présente une explication analogue et aussi absurde pour les Gétules : « Getuli Getae dicuntur fuisse, qui ingenti agmine a locis suis navibus conscendentibus loca Syrtium in Libya accupaverunt, et, quin ex Getis venerant, derivato nomine Getuli engnominati sunt. »

3. Vivien, p. 127-8.

4. P. 265-6.

5. V, 46.

6. Conf. *Méla*, III, 103 ; « *Pharusii atiquando tendente ad Hesperidas Hercule dicitur.* » Varron (*apud* Pline, III, 8) faisait venir des Perses en Espagne. S'agit-il d'une vieille tradition, d'origine inconnue, qui, avec l'existence des *Pharusii*, des *Perarsi* en Afrique, a pu contribuer à la formation de la légende ? Il est plus probable que Varron a connu le récit

pour justifier l'appellation de Maures donnée à une grande partie des indigènes ? Le passage *Libyes... barbara lingua Mauros pro Medis adpellantes* pourrait le faire croire. Il faudrait connaître exactement le nom, employé en Afrique, que les Romains ont transcrit Mauri et dont les Grecs ont fait Μαυρούσιοι. S'il s'agit d'un mot phénicien signifiant les Occidentaux, c'était *Mahourim*, ou quelque forme voisine; mais peut-être le terme dont les indigènes se servaient ressemblait-il davantage au nom que les Phéniciens donnaient aux Mèdes⁽¹⁾. Quant aux Arméniens, leur prétendue invasion doit s'expliquer de la même manière : il y avait sans doute quelque peuplade africaine portant un nom analogue; cependant on n'a présenté à cet égard que des hypothèses peu satisfaisantes⁽²⁾.

Puisqu'on faisait venir de si loin les prétendus ancêtres d'une partie des indigènes, il fallait leur donner quelqu'un pour les conduire. Hercule, l'infatigable voyageur, était désigné pour ce rôle ; nous allons voir que ce n'est pas la seule légende

reproduit par Salluste dans le *Jugurtha* ; peut-être les deux indications du Misa et de Pline relatives aux Pharusii, que nous venons de citer, lui ont-elles été empruntées.

1. Pour expliquer la mention de ces Mèdes, un a invoqué les noms de plusieurs tribus berbères signalées par des auteurs arabes : les Medâça, les Mediouna (Vivien, p. 127 ; conf. Tissot, I, p. 413, n. t), les Masmouda (Tauxier, *Revue africaine*, VII. 1863, p. 464 ; Bertholon, *Revue tunisienne*. V, 1898, p. 432). On a aussi parlé de la Medjana, grande plaine, à l'Ouest de Sétif (Cat. Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne, p. 173 ; ce nom pourrait venir directement d'un terme employé par les Latins, Medianas, mais celui-ci est peut-être d'origine indigène). On peut encore penser à un ethnique qui se retrouverait dans Madghis, Madghes, prétendu ancêtre d'une des deux grandes familles des Berbères (Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. de Slane, I, p. 168 et 181 ; conf. III, p. 180 et 181) ; d'où Madghasen, nom donné à un tombeau royal de Numidie (Gsell, *Monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 63 et suiv.). Ou bien au mot .Mazic, ethnique qui reparaît dans diverses régions de l'Afrique du Nord ; dans ces mot le z avait un son voisin du d (*C. I. L.*, VIII, 9613 ; Gsell, *Rec. de Constantine*, XXXVI, 1902, p. 23, n. 2). Mazigh, fils de Canaan, passait pour l'ancêtre d'une partie des Berbères: Ibn Khaldoun, l. c., I, p. 169 et 178. Mais toutes ces conjectures sont évidemment très peu solides.

2. Vivien de Saint-Martin (p. 127) pense aux Ourmana, mentionnés par Ibn Khaldoun (l. c., I, p. 279) ; Miller (dans *Philologus*, LVI, 1897, p. 333), ou bien aux riverains du fleuve Armua, en Numidie (Pline, V, 22), ou même aux Garamantes. Je ne suis nullement convaincu.

où il figure comme chef d'expéditions venues de l'Asie. Les Perorsi étant établis sur la côte de l'Océan, il était naturel de faire passer leurs aïeux par l'Espagne. La mort d'Hercule dans cette contrée expliquait pourquoi les Asiatiques, privés d'un tel chef, s'étaient contentés d'occuper une région limitée du littoral, à proximité de la péninsule ibérique, au lieu de conquérir immédiatement toute la Berbérie.

En somme, tout est fable dans ce récit⁽¹⁾. Je ne vois même pas pourquoi l'on y chercherait un souvenir très vague d'une grande invasion qui aurait pénétré dans l'Afrique septentrionale par le détroit de Gibraltar⁽²⁾.

II

Selon Strabon⁽³⁾, quelques-uns disaient que les Maures étaient des Indiens, qui étaient venus en Libye avec Héraclès. On n'a pas d'autres renseignements sur cette légende⁽⁴⁾. Nous savons ce qu'il faut penser du rôle attribué à Hercule. Quant aux Indiens, rien ne permet de croire qu'ils aient contribué au peuplement de l'Afrique du Nord. Carl Ritter⁽⁵⁾ a rapproché, il est vrai, le nom de Berbères, donné par les Arabes aux indigènes du Maghrib, de plusieurs autres noms que l'on rencontre soit en Inde (les Warwara, qui, dans des temps reculés, auraient habité dans le Dekhan), soit sur le golfe d'Aden (la région appelée

1. Que Movers (l. c., II, 2, p. 112 123-4) considère comme un document de la plus haute importance pour l'histoire ancienne de l'Afrique.

2. « Ainsi s'explique la présence, parmi les Kabyles de l'Algérie, de tribus blondes » : Lenormant (et Babelon), *Histoire ancienne de l'Orient*. VI, p. 605-6. Conf. Tissot, *Géographie*, I, p. 414.

3. XVII, 3, 7 : Τούς δέ Μαυρουσίους ἐνιοι φασιν Ἰνδοῦς εἶναι τοῦς συγκατελθόντας Ἡρακλεῖ δεῦρο.

4. Il paraît téméraire de citer ici Lucain (IV, 678-9 « concolor Indo Maurus », et Juvénal (XI, 125) : « Mauro obscurior Indus ». Il se peut cependant que les gens dont parle Strabon n'aient pas eu d'arguments plus sérieux que ces comparaisons pour rattacher les Maures aux Indiens.

5. *Die Erdkunde*, 2e édit (1822), I, p. 554 et suiv. Conf. Vivien de Saint-Martin, p. 208-9.

dans l'antiquité *Barbaria*, où se trouve le lieu qu'on nomme encore aujourd'hui Berbera), soit en Nubie (les Barabra⁽¹⁾, qui vivent dans la vallée du Nil entre la première et la quatrième cataracte; il y a sur le fleuve, en aval du confluent de l'Atbara, un lieu appelé Berber)⁽²⁾. Ces noms ne jalonnaient-ils pas la route suivie par les Berbères entre l'Inde et le Nord-Ouest du continent africain ? Mais une telle hypothèse n'est pas soutenable. Sans vouloir discuter l'origine des autres noms indiqués, il nous suffira d'observer que, dans le Maghrib, le terme *Berber* n'est pas un ethnique datant d'une époque très lointaine, qu'il est simplement le mot latin *barbarus*, ou, comme l'on disait dans l'Afrique romaine, *barbar*⁽³⁾. Avant l'invasion arabe, il désignait les indigènes restés réfractaires à la civilisation latine ; pour les Arabes eux-mêmes, il s'opposait au terme *Roum*, les Romains⁽⁴⁾.

Josèphe⁽⁵⁾ donne une très courte indication qui peut faire supposer que certains auteurs attribuaient aux Gétules une origine orientale. L'historien juif, commentant le chapitre X de la Genèse, dit qu'Ευίλας (Hévila), fils de Koush et petit-fils de Cham, fut l'auteur des Εύιλαίοι, « qui maintenant sont appelés Gétules (Γαιτοῦλοι)⁽⁶⁾ ». Or les fils de Koush énumérés dans la Bible⁽⁷⁾ (le passage semble dater du VI^e ou du Ve siècle)

1. Au singulier Berberi.

2. Ritter allègue aussi un passage d'Hérodote (II, 158) : Βαρβάρους δέ πάντας οί Αίύπτιοι χαλέουσι τούς μή σφίσι όμογλώσσους. Mais le mot βάρβαρος est purement grec et Hérodote s'en sert ici pour traduire un terme égyptien.

3. *Appendix Probi*, édit. Heracus, dans *Archiv für lateinische Lexikographie*, XI, p. 397 : [il faut dire] « barbarus, non barbar ». Avec G. Paris et d'autres, je crois que cette liste de fautes de langage a été rédigée en Afrique, au III^e siècle de notre ère.

4. Kaltbrunner (référence indiquée à la p. 306, n. 7) a soutenu aussi que, dans les temps préhistoriques, une migration partie de l'Inde était venue peupler tout le Nord de l'Afrique. Il s'est fondé sur la répartition des dolichocéphales et des dolmens : arguments dénués de valeur.

5. *Antiq. jud.*, I, 6, 2.

6. conf. saint Jérôme, *Quaest, Hebraic, in Genesim*, X, 7 (dans Migne, *Patr. lat.*, XXIII, p. 953 ; « Evila, Getuli in parte remotioris Africae eremo cohnerentes. »

7. Genèse, X, 7.

représentent les peuples qui occupaient les pays situés au Sud de l'Égypte⁽¹⁾ et aussi l'Arabie méridionale⁽²⁾. Mais, comme nous ne savons nullement pourquoi Josèphe identifie les Gétules avec les Εύιλαῖοι, il vaut mieux nous abstenir d'inutiles hypothèses⁽³⁾.

Un récit aussi fameux que celui de Salluste se trouve dans Procopé⁽⁴⁾, qui prétend expliquer d'où les Maures (Μαυρούσιοι) vinrent en Libye et comment ils s'y établirent.

« Lorsque les Hébreux, après leur sortie d'Égypte, arrivèrent près des limites de la Palestine, Moïse..., qui les avait guidés,

1. C'est ce qu'entend Josèphe quand il dit que Χοῦσοῦς fut le chef des Éthiopiens.

2. Il est vraisemblable qu'Hévila est une région de cette dernière contrée : voir Guthe, dans la *Realencyclopädie für protest. Theologie* d'Herzog-Hauck, XX. p. 716.

3. Dans le même passage, Josèphe indique qu'un fils de Cham Φούτης, colonisa la Libye, et il signale un fleuve de ce nom qui se trouvait en Maurétanie : il s'agit d'un cours d'eau débouchant dans l'Océan, que Pline (V, 13) appelle Fat, et Ptolémée (IV, I, 2) Φούθ, aujourd'hui l'oued Tensift. Déjà les Septante ont quelquefois traduit Phout par Λίβυες (Ézéchiel XXVII, 20 ; XXXVIII, 5). Pourtant, dans la Genèse, Phout est le Pouault des Égyptiens, c'est-à-dire le sud de l'Arabie et le pays des Somalis. Est-ce le nom du fleuve mauritanien qui a fait assigner la Libye aux enfants de Phout ? Ce fut peut-être par un motif aussi futile qu'on transforma les Gétules en enfants d'Hévila. — Il n'y a pas non plus à tenir compte d'une autre indication de Josèphe (*Antiq. jud.*, I, 15 ; conf. Eusèbe, *Præp. Evang.*, IX, 20) : un petit-fils d'Abraham, Ophren (Ὠφρήν), serait allé occuper la Libye, que ses descendants, établis dans ce pays, auraient appelée Ἀφρησιαν, d'après son nom. Selon Alexandre Polyhistor, que Josèphe cite à ce sujet, deux fils d'Abraham, Aphas et Iaphra, firent compagnie en Libye avec Héraclès, lors de son expédition contre Antée ; d'eux vinrent les noms de la ville, d'Aphra et de la terre d'Afrique. On voit que ces personnages ont été introduits en Libye (à la suite d'Hercule, comme d'autres) pour fournir une étymologie fantaisiste.

4. *Bell. Vand.*, II, 10, 13 et suiv. — Échos du récit de Procopé : 1° dans Évagre, *Hist. Eccles.*, IV, 18 (Migne, *Patr. Gr.*, LXXXVI, p. 2736) ; il cite expressément Procopé ; Georges le Syncelle, *Chronogr.*, p. 87 de l'édition de Bonn ; Théophane, *Chronogr.*, 170 (Migne, *Patr. gr.*, CVIII, p. 452) ; Suidas, s. v. Χαναάν ; 2° dans le Talmaud (référence apud Movers, II, 2, p. 427) ; 3° dans Moïse de Khoren (I, 19), dont l'Histoire d'Arménie date du VIIIe siècle, et non du Ve, comme on l'avait cru, et qui, dans ce passage, s'est servi de la même source intermédiaire que Suidas, peut-être un fragment perdu de la Chronique de Malalas (Carrière, Nouvelles sources de *Moïse de Khoren*, Supplément, Vienne, 1804, p. 30 et suiv.) ; 4° dans une indication d'Ibn el Kelbi, cité par Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbères*, trad. De Slane, I, p. 177). — Dans une version latine de la Chronique de saint Hippolyte, il est dit au sujet des îles Baléares : « Harum inhabitatores fuerunt Chananei fugientes a facie Ihesu, Illi Nave... Gades autem ielusei condiderunt et ipsi similiter profugi » : Mommsen, *Chronica minora*, I, p. 110, § 216. C'est certainement une addition inspirée par le récit de Procopé.

mourut. Il eut pour successeur Jésus⁽¹⁾, fils de Navé, qui fit entrer ce peuple en Palestine et qui occupa le pays, montrant dans la guerre une valeur surhumaine. Il triompha de toutes les tribus, s'empara sans peine des villes et acquit la réputation d'un chef invincible. Alors toute la région maritime qui s'étend de Sidon jusqu'aux frontières de l'Égypte était appelée Phénicie ; dès une époque lointaine, elle fut soumise à un roi, comme le disent d'un commun accord ceux qui ont écrit sur les antiquités phéniciennes. Là vivaient des tribus qui comptaient une grande multitude d'hommes, les Gergéséens, les Jébuséens et d'autres encore qui sont nommés dans l'histoire des Hébreux. Cette population, lorsqu'elle vit qu'il était impossible de résister au général étranger, sortit de sa patrie et se rendit en Égypte. Mais, constatant que la place lui manquerait dans une contrée qui fut de tout temps très peuplée, elle se dirigea vers la Libye.

« Les nouveaux venus l'occupèrent tout entière, jusqu'aux Colonnes d'Héraclès, et y fondèrent un grand nombre de villes ; leur descendance y est restée et parle encore aujourd'hui la langue des Phéniciens. Ils construisirent aussi un fort en Numidie, au lieu où s'élève la ville de Tigisis. Là, près de la grande source, on voit deux stèles de pierre blanche, portant, gravée en lettres phéniciennes et dans la langue des Phéniciens, une inscription dont le sens est : « Nous sommes ceux qui avons fui loin de la face du brigand Jésus, fils de Navé⁽²⁾. »

« Avant eux, la Libye était habitée par d'autres peuples qui, s'y trouvant fixés depuis une haute antiquité, étaient regardés comme autochtones... Plus tard, ceux qui quittèrent la Phénicie avec Didon allèrent rejoindre ces parents, établis en Libye,

1) Josué.

2) II, 16, 22 : [στήλαι] γράμματα Φοινιχά ἐγχεχολαμμένα ἔχουσαι τή Φοινίχων γλώσση λέγοντα ὡδε « Ἡμεῖς ἐσμεν οἱ φυγόντες ἀπό προσώπου Ἰησοῦ τοῦ ληστοῦ, υἱοῦ Ναυή ».

et furent autorisés, par eux à fonder Carthage. Puis, devenue grande et très peuplée, Carthage fit la guerre à ses voisins, qui, comme nous l'avons dit, étaient venus de Palestine et qui s'appellent maintenant les Maures. Elle les vainquit et les refoula le plus loin qu'elle put. »

Tigisis était située à environ cinquante kilomètres au Sud-Est de Constantine, au lieu appelé aujourd'hui Ain el Bordj⁽¹⁾. On y retrouve la source abondante dont parle Procope : celui-ci, qui avait accompagné Bélisaire en Afrique et était ensuite resté auprès du général Solomon, avait peut-être visité Tigisis ; en tout cas, il lui était facile d'être renseigné. Nous pouvons parfaitement admettre l'existence dans ce bourg, au VI^e siècle, de deux stèles portant des inscriptions en langue et en écriture phéniciennes. On en a découvert dans la région⁽²⁾ ; elles offrent le type d'alphabet qualifié de néopunique, qui fut en usage sous la domination romaine et même auparavant. Ce sont soit des dédicaces religieuses, soit des épitaphes. Il n'est pas vraisemblable qu'on en fit encore dans le pays à l'époque de Procope ; il est même fort possible qu'il n'y ait eu alors à Tigisis personne en état de déchiffrer ces textes. Un siècle environ plus tôt, au temps de saint Augustin, le punique était encore parlé, sinon aux environs de Constantine, du moins dans les régions de Bône et de Souk Ahras⁽³⁾ : mais c'était un idiome dont se servaient les paysans et que les savants dédaignaient : il ne devait guère s'écrire. En tout cas, la traduction donnée à Procope de ces inscriptions plus ou moins anciennes est évidemment fantaisiste. Elle est peut-être une invention de quelque clerc⁽⁴⁾, qui savait par la Bible que les Hébreux s'étaient établis à l'Ouest

1. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 17, n° 340.

2. Voir Gsell, dans *Recueil de mémoires publiés en l'honneur du XIV^e Congrès des Orientalistes par l'École des Lettres d'Alger* (Alger, 1903), p. 367-8.

3. Gsell, *Recueil* cité, p. 366-7.

4. Ou, si l'on veut, d'un Juif. Ἰησοῦς et Ναυή est une forme adoptée par les Septante ; naturellement, elle ne pouvait pas figurer dans un texte sémitique. Mais il ne faut pas attacher d'importance à ce détail, puisque Procope ne nous donne qu'une

du Jourdain aux dépens de divers peuples, les Gergéséens, les Jébuséens, etc., habitants du pays de Canaan.

Ce dernier nom s'appliquait non seulement à l'intérieur de la Palestine, mais aussi au littoral occupé par les Phéniciens : dans la fameuse énumération des descendants de Noé qui se trouve au chapitre X de la Genèse⁽¹⁾, Sidon est appelé le premier-né de Canaan. Les Phéniciens eux-mêmes s'en servaient⁽²⁾. Aussi les Africains qui parlaient encore la langue phénicienne à l'époque de saint Augustin reçurent-ils et acceptèrent-ils le nom de Cananéens⁽³⁾. Un demi-lettré pouvait en conclure qu'ils descendaient des Cananéens de Palestine et, puisque Josué passait peur avoir conquis cette contrée, il était naturel d'admettre que les vaincus l'avaient alors quittée et qu'ils avaient pris le chemin de l'Afrique. Telle paraît être l'origine du récit de Procope. Il n'a, comme on le voit, aucune valeur historique.

Quelques savants ont été cependant d'un avis différent⁽⁴⁾. Movers a cru que la prise de possession de la Palestine par les

interprétation de l'inscription (conf. Schröder, *die phönizische Sprache*, p. 3).

1. X, 15.

2. Voir E. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 2e édit., I, 2, p. 389.

3. Augustin, *Epistolae ad Romanos inchoata expositio*, 13 (Migne, *Patr. lat.*, XXXIV-V, p. 2096) : « Interrogati rustici nostri quid sint, punice respondentes Chenani, corrupta scilicet voce, sicut in talibus solet, quid aliud respondent quam Chananaei ? ». Les Phéniciens ont-ils introduit ce terme en Afrique, en se désignant par un ethnique dérivé du nom de leur pays d'origine ? Nous n'en avons en tout cas aucune preuve. Peut-être le nom de Cananéens, donné aux Africains parlant le punique, date-t-il seulement du temps où le christianisme et, par conséquent, la connaissance de la Bible, commencèrent à se répandre. Dans plusieurs documents qui dépendent de la Chronique de saint Hippolyte, écrite en 235 de notre ère, il est dit que les Ἀφροι et Φοίνιχτις (*Afri* et *Phoenices*) descendent de Canaan : voir Bauer, *Chronik des Hippolytos*, p. 66 ; Chronique pascale, I, p. 49 de l'édition de Bonn. Cette indication devait se trouver dans l'ouvrage même d'Hippolyte, quoique le mot *Afri* ait été omis dans le manuscrit de Madrid (Bauer, l. c.). Il est donc probable que, dès le début du IIIe siècle, des auteurs chrétiens ont rattaché à Canaan les Africains de langue punique. Les clercs ont dû répandre cette notion, si bien qu'au temps de saint Augustin, les paysans eux-mêmes se qualifiaient de Cananéens.

4. Voir, entre autres, Schröder, l. c. ; Lenormant (et Babelon). *Histoire ancienne*, VI, p. 490 ; Büdinger, *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, Phil.-hist. Classe*, CXXV, 1892, mémoire n° X, p. 37 (il qualifie les inscriptions de Tigris de « reverenda antiquitatis Phoeniciae testimonia »).

Hébreux détermina réellement le départ d'un grand nombre de Cananéens agriculteurs. Ce n'aurait pas été une exode brusque, mais une série d'émigrations, se succédant pendant plusieurs siècles, depuis l'arrivée de Josué jusqu'à David et Salomon, qui achevèrent la conquête. Ces Cananéens fugitifs auraient passé en Afrique sur les vaisseaux des Phéniciens du littoral syrien. Restés cultivateurs, ils auraient occupé une bonne partie du pays, se mélangeant aux indigènes : ainsi se serait formée une population que les textes anciens désignent sous le nom de Libyphéniciens⁽¹⁾.

Il est, au contraire, très probable que le terme Libyphéniciens désignait, ayant l'époque romaine, les Phéniciens de la Libye, c'est-à-dire les gens d'origine phénicienne qui vivaient dans les colonies fondées sur le littoral africain soit par les Phéniciens de Syrie, soit par les Carthaginois⁽²⁾. Plus tard seulement, on l'appliqua à des habitants de l'intérieur du pays, à ceux qui, sous la domination de Carthage, avaient adopté les mœurs puniques et pouvaient être regardés comme des Libyens devenus Phéniciens⁽³⁾. La diffusion de la langue, de la religion, des coutumes phéniciennes dans l'Afrique du Nord s'explique par les influences que la civilisation carthaginoise exerça sur les indigènes, de diverses manières et par différentes voies. Ce furent là des faits qui se passèrent en pleine époque historique, qui furent même en partie postérieurs à la chute de Carthage. On ne trouve donc en Berbérie aucune preuve de ces prétendues migrations cananéennes.

D'autre part, nous ne pouvons guère discerner ce qui est vrai dans les récits relatifs à la conquête du pays de Canaan par les

1. Movers, l. c., II, 2, p. 16, 413, 435 et suiv., 441-2. Büdinger (l. c., p. 38) croit que la conquête de Josué, qu'il place vers la fin du XII^e siècle, a été la véritable cause de la fondation en Occident de plusieurs importantes colonies phéniciennes, qui datent du même temps.

2. Nous ne parlons pas ici d'un sens administratif qui paraît avoir été donné à ce mot et sur lequel nous aurons à revenir.

3. voir Meltzer, l. c., I, p. 60-63, 436-8 ; Gsell, *Recueil* cité, p. 365-6.

Hébreux. Elle ne se fit évidemment pas d'un coup. Les nouveaux venus semblent n'avoir occupé que des îlots dont l'étendue varia : tantôt livrant des combats qui ne furent pas toujours heureux, tantôt concluant avec les Cananéens des accords plus ou moins stables, tantôt s'insinuant parmi eux. Avant les règnes de David et de Salomon se place une période de progrès et de reculs, qui correspond à l'époque des Juges et au début de la royauté, et dont on ignore la durée. Que, pendant cette période, des Cananéens, refoulés par les Hébreux, aient cherché refuge sur le littoral où s'élevaient les villes des Phéniciens, qu'ils aient ensuite participé à la colonisation phénicienne en Occident, c'est fort possible, quoique nous n'en ayons aucune preuve. Mais cette hypothèse n'a qu'un rapport fort éloigné avec le récit de Procope.

Celui-ci fait traverser l'Égypte à ses Cananéens fuyant devant Josué. Des érudits⁽¹⁾ ont cru qu'en effet des peuplades de l'Asie occidentale⁽²⁾ séjournèrent dans la vallée du Nil et que, de là, elles passèrent en Berbérie, mais bien avant l'époque de l'entrée des Hébreux en Palestine. On sait que les Hyksôs, venus par l'isthme de Suez, occupèrent le Delta pendant plus de six siècles, selon les uns, pendant un siècle à peine, selon d'autres. Quelle était l'origine de ces envahisseurs ? Différentes hypothèses ont été proposées ; tout ce que l'on peut affirmer, c'est que beaucoup d'entre eux, sinon tous, parlaient une ou diverses langues sémitiques. Leur domination fut définitivement brisée vers le début du XVI^e siècle. Mais on n'est nullement autorisé à supposer que, soit à cette époque, soit au temps de leur puissance, des Hyksôs aient pris le chemin de l'Occident et soient allés s'établir parmi les Libyens⁽³⁾.

1. Movers, II, 2, p. 46, 424-6. Ebers, *Ägypten und die Bücher Mose's*, p. 68, 222. Lenormant, *Histoire*, VI, p. 499. Etc.

2. Des pasteurs cananéens, selon Movers.

3. M. Winckler (*Altorientalische Forschungen*, I, p. 421 et suiv., et dans *Zeitschrift für Socialwissenschaft*, VI, 1903, p. 356-8, 448-9) croit à des migrations de Cana-

III

Des auteurs grecs indiquent des migrations parties des pays riverains de la mer Égée, Hérodote dit que les *Maxyes* (Μάξυες) se prétendaient descendants des Troyens⁽¹⁾. Ils vivaient, selon l'historien, à l'Ouest du fleuve Triton, ce qui répond à la côte orientale de la Tunisie. Diodore de Sicile mentionne une grande ville, *Meschela* (Μεσχέλα), qui aurait été fondée par des Grecs au retour de la guerre de Troie⁽²⁾ ; comme elle fut prise par un lieutenant d'Agathocle, il est probable qu'elle était située dans la partie orientale de la Berbérie, peut-être dans le Nord-Ouest de la Tunisie ou dans le Nord-Est de l'Algérie. D'après une citation d'Étienne de Byzance, Hécatée aurait indiqué une ville des Ioniens, *Cybos*, dans la Libye des Phéniciens et, autant qu'il semble, auprès d'une des deux *Hippo* (Bizerte, Bône)⁽³⁾. Plutarque, copiant sans doute le roi Juba, affirme que des Grecs, Olbiens et Mycéniens, furent laissés par Héraclès dans la région de Tanger⁽⁴⁾.

Ces textes sont de très mince valeur⁽⁵⁾. Le dernier s'écarte de

néens, par terre ou par mer, avant le milieu du second millénaire. Ils auraient conquis une partie de l'Afrique du Nord. Ils se seraient même établis à Malte, en Sardaigne, aux Baléares, en Espagne. Plus tard, Tyr aurait étendu son hégémonie sur ces frères de race. Ce sont là des hypothèses en l'air.

1. IV, 191 : φασί δέ οὔτοι εἶναι τῶν ἐχ Τροίης ἀνδρῶν.

2. XX, 57 : Μεσχέλαν, μεγίστην οὔσαν, ὠχισμένην δέ τό παλαιόν ὑπό τῶν ἐχ Τροίας ἀναχομιζομένων Ἑλλήνων. Diodore ajoute qu'il en a parlé dans son troisième livre, ce qui est inexact. Movers (II, 2, p. 22, n. 54) soutient que le nom de *Mescheta* est phénicien.

3. Édit. Meineke : Κύοος, πόλις Ἴωνων ἐν Λιβύῃ Φοινίχων. Ἐχταταῖος περιηγήσει αὐτῆς « χαί λιμὴν που ἀχρη χαί Κυβῶ ».

4. Vie de Sertorius, 9 : Ἑλληνιχόν ἐχοντι στρατευμα τῶν αὐτόθι χατωχισμένων ὑφ' Ἡραχλέους Ὀλβιανῶν χαί Μυχηναίων. Plutarque mentionne Juba aussitôt après. On ne sait pas de quel Olbia l'auteur veut parler.

5. Il ne faut pas y joindre un passage de Palémon (*Scriptores physiognomoniae veteres*, édit. Franz, p. 184) : « οἱ μὲν Λίβυες Αἰθίοψιν ὅμοιοι, οἱ δ' εἰσὶ Κρήτες ». Ce texte ne signifie pas que, parmi les Libyens, les uns ressemblent aux Éthiopiens et que les autres sont des Crétois ; le second membre de la phrase se

lui-même par le rôle qu'il attribue à Hercule ; il est à croire que, comme les Perses, Mèdes et Arméniens d'Hiempsal, les Olbiens et les Mycéniens de Juba étaient de prétendus ancêtres de peuples africains dont le nom était à peu près semblable⁽¹⁾. Le passage d'Étienne de Byzance est altéré et il n'est pas du tout certain qu'Hécatee ait parlé d'une ville ionienne en Libye⁽²⁾. Les anciens ont fait errer et ont établi un peu partout les Grecs après la prise de Troie. Dans ces légendes, la Libye a eu sa part de naufragés⁽³⁾ et de colons⁽⁴⁾, il n'est guère vraisemblable

rapporte aux Ibères (voir le contexte) et Κρήτες doit être corrigé en Κελτυίς : conf. *ibid.*, p. 184, n. 17. et p. 411. — Naturellement, on doit aussi laisser de côté les contes qu'ont fait éclore des étymologies absurdes. Solin (XXVII, 7), expliquant par le mot grec ἰππεῖς le nom des deux *Hippo*, ajoute : « equites Graeci condidere ». Le même Solin (XXV, 17) dit qu'Icosium (Alger) vient d'εἶχουσι et justifie ainsi cette étymologie : « Hercule illa transcunte viginti qui a comitatu eius desciverant locum deligunt, inciunt moenia ; ac, ne quis inposito a se nomine privatim gloriaretur, de condentium numero urbi nomen datum. » Il n'y a pas non plus à tenir compte des noms grecs donnés à quelques villes du littoral africain : Neapolis, Aphrodision, Megapolis (conf. Tissot, I, p. 429). Ces noms sont probablement des traductions de noms phéniciens ; mis en circulation par les Grecs qui fréquentaient la côte, ils furent adoptés par les Romains.

1. Ptolémée (IV, 2, 3) indique des Μοχίνοι en Maurétanie Césarienne. Conf. la liste de Müller, *ad locum*.

2. Peut-être doit-on lire : Κύβοϛ, πόλιϛ Ἴώνων. [Κυβώ] ἐν Λιβύῃ Φοινίχων. Il s'agirait de deux villes, l'une Ionienne, l'autre phénicienne (en Libye) : conf. Meltzer, I, p. 455. Müller (édit. de Ptolémée, n. à p. 616) fait une autre conjecture. Il remarque que Ptolémée (IV, 3, 6) indique un peuple appelé Ἴοντιοι dans le pays situé à l'Ouest de Thabraca (Tabarca), par conséquent près d'Hippone. Il croit que ce sont les prétendus Ἴωνες d'Étienne de Byzance : Ἴππου ἀγρα serait Hippone, non Bizerte. C'est peut-être trop ingénieux.

3. Ce fut la tempête qui poussa Ulysse au pays des Lotophages (Odysée, IX, 82-104), que les anciens plaçaient d'ordinaire sur le littoral des Syrtes. — Le roi Juba racontait qu'en revenant de Troie, Diomède fut jeté sur les côtes de la Libye. Le roi du pays, Lycos, fils d'Arès, s'apprêtait à sacrifier à son père, mais sa fille Callirrhoé délivra l'étranger. Celui-ci se rembarqua sans se soucier des tendres sentiments de sa bienfaitrice. Pseudo-Plutarque, *Parallela graeca et romana*, 23 (= *Fragm. Hist. Graec.*, III, p. 472, n° 23). — Ménélas, dans ses courses errantes, aurait visité la Libye (Odysée, IV, 85 ; conf. Hérodote, II, 119), mais ce mot désigne ici le pays situé entre l'Égypte et la grande Syrte (Hérodote, IV, 109 ; Strabon, I, 2, 32, in fine). Il est vrai que certains prétendaient que Ménélas avait fait le tour de la Libye, en passant par Gadès (voir Strabon, I, 2, 31) : ce n'était là qu'un développement de l'indication de l'Odysée. — Thucydide, VI, 2, 3 : des Phocéens, revenant de Troie, furent portés par la tempête d'abord en Libye, puis en Sicile.

4. Gourneus, chef thessalien, se serait établi en Libye, sur le fleuve Cinyps (entre les deux Syrtes) : *Apollodori Bibliotheca*, édit. Wagner, p. 219 ; conf. p. 218. — Une autre légende installait aussi en libye des Loériens, compagnons d'Ajax,

que la tradition rapportée par Diodore mérite plus de confiance. Nous ignorons comment Hérodote a su que les Maxyes se disaient Troyens. Ces gens se barbouillaient le corps en rouge et se rasaient la partie gauche de la tête, tandis qu'ils laissaient pousser leurs cheveux à droite : modes inconnues des sujets de Priam et qui rappelaient au contraire celles d'autres tribus africaines⁽¹⁾.

Il est difficile d'indiquer pour quelles raisons des fables grecques ont transporté dans le Nord-Ouest africain certains héros mythiques, Persée, Héraclès, les Argonautes. On peut proposer diverses explications : désir de rattacher à des régions que les Grecs commençaient à connaître des exploits qui se perdaient auparavant dans un vague lointain ; ambitions coloniales qui cherchaient à stimuler le zèle populaire en invoquant des précédents⁽²⁾ ; peut-être existence en certains lieux d'un culte de l'Hercule phénicien⁽³⁾. Mais il ne faut pas voir dans ces légendes des souvenirs, même très troubles, d'une époque où les ancêtres des Hellènes auraient visité les côtes africaines.

Il convient aussi d'écarter les conclusions qu'on a tirées de l'étude des dialectes berbères et de l'onomastique de la Berbérie.

filis d'Oilée : Virgile, *Énéide*, XI, 265. D'après des indications données par Servius (*Comm., ad locum*, et III, 399), on prétendait que des Locriens Ozoles avaient abordé dans la Pentapole (en Cyrénaïque), Selon d'autres opinions, ils se seraient fixés autour des Syrtes ; ils auraient pris possession de certaines îles voisines de la Libye (on disait que l'île de *Cercina*, Kerkenna, avait été occupée par eux) ; ils auraient été les ancêtres des Nasamons ; ils se seraient avancés jusqu'à l'oasis d'Ammon sous la conduite d'un bélier. On racontait aussi qu'ayant abordé à Tinneia, ils étaient allés fonder la ville d'Uzalis. Ce dernier détail a évidemment pour origine un jeu de mots (Uzalis et Ὀζόλαι, les Locriens Ozoles). Quant au prétendu établissement des Locriens sur la petite Syrte, peut-être a-t-il été inventé pour expliquer le nom d'un lieu qu'un document géographique de l'époque romaine, le *Stadiasme*, appelle Λοχροι et qui était situé entre Sabratha et le lac des Bibân (*Geogr. gr. min.*, I, p. 464 ; conf. Tissot, I, p. 210). Tinneia paraît être une altération d'un mot qui aurait signifié pêcherie de thons. Faut-il le rapprocher des Ταριχεῖαι qui se trouvaient au lac des Bibân (*Périple de Scylax*, 110, dans *Geogr. gr. min.*, I, p. 86 ; Tissot, I, p. 207) ?

1. Hérodote, IV, 175, 180, 194.

2. Conf. Meltzer, l. c., I, p. 93, 429 et 456.

3. Voir plus haut, p. 333.

Dans un grand nombre de noms et de mots africains, M. Bertholon a cru retrouver des noms et des mots appartenant à des idiomes étroitement apparentés à la langue grecque témoignages, selon ce savant, de plusieurs migrations venues des rivages égéens dans le cours du second millénaire⁽¹⁾. Mais les rapprochements de M. Bertholon obtiendront difficilement l'approbation des linguistes.

On ne doit cependant pas nier la possibilité de certaines relations entre les habitants du littoral de la Berbérie et les peuples qui occupaient les îles et les côtes de la mer Égée à l'âge du bronze, pendant le troisième et le second millénaire avant J. C.

Des influences de la civilisation égéenne se sont alors exercées à Malte, en Sicile, en Sardaigne, aux Baléares, en Espagne⁽²⁾. Aux derniers siècles de cette longue période, des objets fabriqués dans des pays du Nord-Est de la Méditerranée furent importés en Sicile⁽³⁾ et en Sardaigne⁽⁴⁾. Des vaisseaux venus des rivages qui appartinrent plus tard aux Grecs parcouraient donc le bassin occidental de la mer intérieure.

Il est également certain que, dans la deuxième moitié du second millénaire, les indigènes qui vivaient au Nord-Ouest de l'Égypte entretenaient des rapports avec les riverains de la mer Égée. Sous Ménéphthah, vers 1220, Mâraïou, roi des Lebou, envahit le Delta avec une armée composée d'Africains (Lebou, Mashaouasha, Kahaka) et de gens venus des « pays de la mer ». Ceux-ci étaient des Akaïouasha, des Toursha, des Loukou, des Shardana, des Shagalasha. Ils étaient nombreux, moins cependant que les Africains; dans la victoire que les Égyptiens remportèrent, 6365 Lebou furent tués; il périt 222 Shagalasha et

1. *Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du Nord*, dans la *Revue tunisienne*, IV-VI, 1897-1899 ; Voir aussi la référence indiquée p. 320, n. 3.

2. Voir en particulier Déchelette, *manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 2, 37, 60, 75, 76, 78, 79, 80 et suiv. ; Mayr; dans *Abhandlungen der bayer. Akademie der Wissenschaften*, Ière Classe, XXI, p. 716-7 ; le même, *die Insel Malta im Altertum*, p. 59.

3. Déchelette, l. c., p. 77, 199, 214, 329.

4. Le même, p. 398.

742 Toursha⁽¹⁾. Or les Loukou devaient habiter la Lycie⁽²⁾ ; les Toursha, qu'on peut identifier avec les Tyrsènes, étaient vraisemblablement établis dans le Nord de la mer Égée et dans l'Ouest de l'Asie Mineure; les Shardana et les Shagalasha étaient aussi, semble-t-il, des peuples de l'Asie Mineure, où s'élevèrent les villes de Sardes et de Sagalassos⁽³⁾, qui rappellent leurs noms ; enfin es Akaïouasha sont peut-être identiques aux Achéens⁽⁴⁾. L'inscription de Karnak qui nous fait connaître l'invasion de Mâraïou ne prouve point, il est vrai, que les Toursha et autres aient eu des colonies sur la côte de la Libye, à l'Ouest du Delta : ceux qui combattirent dans l'armée commandée par le roi des Lebou pouvaient n'être que des alliés récemment débarqués. ou même des mercenaires Plus tard, des Toursha vinrent se fixer dans la Méditerranée occidentale et formèrent la nation des Étrusques. Il est possible aussi que des Shardana soient allés occuper la; Sardaigne, à laquelle ils auraient donné leur nom.

Ces constitutions ne nous autorisent pas à affirmer que des marins du Nord-Est de la Méditerranée aient visité les cotes de la Berbérie, que des colons venus des mêmes régions s'y soient établis. Mais si des découvertes ultérieures dissipent toute incertitude, il ne faudra pas s'en étonner. Les preuves manquent aujourd'hui. Les Égéens auraient dû exercer une influence pro-

1. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, p. 430 et suiv.

2. Maspero, *l. c.*, p. 339, n. 3.

3. Maspero, *l. c.*, p. 360, n. 2 ; p. 432, n. 2.

4. cela n'est pas certain : voir Weil, *Revue archéologique*, 1904, I, p. 65-67. — Pour ces différents peuples, voir d'une manière générale la carte de Maspero, II, p. 361.

5. Des Shardana servirent comme mercenaires dans les armées égyptiennes depuis la dix-huitième dynastie : A. J. Reinach, *Revue archéologique*, 1910, I, p. 53 ; Maspero, II, p. 214 (n. 4), 372, 390 (n. 1), 766. Au temps de Ramsès II, des Loukou furent au service du roi des Hittites : Maspero, II, p. 380, 398. — Que certains peuples de la mer, comme les appelaient les Égyptiens, se soient établis en masse dans l'Afrique septentrionale et soient identiques aux Lebou et aux Mashaouasha, c'est ce dont on a aucune preuve (conf. plus haut, p. 308, n. 3). L'identification des Mashaouasha avec les Maxyes d'Hérodote, ces prétendus Troyens, nous paraît très contestable : voir plus loin.

fonde sur la civilisation des indigènes⁽¹⁾, répandre surtout parmi eux l'usage du métal. Or nous avons vu⁽²⁾ que les objets caractéristiques de l'âge du bronze font presque entièrement défaut dans les inventaires archéologiques de l'Afrique du Nord⁽³⁾.

M. van Genep⁽⁴⁾ croit cependant que la céramique berbère apporte le témoignage désiré. Dans de nombreuses tribus, les femmes font des vases à décor rectilinéaire, peint en noir ou en rouge sur une couverte claire. Par leurs formes et leur ornementation, ces objets présentent des ressemblances véritablement frappantes avec des poteries qui se fabriquaient dans la Méditerranée orientale au premier âge du bronze (troisième millénaire) et qui sont surtout connues par des trouvailles

1. Il est vrai que M. Stuhlmann (*Ein kulturgeschichtlicher Ausflug in den Aures, dans Abhandl. Des Hamburgischen Kolonialinstituts*, X, 1912) est très disposé à leur reconnaître cette influence. Culture du figuier, de l'olivier, de la vigne (P ; 88, 89, 93), introduction du cheval (p. 97), mode de construction des maisons de l'Aurès (p. 55), métier vertical sur lequel les femmes tissent des étoffes de laine (p. 120, 146), tout cela serait ou pourrait être d'origine égéenne. Je ne suivrai pas M. Stuhlmann sur ce terrain : quand on ne sait rien, mieux vaut ne rien dire.

2. P. 212.

3. Il est douteux, nous l'avons dit (p. 263, n. 2), que les boucliers à échancrures latérales, figurés sur les gravures rupestres, aient été imités des modèles importés. On pourrait supposer que les Libyens avaient emprunté le bouclier rond aux Shardana ou à d'autres peuples de la Méditerranée orientale (voir A. J. Reinach, *Revue de l'histoire des religions*, 1910, I, p. 208-9), si la représentation de ce bouclier sur une gravure du Sud oranais était certaine (conf. p. 202, n. 10). — Quant aux prétendus emprunts des Grecs aux Libyens, ils sont ou très contestables, ou imputables aux colons qui vinrent s'établir en Cyrénaïque au VIIe siècle. Hérodote se trompe évidemment quand il dit (II, 50) que Poséidon est un dieu Libyen, adopté par les Grecs : il s'agit sans doute d'une divinité africaine assimilée au Poséidon hellénique. Le même auteur affirme (IV, 189) que les Grecs ont emprunté aux Libyens l'égide qu'ils donnent à Athéna : l'égide ressemble en effet, dit-il, à un vêtement de dessus en cuir de chèvre, teint en rouge et orné de courroies formant des franges, que portent les femmes libyennes. Il indique aussi (*ibid.*) que les exclamations répétées et bruyantes (όλολογγή) proférées par les Grecs dans les cérémonies religieuses lui paraissent être d'origine africaine : car les femmes libyennes en font un usage fréquent et remarquable (ce qui rappelle à la fois les *you-you* des femmes berbères et les *ioú ioú* des anciens Grecs). Ces comparaisons ethnographiques sont curieuses : c'est sans doute tout ce qu'on en peut dire. Pour les cultures et les animaux domestiques, les hypothèses d'emprunts faits aux Libyens par les ancêtres des Grecs sont sans valeur : voir plus haut, p. 227, 236 (n. 1), 237 (n. 6).

4. *Études d'ethnographie algérienne* (extrait de la *Revue d'ethnographie et de sociologie* 1911), p. 62 et suiv. Conf. Stuhlmann, *l. c.*, p. 124, 146.

faites dans l'île de Chypre. La même céramique s'est rencontrée en Sicile, dans des habitations et des tombes qui datent du début de l'âge du bronze⁽¹⁾. On en a aussi recueilli quelques exemplaires, d'époque indéterminée, dans l'île de Malte⁽²⁾. Peut-on expliquer ces ressemblances sans admettre l'hypothèse d'origines communes ? M. Dussaud le pense⁽³⁾. Je ne serais guère disposé à lui donner raison. Mais il ne faut pas oublier que tous les produits actuellement connus de la céramique berbère sont modernes⁽⁴⁾. Quoique l'opinion de M. van Gennepe soit, à notre avis, probable, nous estimons qu'il faut attendre pour l'adopter des découvertes attestant que cette classe de poteries est vieille dans le Maghrib de plus de quatre mille ans⁽⁵⁾.

IV

Nous avons passé en revue les textes relatifs à de prétendues migrations vers le Nord-Ouest de l'Afrique. Selon quelques auteurs, des Libyens auraient, au contraire, occupé la Sardaigne⁽⁶⁾. Ils auraient eu pour chef un fils d'Hercule, Sardus⁽⁷⁾.

1. Orsi, *Bull. di paleontologia italiana*, XIX, 1893, p. 41-45, 47-51, pl. V-VII. T. E. Peel, *the Stone and bronze age in Italy and Sicily* (Oxford, 1909), p. 215-9.

2. Mayt, *die Insel Malta im Altertum*, p. 56-57.

3. Institut français d'archéologie, séance du février 1912.

4. M. Carton (*Association française pour l'avancement des sciences*, Dijon, 1911. Mémoires, p. 774 ; conf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1911, p. 601) a découvert cependant dans le Nord-Ouest de la Tunisie, parmi les ruines romaines de Bulla Regia, des débris de poteries « décorées de traits géométriques et de fleurs, exécutés au pinceau. Leur aspect et leur ornementation révèlent des affinités très réelles avec certaines poteries de la Carthage punique, d'une part, et avec la céramique moderne des Kabyles, d'autre part, constituent ainsi un chaînon qui manquait jusque-là. » Je n'ai pas vu ces tessons.

5. Il importerait de mieux connaître le développement chronologique de cette céramique dans les autres pays méditerranéens.

6. Pausanias (X, 17, 8) parle aussi d'une occupation de la Corse par des Libyens, mais il ne dit pas quand ils y seraient venus.

7. Pausanias, X, 17, 2 : Πρώτος δὲ διαβῆναι λέγονται ναυσὶν εἰς τὴν νῆσον Λίβυες ἡγεμῶν δὲ τοῖς Λίβυσιν ἦν Σάρδος ὁ Μαχήριδος Ἡρακλέους δὲ ἐπονομασθέντος ὑπὸ Αἰγυπτίων τε καὶ Λιβύων. « L'île, ajoute Pausanias, pris le nom de Sardos. Les Libyens ne chassèrent pas les indigènes, mais ils se mêlèrent à eux, vivant

Il nous est impossible de dire s'il convient de rejeter cette invasion dans le domaine de la fable⁽¹⁾, en même temps que le personnage, assurément fictif, qui l'aurait dirigée. L'Héraclès des Égyptiens et des Libyens dont il aurait été le fils était, dit Pausanias, surnommé Μάχηρις, nom qui est probablement une déformation de *Melqart*. Cette légende renferme donc un élément phénicien : elle doit peut-être son origine à la conquête de l'île par les Carthaginois, qui semblent y avoir établi de nombreux Libyens.

D'autre part, il y avait en Sardaigne un peuple que les Grecs et les Latins appelaient Ἰολάειοι, Ἰολαεῖς, Ἰλιεῖς, *Ilienses*, et qui, à l'époque punique, occupait les régions montagneuses. Aucun texte n'indique que ces hommes soient venus d'Afrique. Mais Pausanias⁽²⁾ affirme qu'ils avaient tout à fait l'aspect, l'armement et le genre de vie des Libyens⁽³⁾. On a rapproché leur nom de celui d'Iol, divinité adorée par les Carthaginois et

comme ceux-ci dispersés dans des cabanes et dans des grottes, car les uns et les autres étaient incapables de fonder des villes. » Silius Italicus, XII, 359-360 :

Libyci Sardus generoso sanguine fidens

Herculis, ex sese mutavit nomina terrae

Solin, IV, 1 (Sardus, fils d'Hercule, venu de Libye, a donné son nom à l'île). — Une monnaie qui paraît avoir été frappée en Sardaigne au Ier siècle avant notre ère représente ce « Sard(us) Pater », la tête surmontée d'une coiffure de plumes, ce qui est peut-être une allusion à son origine africaine : Babelon, *Monnaies de la République romaine*, I, p. 223-4 et fig. ; A. J. Reinach, *Revue archéologique*, 1910, I, p. 25, fig. 6 (si c'est bien une coiffure de plumes ; d'autres reconnaissent un modius : Pais, dans *Alti dell' Accademia dei Lincei*, Serie terza, Memorie della classe di scienze morali, VII, 1881, p. 324).

1. Je ne crois pas qu'on puisse invoquer (Pais, *l. c.*, p. 250) la prétendue ressemblance du nom de la Sardaigne (Σαρδῶ en grec) avec les noms de Saldae et de Sardaval, ville et fleuve de Maurétanie.

2. X, 17, 7.

3. Je ne sais s'il convient de parler ici des Σαρδολίβυες, dont il est question dans un fragment de Nicolas de Damas (*Fragm. hist. graec.*, III, p. 463, n° 137). Peut-être étaient-ce des nomades d'Afrique, comme paraîtrait l'indiquer la comparaison de ce texte avec un passage d'Hellanicus (*apud Athénée*, XI, 6, p. 462, a-b = *Fragm. hist. graec.*, I, p. 57, n° 93). — M. Pettazzoni (*Revue d'ethnographie et de sociologie*, 1910, p. 219-232 ; voir aussi *Rendiconti dell' Accademia dei Lincei*, 1910, p. 89-91) ne m'a pas convaincu que l'analogie de certaines coutumes des anciens Sardes et de divers peuples africains (pratique de l'incubation, etc.) démontre une « connexion ethnique sardo-africaine ». Ces coutumes ont été constatées chez bien d'autres peuples.

identifiée par les Grecs avec leur Iolaos⁽¹⁾. Faut-il voir en eux des Libyens ? C'est là, je crois, une hypothèse assez téméraire. Il n'est nullement prouvé que Iol ait été un dieu africain, et non phénicien. D'ailleurs la ressemblance des noms est peut-être fortuite, et l'on ne saurait dire si ce rapprochement a plus de valeur qu'un autre, fait par quelques anciens : ils prétendaient que les Ioléens étaient des Grecs, amenés en Sardaigne par Iolaos, neveu d'Héraclès⁽²⁾.

Les tours appelées *nuraghi* en Sardaigne, comme aussi les *sesi* de l'île de Pantelleria et les *talayots* des Baléares, offrent des ressemblances avec les nombreux tombeaux cylindriques en pierres sèches qu'on nomme *chouchets* en Berbérie⁽³⁾. Les chouchets dont l'époque peut être déterminée sont beaucoup plus récentes que ces monuments des îles, qui paraissent dater en général de l'âge du bronze. Cependant je croirais volontiers qu'il s'agit d'un type de sépulture très ancien, qui, comme tant d'autres choses dans l'Afrique du Nord, s'est conservé fort longtemps. Mais, même si l'on admet une véritable parenté entre ces diverses constructions, il n'est pas nécessaire de supposer qu'elles se soient répandues à travers la Méditerranée par suite de migrations importantes⁽⁴⁾.

1. Pais, *l. c.*, p. 270, 312.

2. On rapprocha aussi ce nom de celui d'Ilion ; de là, une légende qui faisait venir des Troyens en Sardaigne, où ils se seraient mêlés aux Grecs (Pausanias, X, 17, 6). Ces Ioléens ou Iliens se seraient réfugiés dans les montagnes à la suite des conquêtes carthaginoises (Diodore de Sicile, V, 25), ou, comme le dit Pausanias (X, 17, 7), à la suite d'une nouvelle immigration de Libyens, qui aurait été plus importante que la première et qui aurait eu lieu beaucoup d'années après la guerre de Troie.

3. Conf. Pais, *l. c.*, p. 203-300 ; Issel, *Liguria preistorica*, dans *Atti della Società ligure di storia patria*, XL, 1908, p. 622. — Il y a cependant des différences très notables. Les tours dont nous parlons offrent des chambres rondes voûtées à encorbellement, avec des couloirs d'accès : dispositions qui manquent dans les chouchets.

4. A la suite de M. Pais (*l. c.*, p. 300 ; conf. p. 274), M. Mayr (Abhandl. der Bayer. Akademie, XXI, p. 717-720) ; *Insel Malta*, p. 62-64) croit que, vers le début de l'âge de bronze, des Libyens sont allés peupler les Baléares, la Sardaigne, Pantelleria, Gozzo, Malte. Mais les comparaisons archéologiques qu'il fait ne me paraissent pas convaincantes.

Les gravures rupestres représentant Ammon-Soleil attestent que, dès une époque lointaine, probablement dans la deuxième moitié du second millénaire, un culte égyptien a pénétré jusque dans le Sud oranais⁽¹⁾. Nous avons aussi indiqué les raisons qui nous font penser que, vers le même temps, le cheval a été introduit d'Égypte en Berbérie⁽²⁾. Des relations directes se sont-elles établies entre les indigènes de cette dernière contrée et les habitants de la vallée du Nil⁽³⁾ ?

Sous les règnes de Ménéphthah (fin du XIII^e siècle)⁽⁴⁾ et de Ramsès III (début du XII^e siècle)⁽⁵⁾, sont mentionnés des Mashaouasha, qui tentèrent à plusieurs reprises, mais sans succès, d'envahir l'Égypte. D'autres Mashaouasha servaient déjà dans

1. Voir p. 251-3.

2. P. 233.

3. Écartons une série d'arguments sans valeur. « Les flottes de Thoutmès III, écrit Tissot (*Géographie*, I, p. 426), soumièrent tout le littoral libyen. » D'Arbois de Joinville dit de son côté (les Premiers habitants de l'Europe, 2^e édit., I, p. 71) : « Thoutmos III aurait, a-t-on dit, étendu sa domination jusqu'en Algérie. » Cette enquête de Thoutmosis III (au XV^e siècle) serait un fait très important. Mais l'inscription sur laquelle on s'appuie ne dit rien de tel : voir la traduction donnée par Maspero, *Histoire*, II, p. 210 (et n. 1). — Un fragment d'une statue de Thoutmosis Ier a été trouvé à Cherchel (Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 11, 85-86, II, fig. 1). Comment est-il Venu là ? Nous l'ignorons. Peut-être cette statue, fut-elle un objet de curiosité, apporté à Caesarea aux environs de notre ère, comme une autre œuvre égyptienne découverte récemment dans le même lieu, une statuette de l'époque ptolémaïque (Bénédite, *Bull. archéologique du Comité*, 1908, p. CCLIV-V, et pl. XLVII). — L'Hercule égyptien qui aurait atteint et même franchi le détroit de Gibraltar (Diodore, III, 74 ; Méla, III, 46 ; Philostrate, *Vit. Apoll.*, II, 33, et Y, 4-5) n'était autre, en réalité, que l'Hercule phénicien, Melpart (conf. Méla, 1. c. ; Pausanias. X. 17, 2). — Le nom de Faraoun apparaît çà et là dans l'onomastique de l'Afrique du Nord : par exemple. Nkal Faraoun, îlots du chott el Djerid (Tissot, I, p. 146) ; djebel Faraoun, dans l'Aurès (Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, III, 1885, p. 102 : conf. p. 82) ; Krett Faraoun, vaste muraille autour du djebel Bou Taleb (Jacquot, *Rec. de Constantine*, XLV, 1911, p. 273 et suiv.) ; Ksar Faraoun, l'antique *Volubilis*, au Maroc (C. I. L., VIII, p. 2072). Mais ce nom a été introduit dans le pays par les Arabes : il est plus d'une fois question de Pharaon dans le Koran (trad. Kasimirski, VII, 101 ; XI, 99-100 ; XLIII, 45-54 ; etc.). — Je pense que M. Capart (*les début de l'art en Égypte*, p. 258) ne tiendrait pas à insister sur le rapprochement qu'il a fait entre le Touat, pays du Sahara algérien, et la région infernale à laquelle les anciens Égyptiens donnaient le même nom. Voir d'autres rapprochements onomastiques aussi fragiles dans Tissot, I, p. 427, n. 3 (il les explique d'ailleurs par l'affinité des deux langues).

4. Maspero, *Histoire*, II, p. 432.

5. Maspero, II, p. 456, 459, 471.

les armées de Ramsès II⁽¹⁾, et, depuis le XI^e siècle jusqu'au VII^e, des Africains que l'on désignait sous ce nom formèrent dans la vallée d'importantes colonies militaires, au service du souverain ou des seigneurs féodaux⁽²⁾. Plusieurs savants⁽³⁾ les ont identifiés avec les Μάξυες qu'Hérodote⁽⁴⁾ signale à l'Occident du fleuve Triton, c'est-à-dire en Tunisie ; on a aussi invoqué les Μάζυες, les *Mazices*, les *Maxitani*, les *Mazaces*, que divers textes indiquent dans la Berbérie actuelle⁽⁵⁾. Il ne nous paraît pas que la ressemblance des noms soit assez grande pour justifier ces rapprochements. En tout cas, les Mashaouasha dont il est question dans les inscriptions hiéroglyphiques devaient habiter beaucoup plus près de l'Égypte, avec laquelle ils eurent tant de rapports⁽⁶⁾. Quant aux indigènes de la Berbérie, ce fut sans doute par l'intermédiaire des Libyens orientaux qu'ils subirent quelques influences égyptiennes. Certains d'entre eux, tentés par les aventures lointaines, ont pu aller rejoindre les Mashaouasha ou les Lebou et pénétrer dans le royaume des Pharaons, soit en ennemis, soit comme mercenaires ; mais rien ne permet de croire qu'une seule tribu des pays situés à l'Ouest de la Cyrénaïque figure dans les inscriptions de Thèbes⁽⁷⁾.

1. Maspero, II, p. 300, n. 1.

2. Maspero, II, p. 460, 489, 765-8 ; III, p. 161, 499.

3. Brugsch, *die Geographie der Nachbarländer Aegyptens*, p. 80-81. De Rougé, *Revue archéologique*, 1867, II, p. 84. Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 2^e édit., p. 237. Meltzer, *Geschichte der Kartager*, I, p. 52 et 64. Tissot, *Géographie*, I, p. 388. Maspero, *Histoire*, II, p. 430, n. 4 ; III, p. 552. E. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, 1^{ère} édit., I, p. 281.

4. IV, 191. Conf. *supra*, p. 344.

5. Dans le manuscrit de la *Chronique* de saint Hippolyte (Bauer, *Chronik des Hippolytos*, p. 102) sont mentionnés en Afrique des Μαχουαχοί. N'y cherchons pas des descendants des Mashaouasha. C'est simplement un nom estropié (sans doute depuis fort longtemps, car l'auteur d'une des versions latines et celui de la *Chronique* pascal l'ont voulu ainsi). Il s'agit des *Baquates*, peuple maurétanien, comme l'indique une autre version latine (Bauer, p. 103).

6. M. Maspero ajoute (III, p. 552) : « Vue de ces révolutions fréquentes au désert avait chassé ceux-ci (les Mashaouasha) de leurs territoires au voisinage de la vallée et les avait transportés fort loin à l'Occident, sur les bords du fleuve Triton. » Conf. Meltzer, I, p. 64.

7. Il est surprenant qu'on ait voulu retrouver un fond de vérité historique dans un plat roman de Denys de Millet (Dionysios Seytobrachim), analysé par Diodore de sicile

V

Nous n'insisterons pas sur les indications très diverses données par les écrivains arabes au sujet de migrations qui auraient peuplé l'Afrique du Nord dans des temps très reculés⁽¹⁾. C'est bien à tort que Movers les a prises au sérieux⁽²⁾ : elles n'ont aucune valeur historique. Tous ces auteurs font venir les Berbères de l'Asie occidentale, qui était alors le centre du monde pour les musulmans et qu'ils regardaient comme le berceau de l'humanité. Parfois, ils s'inspirent de traditions dont la source lointaine est la série de généalogies énumérées dans le chapitre X de la Genèse⁽³⁾. Les uns, par dédain, rattachent les Berbères à la postérité de Cham le Maudit et les font venir des pays syriens. Les autres attribuent à ce peuple, ou tout au moins à certaines tribus puissantes, l'origine que les musulmans considéraient comme la plus noble⁽⁴⁾ : ils en font des Arabes, des frères de race du Prophète.

Les savants modernes ont présenté bien des hypothèses sur les peuples qui seraient venus s'établir en Afrique, ou qui en seraient sortis. Nous avons indiqué la plupart d'entre elles et montré combien elles sont fragiles. Il faut les écarter, comme les légendes anciennes. Il faut se résigner à ignorer les événements

(III, 53-55) ; Myrina, reine d'une nation d'Amazones à l'extrémité occidentale de la Libye, près de l'Océan, après divers exploits dans cette contrée, se dirige vers l'Orient, traverse l'Égypte, l'Arabie, la Syrie, l'Asie Mineure, où elle finit par être tuée par des Thraces et des Scythes.

1. Voir l'exposé d'Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. De Slane, I, p. 173-185 (et aussi III, p. 180-185). Conf. de Slane, *ibid.*, IV, p. 565 et suiv. ; Fournel, *les Berbers*, I, p. 33-34, 36-40 ; Basset, Nédromah et les traras, p. XIII, n. 2.

2. *Die Phönizier*, II, 2, p. 419 et suiv., 431-5.

3. On trouve même des traces du récit de Procope : Ibn el Kelbi, cité par Ibn Khaldoun, I, p. 177. Il faut tenir compte aussi du rapprochement qui paraît avoir été fait entre le mot berbère *aguellid*, roi (conf. *supra*, p. 310, n. 3) et *Djalout* (Goliath) : il en résulta que celui-ci fut donné pour roi ou pour ancêtre aux Berbères qui vivaient, disait-on, en Palestine : voir de Slane, IV, p. 572.

4. Conf. Ibn Khaldoun, III, p. 183-4.

qui ont créé des liens entre les habitants du Nord-Ouest africain et ceux d'autres contrées. C'est déjà beaucoup de pouvoir constater ces liens.

Les recherches des anthropologistes, des linguistes, des archéologues ont établi une série de faits importants

Parenté physique des indigènes de la Berbérie avec les populations du Sud de l'Europe, d'une part, du Nord-Est de l'Afrique, d'autre part. A la lisière du Sahara, peut-être aussi dans quelques régions de la Berbérie, existence d'Éthiopiens, probablement apparentés à d'autres peuples du continent africain, quoiqu'on ne puisse pas encore s'arrêter à des conclusions précises. Dans la Berbérie même, existence de blonds qui nous rappellent ceux du Nord de l'Europe, sans que nous puissions affirmer qu'ils soient venus de cette contrée ;

Parenté de la langue libyque avec d'autres langues parlées dans tout le Nord-Est de l'Afrique. Dans la nomenclature géographique, peut-être des indices de la diffusion d'une ou plusieurs mêmes langues dans le Nord-Ouest africain et dans l'Europe méridionale et occidentale ;

Ressemblance des industries paléolithiques anciennes au Sud-Ouest et au Nord-Ouest de la Méditerranée ; des industries paléolithique récente et néolithique ancienne dans le Tell et dans le Sud de la péninsule ibérique ; de l'industrie néolithique récente au Sahara et en Égypte ;

Introduction probable d'Orient en Berbérie de plusieurs animaux domestiques : chèvre, mouton, à l'époque néolithique ancienne; cheval, chien, dans le cours du second millénaire.

Influences religieuses égyptiennes durant le second millénaire.

A cette énumération, il est permis d'ajouter les ressemblances de certaines constructions en pierres sèches : dolmens d'Afrique et dolmens élevés dans l'Ouest de l'Europe au troisième millénaire; chouchets d'Afrique et tours de l'âge du bronze dans les

îles de la Méditerranée occidentale. On a vu que, malgré l'absence de preuves, nous sommes enclin à faire remonter aux temps préhistoriques l'adoption de ces types de sépultures en Afrique. Nous pouvons ajouter également, mais avec plus de réserve, la presque identité de la céramique berbère moderne à peintures géométriques et de celle qui était en usage au troisième millénaire dans la Méditerranée, depuis la Sicile jusqu'à l'île de Chypre.

Les ressemblances physiques, la communauté d'origine des langues supposent des migrations importantes, mais il est impossible de dire dans quelle direction, de quelle manière ces mouvements de populations se sont accomplis. Les industries, les types de constructions, les animaux domestiques, les croyances ont peut-être propagés sans conquête violente et par un petit nombre d'individus. Il convient de noter les parentés, les relations, les influences probables, mais non pas d'en faire un faisceau pour échafauder quelque système, car il s'agit de faits s'échelonnant sur, une très longue suite de siècles, dont l'histoire nous échappe entièrement.

LIVRE II

LES TEMPS PRIMITIFS

<p>CHAPITRE PREMIER. — La civilisation de la pierre.</p> <p>I. Civilisation paléolithique, 177. — Types chelléen, acheuléen, moustérien, 178. — Stations de Ternifine, 178-9, et du lac Karar, 179. — Autres trouvailles non accompagnées d'une faune, 179-180 ; en particulier près de Gafsa, 180-1. — Vie des hommes de cette époque, 181-2. — Ressemblances avec l'industrie primitive d'autres pays, 183. — Persistance de l'industrie moustérienne, 183-4 ; dans des grottes, 184-5.</p> <p>II. Civilisation paléolithique plus récente, 186. — Stations à industrie dite gétulienne, 186-8. — Grottes et stations à industrie ibéro-maurusienne, 189.</p> <p>III. Civilisation néolithique, 190. — Grottes habitées, 190-1. — Cette civilisation, qui a duré longtemps, n'est pas uniforme, 191. — Industries de la pierre, 192-3 ; de l'os poli, 193-4 ; de la poterie, 194-5. — Œufs d'autruche, 195. — Objets dits de parure, 195-6. — Nourriture des troglodytes, 196-8.</p> <p>IV. Stations néolithiques en plein air, 198-9 ; les unes contemporaines des stations dans les grottes, les autres plus récentes, 199. — Civilisation néolithique berbère, 200-1 ; contemporaine des gravures rupestres, 201-3.</p> <p>V. Civilisation néolithique saharienne, 203-5. — Industrie de la pierre, 205-6 ; ressemblances avec l'industrie néolithique égyptienne, 206. — Poteries, 207. — Œufs d'autruche, 207. — Meules, 207. — Objets de parure, 208. — Cette civilisation a pu se maintenir jusqu'aux temps historiques, 208-9.</p> <p>VI. Relations commerciales à l'époque de la civilisation de la pierre, 209-210. — Usage des métaux, 210-1. Incertitude à cet égard ; peut-être n'y a-t-il pas eu d' « âge du bronze » en Berbérie, 212. — Persistance de l'industrie de la pierre dans certaines régions, 213-4. — Survivances, 214-5.</p>	177-215
<p>CHAPITRE II. — Origines de l'élevage et de la culture.</p> <p>I. Alimentation des Africains primitifs, 216-8. — Le chien, compagnon de chasse, n'est domestiqué qu'assez tard, 217. — Insuffisance de nos connaissances sur les débuts de l'élevage, 218. — Le bœuf, 218-222. Le buffle a-t-il été domestiqué ? 222. — Aucune preuve de la domestication du porc, 222-3. — Le mouton et la chèvre, 223-7. — L'âne, 227-9. — Le cheval, d'importation assez récente, 229-234. — Conclusions sur l'origine des animaux domestiques connus en Berbérie, 234.</p>	216-239

<p>II. L'élevage reste très longtemps la ressource essentielle d'un grand nombre d'indigènes, 234-5. — D'autres deviennent cultivateurs, 235. — Légumes, 235-6. — Céréales, 236-7. — Culture du lin (?), 237-8. — Pas de preuves de cultures arbustives, 238-9. — Ne pas exagérer le rôle éducateur des Phéniciens au point de vue agricole, 239.</p>	
<p>CHAPITRE III. — État social. Magie et Religion. Art. Pratiques funéraires.</p> <p>I. Groupes primitifs, villages néolithiques, 240. — Constitution de la famille; origine des tribus, des États : notre ignorance à cet égard, 240-2.</p> <p>II. Pratiques magiques indiquées par les auteurs anciens, 242-3. — Magie sur les gravures rupestres, 243. — Croyances animistes, fétichisme : manque de documents pour les temps préhistoriques, 243-4. — Zoolâtrie, 244-5 ; attestée par Diodore de Sicile, 245 ; par les gravures rupestres, 245. — Indices de totémisme dans l'Afrique du Nord, 246-7. — Adoration d'un animal particulier, incarnation d'un dieu, 247. — Forme humaine associée à la forme animale ; il s'agit peut-être de mascarades, 247-8. — Pas de preuves d'anthropomorphisme, 248. — Culte du soleil et de la lune; texte d'Hérodote et autres témoignages plus récents, 248-250. — Béliers à disque solaire des gravures rupestres, 250-1. — Ce sont des images du dieu Ammon, d'origine égyptienne, 251-2 ; introduit probablement au second millénaire, 253. — Il est possible que les Libyens aient adoré d'autres dieux égyptiens, 253. — Dieux libyques sous des noms grecs, 254. — Postures rituelles sur des gravures rupestres, 254-5. — Pas de preuves de sacrifices, 255. — Dieux de culte : sans doute devant les gravures, 256 ; dans des grottes, 256.</p> <p>III. Gravures rupestres, 257. — Les graffites libyco-berbères sont de date récente, 257-9 ; bien postérieurs aux dessins dits préhistoriques, 259. Gravures préhistoriques; régions où on les trouve, 259-261. — Elles sont généralement tracées sur des parois verticales de grès, 261-2. — Technique, dimensions, 262-3. — Sujets représentés; pas de végétaux, 263 ; animaux et hommes, 263 ; objets, 263. — Valeur artistique, 264. — Figures isolées, ou scènes, 264-5. — Hypothèses sur l'époque de ces gravures, 265-6 ; elles appartiennent à la fin des temps néolithiques ; probablement, en partie, à la deuxième moitié du second millénaire, 266. — Leur ressemblance avec des gravures rupestres de la vallée du Nil, 267. — Rien ne prouve qu'elles aient été faites exclusivement par des noirs, 268. — Leur destination religieuse ou magique, 268-9.</p>	240-274

<p>IV. Pratiques funéraires, 269. — Ensevelissements dans des grottes, 269-271. — Mobilier funéraire (?), 272. — Crânes portant des traces de couleur rouge, 272-3. — Pas de preuves du rite du décharnement, 273. — Jambes pliées, 273. — Les tombeaux en pierres sèches actuellement connus datent seulement des temps historiques, 274.</p>	
<p>CHAPITRE IV. — Anthropologie.</p> <p>I. Insuffisance des textes anciens, 275-6 ; des documents archéologiques, 276 ; des documents ostéologiques anciens, 276. — La population de l'Afrique du Nord ne s'est pas beaucoup modifiée depuis les temps préhistoriques, 277. — Apports des Phéniciens, 277 ; des Romains, 277-8 ; des Vandales, 278-9 ; des Byzantins, 279 ; des conquérants arabes, 279 ; des Ouled Hilal, 279-280 ; des Turcs, 280 ; des Juifs, 280 ; des Andalous, 281-2 ; des Nigritiens, 282-3.</p> <p>II. L'étude anthropologique des Berbères est encore peu avancée, 283. — Difficulté des recherches et incertitude des méthodes, 284-5. — Caractères physiques de la plupart des Berbères, 285-6. — Type brun, grand, à tête allongée, 286. — Type brun, petit, à tête allongée, 286-7. — Ancienneté de ces deux types, 287. — Type brun, petit, à tête ronde, 288. — Berbères blonds, 288-290. — Leur répartition, 290-2. — Ancienneté de ce type, 292. — Textes et documents archéologiques concernant les blonds du Nord de l'Afrique, 292-3.</p> <p>III. Population foncée des oasis, 293-4. — Type du Djerid, 294. — Nigritiens dans les oasis, 294. — Textes concernant les Éthiopiens établis au Sud de la Berbérie, 295-8. — C'étaient des hommes à la peau naturellement foncée, 299. — Il est peut-être venu des esclaves de l'intérieur du continent à l'époque historique, 299-300. — Mais les oasis ont dû être occupées par des Éthiopiens dès une antiquité très reculée, 300 ; les uns probablement semblables aux Nigritiens, d'autres peut-être différents, 301-2. — Éthiopiens introduits en Berbérie à l'époque historique, 302. — Il y en avait peut-être dans la population primitive du pays, 302-4.</p> <p>IV. Parenté des Berbères bruns avec les Européens du Midi et les Égyptiens. 304-6. — Hypothèses vaines à ce sujet, 306. — Hypothèses sur l'origine des blonds, 306-8.</p>	<p>275-308</p>
<p>CHAPITRE V. - La langue libyque.</p> <p>I. Les dialectes berbères actuels, 309 ; leur diffusion, 309-310. — La même langue était parlée dans l'antiquité; on peut l'appeler libyque, 310. — Difficulté de la connaître, 310. — Inscriptions dites libyques, indéchiffrées, 310-1. — Indications vagues des auteurs, 311. — Les mots libyques, ou prétendus tels, mentionnés dans les textes, ne nous apprennent rien, 311-4. — Noms antiques de personnes à tournure berbère, 315. — Noms antiques de lieux qui s'expliquent par les dialectes berbères, 315-7. — Diffusion de la langue libyque sur toute la</p>	<p>309-326</p>

**Livre numérisé en mode texte par :
Alain Spenatto.**

**1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.
spenatto@club-internet.fr**

**D'autres livres peuvent être consultés
ou téléchargés sur le site :**

<http://www.algerie-ancienne.com>

Ce site est consacré à l'histoire de l'Algérie.

Il propose des livres anciens,

(du 14e au 20e siècle),

à télécharger gratuitement ou à lire sur place.